expo67

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, lundi 27 février 1967 / saint Gabriel de l'Addolorata / 83e année, No 48 / 4 cahiers / 44 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux, neige ce soir / Minimum : 20 / Maximum : 30

Bellemare veut faire du ministère du Travail un organisme d'avant-garde • En page 11

Avec le rapport Carter se dessine un affrontement avec Ottawa

L'Atlantique se déchaîne pendant trois jours

HALIFAX. (PC) — Les tempêtes qui font rage dans le nord de l'Atlantique ont fait, en trois jours, un nombre de victimes qui pourrait bien atteindre 35.

Deux navires se sont échoués et un troisième a coulé. Un autre bateau de pêche manque à l'appel depuis mercredi et l'espoir de retrouver vivants les sept membres de son équipage diminue.

Le nombre connu des morts atteignait 20 hier, après que deux corps eurent été apercus près de l'épave du chalutier "Iceland II" toujours battu par les vagues, sur des récifs de la côte est de l'île du Cap-Breton.

Les huit autres membres de l'équipage de ce navire de l'Ile-du-Prince-Edouard sont présumés morts.

18 autres marins ont perdu la vie à bord du chalutier "Cape Bonnie", qui s'est échoué mardi aux approches du port d'Halifax.

Jeudi, la goélette "Maureen and Michael", poussée par une vague de 40 pieds de hauteur contre les Grands Bancs, a coulé à pic, mais ses huit membres d'équipage ont été secourus par un navire de la garde côtière américaine.

Par ailleurs, la goélette "Polly and Robbie", de Lockeport, en Nouvelle-Ecosse, est portée disparue avec ses sept membres d'équipage, au large de Terre-Neuve. Deux navires et au moins 8 avions devaient poursuivre les recherches aujourd'hui.

Le "Iceland II" et le "Cape Bonnie" se sont échoués dans des circonstances semblables. Les deux navires ont été écartés de leurs routes par des vagues gigantesques et par la neige qui rendait nulle toute visibilité, alors qu'ils se hâtaient à parvenir à bon port. Il semble qu'ils manoeuvraient à vitesse élevée lorsqu'ils se sont échoués.

Dans les deux cas, l'équipage a eu peu de chance de s'en tirer à cause de l'obscurité, la puissance des vagues et les récifs.

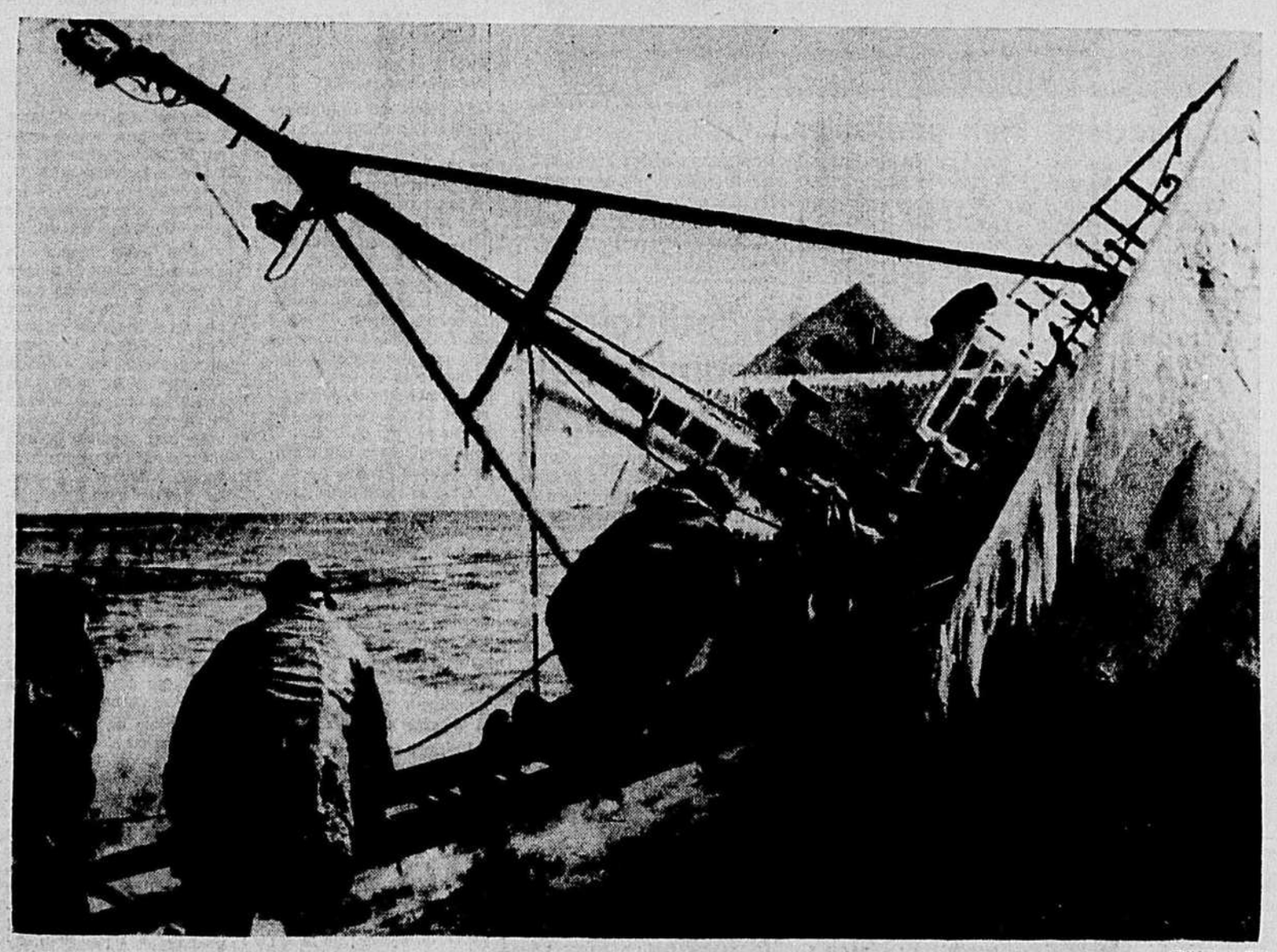

(Téléphoto PC)

A la recherche des disparus

Un agent de la Gendarmerie canadienne, un câble autour de la taille monte à bord de l'épave du "Icelander II, qui a chaviré après avoir heurté un écueil au large de la côte orientale de l'Ile du Cap-Breton samedi. Dix marins du chalutier ont perdu la vie. Le policier n'a trouvé qu'un corps à bord. Les autres ont probablement été emportés par la mer.

Johnson demande l'appui de tous

par Pierre GODIN

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a lancé hier soir les premiers coups de canon de ce qui semble devoir être une nouvelle épreuve de force entre Ottawa et Québec dans le domaine de la fiscalité.

Dans une attaque évidente contre certaines conclusions du rapport Carter sur la fiscalité, rendu public samedi à Ottawa, M. Johnson a lancé devant environ 5,000 personnes entassées dans les salons du Reine Elizabeth, à l'occasion d'un dîner-bénéfice, à $50 du couvert, de l'Union nationale :

"Dans notre propre pays, dans ce pays où l'on voudrait qu'un Canadien français se sente partout chez lui, pour administrer des domaines qui relèvent de la juridiction provinciale, il me faut comme premier ministre et ministre des Affaires fédérales-provinciales consacrer une bonne part de mon temps non pas au progrès du Québec, mais à arrêter le flot envahisseur de ceux qui veulent encore centraliser tout dans un seul gouvernement."

On sait que le rapport Carter propose de mettre un frein à l'évolution des dernières années, en ce qui regarde la perception des impôts, en conférant au gouvernement fédéral l'autorité complète sur l'impôt des sociétés et en consacrant d'une façon générale la prépondérance d'Ottawa en matière de fiscalité.

Affirmant sinon l'anxiété du moins l'inquiétude de tous les membres de son cabinet, le premier ministre a lancé un appel "aux libéraux", à tous ceux qui croient à l'autodétermination du Québec, à son autonomie, et "à ceux qui veulent que nous restions dans le Canada mais dans l'ordre et dans la dignité", de mettre de côté les allégeances du parti pour s'unir autour du gouvernement du Québec.

"D'ici quelques mois, a ajouté M. Johnson, nous aurons à traverser des heures cruciales dans ce domaine. L'Union nationale se tiendra debout. Nous préférons tomber comme gouvernement et comme parti politique, tomber dignement plutôt que de nous coucher. Je fais appel à ceux qui croient à un Québec fort pour qu'ils appuient un gouvernement dont le seul mobile, le seul slogan, c'est le Québec d'abord."

Cette "déclaration de guerre" du premier ministre est venue à la toute fin d'une allocution centrée sur les intentions du gouvernement de l'Union nationale d'associer les corps intermédiaires à la direction de la vie politique québécoise.

Le chef de l'Union nationale était entouré à la table d'honneur, de ses principaux ministres dont MM. Jean-Jacques Bertrand, Paul Dozois, Maurice Bellemare, Marcel Masse, Gabriel Loubier, Fernand Lafontaine, Edgar Charbonneau. Mme Paul Sauvé, épouse de l'ex-premier ministre Paul Sauvé, prenait place à la droite de M. Johnson. C'est elle qui présenta le premier ministre aux militants.

M. Johnson a soutenu qu'il est impossible en 1967 de vouloir planifier et gouverner sans les corps intermédiaires à moins de se contenter d'une démocratie de parade.

"On a écrit qu'avec le coup de barre du 5 juin dernier, les corps intermédiaires s'étaient en quelque sorte rapprochés du pouvoir, a dit M. Johnson. Je crois que c'est rigoureusement exact. Et il faut qu'il en soit ainsi. Il faut que, sans renoncer à leur indépendance, les corps intermédiaires participent à la gestion du patrimoine commun."

Voir CARTER en page 2

Premières réactions locales au rapport

Un certain nombre de personnes ont consenti au cours de la fin de semaine, à commenter quelque peu le rapport Carter sur la fiscalité, rendu public en fin de semaine.

C'est ainsi le cas de MM. Louis Laberge, président de la Fédération des Travailleurs du Québec et Paul-Henri Lavoie, secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs. D'autres ont jugé préférable de ne pas faire de commentaires. Tel a été le cas de MM. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la ville de Montréal et Emile Girardin, président de la Fédération de Québec des Caisses populaires.

Pour sa part, **M. Saulnier** a déclaré qu'il manquait de renseignements sur le contenu du rapport, notamment en ce qui a trait aux recommandations qui pourraient toucher les municipalités.

De son côté, **M. Girardin** a déclaré qu'il préférait n'émettre aucune opinion personnelle pour le moment. Il a ajouté

Voir REACTIONS en page 2

Autres réactions page 34

Alençon va vivre durant une semaine à l'unisson du Québec "moderne"

par Pierre Saint-Germain

correspondant de LA PRESSE à Paris

ALENÇON — Pendant une semaine la ville d'Alençon, sise au coeur de ce Perche d'où 20,000 pionniers partirent pour la Nouvelle-France il y a trois siècles, va vivre à l'unisson du Québec Moderne.

La province française est le clou de la grande foire-exposition qui a été officiellement inaugurée hier par le délégué général du Québec, M. Jean Chapdelaine, accompagn du maire, M. J. Cren, du commissaire général, M. Pierre Philippe, et de nombreuses personnalités.

Toute la Cité des ducs, à 120 milles à l'ouest de Paris, dans l'Orne, est pavoisée de fleurs de lis et les Québecois y sont traités comme des rois.

Le Québec, un vaste chantier

La participation de Québec est dominée par un stand, aménagé sous la coupole de l'ancienne halle au blé, où des milliers d'Alençonnais ont défilé en fin de semaine malgré le mauvais temps. Ils peuvent y voir l'Etat du Québec, selon le mot d'un quotidien régional, comme s'ils y étaient : immenses photos de Montréal et de la Vieille Capitale, panneaux en couleurs illustrant les ressources naturelles, les progrès techniques et industriels, le niveau et le mode de vie.

Conçu par l'Office d'information et de publicité du Québec, et transporté par avion, ce stand impressionnant est présenté sous le thème "le Québec, un vaste chantier". Il est complété par une exposition de près de 500 livres et publications en langue française, organisée par la section culturelle de la délégation générale du Québec, ainsi que par une exposition de peintures et dessins de treize artistes canadiens (Riopelle, Maltais, Beaulieu, Arseneault, Vannier, Germain

Voir ALENÇON en page 2

Retour au travail au service du Bien-être social: on attend la décision du directeur de la grève

par Gilles PRATTE

Le directeur de la grève des fonctionnaires de la ville de Montréal, M. Raymond Couture, devait décider ce matin s'il y aura ou non retour au travail dans les cas des employés au service du Bien-être social.

Quelque 14,000 familles de Montréal sont privées de leurs allocations d'assistance sociale depuis le début de l'arrêt de travail, il y a un mois.

M. Couture a tenu à préciser qu'il est le seul à pouvoir prendre une décision quant à un retour partiel des grévistes au travail.

Il a clairement déclaré : "Personne, ni les négociateurs, ni les dirigeants du syndicat ne prendra cette décision à ma place. Je suis le seul à avoir été mandaté pour diriger cette grève. Les négociations et l'organisation de la grève, c'est deux choses."

Il est certain que le travail ne pouvait reprendre ce matin, étant donné que M. Couture ne communiquera sa décision aux 400 membres intéressés qu'au cours de la matinée et qu'il faudra un certain délai pour assurer la reprise des services, si elle doit avoir lieu.

Par la même occasion, M. Couture rendra publics les résultats de l'enquête que les grévistes ont menée auprès des agences privées de bien-être. Cette enquête servira à déterminer s'il y a vraiment nécessité de reprendre le travail pour les employés de ce service.

Le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, a laissé savoir samedi soir que les parties en étaient arrivées à une entente quant à la reprise du travail au Bien-être social, même si la grève des autres fonctionnaires devait se poursuivre par ailleurs.

Sans vouloir préciser les termes de cette entente, M. Bellemare a affirmé que les assistés sociaux pourront toucher sous peu leurs allocations de bien-être.

La nature des autres suggestions qu'il a pu faire aux représentants patronaux et syndicaux qu'il a rencontrés samedi à Québec est toutefois restée secret bien gardé.

Pour sa part, le ministre a noté qu'au chapitre des clauses d'ordre pécuniaire, la situation s'améliorait. Selon lui, il y a lieu d'être optimiste quant à la possibilité d'un règlement prochain du conflit.

A l'issue du banquet de clôture du congrès de la Société des conseillers en relations industrielles, servi à l'hôtel Mont-Royal, M. Bellemare a laissé savoir aux journalistes que son rôle, ou sa mission, comme il a précisé, est maintenant terminé dans cette grève.

Les négociations se sont par ailleurs poursuivies hier à l'hôtel Windsor, jusque tard dans la soirée.

Même si les parties tiennent à respecter une certaine consigne du silence, on peut croire, comme l'a affirmé M. Bellemare, que certains progrès ont été accomplis.

Mais l'enthousiasme est encore loin d'être débordant ; il ne semble être aucunement question que les 4,500 grévistes reprennent le chemin du travail ces jours-ci.

Un commentaire pessimiste, celui de M. Saulnier

Le commentaire le plus pessimiste au sujet des pourparlers

Voir SERVICE en page 2

Pas d'élection avant 4 ans

Le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a mis un point final aux diverses rumeurs d'élections qui ont circulé lors de la crise provoquée par l'adoption du bill 25 privant les enseignants du Québec de leur droit de grève.

M. Johnson a catégoriquement indiqué qu'il ne saurait être question d'élections générales avant quatre ans, au début du discours qu'il a prononcé hier soir à Montréal, à l'occasion du dîner-bénéfice de l'Union nationale.

"Mes collègues et moi sommes résignés à rester au pouvoir durant quatre ans", a lancé M. Johnson à l'intention du chef du parti libéral, M. Jean Lesage.

"Ménagez donc votre souffle et vos forces, M. Lesage", a ajouté le premier ministre. "Vous avez une longue route à parcourir. Vous êtes parti une semaine et demie avant nous et nous étions les premiers au fil d'arrivée. Imaginez-vous ce qui vous attend si vous partez quatre ans plus tôt !"

M. Johnson faisait allusion à la tournée provinciale entreprise il y a trois semaines par M. Lesage.

AUJOURD'HUI

Député en faveur d'un système présidentiel

Le député libéral de Dorion, M. François Aquin favorise un système présidentiel qui soit dynamique, efficace et personnel au Québec. Un tel système, assure M. Aquin, dotera la province d'un pouvoir exécutif et d'un parlement forts. La disparition de la responsabilité ministérielle allégerait considérablement les lignes de parti dans les Chambres et permettrait plus facilement la dépolitisation des grandes questions.

— Page 9

Organisation du RN au niveau paroissial

Le Ralliement national a entrepris, en fin de semaine, la troisième étape de son organisation en vue des prochaines élections provinciales. Celle-ci consiste dans l'organisation des cadres locaux, étape qui doit se terminer le premier février de l'an prochain. Selon le président du RN, M. Gilles Grégoire, il y aurait des élections générales au printemps de 1970 ou, au plus tôt, à l'automne de 1969.

— Page 23

Excellent jeu de Carol Vadnais

Ce ne sont pas les victoires qui peuvent, en ce moment, meubler la conversation des joueurs du Canadien . . . les Canadiens s'entretiennent donc des talents des jeunes recrues, de Carol Vadnais en particulier.

— Page 35

Les Américains sèment des mines dans le lit des fleuves au Nord-Vietnam

SAIGON (AFP, Reuter, PA, UPI) — Le haut commandement américain se trouve à frapper un troisième coup dans le sens de l'escalade en moins d'une semaine, en annonçant que les avions de la 7e Flotte ont parachuté des mines dans le lit des rivières côtières du Nord-Vietnam dans le but d'intercepter le flot des vivres et munitions vers le Sud.

Vendredi, premier mouvement d'escalade, les Américains utilisaient leurs canons géants de 175 mm contre des cibles situées au-delà de la zone démilitarisée. Hier, deuxième mouvement, les navires de guerre américains se mettaient également de la partie et canonnaient les côtes du Nord et l'intérieur des terres. C'est la première fois que l'artillerie lourde, tant celle installée à terre au Sud-Vietnam, qu'à bord des destroyers au large des côtes, entre en action contre le Nord.

En annonçant le troisième mouvement d'escalade, le haut commandement précise toutefois qu'aucune mine n'a été larguée autour de Haïphong, Hon Gai et Cam Pha — les seuls ports du Nord-Vietnam pouvant recevoir des bâtiments de haute mer.

Les mines ont été placées à des endroits bien déterminés dans les seuls fleuves, rivières et estuaires fréquentés par les petites embarcations à faible tirant d'eau qui, selon le commandement américain, assurent le transport vers le sud des hommes et du matériel militaire nord-vietnamiens.

Dès qu'elles sont larguées, ces mines coulent à pic. Elles noflottent pas, et ne sont par conséquent pas visibles à la surface. Elles peuvent sauter magnétiquement de trois manières. D'abord à l'approche de la quille d'un navire; ensuite, par la vibration des moteurs, et enfin, par la pression des vagues provoquée par le passage d'un bateau.

La mission de liaison du commandement de l'armée nord-vietnamienne a adressé hier à la Commission internationale de contrôle en Indochine un message urgent protestant contre le pilonnage, le même jour, par l'artillerie de marine américaine, des régions côtières du Nord-Vietnam, annonce l'agence nord-vietnamienne d'information.

La mission souligne que le bombardement par l'artillerie de la 7e Flotte a porté sur un certain nombre de secteurs côtiers des districts de Tinh Gia

Voir AMERICAINS en page 2

L'artillerie du Vietcong martèle la base de Danang et un village voisin : 47 morts.

— Page 13

Mise à sac du consulat français

SAIGON. (Reuter) — Plus de cinq cents Sud-Vietnamiens brandissant des torches ont fait irruption sur les propriétés du Consulat général de France à Saigon aujourd'hui, et ont mis le feu à tout ce qu'ils trouvaient sur leur passage.

De plus, ils ont lancé des pierres, abîmé cinq voitures de l'ambassade et cassé des carreaux. L'attaque est survenue après une marche de deux heures, à travers les rues de Saigon, d'une bande de jeunes gens qui protestaient contre la politique de la France au Vietnam et contre le soi-disant établissement en France d'un gouvernement sud-vietnamien en exil.

SOMMAIRE

Annonces classées / 24 à 32
Bandes dessinées / 10
Calendrier des pionniers / 17
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 43
Editorial / 4
Finance / 40 et 41
Horoscope / 33
Loisirs et récréation / 10
Mots croisés / 27
Nouvelles internationales / 13
Nouvelles nationales / 23 et 34
Nouvelles régionales / 41
Radio et télévision / 20
Spectacles et concerts / 18 et 19
Sports / 35 à 39 et 42
Tribunaux / 8
Vie féminine / 14 et 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 8

CKAC 73 AU CADRAN

Le commissaire Beauvais avait prévu le geste de M. Johnson

TORONTO. (PC) — Outre la réaction qu'a eue hier soir le premier ministre Johnson contre le rapport Carter, il s'est trouvé d'autres voix au pays pour prévoir des problèmes en matière de relations fédérales-provinciales. Tel a été le cas de MM. Emile Beauvais, homme d'affaires de Québec et membre de la commission Carter, et Donald Macdonald, chef provincial du NPD, en Ontario.

M. Beauvais, pour sa part, a dit s'attendre à ce que le Québec s'oppose à l'application de certaines des recommandations de la commission, tout particulièrement en matière d'impôt sur le revenu et de droit d'accise.

Il a déclaré que dans l'ensemble, il souscrivait aux recommandations de la commission même si avec M. Donald Grant, de Halifax, il avait présenté un rapport minoritaire.

Il s'est dit d'avis que certaines des suggestions de la commission portant sur la modification des moyens de perception d'impôts et de droits empiéteraient sur les droits des provinces et que le Québec s'y opposerait. En outre, M. Beauvais s'est dit en désaccord avec la recommandation d'imposition des avantages financiers marginaux des travailleurs, tels que baisse de loyer, accordées par certaines compagnies à leurs employés, parce que cela rendrait plus difficile le recrutement des travailleurs dans certaines régions défavorisées. Il estime aussi qu'on ne devrait imposer les revenus des polices d'assurance-vie après la mort de l'assuré comme le recommande le rapport.

CARTER

SUITE DE LA PAGE 1

Notant qu'il est très important "d'organiser et d'institutionnaliser" le dialogue entre l'Union nationale et les corps intermédiaires, le premier ministre s'en est pris au député libéral de Gouin, M. Yves Michaud, pour les propos tenus par ce dernier sur les corps intermédiaires.

"Brandissant le spectre du corporatisme salazarien, a lancé M. Johnson, ce nouveau chef de file de l'intelligentsia libérale a parlé l'autre jour en Chambre d'institutions plus ou moins bâtardes issues à la fois du suffrage universel et d'un corporatisme moyenâgeux paré d'une nouvelle robe, la robe des corps intermédiaires."

"Fin de la bêtise", a ajouté M. Johnson avant de reprendre :

"Mais les syndicats ouvriers, patronaux ou agricoles, les Chambres de Commerce, les associations professionnelles, tous ces organismes qui encadrent les citoyens pour les aider à se mieux réaliser sur tous les plans de la vie sociale, économique et politique, sont-ce là des institutions bâtardes ?

"Sans ce réseau de corps intermédiaires responsables et libres, nous n'aurions qu'une poussière d'individus face à l'Etat tout-puissant. Ce serait du socialisme totalitaire. Est-ce ce régime dépassé et discrédité partout où il a été mis en oeuvre que voudrait instaurer au Québec le député de Gouin et ses semblables ?"

Des figures nouvelles...

Au début de son discours, M. Johnson avait rappelé qu'il y a un an, jour pour jour, son parti avait tenu un grand ralliement des militants dans un climat identique à celui d'hier soir.

"Le climat que je retrouve ici ce soir est bien le même qui régnait lors de notre rencontre d'il y a un an. Je reconnais aussi les mêmes visages, sauf qu'il s'en est ajouté d'autres . . .", a commenté le premier ministre sur un ton badin faisant allusion à l'inévitable "clientèle flottante" qui se colle au parti lorsque celui-ci prend le pouvoir et le quitte dès qu'il se retrouve dans l'opposition.

Par ailleurs, les observateurs ne furent pas sans remarquer la présence à cette manifestation politique de plusieurs figures connues dans le passé pour leur sympathie envers l'Union nationale. La présence de M. Jean-Paul Ménard, président du Conseil du travail de Montréal (FTQ), ne passa pas inaperçue, ni celle du maire Trépanier, leader québécois du parti conservateur fédéral.

"Perdre contact avec le peuple"

Selon M. Johnson, le danger qui menace son parti, ce n'est pas celui de verser dans la partisanerie ou le favoritisme, mais plutôt celui de perdre contact avec le peuple. Ce qui fait la force de l'Union nationale, a ajouté le premier ministre, c'est d'être un parti profondément enraciné dans les couches populaires.

Affirmant que les libéraux "n'ont que morgue et mépris pour ceux qu'ils appellent avec hauteur les non-instruits", le premier ministre a dit que son parti est fier d'être issu du peuple, d'en être la voix, l'instrument et l'expression politique.

Le chef de l'Union nationale a qualifié le parti libéral de parti ambivalent, équivoque, qui a un oeil sur Québec et l'autre sur Ottawa, qui ne regarde pas où il marche et qui ne marche pas où il regarde, et qui n'est qu'une collection d'éléments disparates n'ayant comme dénominateur commun qu'une vieille tradition aristocratique et autocratique.

Johnson attaque Jean Lesage

Puis, M. Johnson s'en est pris directement au chef du parti libéral, M. Lesage, dont il a dit qu'il n'avait pas encore digéré la défaite du 5 juin et qu'il n'avait pas encore pardonné au peuple le verdict qu'il a rendu. Après avoir cherché des boucs émissaires et blâmé à peu près tout le monde, même le clergé, M. Lesage et ses pareils, se sont mis finalement à se chicaner, à se blâmer les uns les autres, a souligné le premier ministre.

M. Johnson a dit que dans les jours qui ont suivi l'accession des libéraux au pouvoir, en juin 1960, "un climat de terreur et d'inquisition" a régné au Parlement. Il y avait des policiers à toutes les portes pour fouiller les serviettes des fonctionnaires et même des ministres.

"Rien de tel ne s'est passé après le 5 juin, a affirmé M. Johnson. Pas de guillotine, pas de vengeances partisanes, pas d'enquêtes sur la place publique, pas de démolition.

"Sous l'Union nationale, il y aura sûrement moins d'éclats de voix, moins de gestes théâtraux, moins de vantardises que sous l'administration précédente. Mais il y aura aussi plus d'action en profondeur, plus de maturité, plus de discipline et plus de véritable démocratie", a promis le chef de l'Union nationale à ses partisans.

photo René Picard, LA PRESSE

Un autographe d'un caractère bien particulier...

Me Henri Crépeau, âgé de 78 ans, chez qui le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a fait, en 1937, sa cléricature, a trouvé hier soir, au dîner-bénéfice de l'Union nationale, un moyen bien spécial d'obtenir un autographe de son ancien clerc. Malgré sa jambe cassée, Me Crépeau s'est frayé un chemin jusqu'au premier ministre l'invitant à inscrire sa signature sur le plâtre. M. Johnson s'est exécuté avec empressement au grand plaisir de son "ancien patron" et sous le regard amusé du ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, à droite.

"Une solution "militaire" au conflit vietnamien est illusoire" —M. Paul Martin

EAST LANSING, MICH. (PC) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, croit que les négociations doivent être entamées le plus tôt possible en vue d'une trève au Vietnam.

Prenant la parole en fin de semaine à la conférence intercollégiale sur les relations américano-canadiennes tenue à l'Université du Michigan, le ministre canadien a déclaré qu'une solution par les moyens militaires seulement n'était pas possible.

"La Commission internationale de contrôle avec des représentants du Canada, de l'Inde et de la Pologne constitue le seul organisme international pouvant traiter avec les deux parties en cause. Elle pourrait bien amener les deux groupes à la table des négociations en vue d'une paix durable," d'ajouter M. Martin.

"Si le Canada peut contribuer à amener les parties à une entente, je crois que nous aurons servi et approfondi l'idéal et l'intérêt le plus profond que nous partageons avec les Etats-Unis," de faire remarquer le ministre.

Parlant de l'Europe, M. Martin a précisé que l'OTAN joue et continuera de jouer un rôle important en vue d'une paix entre l'Est et l'Ouest européen. "Nous espérons aussi que l'Allemagne, au coeur du problème actuel, fournira une large part d'efforts en vue de la paix," a commenté M. Martin.

SERVICE

SUITE DE LA PAGE 1

vient du président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier.

Interprétant le récent appel des dirigeants syndicaux en vue d'une relance des négociations sous un jour nouveau, M. Saulnier affirme qu'elles ne peuvent reprendre tant que le syndicat ne lui aura pas fait parvenir des propositions écrites.

Quant aux pourparlers de fin de semaine, le président du comité exécutif refuse de les qualifier de "négociations" et soutient qu'ils n'en auront pas l'allure tant que les représentants syndicaux ne lui auront pas présenté un texte, ce qu'ils n'ont pas encore fait.

Cette déclaration n'a toutefois pas empêché le directeur du personnel de la ville, M. Hermann Primeau de s'adonner tout au long de la fin de semaine, à des entretiens avec les négociateurs syndicaux.

Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, a pour sa part préféré ne pas commenter cette déclaration de M. Saulnier, se bornant à remarquer : "Les négociations continuent".

AMERICAINS

SUITE DE LA PAGE 1

et de Quang Xuong, dans la province de Tanh Hoa, ainsi que sur une localité de la province de Nam Ha, et qu'il a causé à la population de "nombreuses pertes en vies humaines et en biens". Elle indique que ce nouveau bmobardement, cette fois-ci des régions côtières du Nord-Vietnam, intervient après le pilonnage que l'artillerie américaine à terre, a exécuté le 22 février, contre la zone démilitarisée, constitue "une nouvelle escalade extrêmement grave perpétrée par les Etats-Unis dans leur guerre d'agression."

Selon un correspondant de l'AFP, la défense côtière de la province de Thanh Hoa affirme que les Nord-Vietnamiens ont mis le feu à un navire de guerre américain. Selon le même correspondant, en bombardant la province de Nam Ha, la 7e Flotte aurait même dépassé la limite des objectifs fixés par le commandement américain qui, selon les dépêches d'agence, étaient située entre la région de Thanh Hoa, et le dix-septième parallèle.

REACTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

qu'il allait y avoir une réunion du conseil d'administration à ce sujet et que ce conseil ferait

Hees et Fulton font part de leurs programmes respectifs

Michael Starr est le dernier à annoncer sa candidature à la succession de Diefenbaker.

OTTAWA (PC) — Les deux principaux candidats à la succession de M. John Diefenbaker au poste de chef du parti progressiste-conservateur ont développé hier, à un congrès conservateur, deux thèmes distincts qui indiquent l'accent qu'ils entendent donner à leur campagne.

M. Davie Fulton, ex-ministre conservateur de la Justice et candidat au poste de chef du parti, a insisté dans une causerie hier à un déjeuner du congrès de la Fédération des étudiants progressistes-conservateurs, sur la nécessité d'initiatives fédérales dans des domaines comme la mise en vigueur des lois, l'éducation, le transport et la récréation dans les centres urbains.

M. George Hees, ex-ministre conservateur du Commerce, candidat également à la direction du parti, a insisté, dans un discours qu'il prononçait devant les mêmes congressistes, sur la nécessité du contrôle politique canadien sur les capitaux américainst investis au Canada. Le congrès conservateur de leadership aura lieu à Toronto du 6 au 9 septembre.

"Les problèmes auxquels les Canadiens font face", a déclaré M. Fulton, doivent être résolus selon des critères nationaux et par l'initiative, sur le plan national, du gouvernement fédéral même si la responsabilité première dans plusieurs domaines repose sur les gouvernements provinciaux."

Le congrès, qui a réuni comme délégués officiels quelque 150 étudiants venus de toutes les parties du Canada, devait entendre lors d'un banquet samedi soir M. John Diefenbaker, chef du parti, qui s'est excusé par télégramme adressé de Prince-Albert, Saskatchewan, de ne pouvoir tenir son engagement.

M. Diefenbaker s'est présenté devant les étudiants conservateurs à la fin du congrès, en fin d'après-midi hier et il a circulé parmi eux.

Le congrès a été marqué samedi par un débat vigoureux sur un projet de résolution visant à condamner les bombardements américains contre le Nord-Vietnam. Ce projet de résolution a été transformé du tout au tout par un amendement qui lui fait dire que le congrès condamne plutôt l'infiltration communiste au Sud-Vietnam.

Hamilton et Starr candidats

D'autre part, M. Alvin Hamilton, ex-ministre de l'Agriculture dans un gouvernement conservateur, qui remplaçait à pied levé M. Diefenbaker comme orateur à un banquet du congrès, a déclaré en réponse à une question d'un délégué. "Je ne suis pas candidat à la direction du parti, du moins pas encore". Il semble donc que M. Hamilton posera sa candidature après que M. Diefenbaker aura annoncé qu'il ne sollicite pas un renouvellement de mandat comme chef du parti.

En plus de MM. Fulton et Hees, ainsi que de M. Alvin Hamilton, également ancien ministre, qui a dit qu'il commencerait sa campagne plus tard, un quatrième candidat est sur les rangs, à la chefferie du parti : M. Michael Starr, âgé de 56 ans, ancien ministre du Travail.

Il a déclaré au cours du week-end qu'il se portera candidat parce qu'il croit que M. Diefenbaker ne se présentera pas.

Ce dernier n'a pas encore annoncé sa décision.

M. Starr a déclaré que sa campagne ne débutera pas avant plusieurs semaines.

ALENÇON

SUITE DE LA PAGE 1

Perron, André Turpin, MacEwen, etc.).

Qualité et quantité des ouvrages publiés

Le public qui assistait samedi à l'inauguration de ces deux expositions a été étonné par la qualité et la quantité des ouvrages publiés en français au Québec et aussi par la valeur de nos peintres. C'est une révélation pour nous, a confié le maire.

A la foire-exposition même, deux autres attractions canadiennes. Au stand d'Air Canada, les visiteurs font connaissance avec l'art indien, sous la forme d'un totem authentique, puis s'arrêtent devant une maquette et des affiches de l'Expo 67, qui suscite beaucoup d'intérêt dans le Perche.

C'est au stand d'Air Canada, orné de drapeaux à feuille d'érable, que les Alençonnais pourront se procurer au cours de la semaine les quotidiens en langue française de Montréal, qui seront chaque jour transportés par les jets de la société nationale affectés à la liaison Paris-Montréal.

Ceintures fléchées, et artisanat canadien

Un troisième stand permet au public de découvrir nos ceintures fléchées, des vêtements esquimauds, des céramiques et d'autres produits de l'artisanat canadien.

Enfin, des films documentaires sur le Québec seront projetés cette semaine.

L'importance de la participation québecoise, au milieu des présentations des entreprises commerciales et industrielles de la région d'Alençon, suscite un vif intérêt et donne lieu à de nombreuses manifestations d'amitié.

Comme l'a souligné M. Cren au banquet qui a suivi l'inauguration de la foire-exposition, "les Alençonnais se réjouissent autant de voir leurs vrais cousins d'Amérique fouler la terre de nos aïeux communs que de constater le dynamisme du Québec en marche, ce Québec qui n'est plus seulement celui de Champlain ou de Montcalm. Bientôt le Québec sera outre-Atlantique le cheval de Troie du Marché commun."

S'adressant au délégué général, M. Cren l'a prié de remercier le premier ministre, M. Daniel Johnson, de l'insigne honneur que le Québec a fait à Alençon en lui offrant, en première mondiale, un pavillon spécialement conçu pour elle.

"Une invasion pacifique . . ."

Prenant la parole à l'issue de ce banquet, auquel assistait M. Louis Terrenoire, député de la circonscription, M. Chapdelaine a remercié les autorités alonçonnaises de leur chlaeureux accueil.

Après avoir évoqué les liens qui unissent le Québec et le Perche, le délégué général a déclaré : "Notre retour est une invasion pacifique . . . l'image que nous nous faisions l'un de l'autre a changé. Chez nous, nous sommes à l'étape du vouloir-vivre et non plus du sur-vivre. Nous sommes la plus importante communauté française hors de France. Le Québec appartient géographiquement à l'Amérique du nord, mais il veut être un partenaire de la France, et un partenaire valable..." M. Chapdelaine, qui avait assisté la veille à l'élection de la duchesse d'Alençon a su mêler l'humour au sérieux : "Vous changez, vous aussi, car aujourd'hui vous élisez vos duchesses !"

Ce thème du changement avait également été évoqué samedi par Mme Jean Cathelin au vernissage de l'exposition de peintures dont elle a été l'une des organisatrices : "Il faut se faire une raison. Le Canada et le Québec que nous appelions la Nouvelle-France ne sont plus tellement conformes à l'image pieuse et folklorique qui nous venait à l'esprit il n'y a pas si longtemps. Maria Chapdelaine est morte, les jésuites se sont mis à la page, les indiens n'ont plus de plumes et les esquimaux ont des réfrigérateurs."

50,000 visiteurs

On prévoit que près de 50,000 personnes visiteront la foire-exposition d'Alençon, qui se terminera dimanche prochain. C'est ce jour-là que l'on connaîtra les deux gagnants d'un voyage de trois semaines au Québec pendant l'Expo 67, plus une somme de $600, la mise à leur disposition d'une voiture avec chauffeur et une excursion de pêche. Les Alençonnais se bousculent au stand du Québec pour remplir les bulletins de participation à ce tirage.

LA METEO

Minimum cette nuit 20

Maximum aujourd'hui 30

Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Québec, Laurentides, St-Maurice et Lac St-Jean : nuageux cet après-midi. Légères chutes de neige occasionnelles en soirée ainsi que la nuit prochaine. Mardi, généralement nuageux. Plus doux aujourd'hui devenant plus froid la nuit prochaine. Vents du sud de 20 milles aujourd'hui tournant au nord-ouest la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal, Ottawa et Sherbrooke, 30 et 20 ; Québec et Ste-Agathe, 25 et 15 ; La Tuque et Chicoutimi, 20 et 10.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspé : généralement ensoleillé aujourd'hui. Se couvrant la nuit prochaine ainsi que mardi. Neige légère occasionnelle tôt mardi. Plus doux aujourd'hui en fin de journée devenant plus froid mardi. Vents sud de 20 milles en fin de journée tournant au nord-ouest mardi matin. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Trois-Joli et Gaspé, 20 et 15. Maximum aujourd'hui à Sept-Iles, 15 ; la température se maintiendra à 15 la nuit prochaine.

État des routes DERNIÈRE HEURE appelez MONTRÉAL 514 351-4800 MINISTÈRE DE LA VOIRIE DU QUÉBEC

ARRÊTEZ de FUMER avec FUMEX

Réduisez la consommation de tabac ou éliminez-en l'habitude complètement. Prenez une dragée de FUMEX en vous levant et une après chaque repas.

Puis pendant 2 à 4 heures le fait de fumer produira un goût désagréable. Votre propre désir d'arrêter de fumer sera renforcé et bientôt vous ne serez plus l'esclave du tabac.

DEMANDEZ FUMEX À VOTRE PHARMACIEN

PAUL-E. CHAPUT, o.d.
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
7106 ST-DENIS CR. 2-9339
(près Jean-Talon)

Profitez dès maintenant du service pratique de
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à
composer ce numéro :
874-6911

Vague de chaleur sur la ville

Elle nous vient des rythmes latins de Xavier Cugat et son ensemble, avec le bouillonnant Charo. Du 27 février au 11 mars, Cugie, l'orchestre de Nick Martin et le trio de Joe Settano vous mettront du feu dans les veines. Réservations: 861-3511, et hop, un, deux . . . calypso banana.

à la Salle Bonaventure au Reine Elizabeth

Fonds ès graduation.

Votre fils, le savant.

Les Certificats d'épargne BNE: une façon intelligente d'envoyer vos enfants à l'université.

Si vos enfants sont encore tout jeunes, c'est le moment de penser à leur assurer une instruction universitaire . . . à l'aide des Certificats d'épargne BNE de six ans.

Les Certificats d'épargne BNE font fructifier votre argent. Chaque année pendant six ans, ils augmentent de valeur; au bout de six ans, ils valent *un gros tiers* de plus que ce que vous les avez payés.

Vous recevrez donc $100 pour chaque $75 que vous avez placés et vous pouvez placer le montant que vous désirez, si petit ou si gros soit-il.

Commencez donc immédiatement à placer de l'argent dans les Certificats d'épargne BNE de six ans. Epargnez aujourd'hui pour les frais universitaires de demain.

C'est la façon la plus facile!

La méthode graduée.

La Banque de Nouvelle-Écosse

Les Certificats d'épargne BNE Un des 70 services offerts par la BNE.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, LUNDI 27 FEVRIER 1967 — 83e ANNEE — No 48

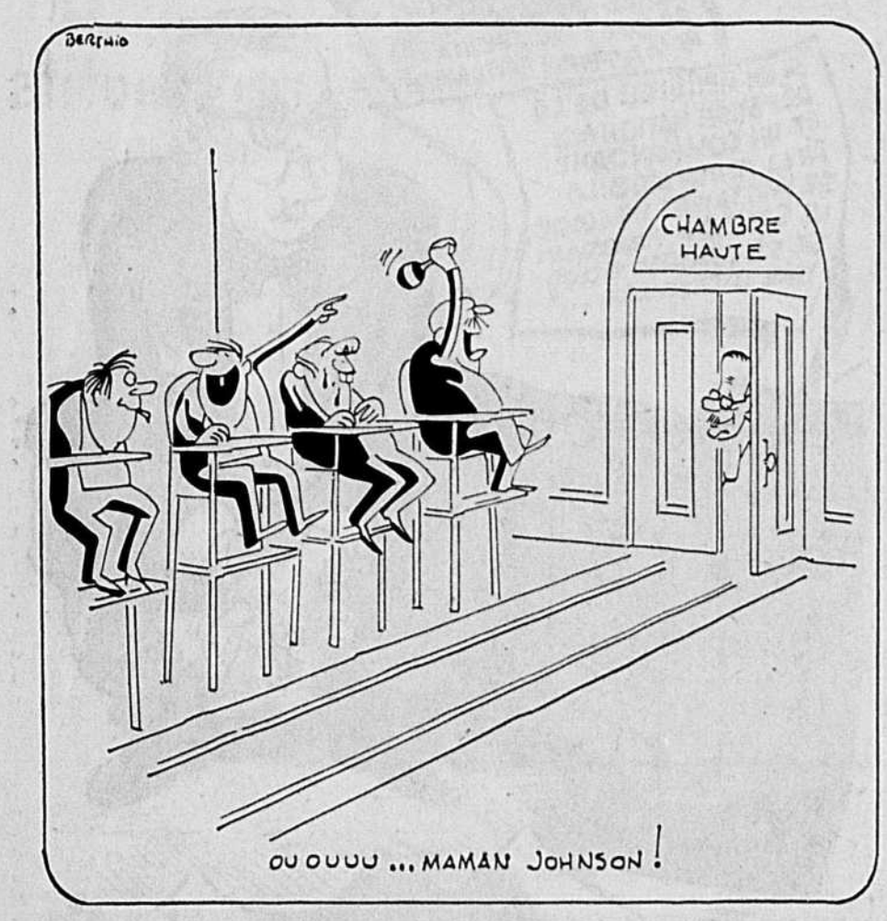

Audacieux vol de $275,000 dans un camion de Brink's

par François Béliveau

Un important vol à main armée a été commis par trois audacieux bandits, vers 5h.40 samedi après-midi, devant le marché d'alimentation IGA, au 1275 rue Villeray, dans le nord de la métropole.

Selon les premiers relevés, les voleurs se seraient emparés d'une somme d'environ $275,000 en espèces sonnantes et en chèques.

Pour la deuxième fois en quelques jours, les victimes du vol sont des employés de Brink's Express Co. of Canada Ltd., qui se spécialise dans le transport de l'argent.

Un camion de Brink's s'est présenté en fin d'après-midi samedi devant le marché IGA, rue Villeray, et l'un des deux employés est descendu du véhicule pour aller chercher les recettes de la journée, tandis que son compagnon, Melvine Brady, le conducteur, demeurait au volant.

Bandit portant un uniforme de Brink's

C'est alors qu'un bandit portant un uniforme de Brink's a frappé à la portière du camion. M. Brady a ouvert, mais il a aussitôt été attaqué, maîtrisé et ligoté, à l'aide d'une paire de menottes, par deux autres individus portant des cagoules rouges ou brunes, et armés de deux revolvers et d'un fusil.

Entre-temps, le bandit en uniforme mettait le moteur en marche, conduisant le camion jusqu'à une cour d'école déserte, à l'arrière du 1370 est, rue Crémazie.

A cet endroit, les trois bandits ont procédé au sac du camion, s'emparant de tous les sacs d'argent. Ils ont même ouvert un coffre-fort à l'aide de l'une des clés du conducteur ligoté. Le fruit du vol, une quarantaine de sacs contenant environ $275,000 en argent liquide et en chèques, a été prestement transféré dans une voiture de marque Chevrolet et de modèle 1961 ou 1962.

Pendant ce temps, M. Brady était couché par terre, solidement attaché à l'aide d'une menotte, à un siège du camion.

Avant de partir avec leur butin, l'un des trois individus qui sont âgés d'environ 26 à 28 ans, a menacé de mort le pauvre employé, s'il bougeait trop rapidement. Ils l'ont ensuite enfermé dans le camion et sont disparus dans une direction inconnue.

Plus de camion !

Quand le compagnon de M. Brady est sorti du marché IGA avec trois sacs d'argent, il a cherché en vain le camion de Brink's, portant le plaque d'immatriculation A-65125. Il s'est mis alors à faire les cent pas devant le marché d'alimentation avec ses trois sacs d'argent dans ses mains. Se rendant subitement compte qu'il pouvait s'agir d'un hold-up, il est rentré en courant dans le marché IGA, d'où il a alerté la police.

Entre-temps, dans le camion, le conducteur ligoté parvenait à atteindre le signal d'alerte qui faisait retentir les sirènes.

Le conducteur libéré

Des agents patrouillant dans le secteur, alertés par ces sirènes et apprenant par la radio qu'un camion de Brink's venait d'être volé, se sont rapidement approchés du camion en stationnement dans la cour d'école.

Par une vitre, ils ont aperçu l'employé de Brink's couché sur le plancher. Ne pouvant ouvrir, ils ont demandé de l'aide.

Le conducteur Brady a enfin été libéré et transporté à l'hôpital Fleury, souffrant d'un violent choc nerveux.

Les sergents-détectives Pierre Desrosiers et Denis Roy, du Bureau des enquêtes criminelles de la police de Montréal, dirigent l'enquête dans cette affaire.

On sait que, jeudi dernier, trois cagoulards avaient réussi à voler la paie des employés de Smith Transport Ltd., à Dorval, en attaquant un camion de Brink's. Ce vol, qui avait rapporté $20,000 à leurs auteurs, avait été ponctué de quatre coups de feu.

Un coup de maître dans une banque sur roues

Trois bandits armés, dont l'un était déguisé en gardien de Brink's, tandis que les deux autres portaient des cagoules, ont enlevé un camion de Brink's et son conducteur, samedi après-midi, et se sont ensuite emparés de l'argent que contenait le camion, soit $275,000. On voit ici, à gauche, le camion qui a été retrouvé dans une cour d'école déserte, à l'arrière du 1370 est, rue Crémazie, alors que le conducteur était couché sur le plancher, ligoté solidement à un siège. A droite, l'agent Claude Tremblay, du Bureau d'identification de la police de Montréal, s'est installé au volant du camion dévalisé pour tenter de relever des indices, notamment des empreintes digitales.

13 morts dans des accidents

Treize personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours de la fin de semaine au Québec, dont sept dans des accidents de la route, dont deux ont causé chacun la mort de deux personnes, l'un à Montréal et l'autre près de St-Alexis-des-Monts, dans le comté de Montcalm.

Un enfant s'est tué en faisant une chute en bas de sa marchette ; un autre a été brûlé vif dans un incendie ; un adolescent a été tué dans une collision entre le traîneau mécanique qu'il conduisait et une auto, à St-Jérôme ; un homme a été happé par une souffleuse à neige ; un autre est mort asphyxié dans un garage où il réparait une automobile et un vieillard est mort gelé dans sa maison, à Belair, dans la banlieue de Québec.

Voici le triste bilan :

VICTIMES DE LA ROUTE

Mme Julienne Mercier, 28 ans, et **Mlle Louise Brien,** 19 ans, de St-Roch-de-l'Achigan, comté de l'Assomption, se sont tuées, vers 1 h. 45 samedi après-midi, dans la collision de deux automobiles survenue sur la route no 41, près de St-Alexis-des-Monts, comté de Montcalm. Quatre autres personnes, grièvement blessées dans cet accident de la route, ont été transportées à l'hôpital St-Eusèbe, à Joliette et à l'hôpital Maisonneuve, à Montréal.

M. Edward Devaney, 27 ans, du 622 rue de la Ferme, dans le quartier Pointe-St-Charles, et **M. James Barry,** 22 ans, du 1876 rue Cartier, à Laflèche, se sont tués, vers 7 h. 15 samedi soir, quand leur auto s'est écrasée contre un poteau, à l'intersection des rues Bridge et Mills, non loin de l'entrée du pont Victoria. M. Barry a succombé à ses blessures peu après l'accident, à l'hôpital Général de Montréal, tandis que son compagnon a été tué sur le coup.

M. Adélard Bélanger, 82 ans, de Labelle, s'est tué, vers 5h.20 samedi après-midi, dans la collision de trois autos survenue sur la route no 11, non loin de Labelle, dans les Laurentides. Une autre personne a subi des blessures dans cet accident.

M. Fernand Lapointe, 45 ans de l'Assomption, tué par une auto, vers 9h.30 samedi soir, en marchant en bordure du rang Kildare, près de Rawdon.

M. William Mahoney, 32 ans, du 240 rue Montcalm, à St-Jean, s'est tué, vers 10h.15 vendredi soir, dans la collision de deux autos survenue sur le Chemin Richelieu, près de St-Jean. Trois autres personnes, blessées grièvement dans cet accident, ont été hospitalisées à St-Jean.

HAPPE PAR UNE SOUFFLEUSE A NEIGE

M. Raymond Dutil, 35 ans, du rang Boisclair, dans le comté St-Henri-de-Lévis, a connu une mort horrible, vers 11h.50 samedi matin, quand il a été happé par la souffleuse mécanique qu'il manipulait, sur la route no 1, entre St-Lambert et St-Bernard, comté de Dorchester. Il avait abandonné momentanément la souffleuse à neige pour aller donner un coup de main à un automobiliste et c'est en marchant à reculons qu'il a été happé par les lames de la souffleuse.

BRULE VIF

Robert Gallant, 3 ans, fils de M. et Mme Gilles Gallant, du 4892, 41e Avenue, dans le quartier Laval-Ouest, à Laval, est mort brûlé vif, vers 9h. hier matin, dans l'incendie qui a détruit le logement de ses parents. M. Gallant a subi de profondes brûlures en aidant ses trois autres enfants et sa femme à échapper aux flammes. Mme Gallant et un bébé de deux mois, Mario, ont également subi des brûlures.

CHUTE FUNESTE D'UN BEBE

Stéphane Nadeau, âgé de trois mois et deux jours, fils de M. et Mme E. Nadeau, du 1456 rue Laurier, se serait tué, vers 9 h. 20 samedi matin, en se blessant grièvement au cou à la suite d'une chute en bas de sa marchette. L'agent Jean-Guy Faucher, de l'ambulance 16-4 de la police de Montréal, a longuement pratiqué la respiration artificielle "bouche à bouche" sur l'enfant, mais, à l'arrivée à l'hôpital Notre-Dame, le bébé était déjà mort.

UN ENFANT SE TUE EN TRAINEAU MECANIQUE

Pierre Reid, 13 ans, fils de M. et Mme Marc Reid, du 26 rue Nadon, à St-Jérôme, s'est tué, vers 8 h. vendredi soir, quand le traîneau mécanique qu'il conduisait est entré en collision avec une automobile, à l'intersection des rues De Martigny et Kennedy, à St-Jérôme. Il s'agit du premier accident funeste à St-Jérôme depuis le début de l'année.

MORT PAR ASPHYXIE

M. Daniel Mersereau, âgé d'environ 32 ans, du 3732 rue Christophe-Colomb, a été trou-

Voir MORTS en page 6

Des cambrioleurs prennent deux tableaux de grands prix

Deux toiles de grands maîtres, l'une de Gainsborough et l'autre de Monticelli, évaluées par des connaisseurs à environt $100,000, ont été volées en fin de semaine au domicile de M. John Angus, du 1321 ouest, rue Sherbrooke, dans la section no 1 de l'édifice Château.

Ce vol audacieux a été commis durant l'absence de M. Angus et n'a été découvert qu'hier soir à son retour. En plus des deux toiles de grande valeur les intrus se sont également emparés de bijoux, de fourrures et d'une arme à feu antique, le tout évalué à environ $5,000.

Pour réussir ce vol, les malfaiteurs ont tout simplement fracturé la porte d'entrée de l'appartement de M. Angus. Il semble qu'aucun résident de l'immeuble n'ait entendu le bruit.

La police a été alertée et l'enquête se poursuit afin de retracer les objets volés. Les enquêteurs sont confiants de pouvoir localiser les deux fameuses toiles d'ici quelques jours.

Par ailleurs, M. Elie Margles, 3784 rue Kent, a rapporté à la police que les voleurs, après avoir défoncé la porte arrière de son logement, avaient raflé des bijoux et des fourrures évalués à $5,600.

Neuf raids: 58 arrestations

Cinquante-huit arrestations, tel est le résultat de neuf descentes, au cours de la fin de semaine, dans une maison de jeu, dans une taverne, dans des débits d'alcool et dans des clubs de nuit.

Vingt-quatre personnes, dont le présumé tenancier, ont été trouvés, vers 6 h. samedi matin, dans une maison de jeu située au 3617 boul. St-Laurent.

Les sergents Claude Arcand et Jean-Guy Daoust, de l'Escouade de la moralité de la police de Montréal, dirigeaient cette descente où des chaises, des tables, des dés et jeux de cartes ont été saisis.

Des adolescents

D'autre part, 24 adolescents ont été surpris dans des débits ont été appréhendés par les d'alcool, tard vendredi soir et tôt samedi matin, au cours de six descentes par des agents de l'équipe de nuit de l'Escouade des alcools de la Sûreté provinciale.

Ces descentes ont été effectuées dans les établissements suivants : Taverne Good Sport, au 1829 ouest, rue Ste-Catherine; café "Only", au 65 ouest, rue Ste-Catherine; au "Petit Baril", au 5777 boul. St-Laurent; aux locaux de l'unité 444 de l'Army, Navy & Air Force Veterans in Canada, situé au 8044 boul. St-Michel; à l'hôtel Berkeley, au 1188 ouest, rue Sherbrooke et à la Métrothèque, au 1600 rue Berri.

D'autre part, dix homosexuels sergents Claude Arcand et Jean-Guy Daoust, de l'Escouade de la moralité de la police de Montréal.

Cinq d'entre eux ont été trouvés, vers 1 h. 15 samedi matin, au restaurant "Aux quatre Coins du Monde" au 1218 rue Stanley et les cinq autres ont été surpris, vers 4 h. 15 samedi matin, aux bains de vapeur "Colonial Baths", au 3963 rue Colonial.

Ils sont détenus à la prison de Bordeaux en attendant leur enquête préliminaire qui aura lieu demain. Ils doivent subir un examen médical, tel qu'ordonné par le juge Raphaël Beaudet, à leur comparution, samedi matin, en Cour municipale. Tout cautionnement leur a été refusé.

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. G. Couture, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson
En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242

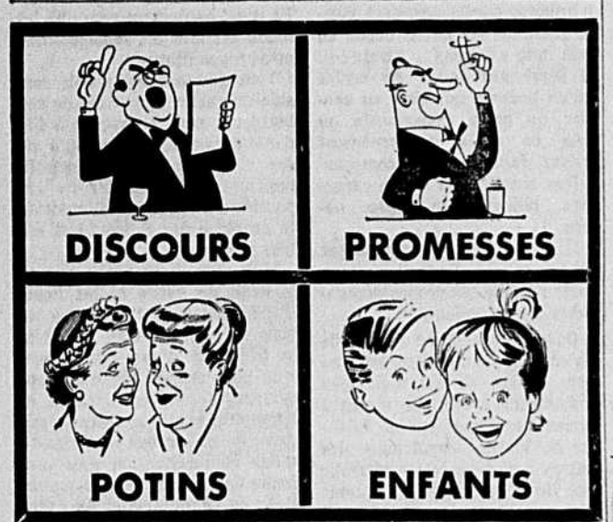

Vous les entendrez tous mieux avec un appareil auditif MAICO
Maico APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

Nouveaux numéros de téléphone de LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Nuit 874-7061
Soir 874-7272
Vie féminine 874-7023

Pour renseignements concernant tout autre service :
874-7272

"Moi, JE PRÉFÈRE ALLER À LA BANQUE LE SOIR, je suis retenu au bureau toute la journée !"
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVRE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

Les Firebird Pontiac
en cinq magnifiques versions !
Nous vous invitons cordialement à venir voir les plus raffinées des voitures sport les Firebird Pontiac
Omer Barré Verdun Ltée
invite clients et amis à faire l'essai de ces magnifiques FIREBIRD dès aujourd'hui
Si c'est Pontiac c'est réussi
Omer Barré VERDUN LTEE
5987, avenue Verdun 768-2551
Ouvert jusqu'à 10 h. le soir. Samedi jusqu'à 5 h.
FIREBIRD ● FIREBIRD SPRINT ● FIREBIRD 326 ● FIREBIRD HO ● FIREBIRD 400

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. 845-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, LUNDI 27 FEVRIER 1967 — 83e ANNEE — No 48

Regards sur le rapport Carter

AVANT d'examiner brièvement quelques-unes des nouveautés fiscales contenues dans le rapport de la Commission Carter, il convient de souligner, après bien d'autres, que cette énorme étude réalisée en quatre ans et demi au coût de $3,500,000 est malheureusement exposée au sort d'à peu près toutes celles qui l'ont précédée. Soumise à l'examen d'autres experts, elle ne connaîtra un commencement de réalisation que lorsque les hommes politiques au pouvoir à Ottawa jugeront à propos de mettre en oeuvre certaines de ses suggestions. Lorsqu'ils s'y résoudront, ils devront compter avec la résistance des provinces, en particulier du Québec, car dans plusieurs secteurs importants le rapport Carter marque un retour à la tendance centralisatrice.

C'est dire que la poussière peut s'accumuler sur cet imposant document en six volumes avant que l'on songe à appliquer quelques-unes de ses meilleures recettes en vue d'atteindre à l'équité fiscale. Quelle que soit la valeur de ses recommandations, le gouvernement actuel ne peut oublier que la Commission Carter fut créée par un autre. Il faut le regretter, mais c'est ainsi, d'un gouvernement à l'autre, à Ottawa comme à Québec.

En matière de fiscalité plus encore qu'en tout autre domaine, les experts proposent, mais les gouvernements disposent. La nouvelle "assiette compréhensive de l'impôt" se fonde sans doute sur un excellent principe. Du point de vue politique, cependant, elle est d'une application difficile lorsqu'elle veut inclure, dans le revenu imposable, les allocations familiales, les salaires de compensation touchés pendant les grèves et les prestations d'assurance-chômage. N'importe quelle opposition aura beau jeu de dénoncer de telles "innovations".

Il en est de même de la proposition de confier au gouvernement fédéral l'usage exclusif de l'impôt sur les sociétés et d'autoriser Ottawa à agir, au nom des provinces, comme percepteur de cette taxe et de l'impôt sur le revenu des particuliers. Pour toutes les provinces — et pour le Québec notamment — cela équivaudrait à un grave recul, que le gouvernement actuel combattrait sans doute avec la plus grande énergie.

Dans son ardent désir d'efficacité, de simplicité et d'uniformisation, la Commission Carter semble tenir peu de compte des gains acquis de haute lutte en ces dernières années par les provinces. Tout en réclamant la part du lion pour l'administration fédérale, elle exige quand même l'établissement d'organismes de consultation. C'est là l'un des paradoxes sinon l'une des contradictions que l'on décèle dans ce rapport. Sur plusieurs points importants, les membres du comité du régime fiscal auront du pain sur la planche lorsqu'il s'agira pour eux de concilier les recommandations ou les conclusions du rapport Carter avec celles de la Commission Bélanger.

La constatation sur laquelle le rapport Carter insiste, c'est la contribution trop élevée du simple salarié à l'impôt et l'apport trop faible des sociétés. Pour corriger cette injustice et rétablir un meilleur équilibre, les commissaires proposent des rajustements qui ne peuvent que plaire au contribuable ordinaire. Si leurs recommandations se concrétisent dans la réalité législative, 47 p. 100 environ des contribuables bénéficieront d'allégements notables.

Voilà sans doute l'un des aspects du rapport que le gouvernement actuel — ou le prochain — cherchera à réaliser le plus rapidement possible. Afin de ne pas déséquilibrer son budget, il devra tenir compte en même temps d'une autre recommandation non moins importante, celle de grever proportionnellement les profits des sociétés et les gains de capital. Si l'on en juge par les rapports minoritaires de deux commissaires, cette proposition se heurtera à une vive et tenace résistance, notamment de la part de l'industrie minière et pétrolière, de même que des banques et des sociétés financières, évidemment appelées à combler le vide créé par les allégements d'impôts aux simples contribuables.

Dans bien des cas, de tels dégrèvements pourraient ralentir ce qu'on appelle "l'exode des cerveaux" aux Etats-Unis. Sous cet aspect, le rapport Carter confirme ce que plusieurs spécialistes avaient déjà constaté : pour certaines catégories de revenus, les Canadiens sont plus taxés que leurs voisins du sud. Corriger cette anomalie servirait à combattre la tendance trop forte à l'émigration.

Malgré tout, il serait irréaliste de croire qu'un niveau comparable d'impôts pourrait arrêter totalement le mouvement, car, comme le souligne la Commission, "les différences dans l'ensemble du fardeau fiscal n'ont probablement pas autant d'influence sur 'l'exode des diplômés' que les écarts de salaires, de conditions de travail, de frais de subsistance, etc.". Tout en cherchant à faire disparaître les grandes incitations fiscales à une émigration qui coûte fort cher à notre pays, la Commission Carter ne peut que constater l'attrait qu'exerce sur nos techniciens l'ampleur continentale du marché qui s'ouvre à leurs services aux Etats-Unis. C'est la rançon que nous devons payer pour le voisinage d'une superpuissance.

Cyrille FELTEAU

Il faut veiller au grain

POUR stopper l'hémorragie de cerveaux dont souffre notre pays depuis trop longtemps, l'Association des Universités et Collèges du Canada a mis sur pied il y a deux ans l'Opération Récupération, qui consiste à déléguer chaque année dans les grandes universités étrangères (où étudient 25 gradués canadiens ou plus) des équipes de spécialistes capables de leur présenter sous un jour intéressant les perspectives que leur offre le Canada dans l'enseignement et la recherche, ainsi que dans le service public et l'industrie.

Cette année, 27 universités américaines, 8 universités du Royaume-Uni et plusieurs de l'Ouest de l'Europe sont incluses dans la tournée organisée par l'AUCC en collaboration avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et la Commission du Service civil. Les équipes itinérantes de 3, 4 ou 5 membres comprennent des universitaires chevronnés et des représentants du gouvernement fédéral. Leur travail des deux années précédentes a démontré que les étudiants en question se sont montrés très heureux et étonnés de cet intérêt, qu'ils ignoraient toutes les occasions d'emploi au Canada, qu'ils se décourageaient souvent de ne pas recevoir de réponse à leurs lettres aux employeurs canadiens, qu'ils regrettaient l'absence, dans les équipes, de représentants de l'industrie et enfin qu'ils sont activement courtisés par les employeurs américains.

Le grand public est peut-être porté à minimiser la portée de cette initiative de l'AUCC, mais si l'on tient compte que l'an dernier, près de 12,000 Canadiens fréquentaient des universités étrangères, soit environ 10,000 aux Etats-Unis, 1,000 en Grande-Bretagne et 1,000 en France et ailleurs en Europe occidentale, et que sur ce nombre, près de 6,000 sont des gradués en voie de spécialisation, on s'aperçoit que cette Opération Récupération revêt pour nous une importance vitale.

Comme délégués de langue française auprès des universités américaines, nous remarquons le vice-doyen G. Pelletier, de la faculté des sciences de l'U. de Sherbrooke, et M. Maurice Lafontaine, de la direction des cadres de la Commission du Service civil. Auprès des universités britanniques : M. R.-A. Girard, du Service d'immigration canadien à Londres, et M. Marcel Garneau, attaché au bureau du Haut Commissaire. Pour leur part, Mgr Jacques Garneau, de l'AUCC, M. Lucien Piché, vice-recteur de l'U. de Montréal, et M. Marcel Garneau, mentionné précédemment, rencontreront, avec leurs collègues anglophones, les gradués canadiens des universités de l'Europe occidentale qui sont convoqués à Paris, Bruxelles et Genève.

De plus en plus, il deviendra impérieux pour le Canada de protéger sa moisson de brillants diplômés contre les convoitises étrangères. Il ne sera pas facile, on le sait, de les soustraire à la séduction des offres américaines autrement qu'en les courtisant nous-mêmes et en leur assurant des avantages au moins égaux. L'AUCC et le gouvernement le comprennent. C'est pourquoi nous devons nous réjouir de les voir ainsi veiller au grain.

Renaude LAPOINTE

La paix au sein de l'armée

QUE les amiraux soient en colère, que les généraux soient au bord de l'apoplexie et ces Messieurs de l'Air à deux doigts de perdre le souffle... rien de tout cela ne nous étonne outre mesure. Démolir des traditions vieilles de plusieurs siècles est une opération redoutable : si elle devait s'opérer sans secousse, ce serait vraiment trop beau. Manière de miracle. La ténacité du ministre Paul Hellyer, son flegme devant ses adversaires qui ne se gênent plus dans leurs déclarations à répétition, ne nous surprennent pas non plus. Ce ministre fédéral compte parmi les plus rigoureux du cabinet Pearson. Rigueur non dans le sens de l'acharnement mais rigueur dans le sens de la logique.

Il faut, en effet, se souvenir que la Commission Glassco, après avoir exploré le problème avec un rare soin, en était venue à la conclusion que l'intégration des forces armées était une solution saine, efficace, vraiment moderne. Une solution qui, surtout, tenait compte de l'obligation de réduire les coûts d'un service qui, en temps de paix, doit s'en tenir sur le plan des dépenses, à une limite rationnelle. Le ministre Hellyer n'est pas de ceux qui croient que les études des commissions d'enquête sont des travaux mort-nés.

La recommandation ayant trait à l'intégration n'était pas un voeu vague : en termes précis, il était question d'urgence, de nécessité. Fort d'une telle autorité, le ministre s'est mis à l'oeuvre et s'est retrouvé dans le guêpier que l'on sait.

Or, pourquoi M. Hellyer est-il si tenace tout en étant la cible d'un tir de barrage ? Parce qu'il a l'appui du public. Celui-ci, qui paie de ses deniers les honoraires des commissaires-enquêteurs et les frais inhérents, entend de la façon la plus catégorique que les recommandations riment à quelque chose. Sinon, le public n'en voudra plus de ces Commissions. Pourquoi les créer ? sera-t-il en droit de se demander. Or, nous sommes à une époque où le public parle fort et haut et il est des balivernes qu'il n'apprécie plus.

La Commission Glassco n'a rien décrété à la légère. Il faut ce qu'il faut, rétorque le public et lorsqu'on lui fait part du gaspillage de l'argent du Trésor — le ministre a cité des cas aberrants — vous pensez si ce même public est d'accord avec l'autorité gouvernementale pour que se termine la danse des billets verts.

Convenons que pour l'instant la "politicaillerie" s'en donne à coeur joie : phénomène normal qui passera comme tout le reste. Un jour, vous verrez, c'est la Commission Glassco qui aura raison et ce sera la paix au sein d'une armée aussi puissante qu'unifiée.

Roger CHAMPOUX

VOUS AVEZ LA PAROLE

Une loi qui ne remédiera pas aux lacunes de l'enseignement

Monsieur le Rédacteur,

Par votre entremise, je répondrai à Aimé Loui, auteur d'une lettre parue récemment sous cette rubrique. Je regrette beaucoup que cette personne n'ait pas compris que la grève des enseignants était un test de maturité et une preuve d'une saine prévoyance plutôt qu'un fait d'incompétence et d'ignorance sociologique.

Depuis je ne sais combien d'années, on critique, dans la province de Québec, les méthodes d'enseignement, les manuels , etc.... Que penser alors des instituteurs qui réclament le droit d'être consultés en vue de l'adoption des nouvelles méthodes et de nouveaux manuels plus propices à l'éducation de nos enfants. Ne sont-ils pas les mieux placés pour comprendre leurs élèves en cette matière ? Il est évident que ces professeurs se rendent compte des lacunes dans notre système d'enseignement, mais il est aussi vrai qu'ils ne peuvent rien faire, rien dire parce qu'on ne leur laisse aucune initiative et que tout est décidé par les technocrates ! Le vrai "Toé, tais toé", quoi ! Que penser encore de ces professeurs qui réclament des classes moins encombrées pour pouvoir consacrer plus de temps à chaque élève ?

Et maintenant, dites-moi : Qui sont ces gens de la CECM ? Qui sont ces commissaires nommés par le gouvernement et que, soit dit en passant, nous payons, nous, les contribuables. Qui sont-ils eux ? Ont-ils une formation adéquate pour diriger cette institution qui s'appelle l'éducation, ont-ils leurs brevets en pédagogie, en psychologie ? Connaissent-ils suffisamment les besoins des enfants ou bien sont-ils des hommes (à qui je veux bien donner leur dû, qu'ils aient fait leur droit ou autre (cours universitaire) qui ne connaissent rien en matière d'éducation.

La grève n'avait pas pour premier but les salaires, même si l'accent y a été mis par la CECM, le gouvernement et les journaux, peut-être pour leurrer les parents, mettre les professeurs dans le bain et faire oublier au public les vraies raisons de cette grève qui avait pour but d'améliorer l'enseignement dans nos écoles.

Qu'on ait demandé le statut professionnel à la CECM et qu'elle s'y soit refusée dénote peut-être que ces dirigeants sont incompétents, ou ont peur de bousculer des habitudes depuis fort longtemps établies, de perdre la face ou tout simplement parce qu'ils ne sont plus maîtres de donner des contrats de manuels scolaires à Pierre, Jean ou Jacques ?

Aimé Loui, je n'ai jamais été institutrice, je suis maman de trois enfants dont un va probablement perdre son année scolaire, mais je suis prête à faire le sacrifice de cette année perdue (il n'y a rien sans sacrifice sur terre) pour que le gouvernement et les dirigeants de la CECM comprennent enfin que ce n'est pas un projet de loi fait en dernière minute et imposé de force qui donnera à nos enfants et à ceux qui viendront ce dont ils ont besoin en matière d'éducation.

Madame Jean-Pierre Boisclair,
Montréal

PEARSON — "Je connais Paul... J'ai confiance en Paul... Paul ne ferait pas une chose comme ça!..."

l'opinion canadienne

Sélection d'éditoriaux choisis et traduits par la Presse Canadienne

L'expérience du Québec servira

THE SUN (Vancouver) — Tout indique que l'expérience du Québec avec une entreprise d'investissement parrainée par le gouvernement se reflétera dans un débat parlementaire en prévision de la création de la future Société de développement du Canada, dont la mise de fonds initiale sera de l'ordre d'un milliard de dollars.

Les députés voudront sans doute obtenir l'assurance que le projet fédéral ne connaîtra pas les mêmes difficultés que celles que traverse actuellement la Société générale de financement.

La SGF, qui a obtenu la moitié de sa mise de fonds initiale de $20 millions, en 1963, en vendant au public des actions de $10, se voit maintenant dans l'obligation d'émettre de nouvelles obligations à long terme. Le gouvernement provincial, qui a souscrit un quart du capital original, viendra probablement à la rescousse de la SGF pour ce qui est de trouver un nouveau moyen de prélever des fonds. Il n'est pas question cependant d'inviter le public à souscrire une seconde fois en raison du fait que les actions originales vendues $10 ne valent plus à l'heure actuelle qu $5.

L'un des arguments invoqués par M. Walter Gordon en faveur de la Société canadienne de développement est qu'elle contribuerait à conserver entre des mains canadiennes le contrôle de sociétés canadiennes. M. Gordon, qui s'est fait le champion de ce projet, dit que la société investirait dans des projets qui contribueraient vraisemblablement au développement économique du Canada et qui s'avéreraient avantageux à longue échéance. Tel est l'argument qu'on invoquerait pour offrir au grand public des actions d'une valeur au pair de $5 pour un montant global de $200 millions.

Avant que le Parlement approuve le projet, les membres de tous les partis réclameront probablement l'assurance que la valeur sur la marché des actions de la SCD soit sauvegardée par une politique prudente et par une administration éclairée.

Contre un hymne en franglais

THE STAR, (Toronto) — Le Canada est un pays bilingue mais ce n'est pas une raison pour se donner un hymne national qui soit un mélange de français et d'anglais.

Le comité parlementaire qui tente d'en arriver à une nouvelle version du "O Canada" ne devrait pas se préoccuper de la version qui lui a été soumise par une ménagère de Ste-Foy, en banlieue de Québec, qui marie les deux langues avec le résultat que voici:

"O Canada, our home, notre pays,
Le feuille d'érable, one flag
From sea to sea, etc."

Non seulement les patriotes du Québec qui s'efforcent de purifier le français parlé dans cette province jureraient contre ce métissage linguistique, mais les Canadiens d'expression anglaise qui respectent leur langue ne pourraient s'empêcher de grimacer.

Quant à ceux qui peuvent même difficilement prononcer le nom du général de Gaulle, comment pourraient-ils s'en tirer avec le mot feuille?

Les deux langues possèdent un vocabulaire riche et abondant. Aussi, y a-t-il moyen de trouver une traduction satisfaisante sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à un hymne national dont les paroles seraient en franglais...

Ce qu'il faut, ce sont deux versions dont l'une serait une traduction libre de l'autre, chacune exprimant les mêmes sentiments patriotiques.

Si le comité parlementaire ne peut obtenir ces deux versions française et anglaise à temps pour les rendre officielles avant le 1er juillet, pourquoi s'en faire! D'ailleurs, les hymnes nationaux sont généralement exécutés et non chantés et chaque fois que des Canadiens ont l'occasion d'entonner le O Canada, ils murmurent plus qu'ils ne chantent de toute façon. N'est-ce pas la mélodie qui compte surtout?

Qu'on proclame donc "O Canada" hymne national — quitte à réserver le God Save The Queen comme hymne royal — et nous pourrons nous contenter des présentes paroles jusqu'à ce que de nouvelles puissent être acceptées.

A la défense de l'unité canadienne

THE DAILY TIMES (Victoria) — La présente session de la législature de la C.-B. a déclenché une nouvelle épidémie d'invectives geignardes à l'endroit du Canada et de la politique de son gouvernement central ainsi qu'une poussée correspondante de vantardises pseudo-séparatistes qui plongent dans l'embarras la population de cette province — tout aussi bien en qualité de citoyens canadiens — à cause de la publication des sentiments d'individus qui ont été élus à des fonctions responsables.

M. Kiernan, M. Gaglardi et jusqu'à M. Campbell, pourtant reconnu pour sa stabilité, se sont adonnés à ce jeu récemment, vantant le Canada et leur propre canadianisme pour ensuite décrier et mépriser les racines mêmes de notre nationalité.

De qui M. Kiernan se fait-il le porte-parole lorsqu'il proclame, par exemple, "que nous serons toujours disposés à apporter notre contribution au Canada, mais que nous ne pouvons pas accepter l'érosion progressive de nos droits et de nos traditions...?" Qui sont ceux qui sont représentés par les "nous" dans de pareils propros, M. Kiernan et ses collègues du cabinet créditiste? Ce ne sont certes pas les citoyens de la C.-B. qui eux ne connaissent pas d'ennemis canadiens apparemment étranges qui menacent leurs droits et leurs traditions.

M. Kiernan s'est même abaissé en ayant recours à cette ruse éhontée pour nous faire croire que la langue française nous est imposée par une puissance nationale hostile aidée et encouragée par le Québec. Nous ne devrions pas être obligés d'endurer "dans cette région du Canada une langue seconde pour que n'importe quelle personne puisse jouir de ses pleins droits en tant que citoyens", ajouta-t-il. **Il n'est pas facile de croire qu'un homme qui s'est vu confier un poste responsable au sein de notre gouvernement puisse formuler des commentaires aussi retors sur le caractère bilingue de notre nation...**

Il y a tout lieu de s'inquiéter du fait que M. Bennett n'ait jamais répudié les propos dérogatoires de ses collègues...

On a beau arborer une feuille en or à sa boutonnière, cela ne peut cacher ce qui n'est rien moins qu'une tactique visant à diviser les Canadiens de la C.-B. de leurs compatriotes des autres provinces et à affaiblir nos liens nationaux et à nous diviser comme une minorité qui se sent lésée et trompée.

M. Bennett est peut-être tortueux, mais il n'est pas stupide. Sa campagne anticanadienne — on ne peut lui trouver d'autre qualificatif — est poussée beaucoup plus loin qu'une simple manoeuvre financière. Que nous réserve-t-il exactement ?

Le dialogue avec les enseignants devra reprendre

THE GAZETTE. (Montréal) — Maintenant que le bill 25 a été sanctionné et que les écoles ont rouvert leurs portes, le moment est venu d'amorcer de nouvelles discussions. Le bill 25 a été adopté d'urgence dans une atmosphère de tension et de contrainte. Il a servi à fixer les conditions qui prévaudront au cours des 18 prochains mois. La voie est de nouveau ouverte à la discussion pour supputer calmement et en profondeur les véritables problèmes que le bill a voulu résoudre.

Ce qui importe surtout c'est que le gouvernement lui-même ne considère pas le bill 25 comme étant final...

Le premier ministre Johnson a lui-même dit en parlant de l'échelle des salaires incorporée à la loi "qu'il ne fallait pas perdre de vue le fait que l'échelle n'est pas un dogme, qu'elle n'est pas fixée pour l'éternité".

Et le ministre de l'Education, l'hon. Jean-Jacques Bertrand, a dit que le retour au travail des enseignants, d'après les clauses du bill 25, "ne résout rien". Puis il a ajouté: "Les racines profondes de ces conflits doivent être extirpées ce qui ne peut être réalisé que par des négociations entre les enseignants, les commissions scolaires et le gouvernement".

On doit se rendre à l'évidence qu'aucune entente sur le plan de l'éducation ne peut vraisemblablement satisfaire tout le monde.

On reconnaîtra que le droit de grève des instituteurs — un droit inexistant dans la plupart des autres provinces — ne peut pas ne pas être limité. Il vient un moment où les enfants doivent retourner à leurs études. Et il est également vrai que les fonds destinés à l'enseignement ne sont pas illimités.

Tout gouvernement doit considérer quelle proportion de son budget il peut consacrer à l'éducation en tenant compte de ses nombreuses obligations financières, sans oublier les capacités d'emprunt et d'impôt de la province par rapport aux autres provinces.

Mais justement parce que ni le droit de grève ni les fonds disponibles pour l'éducation ne pourront jamais être illimités, la nécessité d'une compréhension plus grande entre le gouvernement, les enseignants et les commissions scolaires s'impose, de même que la nécessité d'une compréhension plus profonde des besoins et des aspirations de l'éducation et du cadre à l'intérieur duquel ces besoins et aspirations pourront être réalisés.

Puisque le gouvernement lui-même ne prétend pas que le bill 25 est final, le dialogue entre le gouvernement et les associations d'enseignants de même qu'avec les commissions scolaires devrait reprendre...

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deux ème classe de la présente publication."

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, LUNDI 27 FEVRIER 1967 — 83e ANNEE — No 48

Regards sur le rapport Carter

AVANT d'examiner brièvement quelques-unes des nouveautés fiscales contenues dans le rapport de la Commission Carter, il convient de souligner, après bien d'autres, que cette énorme étude réalisée en quatre ans et demi au coût de $3,500,000 est malheureusement exposée au sort d'à peu près toutes celles qui l'ont précédée. Soumise à l'examen d'autres experts, elle ne connaîtra un commencement de réalisation que lorsque les hommes politiques au pouvoir à Ottawa jugeront à propos de mettre en oeuvre certaines de ses suggestions. Lorsqu'ils s'y résoudront, ils devront compter avec la résistance des provinces, en particulier du Québec, car dans plusieurs secteurs importants le rapport Carter marque un retour à la tendance centralisatrice.

C'est dire que la poussière peut s'accumuler sur cet imposant document en six volumes avant que l'on songe à appliquer quelques-unes de ses meilleures recettes en vue d'atteindre à l'équité fiscale. Quelle que soit la valeur de ses recommandations, le gouvernement actuel ne peut oublier que la Commission Carter fut créée par un autre. Il faut le regretter, mais c'est ainsi, d'un gouvernement à l'autre, à Ottawa comme à Québec.

En matière de fiscalité plus encore qu'en tout autre domaine, les experts proposent, mais les gouvernements disposent. La nouvelle "assiette compréhensive de l'impôt" se fonde sans doute sur un excellent principe. Du point de vue politique, cependant, elle est d'une application difficile lorsqu'elle veut inclure, dans le revenu imposable, les allocations familiales, les salaires de compensation touchés pendant les grèves et les prestations d'assurance-chômage. N'importe quelle opposition aura beau jeu de dénoncer de telles "innovations".

Il en est de même de la proposition de confier au gouvernement fédéral l'usage exclusif de l'impôt sur les sociétés et d'autoriser Ottawa à agir, au nom des provinces, comme percepteur de cette taxe et de l'impôt sur le revenu des particuliers. Pour toutes les provinces — et pour le Québec notamment — cela équivaudrait à un grave recul, que le gouvernement actuel combattrait sans doute avec la plus grande énergie.

Dans son ardent désir d'efficacité, de simplicité et d'uniformisation, la Commission Carter semble tenir peu de compte des gains acquis de haute lutte en ces dernières années par les provinces. Tout en réclamant la part du lion pour l'administration fédérale, elle exige quand même l'établissement d'organismes de consultation. C'est là l'un des paradoxes sinon l'une des contradictions que l'on décèle dans ce rapport. Sur plusieurs points importants, les membres du comité du régime fiscal auront du pain sur la planche lorsqu'il s'agira pour eux de concilier les recommandations ou les conclusions du rapport Carter avec celles de la Commission Bélanger.

La constatation sur laquelle le rapport Carter insiste, c'est la contribution trop élevée du simple salarié à l'impôt et l'apport trop faible des sociétés. Pour corriger cette injustice et rétablir un meilleur équilibre, les commissaires proposent des rajustements qui ne peuvent que plaire au contribuable ordinaire. Si leurs recommandations se concrétisent dans la réalité législative, 47 p. 100 environ des contribuables bénéficieront d'allégements notables.

Voilà sans doute l'un des aspects du rapport que le gouvernement actuel — ou le prochain — cherchera à réaliser le plus rapidement possible. Afin de ne pas déséquilibrer son budget, il devra tenir compte en même temps d'une autre recommandation non moins importante, celle de grever proportionnellement les profits des sociétés et les gains de capital. Si l'on en juge par les rapports minoritaires de deux commissaires, cette proposition se heurtera à une vive et tenace résistance, notamment de la part de l'industrie minière et pétrolière, de même que des banques et des sociétés financières, évidemment appelées à combler le vide créé par les allégements d'impôts aux simples contribuables.

Dans bien des cas, de tels dégrèvements pourraient ralentir ce qu'on appelle "l'exode des cerveaux" aux Etats-Unis. Sous cet aspect, le rapport Carter confirme ce que plusieurs spécialistes avaient déjà constaté : pour certaines catégories de revenus, les Canadiens sont plus taxés que leurs voisins du sud. Corriger cette anomalie servirait à combattre la tendance trop forte à l'émigration.

Malgré tout, il serait irréaliste de croire qu'un niveau comparable d'impôts pourrait arrêter totalement le mouvement, car, comme le souligne la Commission, "les différences dans l'ensemble du fardeau fiscal n'ont probablement pas autant d'influence sur l'exode des diplômés' que les écarts de salaires, de conditions de travail, de frais de subsistance, etc.". Tout en cherchant à faire disparaître les grandes incitations fiscales à une émigration qui coûte fort cher à notre pays, la Commission Carter ne peut que constater l'attrait qu'exerce sur nos techniciens l'ampleur continentale du marché qui s'ouvre à leurs services aux Etats-Unis. C'est la rançon que nous devons payer pour le voisinage d'une superpuissance.

Cyrille FELTEAU

Il faut veiller au grain

POUR stopper l'hémorragie de cerveaux dont souffre notre pays depuis trop longtemps, l'Association des Universités et Collèges du Canada a mis sur pied il y a deux ans l'Opération Récupération, qui consiste à déléguer chaque année dans les grandes universités étrangères (où étudient 25 gradués canadiens ou plus) des équipes de spécialistes capables de leur présenter sous un jour intéressant les perspectives que leur offre le Canada dans l'enseignement et la recherche, ainsi que dans le service public et l'industrie.

Cette année, 27 universités américaines, 8 universités du Royaume-Uni et plusieurs de l'Ouest de l'Europe sont incluses dans la tournée organisée par l'AUCC en collaboration avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et la Commission du Service civil. Les équipes itinérantes de 3, 4 ou 5 membres comprennent des universitaires chevronnés et des représentants du gouvernement fédéral. Leur travail des deux années précédentes a démontré que les étudiants en question se sont montrés très heureux et étonnés de cet intérêt, qu'ils ignoraient toutes les occasions d'emploi au Canada, qu'ils se décourageaient souvent de ne pas recevoir de réponse à leurs lettres aux employeurs canadiens, qu'ils regrettaient l'absence, dans les équipes, de représentants de l'industrie et enfin qu'ils sont activement courtisés par les employeurs américains.

Le grand public est peut-être porté à minimiser la portée de cette initiative de l'AUCC, mais si l'on tient compte que l'an dernier, près de 12,000 Canadiens fréquentaient des universités étrangères, soit environ 10,000 aux Etats-Unis, 1,000 en Grande-Bretagne et 1,000 en France et ailleurs en Europe occidentale, et que sur ce nombre, près de 6,000 sont des gradués en voie de spécialisation, on s'aperçoit que cette Opération Récupération revêt pour nous une importance vitale.

Comme délégués de langue française auprès des universités américaines, nous remarquons le vice-doyen G. Pelletier, de la faculté des sciences de l'U. de Sherbrooke, et M. Maurice Lafontaine, de la direction des cadres de la Commission du Service civil. Auprès des universités britanniques : M. R.-A. Girard, du Service d'immigration canadien à Londres, et M. Marcel Garneau, attaché au bureau du Haut Commissaire. Pour leur part, Mgr Jacques Garneau, de l'AUCC, M. Lucien Piché, vice-recteur de l'U. de Montréal, et M. Marcel Garneau, mentionné précédemment, rencontreront, avec leurs collègues anglophones, les gradués canadiens des universités de l'Europe occidentale qui sont convoqués à Paris, Bruxelles et Genève.

De plus en plus, il deviendra impérieux pour le Canada de protéger sa moisson de brillants diplômés contre les convoitises étrangères. Il ne sera pas facile, on le sait, de les soustraire à la séduction des offres américaines autrement qu'en les courtisant nous-mêmes et en leur assurant des avantages au moins égaux. L'AUCC et le gouvernement le comprennent. C'est pourquoi nous devons nous réjouir de les voir ainsi veiller au grain.

Renaude LAPOINTE

La paix au sein de l'armée

QUE les amiraux soient en colère, que les généraux soient au bord de l'apoplexie et ces Messieurs de l'Air à deux doigts de perdre le souffle... rien de tout cela ne nous étonne outre mesure. Démolir des traditions vieilles de plusieurs siècles est une opération redoutable : si elle devait s'opérer sans secousse, ce serait vraiment trop beau. Manière de miracle. La ténacité du ministre Paul Hellyer, son flegme devant ses adversaires qui ne se gênent plus dans leurs déclarations à répétition, ne nous surprennent pas non plus. Ce ministre fédéral compte parmi les plus rigoureux du cabinet Pearson. Rigueur non dans le sens de l'acharnement mais rigueur dans le sens de la logique.

Il faut, en effet, se souvenir que la Commission Glassco, après avoir exploré le problème avec un rare soin, en était venue à la conclusion que l'intégration des forces armées était une solution saine, efficace, vraiment moderne. Une solution qui, surtout, tenait compte de l'obligation de réduire les coûts d'un service qui, en temps de paix, doit s'en tenir sur le plan des dépenses, à une limite rationnelle. Le ministre Hellyer n'est pas de ceux qui croient que les études des commissions d'enquête sont des travaux mort-nés.

La recommandation ayant trait à l'intégration n'était pas un voeu vague : en termes précis, il était question d'urgence, de nécessité. Fort d'une telle autorité, le ministre s'est mis à l'oeuvre et s'est retrouvé dans le guêpier que l'on sait.

Or, pourquoi M. Hellyer est-il si tenace tout en étant la cible d'un tir de barrage ? Parce qu'il a l'appui du public. Celui-ci, qui paie de ses deniers les honoraires des commissaires-enquêteurs et les frais inhérents, entend de la façon la plus catégorique que les recommandations riment à quelque chose. Sinon, le public n'en voudra plus de ces Commissions. Pourquoi les créer ? sera-t-il en droit de se demander. Or, nous sommes à une époque où le public parle fort et haut et il est des balivernes qu'il n'apprécie plus.

La Commission Glassco n'a rien décrété à la légère. Il faut ce qu'il faut, rétorque le public et lorsqu'on lui fait part du gaspillage de l'argent du Trésor — le ministre a cité des cas aberrants — vous pensez si ce même public est d'accord avec l'autorité gouvernementale pour que se termine la danse des billets verts.

Convenons que pour l'instant la "politicaillerie" s'en donne à coeur joie : phénomène normal qui passera comme tout le reste. Un jour, vous verrez, c'est la Commission Glassco qui aura raison et ce sera la paix au sein d'une armée aussi puissante qu'unifiée.

Roger CHAMPOUX

VOUS AVEZ LA PAROLE

Une loi qui ne remédiera pas aux lacunes de l'enseignement

Monsieur le Rédacteur,

Par votre entremise, je répondrai à Aimé Loui, auteur d'une lettre parue récemment sous cette rubrique. Je regrette beaucoup que cette personne n'ait pas compris que la grève des enseignants était un test de maturité et une preuve d'une saine prévoyance plutôt qu'un fait d'incompétence et d'ignorance sociologique.

Depuis je ne sais combien d'années, on critique, dans la province de Québec, les méthodes d'enseignement, les manuels , etc..., Que penser alors des instituteurs qui réclament le droit d'être consultés en vue de l'adoption des nouvelles méthodes et de nouveaux manuels plus propices à l'éducation de nos enfants. Ne sont-ils pas les mieux placés pour comprendre leurs élèves en cette matière ? Il est évident que ces professeurs se rendent compte des lacunes dans notre système d'enseignement, mais il est aussi vrai qu'ils ne peuvent rien faire, rien dire parce qu'on ne leur laisse aucune initiative et que tout est décidé par les technocrates ! Le vrai "Toé, tais toé", quoi ! Que penser encore de ces professeurs qui réclament des classes moins encombrées pour pouvoir consacrer plus de temps à chaque élève ?

Et maintenant, dites-moi : Qui sont ces gens de la CECM ? Qui sont ces commissaires nommés par le gouvernement et que, soit dit en passant, nous payons, nous, les contribuables. Qui sont-ils eux ? Ont-ils une formation adéquate pour diriger cette institution qui s'appelle l'éducation, ont-ils leurs brevets en pédagogie, en psychologie ? Connaissent-ils suffisamment les besoins des enfants ou bien sont-ils des hommes (à qui je veux bien donner leur dû, qu'ils aient fait leur droit ou autre (cours universitaire) qui ne connaissent rien en matière d'éducation.

La grève n'avait pas pour premier but les salaires, même si l'accent y a été mis par la CECM, le gouvernement et les journaux, peut-être pour leurrer les parents, mettre les professeurs dans le bain et faire oublier au public les vraies raisons de cette grève qui avait pour but d'améliorer l'enseignement dans nos écoles.

Qu'on ait demandé le statut professionnel à la CECM et qu'elle s'y soit refusée dénote peut-être que ces dirigeants sont incompétents, ou ont peur de bousculer des habitudes depuis fort longtemps établies, de perdre la face ou tout simplement parce qu'ils ne sont plus maîtres de donner des contrats de manuels scolaires à Pierre, Jean ou Jacques ?

Aimé Loui, je n'ai jamais été institutrice, je suis maman de trois enfants dont un va probablement perdre son année scolaire, mais je suis prête à faire le sacrifice de cette année perdue (il n'y a rien sans sacrifice sur terre) pour que le gouvernement et les dirigeants de la CECM comprennent enfin que ce n'est pas un projet de loi fait en dernière minute et imposé de force qui donnera à nos enfants et à ceux qui viendront ce dont ils ont besoin en matière d'éducation.

Madame Jean-Pierre Boisclair,
Montréal

PEARSON — "Je connais Paul... J'ai confiance en Paul... Paul ne ferait pas une chose comme ça !..."

l'opinion *canadienne*

Sélection d'éditoriaux choisis et traduits par la Presse Canadienne

L'expérience du Québec servira

THE SUN (Vancouver) — Tout indique que l'expérience du Québec avec une entreprise d'investissement parrainée par le gouvernement se reflétera dans un débat parlementaire en prévision de la création de la future Société de développement du Canada, dont la mise de fonds initiale sera de l'ordre d'un milliard de dollars.

Les députés voudront sans doute obtenir l'assurance que le projet fédéral ne connaîtra pas les mêmes difficultés que celles que traverse actuellement la Société générale de financement.

La SGF, qui a obtenu la moitié de sa mise de fonds initiale de $20 millions, en 1963, en vendant au public des actions de $10, se voit maintenant dans l'obligation d'émettre de nouvelles obligations à long terme. Le gouvernement provincial, qui a souscrit un quart du capital original, viendra probablement à la rescousse de la SGF pour ce qui est de trouver un nouveau moyen de prélever des fonds. Il n'est pas question cependant d'inviter le public à souscrire une seconde fois en raison du fait que les actions originales vendues $10 ne valent plus à l'heure actuelle qu $5.

L'un des arguments invoqués par M. Walter Gordon en faveur de la Société canadienne de développement est qu'elle contribuerait à conserver entre des mains canadiennes le contrôle de sociétés canadiennes. M. Gordon, qui s'est fait le champion de ce projet, dit que la société investirait dans des projets qui contribueraient vraisemblablement au développement économique du Canada et qui s'avéreraient avantageux à longue échéance. Tel est l'argument qu'on invoquerait pour offrir au grand public des actions d'une valeur au pair de $5 pour un montant global de $200 millions.

Avant que le Parlement approuve le projet, les membres de tous les partis réclameront probablement l'assurance que la valeur sur la marché des actions de la SCD soit sauvegardée par une politique prudente et par une administration éclairée.

Contre un hymne en franglais

THE STAR, (Toronto) — Le Canada est un pays bilingue mais ce n'est pas une raison pour se donner un hymne national qui soit un mélange de français et d'anglais.

Le comité parlementaire qui tente d'en arriver à une nouvelle version du "O Canada" ne devrait pas se préoccuper de la version qui lui a été soumise par une ménagère de Ste-Foy, en banlieue de Québec, qui marie les deux langues avec le résultat que voici:

"O Canada, our home, notre pays,

Le feuille d'érable, one flag From sea to sea, etc."

Non seulement les patriotes du Québec qui s'efforcent de purifier le français parlé dans cette province jureraient contre ce métissage linguistique, mais les Canadiens d'expression anglaise qui respectent leur langue ne pourraient s'empêcher de grimacer.

Quant à ceux qui peuvent même difficilement prononcer le nom du général de Gaulle, comment pourraient-ils s'en tirer avec le mot feuille?

Les deux langues possèdent un vocabulaire riche et abondant. Aussi, y a-t-il moyen de trouver une traduction satisfaisante sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à un hymne national dont les paroles seraient en franglais...

Ce qu'il faut, ce sont deux versions dont l'une serait une traduction libre de l'autre, chacune exprimant les mêmes sentiments patriotiques.

Si le comité parlementaire ne peut obtenir ces deux versions française et anglaise à temps pour les rendre officielles avant le 1er juillet, pourquoi s'en faire! D'ailleurs, les hymnes nationaux sont généralement exécutés et non chantés et chaque fois que des Canadiens ont l'occasion d'entonner le O Canada, ils murmurent plus qu'ils ne chantent de toute façon. N'est-ce pas la mélodie qui compte surtout?

Qu'on proclame donc "O Canada" hymne national — quitte à réserver le God Save The Queen comme hymne royal — et nous pourrons nous contenter des présentes paroles jusqu'à ce que de nouvelles puissent être acceptées.

A la défense de l'unité canadienne

THE DAILY TIMES (Victoria) — La présente session de la législature de la C.-B. a déclenché une nouvelle épidémie d'invectives geignardes à l'endroit du Canada et de la politique de son gouvernement central ainsi qu'une poussée correspondante de vantardises pseudo-séparatistes qui plongent dans l'embarras la population de cette province — tout aussi bien en qualité de citoyens canadiens — à cause de la publication des sentiments d'individus qui ont été élus à des fonctions responsables.

M. Kiernan, M. Gaglardi et jusqu'à M. Campbell, pourtant reconnu pour sa stabilité, se sont adonnés à ce jeu récemment, vantant le Canada et leur propre canadianisme pour ensuite décrier et mépriser les racines mêmes de notre nationalité.

De qui M. Kiernan se fait-il le porte-parole lorsqu'il proclame, par exemple, "que nous serons toujours disposés à apporter notre contribution au Canada, mais que nous ne pouvons pas accepter l'érosion progressive de nos droits et de nos traditions...?" Qui sont ceux qui sont représentés par les "nous" dans de pareils propros, M. Kiernan et ses collègues du cabinet créditiste? Ce ne sont certes pas les citoyens de la C.-B. qui eux ne connaissent pas d'ennemis canadiens apparemment étranges qui menacent leurs droits et leurs traditions.

M. Kiernan s'est même abaissé en ayant recours à cette ruse éhontée pour nous faire croire que la langue française nous est imposée par une puissance nationale hostile aidée et encouragée par le Québec. Nous ne devrions pas être obligés d'endurer "dans cette région du Canada une langue seconde pour que n'importe quelle personne puisse jouir de ses pleins droits en tant que citoyens", ajouta-t-il. **Il n'est pas facile de croire qu'un homme qui s'est vu confier un poste responsable au sein de notre gouvernement puisse formuler des commentaires aussi retors sur le caractère bilingue de notre nation...**

Il y a tout lieu de s'inquiéter du fait que M. Bennett n'ait jamais répudié les propos dérogatoires de ses collègues...

On a beau arborer une feuille en or à sa boutonnière, cela ne peut cacher ce qui n'est rien moins qu'une tactique visant à diviser les Canadiens de la C.-B. de leurs compatriotes des autres provinces et à affaiblir nos liens nationaux et à nous diviser comme une minorité qui se sent lésée et trompée.

M. Bennett est peut-être tortueux, mais il n'est pas stupide. Sa campagne anticanadienne — on ne peut lui trouver d'autre qualificatif — est poussée beaucoup plus loin qu'une simple manoeuvre financière. Que nous réserve-t-il exactement ?

Le dialogue avec les enseignants devra reprendre

THE GAZETTE. (Montréal) — Maintenant que le bill 25 a été sanctionné et que les écoles ont rouvert leurs portes, le moment est venu d'amorcer de nouvelles discussions. Le bill 25 a été adopté d'urgence dans une atmosphère de tension et de contrainte. Il a servi à fixer les conditions qui prévaudront au cours des 18 prochains mois. La voie est de nouveau ouverte à la discussion pour supputer calmement et en profondeur les véritables problèmes que le bill a voulu résoudre.

Ce qui importe surtout c'est que le gouvernement lui-même ne considère pas le bill 25 comme étant final...

Le premier ministre Johnson a lui-même dit en parlant de l'échelle des salaires incorporée à la loi "qu'il ne fallait pas perdre de vue le fait que l'échelle n'est pas un dogme, qu'elle n'est pas fixée pour l'éternité".

Et le ministre de l'Education, l'hon. Jean-Jacques Bertrand, a dit que le retour au travail des enseignants, d'après les clauses du bill 25, "ne résout rien". Puis il a ajouté: "Les racines profondes de ces conflits doivent être extirpées ce qui ne peut être réalisé que par des négociations entre les enseignants, les commissions scolaires et le gouvernement".

On doit se rendre à l'évidence qu'aucune entente sur le plan de l'éducation ne peut vraisemblablement satisfaire tout le monde.

On reconnaîtra que le droit de grève des instituteurs — un droit inexistant dans la plupart des autres provinces — ne peut pas ne pas être limité. Il vient un moment où les enfants doivent retourner à leurs études. Et il est également vrai que les fonds destinés à l'enseignement ne sont pas illimités.

Tout gouvernement doit considérer quelle proportion de son budget il peut consacrer à l'éducation en tenant compte de ses nombreuses obligations financières, sans oublier les capacités d'emprunt et d'impôt de la province par rapport aux autres provinces.

Mais justement parce que ni le droit de grève ni les fonds disponibles pour l'éducation ne pourront jamais être illimités, la nécessité d'une compréhension plus grande entre le gouvernement, les enseignants et les commissions scolaires s'impose, de même que la nécessité d'une compréhension plus profonde des besoins et des aspirations de l'éducation et du cadre à l'intérieur duquel ces besoins et aspirations pourront être réalisés.

Puisque le gouvernement lui-même ne prétend pas que le bill 25 est final, le dialogue entre le gouvernement et les associations d'enseignants de même qu'avec les commissions scolaires devrait reprendre...

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deux ème classe de la présente publication."

La police enquête sur la mort de 2 enfants

La police fait enquête sur la mort de deux enfants, à Montréal et à Mégantic.

Mme David Champagne, 35 ans, du 5047 rue des Erables, est détenue dans les cellules du quartier général de la police de Montréal, et elle doit comparaitre, mercredi, comme témoin important à l'enquête du coroner sur la mort de son bébé de 13 mois, Diane, qui portait des marques sur une grande partie de son corps, lors de la découverte de son cadavre.

Une autopsie pratiquée récemment par le Dr Jean-Paul Valcourt, médecin-légiste, a cependant démontré que ces marques n'auraient pas causé la mort du bébé. La petite Diane aurait succombé à des lésions internes résultant de coups.

Les sergents-détectives Marcel Allard et Julien Giguère, du Bureau des enquêtes criminelles de la police de Montréal, mènent l'enquête.

A Mégantic

Par ailleurs, des détectives de l'Escouade des homicides de la Sûreté provinciale enquêtent au sujet de la mort d'un autre bébé de sexe féminin, celui-ci âgé de 3 mois, survenue récemment à Mégantic.

Le coroner du district, M. Roger Michaud, ouvrira prochainement son enquête au sujet de cette mort. La mère de l'enfant sera probablement le témoin important dans cette affaire.

Cette femme de 36 ans, mère de trois autres jeunes enfants, n'a pas été soustraite à sa famille pour le moment.

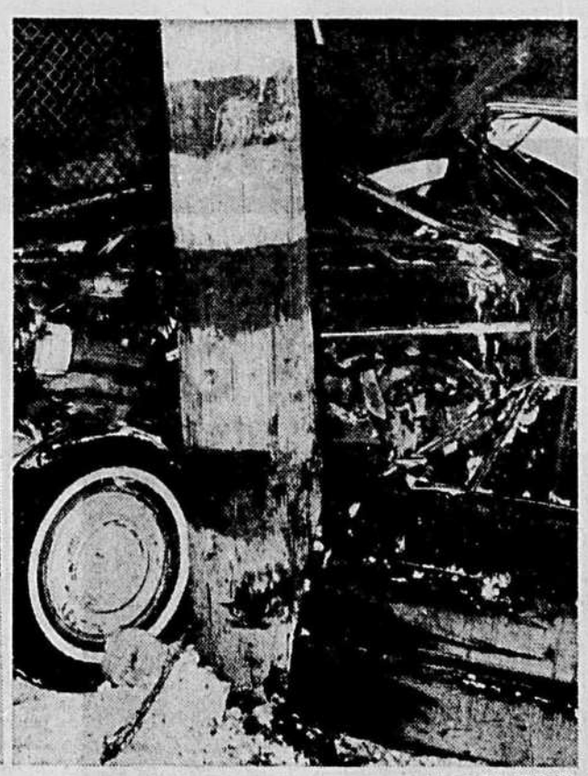

photos LA PRESSE

Quatre morts et quatre blessés dans deux accidents

Quatre personnes ont été tuées et quatre autres ont subi des blessures dans deux accidents de la circulation survenus samedi, l'un à Montréal et l'autre à St-Alexis-des-Monts, comté de Montcalm. Sur la photo de gauche, on voit la voiture dans laquelle Mme Julienne Mercier et Mlle Louise Brien, de St-Roch-de-l'Achigan, ont perdu la vie, vers 1 h. 15 samedi après-midi, dans la collision de deux autos survenue sur la route no 41, près de St-Alexis-des-Monts. Les quatre personnes qui voyageaient dans l'autre automobile ont été grièvement blessées. Sur la photo de droite on voit l'auto dans laquelle MM. Edward Devaney, 27 ans, du 622 rue de la Ferme, dans le quartier Pointe-St-Charles, et James Barry, 22 ans, du 1876 rue Cartier, à Laflèche, se sont tués, vers 7 h. 15 samedi soir, quand elle s'est écrasée contre un poteau à l'intersection des rues Bridge et Mills.

Retard dans l'étude d'un projet de viaduc: déception à Côte-St-Luc

Les autorités municipales de Côte-Saint-Luc, en banlieue de Montréal, sont très déçues du délai que vient de solliciter la Ville de Montréal à la commission fédérale des Transports, en vue de l'aménagement d'un viaduc sous la voie ferrée du Pacifique Canadien située dans le chemin de la Côte-Saint-Luc.

Les autorités municipales des deux villes concernées devaient tenir une audience publique aujourd'hui mais Montréal a demandé un délai de 30 jours à la Commission des Transports, avant de reprendre les pourparlers.

Dans un télégramme envoyé à cette fin, mercredi dernier, par un des procureurs de la Ville de Montréal, Me J. Montplaisir, celle-ci fait savoir qu'il a été impossible à son service des travaux publics de compléter l'étude comparative de deux projets, à cause du manque d'informations et de personnel dû à la grève de ses fonctionnaires municipaux.

Des représentants de Côte-Saint-Luc et de Montréal devaient se réunir en vue de l'élaboration d'un nouveau projet qui aurait satisfait les parties en cause.

La glace cède et une niveleuse s'enfonce dans le lac St-Louis

Une niveleuse appartenant à Hewitt Equipment Ltd., 5001 Route transcanadienne, à Pointe-Claire, est encore au fond du lac St-Louis, près de la rive, au pied de la Montée St-Jean, à Pointe-Claire.

Elle s'est enfoncée sous la glace, samedi après-midi, alors que deux membres du Lakeshore Sportcar Club travaillaient à aménager une piste sur la glace en prévision de courses d'automobiles qui devaient avoir lieu hier après-midi.

Les deux hommes ont réussi à regagner la rive en courant lorsqu'ils ont senti la glace céder sous le poids de la niveleuse, échappant de justesse à la mort.

Suicide d'un autre détenu à St-Vincent-de-P.

Aurèle Rozon, 20 ans, de Montréal, qui avait encore 6 mois à purger d'une peine de deux ans de pénitencier pour vols d'autos, s'est pendu dans sa cellule, hier, au pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Selon le gardien Léo Flint, Rozon a été trouvé mort dans sa cellule, pendu à son foulard, par des gardiens qui faisaient leur ronde régulière, vers 6 h. 15 hier après-midi.

Il s'agit du deuxième suicide en moins d'une semaine au même pénitencier.

Suicide, meurtre ou accident?

QUEBEC — Un père de huit enfants, M. Donatien Bergeron, 41 ans, du 1675 avenue Laurent, aux Saules, dans la banlieue de Québec, a été trouvé mort dans la cuisine de sa maison, hier après-midi, tué d'une balle de fusil de calibre .22.

Le fusil qui a tué M. Bergeron a été trouvé à côté de lui. Le médecin-légiste du district de Québec, le Dr Richard Authier, doit pratiquer une autopsie aujourd'hui afin de savoir s'il s'agit d'un suicide, d'un meurtre ou d'un accident.

Le détective Gaston Chalifour, du détachement de Québec, de la Sûreté provinciale, mène l'enquête dans cette affaire. Personne n'a encore été appréhendé.

nouvelles de l'expo

Visite du roi de Thaïlande

Bangkok. (AFP) — Le roi Bhumipol Adulyadej et la reine Sirikit de Thaïlande effectueront en juin prochain une visite officielle au Canada, a annoncé aujourd'hui le premier ministre thaïlandais Thanom Kittikachorn.

Le souverain présidera à l'ouverture du pavillon thaïlandais à l'exposition internationale de Montréal au cours de la troisième semaine du mois de juin.

Le couple royal se rendra ensuite en visite privée aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne avant de regagner Bangkok.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

vé mort dans un garage situé à l'arrière du 5190 rue Domville, à St-Hubert. M. Mersereau serait mort par asphyxie alors qu'il se reposait sur un banc du garage, tandis que le moteur de l'automobile qu'il réparait était en marche. A sa découverte, le corps de la victime était complètement gelé. La Sûreté provinciale enquête.

MORT GELE

M. Joseph Gosselin, 80 ans, a été trouvé mort gelé samedi, dans la maison où il vivait seul, à Belair, dans la banlieue de Québec.

Pour la Fédération

M. Jacques Labbé, de Saint-Bruno, a accepté la présidence du comité de publicité en marge de la campagne de souscription de 1967 de la Fédération des oeuvres de la Rive Sud Inc.

Les fils d'Italie veulent construire un centre de loisirs

L'Ordre des fils d'Italie au Canada a l'intention de construire un centre de loisirs d'environ $300,000 à l'angle des rues Saint-Zotique et Henri-Julien, à Montréal. Cet édifice, dont les plans ne sont toutefois pas encore dessinés, devrait être, si tout va bien, terminé dans trois mois. C'est du moins ce qu'a annoncé hier soir, à l'issue du 49e congrès de l'ordre, son président pour la province de Québec, M. Alfred Gagliardi. Un banquet réunissait alors plusieurs centaines de membres de la communauté italienne dans un hôtel de la métropole. Dans une conférence prononcée à cette occasion, M. Hubert Badanai, député de Fort Williams (Ontario) a souligné que les Canadiens d'origine italienne sont maintenant suffisamment nombreux pour faire entendre leur voix plus qu'ils ne le font présentement. Parmi les personnalités qui assistaient à ce banquet, on remarquait notamment le consul d'Italie à Montréal, M. F.-M. Ruggirello.

Le vol de la bijouterie Marcoux: Bourret proteste de son innocence

QUEBEC — (PC) — Gilles Bourret, garçon de table de 33 ans, de Québec, a protesté de son innocence samedi devant le juge Alphonse Caron, des Sessions de la paix, aux accusations de vol à main armée, de possession d'arme à feu et de vol d'automobile.

Le vol dont est accusé Bourret, est survenu jeudi à la bijouterie Marcoux de la basse-ville de Québec et au cours duquel, un des présumés complices, Hector "Dino" Paradis, 28 ans, de Laval, a été abattu par un policier.

Bourret attendra en prison son enquête préliminaire qui a été fixée à la semaine prochaine.

Les policiers étaient arrivés à la bijouterie au moment où les bandits s'apprêtaient à fuir.

M. Drapeau fait l'éloge du pavillon de l'Ouest

REGINA (PC) — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau a fait l'éloge du pavillon de l'Ouest canadien à l'Expo 67, en fin de semaine lors d'un banquet gouvernemental, déclarant que l'Ouest devait être fier de son pavillon.

Il a ajouté au cours du repas qui a suivi la première rencontre du Comité des directeurs de l'Expo dans l'Ouest que le pavillon des Prairies prendrait les visiteurs par surprise.

"On pourrait appeler cela un "sleeper" car les visiteurs seront surpris de voir qu'ils sont vraiment transportés dans les prairies" de faire remarquer le maire de Montréal.

Pour sa part, le commissaire général d'Expo 67, M. Pierre Dupuy a révélé que l'Expo prouvera que le Canada est parvenu à maturité.

Les directeurs de l'Expo ont été présentés par la suite à la législature de la Saskatchewan et se sont entretenus brièvement avec le premier ministre Ross Thatcher.

Visite de M. Holt à l'Expo le 6 juin

CANBERRA (Reuters) — Le premier ministre de l'Australie, M. Harold Holt, a déclaré qu'il espère pouvoir se rendre à l'Expo '67, le jour de la fête nationale de son pays, le 6 juin.

Le chef du gouvernement australien a ajouté que s'il ne peut lui-même être présent, il déléguera à cette occasion un remplaçant au pavillon australien.

M. Holt a dit que son voyage dépend de la tenue de la conférence des premiers ministres du Commonwealth, qui doit se tenir au début du mois de juin.

Une concierge fait fuir deux voleurs

Deux individus, dont l'un était armé d'un revolver, ont tenté de commettre un vol, vers 1 h. samedi matin, au 925, boul. Rosemont.

En premier lieu, ils se sont adressés à la concierge, Mme Yvonne Tétreault, en prétendant qu'ils voulaient louer un logement. Mais lorsque l'un des deux voleurs a brandi son revolver, la concierge a appelé son mari, ce qui a eu pour effet de faire fuir les deux intrus dont l'un a cependant été frappé à la tête par un témoin qui se trouvait à l'extérieur de l'immeuble. Il a quand même pu poursuivre sa fuite.

Vol d'un sac à main

Mme Hector Belisle, du 3568 rue Aylmer, app. 9, n'était plus qu'à quelques pas de chez elle, vers 1 h. la nuit dernière, quand un individu l'a jetée par terre pour lui voler son sac à main contenant $15 et des papiers personnels.

La victime, qui souffre de contusions, a été traitée à l'hôpital Royal Victoria.

Elu président

M. Raymond Simard, de Montréal et Repentigny, a été élu président national de l'Association canadienne des technologistes de laboratoire. Les autres membres élus du comité exécutif sont : président élu, M. Noël Geffros, Hamilton; vice-président, Peter Hills, Sudbury; trésorier, Gordon Trail, Cooksville; directeurs, Giovanni D'Angelo, Montréal; Nicole Talbot, Québec; membres sans portefeuille, Harold Amy, Hamilton; Ray Utley, Kitchener; le président sortant est le lt. Robert Armstrong des quartiers généraux de la marine à Ottawa.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Enfant brûlé vif dans un incendie à Laval

Un enfant de 3 ans, Robert Gallant, fils de M. et Mmes Gilles Gallant, du 4892, 41e Avenue, dans le quartier Laval-Ouest, à Laval, est mort brûlé vif, vers 9 h. hier matin, dans l'incendie qui a détruit le logement de ses parents, au deuxième étage d'une vieille maison de bois. Les parents dormaient lorsque l'incendie a éclaté et c'est l'un de leurs quatre enfants qui les a alertés. M. Gallant, âgé de 27 ans, a subi de profondes brûlures en aidant sa femme, Eva, 25 ans, et ses enfants à échapper aux flammes. Dans sa précipitation, M. Gallant a perdu en route le petit Robert et, lorsqu'il est revenu pour le reprendre, il était trop tard. Marcel, 5 ans et Line, 4 ans, s'en sont tirés indemnes, mais Mme Gallant et le bébé de deux mois, Mario, ont subi des brûlures. Ils ont été transportés à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, où seul M. Gallant demeure dans un état grave. Trente pompiers de Laval, sous les ordres du directeur J.-B. Bourque, ont combattu les flammes pendant 45 minutes, utilisant trois jets d'eau. Le corps du petit Robert a été découvert à moitié carbonisé à l'endroit où se trouve le pompier, sur notre photo. Le rez-de-chaussée de la maison n'a été endommagé que par l'eau et la fumée.

FAITS divers

Ils ligotent le gardien, mais parlent bredouilles

Deux apaches sont partis bredouilles la nuit dernière du cinéma Grenada, angle Ste-Catherine et boulevard Morgan, après avoir tenté de fracturer le coffre-fort.

Ils ont d'abord attaqué le gardien de nuit, M. Giuseppe Camisano, âgé de 37 ans, puis l'ont lié par des menottes à une armpe de cuivre et lui ont passé une cagoule sur la tête.

Tentative de meurtre

Un jeune homme de 19 ans comparaitra aujourd'hui devant les tribunaux pour répondre à une accusation de tentative de meurtre.

Le sergent-détective André Campeau, de la patrouille nocturne, a révélé que le suspect aurait tiré une balle de carabine à moins d'un demi-pouce de la tête d'un compagnon de 20 ans, M. Pierre Limosi, de Baie Comeau.

L'attentat se serait déroulé vers 2 h. dans une maison de la 14e Avenue, à Rosemont, à l'issue d'une vieille querelle et en présence de trois ou quatre compagnons.

Cambriolages chez le Père Aquin

Le Rév. Père Paul Aquin, S. J., a dû constater avec consternation en fin de semaine que des cambrioleurs s'étaient introduits par effraction dans sa roulotte "Le Bon Dieu en Taxi", afin de voler trois téléviseurs et une pipe, le tout évalué à $820. La roulotte était immobilisé sur un terrain situé au no 3019 est, rue Sherbrooke.

A l'école St-Barthélémy, 7045, Des Erables, des intrus se sont glissés par un soupirail et une fois sur place, ont fait main basse sur des magnétophones(des micros, des radios, des disques, le tout d'une valeur de $1,000.

Garde poignardé dans le sous-sol de l'église St-Pie-X

QUEBEC — Un garde paroissial de l'église St-Pie-X, dans le quartier Limoilou, à Québec, a été frappé d'un coup de couteau au bras, hier midi, dans le sous-sol de l'église.

Le garde paroissial, M. Raymond Nadeau, a aperçu des adolescents de 16 et 17 ans dans le sous-sol de l'église après la messe de 11 h. 30. Il leur a ordonné de sortir.

Voyant un des jeunes assis à la place du prêtre, dans un confessionnal, il s'en est approché pour le prier de quitter les lieux. C'est alors que l'un des autres individus a brandi un couteau de chasse. Dans la demi-obscurité, le garde a à peine eu le temps de parer le coup qu'il a reçu quand même à un bras, en se retournant.

Le sergent-détective J. Martin, de la Sûreté municipale de Québec, dirige l'enquête et recherche les adolescents.

Cambriolages de la fin de semaine

Un manteau de vison et des bijoux valant $2,700 ont été volés chez M. E. Klein, au 4760 rue Bouchette.

Deux microscopes d'une valeur totale de $1,600 ont été volés dans un laboratoire de l'hôpital Général Juif, au 3750 Chemin de la Côte-Ste-Catherine, dans le quartier Côte-des-Neiges.

D'autres cambrioleurs se sont emparés de 600 livres de salami et de 1,000 livres de bacon, d'une valeur de $1,300, à la maison Sepps Sausages Delicatessen Inc., au 4444 rue Colonial, tandis que des confrères ont volé un grand nombre de poulets fraichement tués chez le marchand de volaille Atwater Poultry, dans l'étal no 116 du marché Atwater.

Un vol de $1,000 en argent a été commis dans le bureau de M. Louis Naftin propriétaire de Regal Industries Ltd., au 85 ouest, rue Laurier.

Des caméras valant $800 ont été volées chez M. Maurice Doray, au 4046 avenue Wilson, et chez M. Neil McKeel, au 3616 rue Durocher, app. 302.

Des bijoux d'une valeur totale de $775 ont été volés chez M. Ovila Beauchamp, au 6818, rue de Lanaudière.

Documents détruits dans un incendie chez E.G.M. Cape

Les flammes ont ravagé les locaux des entrepreneurs E. G. M. Cape and Co. Ltd, au 5675 Chemin Côte-St-Paul, vers 4 h. 45 hier matin, causant de lourds dommages.

Il s'agit d'une perte importante pour ces entrepreneurs, car ce sont surtout des documents de leurs archives, conservés depuis 1906, qui ont été détruits.

Vingt-cinq pompiers, dirigés par les chefs de district C. Brine et Marcel Tellier, ont combattu les flammes pendant près d'une heure et demie, utilisant quatre jets d'eau. Personne n'a été blessé.

Hold-up à Sillery

QUEBEC — En présence de deux caissières, deux cagoulards armés se sont emparés de $1,500, au début de la fin de semaine, à la Caisse populaire Ste-Ursule, à Sillery, dans la banlieue de Québec.

Personne n'a été blessé et les bandits ont pris la fuite en auto.

Me Yvon Groulx réclame de nouveau l'unilinguisme

QUEBEC (PC) — Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a de nouveau lancé en fin de semaine un appel à l'unilinguisme français au Québec en soutenant que "le Québec français n'avait pas le droit de trainer plus longtemps ce boulet du bilinguisme qui favorise une minorité restreinte au détriment de la très forte majorité de la population".

Alors qu'il s'adressait aux membres du club Fleur-de-lys de Québec, Me Yvon Groulx a qualifié de scandale le fait que de nombreux Québécois d'autres langues puissent vivre indéfiniment dans cette province sans connaître un seul mot de français.

"Ce n'est qu'au Québec qu'un tel paradoxe peut exister", a-t-il lancé devant les membres de cette association indépendantiste.

Selon lui, le Québec est sans aucun doute le seul Etat au monde où le nouveau venu a le choix entre la langue de la majorité et celle de la minorité.

Me Groulx s'est dit convaincu que le bilinguisme au Québec a permis aux anglophones d'édifier, grâce à leur emprise sur la vie économique, de puissantes et nombreuses institutions d'éducation, qui réclament aujourd'hui la part du lion des fonds publics pour donner suite à leurs vastes projets d'expansion dépassant de beaucoup les besoins et l'importance numérique de la population anglo-québécoise.

Le président général de la SSJB de Montréal soutient donc qu'il faut à tout prix instituer une "loi rigide" pour établir l'unilinguisme.

"Comment croire, a-t-il poursuivi, que le Français puisse devenir une langue utile dans tous les secteurs de la vie sans l'appui de lois rigides qui en fassent la seule langue officielle afin que le Néo-Québécois s'intègre naturellement à la majorité francophone."

Au dire de Me Groulx, il serait illusoire de croire que sans l'aide de lois le français puisse devenir si attrayant et si utile que "spontanément les anglophones désireraient l'étudier, le connaître et l'utiliser quotidiennement".

Quant à ce qu'il adviendrait des Québécois de langue anglaise dans ce Québec unilingue français, Me Groulx cite le journal des étudiants de l'université McGill de Montréal : "Ils auront tout simplement à apprendre la langue de la société dans laquelle ils vivent, comme toutes les minorités du monde".

Enfin, Me Groulx a affirmé qu'il n'est pas utopique d'espérer une législation prochaine en ce sens.

A ce sujet, il a relevé le fait que lors des élections générales du 5 juin dernier, les principaux partis politiques en lice ont inscrit à leur programme la primauté de la langue française dans tous les domaines, depuis le français prioritaire et le français langue nationale jusqu'à l'unilinguisme français.

"C'est un pas important vers l'établissement de l'unilinguisme officiel", a-t-il conclu.

La négociation sera pour "le principal de demain"

A la suite d'une réunion à huis clos du conseil général de la Fédération des principaux d'écoles du Québec, tenue samedi à l'hôtel Skyline, le président de cet organisme, M. Maurice Fortin, a fait hier une déclaration où il rappelle que la semaine dernière, il avait annoncé que serait réclamé pour les principaux le droit à la négociation provinciale. M. Fortin a précisé hier que la déclaration qu'il avait ainsi faite était "apparue comme une position d'avant-garde, une projection dans le futur, qui constituera évidemment une page d'un code du travail applicable dans quelques années".

"L'association", de poursuivre M. Fortin, "n'a pas écarté cette position, mais elle a décidé de procéder par étapes dans l'établissement d'un profil pour le principal de demain".

M. Fortin a ensuite énoncé quatre composantes de ce profil : soit, un "statut juridique de la personne, c'est-à-dire un amendement aux lois existantes de l'instruction publique pour placer le principal dans la législation ; une définition juridique de la fonction ou création de cette fonction spécifique dans les textes de la loi ; précision des conditions de travail du principal, et partant, négociation éventuelle d'une échelle de salaires, ce qui implique l'avènement du syndicalisme de cadres qui n'existe pas au Québec".

"Dans cette optique", d'ajouter M. Fortin, "les membres du conseil général, après une longue discussion, ont adopté une résolution demandant d'accélérer la préparation du mémoire à caractère législatif qui doit être présenté au ministère de l'Education et au ministère du Travail. Ce mémoire, a précisé M. Fortin, " est actuellement entre les mains de notre conseiller juridique. Le parachèvement de ce mémoire est, aux yeux du conseil général, une urgence".

Assemblée d'information sur le bill 25 à Laval

Une grande assemblée d'information sur le Bill 25, à l'intention des parents francophones et anglophones, aura lieu lundi soir, à 8 h. 30 p.m., au Chomedey Protestant High School, chemin du Souvenir, dans le quartier Chomedey, à Laval.

Cette soirée d'information sera bilingue et les enseignants protestants anglophones et catholiques francophones de la Régionale Maisonneuve, expliqueront conjointement aux parents, la signification du projet pour les enseignants.

DEPUIS 1892

E. A. Whitehead Ltée

Courtiers et conseillers en assurance et leur filiale

Gunning & Company Limited

font part qu'à compter du 27 février 1967, leur siège social sera établi à la

Place du Canada

Montréal 3, P.Q.

Suite 950 Téléphone : 878-4331

Sécurité sociale: M. Cloutier favorise une action conjointe

QUEBEC — Le ministre de la Famille et du Bien-Etre social, M. Jean-Paul Cloutier s'est prononcé, samedi, en faveur d'une action conjointe de la part des gouvernements, des organismes semi-publics et des agences privées en matière de Sécurité sociale.

M. Cloutier s'adressait aux membres de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels réunis en congrès dans la capitale provinciale.

M. Cloutier a précisé que son ministère cherche actuellement des voies par lesquelles une action conjointe entre le secteur public et para-public ou privé permettra de développer les services de bien-être en fonction des impératifs du bien commun.

"Nous ne croyons pas, a dit M. Cloutier, que le partage des fonctions entre un secteur public et un secteur privé,laissé complètement à ses propres ressources financières, permette de réaliser cet objectif.

"Nous ne croyons pas aussi que l'extension des services doive se faire par la prise en charge des services existants par le secteur public et le développement de nouveaux services par le secteur privé.

Organisation rationnelle des services

"Les problèmes du bien-être, a affirmé M. Cloutier, ne seront pas résolus par une extension des services, mais par une organisation rationnelle de ces services en fonction des besoins et des ressources de la collectivité.

"Cette conception difficile à définir et à réaliser, a continué le ministre, c'est celle où l'Etat et les communautés locales ou régionales veulent s'associer comme partenaires dans le développement de ces ressources communautaires."

M. Cloutier a ajouté qu'il est dans les intentions de son ministère de continuer à travailler dans cette voie.

Cependant, il a dit qu'il ne faudrait pas que des difficultés inhérentes à l'établissement des budgets ou à la détermination des salaires empêchent son ministère de progresser dans cette direction.

Inexistante, la législation québécoise en faveur de la famille est anti-familiale

—M. Philippe Garigue

par Claude GRAVEL

Le doyen de la faculté des Sciences sociales de l'université de Montréal, M. Philippe Garigue, a soutenu hier soir qu'il n'existe aucune législation québécoise en faveur de la famille mais que, bien au contraire, la législation qui existe est souvent anti-familiale. "Il nous faut malheureusement constater que tous les gouvernements qui se sont suivis à Québec ont pratiqué une politique des yeux fermés."

Devant quelque 1,500 personnes qui assistaient, à l'université de Montréal, au rallye annuel de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, M. Garigue a déclaré que la législation appuie la discrimination anti-familiale qui existe au Québec lorsque, par exemple, l'allocation payée pour le placement d'enfants est supérieure à celle que reçoit la mère qui s'occupe de ses enfants ou lorsque les propriétaires de logements sont en droit de refuser de louer à des personnes ayant des enfants.

Selon le conférencier, on peut encore constater l'absence de législation provinciale en ce qui concerne les prestations à la naissance d'un enfant, les allocations familiales, les prêts aux jeunes ménages, les habitations familiales ou d'autres mesures familiales.

"Il est regrettable, a-t-il dit, que dans un ministère qui s'appelle la Famille et le Bien-être, il n'existe aucune section administrative et aucune personne spécifiquement responsable pour mettre en marche une politique familiale. Il en résulte une indigence gouvernementale tragique, puisque toute action en faveur de la famille est alors fragmentée et purement opportuniste."

Pas une simple question de niveau de vie

Constatant que les naissances au Québec ont baissé de 15.3 pour cent depuis six ans, M. Garigue a noté que cela n'était pas seulement attribuable au niveau de vie. Selon lui, il existe présenetment une "crise de la famille" au Québec et c'est cette crise qui est à l'origine de la diminution de la natalité.

"D'une manière générale, la vaste majorité des familles montréalaises et des familles dans la totalité du Québec souffrent des implacables conséquences de l'urbanisation, de formations rapides des aspira-formation rapides des aspirations et des valeurs." A ces facteurs, il faut ajouter que "pour la vaste majorité des foyers créés depuis 1960 par des jeunes souvent en révolte contre les conceptions traditionnelles, la famille est apparue comme une institution périmée, et avoir des enfants comme une charge psychologique trop lourde".

Enfin, selon le doyen de la faculté des Sciences sociales de l'U. de M., le développement de l'enseignement et la suppression du travail salarié des enfants et même des adolescents a imposé aux familles des difficultés supplémentaires.

"En dehors du problème d'avoir à maintenir aux études des adolescents, la présence de jeunes réclamant une liberté nouvelle a intensifié les conflits entre les générations. Une fois mariés, ces adolescents ont, en somme, refusé de reprendre à leur charge les responsabilités d'élever des enfants. Leur désir d'affection mutuelle les portait à avoir un enfant, mais dès les premières difficultés avec le nouveau né, ils remettaient en question la naissance d'autres enfants."

M. Garigue a déclaré que la population canadienne-française "sera à son maximum" dans dix ans et qu'elle commencera alors à fléchir.

"La limitation des naissances, que beaucoup croyaient être la sagesse nécessaire à l'amélioration des conditions de vie, porte maintenant le Québec au bord de la plus gigantesque erreur collective : celle du refus de son existence", a-t-il affirmé.

"Il y a un paradoxe fondamental dans les aspirations des Québécois d'aujourd'hui. Au moment même d'une poussée nationaliste, d'une prise de conscience collective de ce qui pourrait être l'avenir, ces mêmes aspirations portent les Canadiens français dans leur totalité à dévaluer le rôle de la famille dans la société."

Selon M. Garigue, pour améliorer la condition de la famille, il faut "mener un combat sur deux fronts" à la fois : celui du gouvernement et celui des comportements des personnes. "Il est évident que l'on doit faire pression pour la mise en marche d'une politique familiale québécoise; mais il est indispensable de comprendre aussi que le gouvernement ne donnera la priorité nécessaire à de telles lois qu'au moment où il aura le soutien actif de l'opinion publique.

"Il faut, a conclu le conférencier, aboutir à une pression de l'opinion publique pour que le renouveau de la famille au Québec puisse être entrepris avec des chances de succès, et que disparaisse la présente attitude anti-familiale chez les Canadiens français.

Malade, Marcel Masse a manqué une rencontre avec des jeunes

M. Marcel Masse, ministre d'Etat affecté à l'Education, qui devait participer samedi soir au gymnase du Collège Jésus-Marie d'Outremont, à une rencontre sous les auspices de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, sur le thème des "Jeunes face au bien-être communautaire", en a été empêché par la maladie. M. Jean-Marie Beauchemin, sous-ministre, l'a remplacé.

M. Beauchemin a axé son entretien sur les rapports entre les générations. Il a déclaré qu'il n'était pas rare pour les ainés de considérer les jeunes comme d'un autre monde. Il a recommandé la synthèse de l'enthousiasme des jeunes et de l'expérience des ainés. Il a déclaré qu'à son ministère, on tendait à collaborer avec les jeunes, et mentionné les chantiers étudiants, etc. Il a ainsi mis l'accent sur le besoin de la collaboration entre les générations, sur l'importance de la compréhension mutuelle. M. Beauchemin a aussi admis un certain ralentissement des réflexes chez les ainés, qui leur rendrait plus difficile de se mettre au diapason des jeunes.

La soirée, qui était aussi sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal, de la Jeunesse ouvrière catholique, de l'Union générale des Etudiants du Québec, a comporté du folklore, avec la participation de danseurs italiens, esthoniens, grecs, des spectacles de chansonniers, et de la danse avec accompagnement d'orchestre.

Le cardinal Léger se dit "songeur et inquiet"

Commentant les propos tenus par le doyen de la faculté des Sciences sociales de l'université de Montréal au rallye de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, le cardinal Paul-Emile Léger s'est dit "songeur et inquiet" devant la situation de la famille québecoise.

"M. Garigue, a dit l'archevêque de Montréal dans une courte allocution, nous a prouvé que notre société était à la veille d'un déclin. On a souvent critiqué l'Eglise qui est souvent revenue avec cette idée de la revanche des berceaux. Parler de cela en 1967 ne fait qu'attirer des sourires narquois . . . Mais faudra-t-il maintenant songer au triomphe des tombeaux ?"

Le cardinal Léger a affirmé que, pour s'épanouir, une société doit être tendue vers un idéal. Selon lui, si nous n'avons pas "le courage et la générosité" d'aller porter au monde un esprit, une civilisation, "comment pouvons-nous aspirer à plus que ce que nous avons".

ANNONCE

Les reins paresseux peuvent causer des nuits blanches

Si vous êtes en proie à l'insomnie, et que vous vous tourniez et retourniez toute la nuit, sans savoir vraiment pourquoi — voici quelque chose qui vous aidera peut-être! Cette agitation est peut-être due à des reins paresseux, ce qui peut entraîner une irritation des voies urinaires et des malaises de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

OPÉRATION PRINTEMPS

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

LES 2 - 3 - 4 MARS

CHEZ

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

ROLAND FAUCHER, c.t.

AUBAINES pour les FUTURS MARIÉS OFFERTES NULLE PART AILLEURS QUE CHEZ "LE ROI DES BAS PRIX"

PROFITEZ-EN POUR ACHETER DES MEUBLES DE QUALITE AUX PLUS BAS PRIX QUI SOIENT

UN VERITABLE CADEAU A CHAQUE CLIENT DU "ROI"

qui achètera pour $150 ou plus :

4 JOURS DE VACANCES pour 2 PERSONNES à MIAMI

(transport non compris)

Toute personne achetant pour $150 ou plus recevra immédiatement un certificat-cadeau donnant droit de passer 4 jours et 3 nuits à l'hôtel ATLANTIC ou SEAISLE à MIAMI, et de faire une excursion touristique avec guide dans un grand centre de la Floride, déjeuner et dîner compris. Ce certificat-cadeau de vacances donne aussi droit aux distractions suivantes : Danse tous les soirs — spectacles — défilés de mode — films — cocktails — soirées d'amateurs — bingo — baignades au clair de lune.

AMEUBLEMENT pour 3-PIECES EN STYLE D'INFLUENCE ESPAGNOLE

Valeur de $2,295

AUBAINE DU "ROI"

$1,595

GRATIS

Deux lampes de table d'influence espagnole Valeur de $17.95 (chacune)

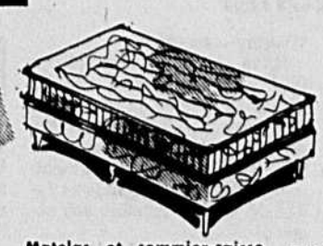

Matelas et sommier-caisse "Imperial" de SINGER Valeur de $158

Téléviseur RCA à écran de 12". Garantie de 5 ans et service de dépannage — Valeur de $169

2 tables de salon assorties au mobilier Valeur de $218

Ménagère de 42 pièces en acier inoxydable Valeur de $29.95

Service de vaisselle en porcelaine, 52 pièces Valeur de $49.95

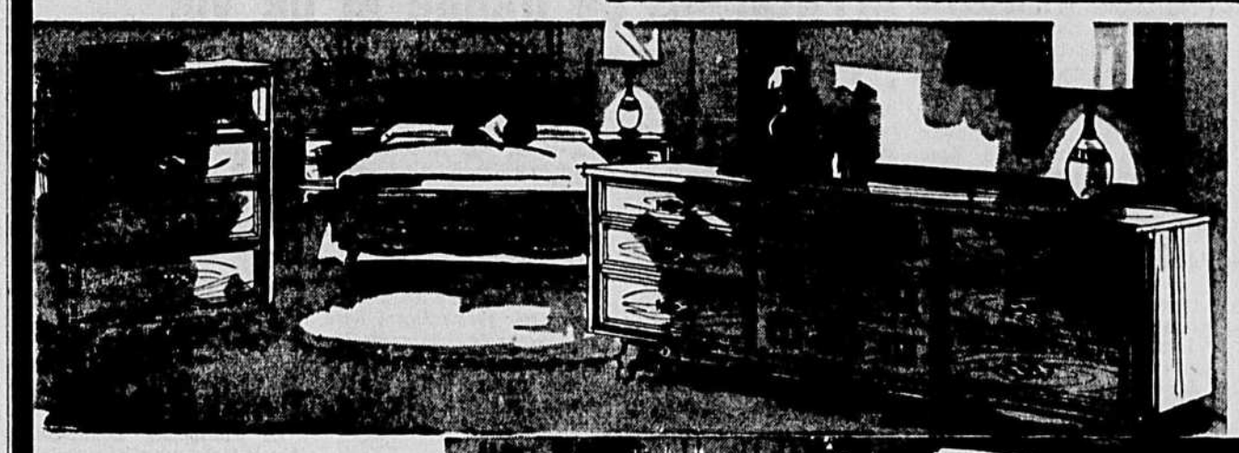

Mobilier de chambre

d'influence espagnol, 4 pièces COMPREND : commode à 3 divisions de 72" de long, miroir encadré, commode à 4 tiroirs, lit à deux places de 39, 48 54 ou 102 pouces de large.

ENTREPOSAGE JUSQU'AU MOMENT DE LA LIVRAISON SANS FRAIS

MOBILIER DE SALON d'influence espagnole, 2 pièces. Comprend : canapé à 3 places avec coussins faits de 5" d'épais de mousse synthétique, fauteuil de même fabrication.

Chaque mobilier ou chacun des articles de cet ameublement peut être acheté séparément.

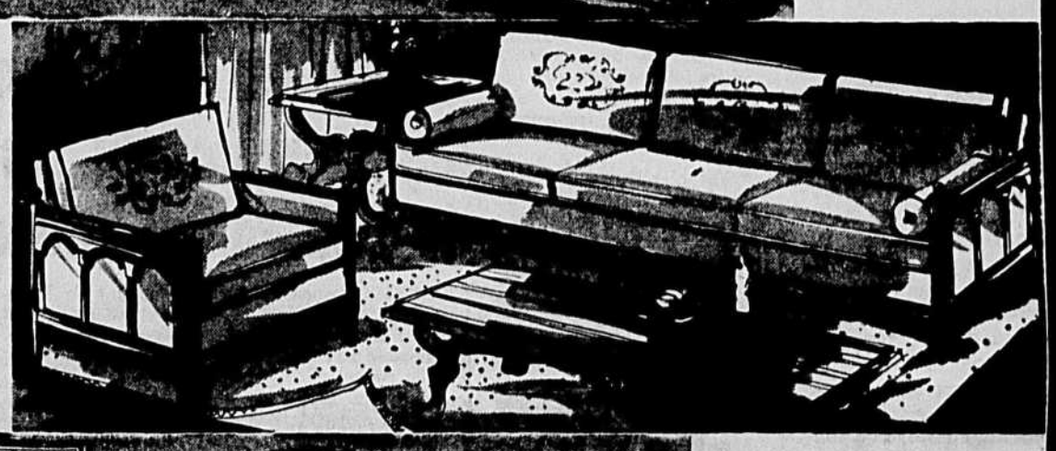

REFRIGERATEUR — Choix de Tappan-Gurney, Beatty, Bélanger, Gibson. Contenance totale : 13 pi. cu. Modèle à 2 portes. Garantie de 5 ans. SERVICE DE DEPANNAGE COMPRIS.

Cuisinière électrique

Choix de TAPPAN-GURNEY, BELANGER, BEATTY, GIBSON

Caractéristiques : 30" de large — Horloge automatique et minuterie — Grande fenêtre dans la porte du four — SERVICE DE DEPANNAGE COMPRIS.

Mob. de salle à manger

d'influence espagnole — 5 pièces

COMPREND : table à dessus octogonal d'un diamètre de 42", recouvert d'Arborite ou en bois avec enduit mat résistant, 4 chaises genre fauteuil au siège rembourré de caoutchouc mousse.

SOLDES SPÉCIAUX à l'OCCASION DE L'EXPO 67

N.B. : Après l'Expo, nous rachèterons tous les lits de type continental que nous aurons vendus.

Conditions de paiement faciles avec IAC

LIT CONTINENTAL modèle "Royale"

Magnifique matelas de 39" de large, renfermant de nombreux ressorts hélicoïdaux et renforcé sur les côtés par des ressorts faits d'une seule pièce et ne s'affaissent pas. Bien rembourré de coton feutré, il est recouvert d'un coutil à trois rangs de tissu de première qualité, piqué et orné de dessins en relief de velours brun sur fond en soie or. Il est garanti pour 10 ans par le fabricant. Sommier-caisse de même fabrication. Supports de métal sur roulettes facilitant le déplacement. Tête de lit capitonnée avec du caoutchouc mousse et recouverte de similicuir lavable et disponible dans un grand choix de couleurs. — Léger supplément pour modèle de 48" ou 54" de large.

SPÉCIAL DE LA VENTE $109.00

GRAND CHOIX DE LITS DE TYPE CONTINENTAL, MATELAS ET SOMMIERS-CAISSES ASSORTIS

VALEUR $69

BAS PRIX SPECIAL $27.00

Nous acceptons la carte credico

Prix ordinaire $149

Lit continental "MARQUIS"

Comprend : matelas de 39" de large renfermant de nombreux ressorts hélicoïdaux, renforcé sur les côtés de ressorts faits d'une seule pièce et recouvert d'un coutil à trois rangs de tissu orné de dessins en relief, sommier-caisse de même fabrication, supports de métal sur roulettes, tête de lit capitonnée avec du caoutchouc mousse. Ensemble garanti pour 20 ans — Léger supplément pour matelas de 48" ou 54" de large.

BAS PRIX SPECIAL $89.00

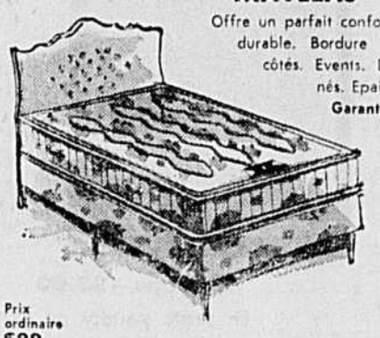

Prix ordinaire $99

Lit continental "CAVALIER"

Comprend : matelas de 30" de large renfermant de nombreux ressorts d'acier et recouvert d'un coutil piqué et imprimé de jolis dessins, sommier-caisse de même fabrication, 4 pattes, tête de lit capitonnée et recouverte de similicuir. Ensemble garanti pour 5 ans. — Léger supplément pour matelas de 48" ou 54" de large.

BAS PRIX SPECIAL $55.00

MATELAS "DREAM-EZE"

Offre un parfait confort et un repos hygiénique. Coutil durable. Bordure pré-fabriquée. Poignées sur les côtés. Events. Des centaines de ressorts boudinés. Epais rembourrage.

Garanti pour plusieurs années.

BAS PRIX SPECIAL $59.00

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boulevard des LAURENTIDES à Pont-Viau — Téléphone 384-0590

votre médecin vous parle

Rédigé sous les auspices du Collège des médecins de la province de Québec

L'empoisonnement à domicile (1)
Le danger des médicaments

par le Dr Wilfrid LeBlond

Il s'agit évidemment d'empoisonnements accidentels qui peuvent se produire dans nos demeures familiales et dont les enfants sont le plus souvent les victimes innocentes.

De la statistique, des chiffres fournis par la police, par les médecins appelés au secours de ces enfants il apparait clairement que la principale et la plus fréquente source d'empoisonnement dans une maison familiale, c'est l'"armoire aux remèdes".

Le service fédéral de la santé, aux Etats-Unis, établit qu'il s'est produit en 1964, un demi-million (500,000) de cas d'empoisonnement chez des enfants, par suite de l'ingestion accidentelle de médicaments, de remèdes tels qu'on en trouve dans l'armoire-pharmacie de n'importe quelle famille.

On a déjà parlé dans cette colonne de la "Presse" du danger d'intoxication que constitue pour les enfants un médicament aussi communément trouvé que l'aspirine.

On revient donc à la charge pour insister sur la nécessité de protéger les enfants contre les risques d'empoisonnement à la maison, et plus particulièrement contre les dangers en provenance de l'"armoire aux remèdes". Il faut, en effet, avoir son armoire-pharmacie dans toute maison familiale et ne jamais laisser aucune substance médicamenteuse à la traine sur la table de nuit sur son bureau, à portée de main des enfants.

Tous les médicaments de la maisonnée doivent être gardés constamment sous clef. Si vous avez à donner un médicament à un enfant, prenez soin de le lui faire prendre de vos propres mains. Refermez immédiatement le contenant (flacon, tube, vial, etc.) et allez le remettre sous clef. Ne laissez jamais seul (ne fut-ce qu'un instant) un enfant, en présence d'une boite ou d'un tube de pilules, comprimés, et le reste.

Faites régulièrement l'inventaire de votre armoire-pharmacie. Si vous avez à vous débarrasser de médicaments qui ne peuvent plus servir, faites cela en les envoyant directement à l'égout par la chasse-d'eau.

Quand vous avez à prendre un médicament dans l'armoire, faites de la lumière en abondance afin d'éviter — la nuit surtout — une erreur de flacon ou de boite.

Assurez-vous que les contenants portent toujours une étiquette qui les identifie nettement ; et ayez toujours soin de vérifier l'étiquette avant de prendre le médicament.

Evitez, quand vous voulez engager un enfant à avaler un comprimé médicamenteux, une pilule, de lui dire que "c'est du bonbon". Le jeune enfant, trompé par l'appellation fausse, cherchera instinctivement à en prendre encore et beaucoup de ces "bonbons".

Enfin, évitez autant que possible, de prendre vos propres remèdes en présence des jeunes enfants. On sait combien ils aiment à copier, à répéter les gestes des adultes.

Prononcez ces mots à haute voix:

Emu
Hamilton
Orlando
Penfolds

Voilà! Vous savez maintenant ce qu'il faut demander pour obtenir les grands vins australiens de renommée mondiale. Et quand vous servez un vin australien attendez-vous à recevoir des compliments car (1) le climat de l'Australie est, au monde, le plus propice à la culture du raisin (c'est une grande année tous les ans, en Australie) et (2) les sherries, les portos, les brandies et les vins de table australiens sont des nectars de la plus haute qualité à un prix agréable. Exercez-vous donc à prononcer ces mots. On vous en félicitera.

Publiée par le
the AUSTRALIAN WINE BOARD
Régie des vins australiens

les tribunaux

Cabaretier accusé d'avoir vécu des fruits de la prostitution

Un propriétaire et un des garçons de table d'un même cabaret subiront leur enquête préliminaire sous l'accusation d'avoir vécu des fruits de la prostitution.

Fedor Pélagic, 35 ans, demeurant au 2080 rue Clark, et Yves-Pierre Tanguay, 27 ans, du 2078 Clark, ont nié avoir exigé des ristournes des filles de joie qui hantent le Café La Paloma, rue Clark.

Me Jacques Chassé, qui représentait les accusés, a obtenu qu'ils reprennent leur liberté moyennant des cautionnements de $950 ou des dépôts en argent de $300. Pélagic et Tanguay ne possèdent aucun dossier judiciaire et leur enquête a été fixée au 3 mars.

Ils ont comparu devant le juge Jean Tellier.

Présumé vol à l'étalage

Gino Salmeri, du 1865, boul. Morgan, et Laurier Pineault, de Villegaignon, tous deux âgés de 23 ans, ont protesté de leur innocence samedi matin devant le juge T.-A. Fontaine, à une accusation de vol à l'étalage d'un ensemble de bagues à diamants d'une valeur de $550. Ils auraient été arrêtés peu après leur présumé délit, le gérant de la joaillerie en cause leur ayant, selon l'accusation, donné la chasse. Ils subiront vendredi leur enquête préliminaire. Selon le plaignant, Pineault serait entré dans l'établissement, vers 8 h. 30, vendredi soir et aurait demandé qu'on lui montre des ensembles de bagues à diamants. Celles-ci présentées, Pineault s'en serait emparé et aurait filé. Poursuivi par le gérant, Pineault aurait abouti à une auto, qu'aurait conduite Salmeri. Ce dernier aurait démarré sitôt Pineault à bord. Une voiture de police aurait passé par là juste alors et le plaignant-poursuivant en aurait averti les occupants du présumé vol. Les policiers se seraient alors à leur tour lancés à la poursuite de Pineault. Avec succès. Ils auraient trouvé dans le véhicule deux des trois boites volées. La troisième, perdue pendant la présumée fuite initiale à pied de Pineault, aurait été retrouvée par le plaignant.

Accusations de fraude et de vol

Gérald Bastien, du 2975, rue Barclay, Adam McKellar, du 3680, avenue du Parc, et Kevin Donovan, du 4,000, rue Barclay, âgés respectivement de 31, 18 et 20 ans, ont nié samedi à leur comparution toute culpabilité à une série d'accusations, où il était question aussi bien de fraude que de vol.

Bastien était accusé de vol qualifié et de vol à l'étalage. Il aurait, le 17 février, volé le sac d'une dame Walder. Cela n'aurait rapporté que $0.60, mais Bastien, McKellar et Donovan se seraient servis du nom de cette dame pour encaisser un chèque signé Judith Walder, le 20 février, à la succursale de la banque Toronto-Dominion du 500 ouest, rue Saint-Jacques. Selon la police, il était à l'ordre de Donovan et endossé du même nom. A la suite de quoi, les trois sont accusés de conspiration et de fraude.

Par ailleurs, Donovan est accusé de tentative de fraude, pour avoir présumément tenté le 20 février de changer un chèque au nom de Bob Green, à la même banque. Enfin, Bastien aurait été arrêté jeudi matin, au magasin Morgan, où il aurait volé des objets d'une valeur globale de $1.75.

Le juge T.-A. Fontaine a fixé l'enquête préliminaire à vendredi et refusé tout cautionnement à Bastien. Il a cependant autorisé la mise en liberté provisoire de McKellar et Donovan, moyennant des cautionnements de $950.

Hausse des appointements des membres du conseil de Dollard-des-Ormeaux

Tout en n'augmentant pas le taux de la taxe foncière qui demeurera à 61 cents par $100 d'évaluation pour 1967, les membres du conseil de Dollard-des-Ormeaux ont résolu de s'octroyer des augmentations de 50 p. 100 à leurs appointements.

Le conseil vient d'adopter un budget comportant des revenus de $1,720,708 dont $478,410 proviennent de la taxe générale, soit $88,040 de plus que l'année dernière.

Cette augmentation des revenus de la taxe est principalement due à la hausse de la valeur taxable des propriétés qui est passée de $64 millions à $78 millions et demi.

Outre la taxe foncière, les principales sources de revenus de la ville sont : la taxe d'eau, $130,000; la taxe d'affaires, $74,500; les permis et amendes, $94,200; les octrois, $9,300; les intérêts gagnés, $244,250.

Les principaux déboursés sont prévus pour : l'administration générale, $273,300; les services de police et pompiers, $198,170; les travaux publics, $281,300; le service de la dette, $700,048.

Les membres du conseil se proposent également d'augmenter leurs appointements de $1,200 par année à $1,800, dans le cas des conseillers, et de $1,800 à $2,700 dans le cas du maire.

Ce projet de hausse des traitements sera soumis ce soir aux contribuables au cours d'une réunion qui aura lieu de 7 h. à 9 h., à l'école Westpark.

Dans les villes voisines, la rémunération des élus du peuple va ainsi : à Pierrefonds, $3,600 pour le maire et $1,800 pour les conseillers; à Roxboro, $1,200 pour le maire et $900 pour les conseillers.

Ce qui réchauffe la maison, ce n'est pas la chaleur du foyer, mais l'entente mutuelle des époux.

Proverbe malgache

D'où viennent ces mandats-poste?

La Sûreté municipale de Montréal, en collaboration avec des détectives de la Sûreté provinciale et des agents de la RCMP, enquête afin de découvrir d'où peut provenir une somme de $90,000 en mandats-poste qui a été découverte, vendredi après-midi, dans une case de la gare Jean-Talon, à la suite d'un appel téléphonique anonyme.

L'informateur anonyme a appelé la police de Montréal, vendredi, en leur disant qu'il y avait une somme considérable en faux billets dans la case indiquée.

Mais, à leur arrivée, les policiers n'ont trouvé que des mandats-poste de $2, de $4, de $8 et de $12.

La police recherche maintenant cet informateur anonyme et fait enquête afin de savoir d'où peuvent provenir ces mandats-poste. Pourquoi s'en est-on débarrassé ? S'agirait-il d'une mésentente au sein d'une bande de voleurs ? Toutes les hypothèses sont permises.

Pharmacien à son procès

Le pharmacien montréalais Arnold Steinberg a été envoyé à son procès en fin de semaine sous quatre accusations de commerce de barbituriques, après qu'un agent de la Gendarmerie fédérale eut témoigné avoir joué au commerçant illégal de drogues pour obtenir du pharmacien plus de 23,000 pilules, vulgairement appelées "goof balls".

Le policier fédéral Roger Mourant affirma devant le juge Jacques Anctil avoir versé plus de $1,500 à Steinberg pour obtenir les barbituriques.

Steinberg a obtenu d'être relâché sous un cautionnement de $5,000. La date de son procès n'a pas été fixée.

Une peine de six mois pour vol de courrier

Gilles Bouthillier, âgé de 23 ans, du 3466, rue Aylmer, a été condamné samedi matin par le juge T.-A. Fontaine, à six mois d'emprisonnement, peine minimum, pour vol de courrier. Il avait admis sa culpabilité. Son arrestation avait été effectuée vendredi matin : il travaillait à la classification du courrier, au Bureau de poste central de Montréal. Des enquêteurs du ministère des Postes qui l'avaient surveillé pendant toute la matinée le virent ouvrir une enveloppe qui contenait un stylo et placer celui-ci dans une de ses poches, ce qui déclencha l'arrestation. Selon les enquêteurs, Bouthillier avait pris un billet de $5 placé dans une enveloppe-piège et l'accusé avait encore ce billet de banque sur lui lors de son arrestation.

Vols dans des chalets

De son côté, Alphonse Allard, âgé de 29 ans, de Richelieu, a été condamné samedi matin par le juge Fontaine à deux peines concurrentes de trois mois d'emprisonnement, après qu'il eut admis sa culpabilité à une accusation de vol par effraction et à une autre, d'effraction, dans des chalets de Carignan, dans le comté de Chambly. Il avait en tout pénétré dans six chalets, y causant pour y entrer des dommages globaux de $75 et y prenant des objets valant en tout $90.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • YEUX ARTIFICIELS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr., O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (ch. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

Une autre adepte de Peter Jackson GAGNE $1000

Mme Marcel Faulkner, 2055, rue Lorraine, Ville de Laval, (Duvernay), P.Q., reçoit de M. Jean Moronval, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de $1,000 en argent. Des certificats de $1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner $1,000.

W-232

pour plaire à ceux qui ont du flair! Peter Jackson
KING SIZE

Monique Gaube, vedette de la radio, du disque et de la télévision.

bon voyage grâce aux tarifs rouge blanc bleu

Les tarifs du Canadien National sont synonymes de bas prix. Les jours de tarif Bleu, vous voyagez à prix modiques; les jours de tarif Blanc, vous bénéficiez d'économies substantielles; les jours de tarif Rouge, vous réalisez des économies exceptionnelles.
Dans les trains du CN vous êtes traité comme un roi: voitures spacieuses, bonne cuisine, places couchées de toutes catégories, salons où vous détendre et prendre une consommation. Les repas sont offerts à titre gracieux aux occupants des voitures-salons et des voitures-lits. Évitez les ennuis de la circulation en voyageant par le CN.
Les places de voiture coach de la plupart des trains des lignes principales doivent être réservées. Prenez-vous y d'avance.
Demandez le calendrier des tarifs Rouge, Blanc et Bleu, et consultez un agent de voyages accrédité par le CN ou un bureau des ventes voyageurs du CN.

Exemples de tarif Rouge (en voiture coach)

de Montréal à:			
Moncton	$13.00	Chicago	$20.90
Toronto	$ 8.20	Winnipeg	$24.00
		Vancouver	$45.00

bon repas/bon repos/bon prix

CN

MES CHEVEUX ONT REPOUSSÉ

AFFIRME LE CLIENT THOMAS BT-No 9317

Avant d'avoir consulté la clinique capillaire Thomas, cet homme avait été informé que l'alopecia areata le rendait chauve. Et cela lui arrivait à vue d'oeil. Il ne savait trop espérer recouvrer ses cheveux. La clinique Thomas l'accepta aux traitements et, au bout de 7 mois, tous les points nus de sa tête étaient recouverts de cheveux. Remarquez la différence entre les deux photos de droite, prises avant et après le traitement capillaire Thomas. N'est-ce pas là une preuve évidente de l'efficacité de notre traitement ? Un peu partout de nombreux hommes et femmes sont aidés à éviter de devenir chauves. Vous aussi vous pouvez avoir des cheveux plus sains et plus beaux. Il n'est pas dit que votre cas doit être comme celui du client BT-No 9317. Venez pour votre consultation GRATUITE. Cela ne vous engage à rien et vous verrez par vous-même en quoi consistent nos fameux traitements capillaires de confiance.

(*Le nom du client de ci-haut, ainsi que sa photo originale, peuvent être vérifiés et vus à n'importe lequel des 45 bureaux de la clinique capillaire Thomas.)

Ecrivez à Dépt. L.P. 623 ou téléphonez pour obtenir la brochure gratuite "Les soins des cheveux..."

La clinique Thomas vous offre présentement un traitement-démonstration complet, cheveux et cuir chevelu, à moitié prix.

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS
EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) **Tél.: UN. 6-3041**
PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) **Tél.: 274-3501**
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT

45 Bureaux — PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE
LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

VIENT DE PARAITRE AUX EDITIONS DE L'HOMME

• TOUT sur l'étiquette du mariage
• Edition revue et augmentée
• Nouvelle liturgie
•

par Marcelle Fortin-Jacques et Jeanne Saint-Denis-Farley

174 pages — **$2.00**
En vente partout ou à

• LA LIBRAIRIE DUCHARME
418 ouest, Notre-Dame (849-1146)
•

Distributeur :
L'Agence de distribution Populaire,
1130 est, rue de la Gauchetière, Mtl.

CAHIER No 2 / PAGES 13-22 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / THEATRE / RADIO TV

MONTREAL, LUNDI 27 FEVRIER 1967 — 83e ANNEE — No 48

Les canons du Vietcong martèlent la base de Danang et un village avoisinant: 47 morts

SAIGON. (UPI, Reuter, AFP) — Le Vietcong a effectué la nuit dernière une violente attaque d'artillerie contre la base américaine de Danang et un village avoisinant, tuant 47 personnes, dont 12 Américains, et en blessant une centaine d'autres. Des avions à réaction, plusieurs bâtiments de la base et environ 150 maisons du village ont été détruits ou endommagés par le bombardement.

On n'a pas révélé quel type d'armes a été utilisé par le Vietcong, mais un porte-parole militaire à Saigon a dit qu'il s'agissait de mortiers et de roquettes.

Si des 26 obus lancés contre la base étaient apparemment mal dirigés et sont tombés sur le village voisin d'Ap Do. Les explosions des obus ont déclenché un violent incendie dans cette localité de 1,500 habitants, détruisant environ 75 pour cent des habitations.

A la base de Danang, les obus ont frappé un centre de communications, les pistes d'envol et un dortroir d'aviateurs. 11 chasseurs à réaction ont été endommagés et les obus ont creusé des trous profonds dans les pistes d'envol.

Le col. James H. Randels, commandant de la 366e escadre de chasse, estime que les guerilleros ont tiré depuis des positions situées à environ trois milles au sud-ouest de la base.

Les spécialistes américains tentaient ce matin d'analyser les éclats des explosifs pour déterminer quelles pièces d'artillerie ont été utilisées par le Vietcong dans cette attaque. La première hypothèse fut celle de l'utilisation de canons de 105 mm. Selon certains rapports, cependant, il s'agirait de projectiles d'un calibre de huit pouces, soit environ 200 mm. Les seules armes de ce calibre construites dans le monde communiste sont des roquettes montées par groupe de quatre tubes sur camions, dont la portée est de 12 milles environ.

La dernière attaque contre la base aérienne de Danang remontait à octobre 196, alors que des centaines de vietcong s'étaient ruées contre les défenses de la base avec des charges explosives sous le couvert d'un puissant barrage de mortiers. Un Américain avait été tué, plus d'une centaine blessés et quelque 50 avions endommagés.

Nouvelle stratégie

On révèle cependant que les autorités militaires américaines et leurs alliés ont mis au point une nouvelle stratégie pour intensifier la guerre terrestre au Sud-Vietnam. Il s'agit de lancer simultanément plusieurs puissantes offensives contre des forteresses vietcong dans tous les coins du pays.

Six opérations de ce genre ont été lancées il y a deux semaines. La plus puissante, l'opération "Junction City", est actuellement en cours dans les jungles de la zone C, 70 milles au nord-ouest de Saigon.

Le commandant des forces américaines, le gén. William C. Westmoreland, est convaincu que cette stratégie réussira maintenant parce que, pour la première fois, il possède suffisamment de troupes aguerries et de soutien logistique pour mener les offensives simultanées. Il peut ainsi envoyer des milliers d'hommes dans la zone C tout en déclenchant de puissantes offensives sur les hauts plateaux du centre et dans les provinces septentrionales du Sud-Vietnam.

Les Américains espèrent ainsi tenir le Vietcong en haleine un peu partout à la fois, ce qui l'empêchera de se reposer et de refaire ses forces.

Jusqu'à maintenant, toutefois, le bilan de la plus ambitieuse de ces opérations terrestres, "Junction City", est assez décevant : 68 vietcong tués après quatre jours.

Ailleurs, la 25e division d'infanterie appuyée par l'aviation aurait tué 114 guerilleros hier, après que lse vietcong eurent infligé de lourdes pertes dans une attaque au mortier.

De son côté, la 4e division d'infanterie américaine a lancé une opération de nettoyage dans le delta du Mékong, au sur de Saigon, et a tué 41 guerileros depuis le 13 février.

Des chasseurs-bombardiers ont effectué 50 missions au-dessus du Nord-Vietnam, dimanche, frappant pour la troisième journée d'affilée la centrale d'électricité de Bac Giang, au nord-est de Hanoï. Les avions ont aussi attaqué des routes, des dépôts de camions et des barges.

Les bombardiers B-52, de leur côté, ont frappé six fois au Sud-Vietnam au cours des dernières 24 heures. Deux raids étaient si rapprochés de Saigon que les vitres ont tremblé dans la capitale.

Malgré l'opposition de Gaulle parlera à la France 12 heures avant l'ouverture du scrutin

PARIS. (UPI,AFP) — Les chefs de l'opposition ont protesté vigoureusement hier soir, contre le projet du général de Gaulle "d'avoir le dernier mot" avant la tenue de l'élection générale de la semaine prochaine, et ont qualifié ce geste d'illégal et de "politique odieuse".

Les règlements électoraux interdisent à l'opposition de diffuser des discours électoraux à la veille de l'élection qui aura lieu le 5 mars.

Cependant, le général de Gaulle, en sa qualité de chef de l'Etat, peut s'adresser à la nation quand bon lui semble, et il a choisi la soirée du 4 mars, soit 12 heures seulement avant que quelque 28 millions de Français aillent aux urnes, alors que 2,260 candidats briguent les suffrages pour les 487 sièges de l'Assemblée nationale.

L'opposition soutient que de Gaulle lance cet appel de dernière heure, parce qu'il se rend compte que la majorité parlementaire lui échappe.

"De Gaulle a peur..."

"Décision illégale et inattendue", déclare M. Pierre Mendès-France. "Je ne vois qu'une explication : pour la première fois, il a peur. Il sent que la majorité lui échappe".

"Procédé incorrect... Je me demande quelles pressions morales on exercera ces jours-ci sur les électeurs", a déclaré M. Jean Lecanuet, leader du centre démocrate.

M. Charles Hernu, au nom de la fédération de la gauche dont le leader est M. François Mitterrand, estime que "de Gaulle s'est déjà conduit en chef de parti plus qu'en chef d'Etat", et qualifie de "tricherie" la décision du chef de l'Etat.

"Intrusion incroyable, inadmissible du chef de l'Etat dans la campagne électorale... qui fait mieux ressortir le caractère antidémocratique du régime du pouvoir personnel", a affirmé M. Waldeck-Rochet, leader du parti communiste.

Quant à M. Tixier Vignancour, leader de l'extrême-droite, il va jusqu'à demander au personnel de l'ORTF et même de l'électricité de France, de faire, à partir de samedi soir, une grève prolongée.

De son côté, le président du Sénat, M. Gaston Monnerville, a accusé le général de Gaulle de violer la loi électorale et la constitution, la première parce qu'elle interdit à qui que ce soit d'intervenir dans la campagne après sa clôture, la deuxième, affirme-t-il, parce qu'elle oblige le président de la République à tenir le rôle d'un arbitre et lui interdit de se comporter en chef d'un parti ou d'une majorité.

D'autre part, à six jours des élections, le plus grand spécialiste français de sondage, l'Institut français d'opinion publique, estime que dans l'état actuel des choses, les gaullistes garderont la majorité absolue des sièges à la prochaine Assemblée nationale, en obtenant approximativement le même nombre de voix qu'en 1962.

Mais il indique en même temps que cette majorité pourrait être réduite, la cote des gaullistes étant en baisse progressive bien que modérée depuis le début de la campagne électorale. L'ultime effort des candidats, durant les prochains jours, peut donc être décisif.

Les autres résultats de ce sondage que publie le journal "France-Soir", semblent témoigner d'une grande stabilité du corps électoral, les pourcentages de la gauche et du centre variant peu.

A ce stade de la campagne, les observateurs remarquent qu'elle a permis à M. Pierre Mendès-France, ancien président du Conseil qui, en 1954 mit fin à la guerre d'Indochine et qui est candidat d'un petit parti de gauche à Grenoble, de faire un retour très remarqué sur la scène politique française. Dans ses interviews à la radio et à la télévision, il est apparu à beaucoup de Français comme un leader possible de la gauche au cas où celle-ci remporterait les élections.

Par ailleurs, une sorte de rapprochement paraît s'esquisser entre les thèses de certains centristes jusqu'ici anti-gaullistes, dont le leader est Jean Lecanuet et de certains gaullistes comme M. Giscard d'Estaing. Ces deux jeunes leaders ont en commun une foi européenne et un électorat modéré assez identique. S'ils estiment encore séparés par leur jugement sur le passé, leurs objectifs d'avenir sont assez semblables.

Mission secrète

RANGOON, Birmanie. (PA). — Une délégation nord-vietnamienne, conduite par un personnage haut placé, est arrivée en fin de semaine à Rangoon, capitale de la Birmanie, pour une mission entourée de secret.

Les spéculations vont bon train que la délégation a été envoyée à Rangoon pour s'entretenir avec M. Thant, secrétaire général des Nations unies, qui effectue actuellement une visite dans son pays natal.

Moscou: pas d'énergie nucléaire pour Bonn

GENEVE. (UPI) — Les perspectives sur la signature d'un traité sur la non-dissémination des armes nucléaires, qui étaient fort encourageantes il y a à peine une semaine, se sont passablement assombries hier au cours des discussions qui se sont déroulées à Genève.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique s'étaient entendus sur les modalités essentielles d'un tel traité avant d'en confier la rédaction à la conférence sur le désarmement. Washington, Moscou et Londres, de même que la plupart des pays non-nucléaires, insistaient sur la nécessité d'un traité pour mettre un terme à la course aux armements nucléaires dans le monde, mais certains pays non-nucléaires, ayant à leur tête l'Allemagne fédérale, se sont ravisés et le débat a soulevé de nouveaux problèmes.

La délégation américaine a fait savoir, en effet, qu'il est peu probable que le Sénat ratifie le traité à moins qu'il ne prévoie un dispositif de surveillance pour rassurer les nations que le développement de l'énergie nucléaire sert uniquement à des fins pacifiques, et non à la fabrication de bombes. Elle a suggéré de confier cette surveillance à l'Agence internationale de l'énergie atomique établie à Vienne, dont l'URSS et 93 autres nations font partie.

Les Soviétiques ne s'opposent pas à cette formule de surveillance, mais les Allemands de l'Ouest ne l'entendent pas ainsi : ils ne veulent pas de la présence d'inspecteurs soviétiques dans leurs usines. Bonn a suggéré à son tour que la vérification soit faite par l'Euratom, l'association nucléaire qui comprend l'Allemagne fédérale, la France, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas e le Luxembourg. Moscou s'y refuse catégoriquement, alléguant que l'Allemagne serait ainsi surveillée par

Antigua célèbre son indépendance

ST-JOHN'S, ANTIGUA (UPI) — Bien connue des touristes nord-américains, l'île antillaise d'Antigua et ses îles-soeurs de St. Kitts, Nevis et Anguilla accèdent aujourd'hui à l'indépendance presque totale après quelque quatre siècles de régime colonialiste.

Sur le coup de minuit, toutes les cloches de l'île se sont mises à sonner, le ciel s'est illuminé de pièces pyrotechniques et les bandes calypso des nombreux hôtels d'Antigua ont joué leurs rythmes les plus endiablés.

Ce même statut d'indépendance sera accordé d'ici quelques jours aux îles de Ste-Lucie, Grenade et Dominique.

téléphoto PA

A l'issue de son entretien avec M. Eisaku Sato (à droite), M. Arthur Goldberg, délégué des Etats-Unis aux Nations unies, a quitté aujourd'hui le Japon à destination de Séoul, capitale de la Corée du Sud. Le diplomate américain a déclaré qu'il avait discuté "assez longuement" du Vietnam avec le chef du gouvernement japonais. Le séjour de M. Goldberg au Japon constitue la première étape d'une mission d'information en Asie pour le président Johnson.

A la suite des revers électoraux de son parti, Mme Gandhi perdrait son poste

LA NOUVELLE-DELHI, Inde. (PA, UPI, AFP) — Les dirigeants du parti indien du Congrès ont décidé aujourd'hui de convoquer le groupe parlementaire du parti pour élire un nouveau chef le 12 mars prochain.

Selon la Constitution indienne, le chef élu par le groupe parlementaire du parti majoritaire devient automatiquement premier ministre. Le parti du Congrès a remporté jusqu'ici 277 sièges sur les 503 attribués. La Chambre basse du Parlement compte 523 sièges, dont 3 seront nommés par le chef de l'Etat. En dépit du fait que le parti du Congrès ait perdu un quart de ses sièges, il demeure le parti majoritaire au sein de la Chambre basse.

Les observateurs politiques ne sont pas d'accord sur les chances qu'aurait Mme Gandhi de demeurer à la tête du gouvernement.

Certains d'entre eux estiment que la décision des dirigeants du parti invitant les nouveaux députés à élire un chef à une date rapprochée favorise Mme Gandhi. D'autres pensent le contraire. A l'heure actuelle, le principal rival de Mme Gandhi semble être M. Morarji Desai, ancien ministre des Finances. Un autre candidat à la direction du gouvernement serait M. Y. B. Chavan, ministre de l'Intérieur.

La décision des dirigeants du parti du Congrès, dit-on, de laisser les députés choisir librement un nouveau chef augmente les chances de M. Desai. Lors de la mort de M. Shastri, le prédécesseur de Mme Gandhi, les dirigeants du parti choisirent cette denière et les députés ne firent qu'entériner leur choix, ajoute-t-on.

Quoi qu'il en soit, les principaux dirigeants du parti semblent fort mécontents de Mme Gandhi à la suite des résultats décevants des élections.

Avec seulement 17 des 520 sièges en jeu encore à pourvoir, le parti Swatantra (droite) en détient 43, le Janasangh (nationalistes hindous) 35, les socialistes Samyukta 23, les communistes pro-soviétiques 21 et les communistes pro-chinois 19. Les autres 87 sièges ont été remportés par les indépendants ou des petits partis. Huit ministres de Mme Grandhi ont été battus.

De plus, le parti du Congrès n'a pas réussi à obtenir la majorité absolue dans les Assemblées législatives de 8 des 16 Etats indiens. Les dirigeants du parti ont décidé que leur formation politique n'essayera pas de former des gouvernements de coalition dans les Etats où elle n'a pas obtenu la majorité absolue, sauf dans le Pendjab et le Rajasthan, où il suffit de rallier quelques indépendants pour obtenir cette majorité .

Ainsi, les dirigeants du parti du Congrès vont laisser l'opposition tenter de former des gouvernements de coalition dans les Etats de Bihar et d'Uttar Pradesh. Avec les Etats de Bengale, Madras, Orissa et Kerala, où l'opposition a obtenu une claire majorité, cela ferait six Etats échappant au contrôle du Congrès.

Comme pain quotidien, de l'essence

LIMA (AFP) — Le jeune Péruvien Franco Bernaola, huit ans, inquiète très vivement ses parents : il s'est en effet découvert une passion telle pour l'essence... qu'il en a fait sa nourriture quotidienne, tout autre aliment lui causant des douleurs d'estomac intolérables.

Cette étrange diététique plonge les médecins de San Miguel (localité où vit le jeune "pétrolophage", à 150 milles au sud de Lima) dans une perplexité bien compréhensible. Quant à l'enfant, il se porte pour l'instant lem ieux du monde, et continue à absorber sa dose d'essence quotidienne. On ne précise pas s'il s'agit d'essence ordinaire ou de supercarburant.

Assassinat de JFK: un informateur "s'isole"

LA NOUVELLE-ORLEANS, Louisiane (UPI) — M. J.-S. (Jack) Martin, celui qui aurait fourni au procureur de district Jim Garrison une grande partie des renseignements sur lesquels est fondée son enquête sur l'assassinat du président Kennedy, a dit samedi qu'il se cachait désormais pour "raisons de sécurité".

L'éditeur de Martin propriétaire d'une maison d'édition, Raymond J. Berg, a révélé la décision de Martin sous forme de déclaration écrite datée du 22 février. Il faisait allusion aux déclarations faites vendredi par M. Garrison, voulant que plusieurs autres personnes mourraient avant la fin de cette enquête en cours.

La CIA versait ses dollars au Royaume-Uni et en Afrique du Sud

JOHANNESBURG, Afrique du Sud (AFP) — La CIA, Agence centrale de renseignements aux USA, aurait versé des millions de dollars à plusieurs organisations violemment opposées au régime sud-africain, et l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Washington a été invité à se pencher sur la question, affirme le "Sunday Times" de Johannesburg.

Selon le journal, le Comité américain pour l'Afrique, qui coordonne la plupart des activités contre l'apartheid, aurait reçu "une aide généreuse" de la part de Fondations soutenues par la CIA, pour organiser en 1965 et 1966 à Washington des conférences chargées d'examiner les moyens de liquider l'apartheid.

Le "Sunday Times" indique que l'Institut américain pour l'Afrique, qui publie la revue anti-sud-africaine "Africa Report" a reçu depuis 1961, 165,000 dollars de la part des Fondations "Norman", "Rosenthal" et "Baird". Pour sa part, la Société américaine pour la culture africaine, qui délivre des bourses à des étudiants exilés d'Afrique du Sud, a reçu depuis 1960, 173,000 dollars de la part d'organismes liés à la CIA.

Chou En-laï ordonne à l'armée chinoise d'intervenir

d'après AFP-UPI-PA

Des unités de l'armée chinoise, opposées à la politique de Mao Tsé-toung, se sont emparé de l'importante ville industrielle de Loyang, déclare aujourd'hui Radio-Moscou. D'autres rapports en provenance de Pékin signalent de nouveaux combats entre partisans et adversaires de Mao dans d'autres régions de la Chine.

Selon Radio-Moscou, la ville de Loyang, située à quelque 500 milles au sud de Pékin, serait tombée aux mains des anti-maoïstes qui ont mis sous arrêt de nombreux partisans de Mao.

De son côté, l'agence de nouvelles yougoslave Tanjub déclare que des unités de l'armée chinoise ont été dépêchées dans la province centrale de Honan pour mettre fin à des combats entre factions rivales.

Tanjub, citant son correspondant à Pékin, précise que selon les affiches collées sur les murs de Pékin, l'ordre donné à l'armée d'intervenir dans la province de Honan a été émis par la Commission militaire du Comité central et a été proclamé par le premier ministre Chou En-laï.

L'agence soviétique Tass rapporte elle aussi que la lutte se poursuit plus acharnée que jamais en Chine. Selon cette agence, les éléments pro-maoïstes doivent lutter pour conserver le contrôle de la province de Anhwei et semblent même avoir perdu la ville de Tchong-king, le plus important centre du sud-ouest de la Chine. Citant une émission radiophonique en provenance de la province de Anhwei, Tass déclare que les forces antimaoïstes ont lancé un appel en vue d'une nouvelle lutte pour abattre les nouvelles autorités.

L'ordre à l'armée proclamé par Chou En-laï ordonne aux forces militaires de la province de Honan d'occuper immédiatement tous les locaux des journaux et centres d'information. Le premier ministre a lancé en même temps un appel urgent aux deux camps opposés dans cette province pour qu'ils cessent les combats et envoient leurs représentants à Pékin.

Aux yeux des observateurs, le fait que Chou En-laï intervienne ainsi pourrait indiquer que celui-ci prend une part croissante aux responsabilités incombant à la Commission militaire du Comité central. Cette commission est, en principe, présidée par le ministre de la Défense et numéro deux de la hiérarchie, le maréchal Lin Piao. Les activités de ce dernier n'ont pas été mentionnées une seule fois officiellement depuis fin novembre.

L'ordre donné à l'armée d'intervenir dans la province de Honan confirmerait également les rapports selon lesquels d'importants combats s'y déroulent entre partisans et adversaires de Mao. Il y a quelque temps, des affiches placardées à Pékin accusaient Chang Chuchih, chef militaire de la région, d'avoir employé l'artillerie contre les éléments maoïstes et le traitaient de "tête de chien".

"Opération freinage"

Plusieurs indices semblent vouloir prouver que les autorités de Pékin tentent de freiner la révolution culturelle malgré leur désir de vaincre les éléments antigouvernementaux.

En plus des vertes semonces du premier ministre aux gardes rouges et l'ordre de retourner au travail et de faire porter leur zèle sur l'accroissement de la production nationale, on a remarqué que les partisans du président Mao ont renouvelé leurs attaques contre les quatre cibles primaires de la révolution culturelle.

Ces quatre cibles sont l'ancien maire de Pékin, Peng Chen, l'ancien vice-premier ministre Lu Ting-yi, l'ancien chef d'état major Lo Jui-ching, et l'ancien dirigeant du parti Shang Kun. Ils viennent tous quatre d'être officiellement qualifiés de "contre-révolutionnaires".

Les affiches rapportant ce fait déclarent encore une fois que ces quatre dirigeants ont préparé, il y a un an, un coup d'Etat contre le président Mao.

Une telle manoeuvre de la part du Comité central pourrait indiquer que le gouvernement se prépare à intenter un procès aux quatre contre-révolutionnaires. Ce qui aurait pour effet d'identifier la purge à ces quatre hommes et de diminuer l'ardeur des gardes rouges toujours à la recherche de nouvelles cibles.

COURS
DE PERFECTIONNEMENT
EN CONFIANCE EN SOI!

CE COURS VA VOUS AIDER
A CULTIVER
LA VRAIE CONFIANCE EN SOI
(Pour mieux réaliser toutes vos ambitions)

- L'ENTHOUSIASME
  (Pour vivre pleinement votre vie)
- L'ESPRIT DE DECISION
  (Pour prendre plus d'initiatives, assumer plus de responsabilités et devenir meilleur chef)
- L'ART DES RELATIONS HUMAINES
  (Pour mieux comprendre les gens et les rendre plus heureux).
- L'ART DE PERSUADER PAR LA PAROLE
  (Pour mieux vendre vos idées et vos produits, dans une discussion, une vente et même devant un public)

VOUS AUSSI

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pouvez en tirer profit.

Ce n'est pas un cours théorique; mais un cours pratique de 15 semaines
UN SEUL SOIR PAR SEMAINE

Venez assister à une
DÉMONSTRATION GRATUITE
Rendez-vous au PALAIS DU COMMERCE, suite 219... ou entrez par le 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur.
(Venez en METRO, descendez à la station Berri-de Montigny et prenez la sortie Ontario)
Mardi 28 février ou jeudi le 2 mars à 8 hrs p.m.
Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186

Ne vous demandez pas si vous avez le temps et les moyens de prendre ce cours, demandez-vous si vous avez le temps et les moyens de vous en passer.

JEAN-GUY LEBOEUF, B.A., L.S.C., président

Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur ! et croyez au succès !"

L'INSTITUT DE PERSONNALITE
Pour devenir plus dynamique en pensée, en parole et en action

26 février 1745

Le premier docteur en théologie

Celui que l'histoire canadienne intéresse rencontre souvent le nom de la famille de Beaujeu au hasard de ses lectures. C'est que plusieurs personnages de ce nom ont joué d'intéressants rôles dès le XVIIIe siècle. Le premier qui se soit fixé à demeure sur les bords du Saint-Laurent et y ait fait souche s'appelait Louis Liénard, sieur de Beaujeu. Son père, Philippe, et son grand-père, François, avaient été chefs du gobelet du roi; son arrière-grand-père, Sébastien, avait été chargé de la paneterie de Sa Majesté.

Louis Liénard, sieur de Beaujeu, né et ondoyé à Paris en 1683, baptisé à Versailles l'année suivante, succéda à son père dans sa charge jusqu'à son départ pour la Nouvelle-France. En 1702, on le fait enseigne dans les troupes du détachement de la Marine et il devient lieutenant deux ans plus tard. Le 6 septembre 1706, il épouse à Ville-Marie la veuve de Charles Juchereau de Saint-Denis, née Migeon de Branssat, qui devait lui donner onze enfants. En 1711, il prend la tête d'une compagnie puis devient enseigne de vaisseau. L'année suivante, le gouverneur de Vaudreuil lui confie le commandement du poste de Michillimakinac. Il y demeura jusqu'en 1721, s'acquittant honnêtement de ses responsabilités, mais se vit dans l'obligation de rentrer à Québec à cause du mauvais état de sa santé. En 1725, il recevait la croix de Saint-Louis et, trois ans plus tard, participait à une expédition militaire. Il fut par la suite major des troupes, reçut une concession de terre en bordure de la rivière Chambly, devint lieutenant du roi à Trois-Rivières et décéda vers 1750.

Trois de ses fils devaient connaître de belles carrières. L'aîné, Louis-Joseph, qui avait vu le jour à Montréal le 16 août 1708, allait devenir le premier Canadien à obtenir un doctorat en théologie. Il passa, jeune encore, en France où sa mère avait été appelée auprès de la reine Marie Leczinska, ou Leszczynski, femme de Louis XV. Il y entra dans les ordres et ne tarda pas à s'imposer à l'attention de ses maîtres. "Le jeune M. de Beaujeu, Canadien, a soutenu, depuis peu de jours, une thèse en Sorbonne pour bachelier, écrivaient les Messieurs de Saint-Sulpice à leurs confrères de Montréal en 1742. Elle lui a fait honneur et à toute la colonie, car il est le premier qui en ait tant fait. Il est d'une santé assez faible, mais d'un très aimable naturel."

Le 26 février 1745, l'abbé de Beaujeu se présentait à l'Ecole royale des Carmes pour soumettre une thèse en vue de l'obtention d'une licence en théologie et, l'année suivante, il remportait son parchemin de docteur en théologie de l'Université de Paris. Il ne revint jamais au Canada, semble-t-il. En tout cas, il refusa l'offre que lui en fit, en 1747, Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, qui aurait voulu le nommer son grand vicaire. En 1768, il était chanoine de la basilique de Saint-Denis, et une tradition familiale veut qu'il ait été le confesseur ordinaire du roi. Son frère, Daniel-Hyacinthe-Marie, embrassa la carrière des armes. Né à Montréal en 1711, il entra tout jeune dans les troupes de la Marine. Chevalier de Saint-Louis, on célébra longtemps son courage en face des Anglais qui marchèrent sur le fort Duquesne en 1755, ce qui lui avait valu le titre de "héros de la Monongahéla". Son action n'aurait pas eu tout l'éclat qu'on lui attribua; il se serait trouvé inopinément en face de l'ennemi alors qu'il commandait un détachement avec deux autres officiers. Il perdit tout de même la vie dans l'engagement.

Un autre de ses frères, Louis Liénard de Beaujeu, sieur de Villemomble, né également à Montréal, en 1716, commanda à Michillimakinac, comme son père, et fut fait chevalier de Saint-Louis en 1754. Il se trouvait à ce dernier poste lors de la capitulation de Montréal en 1760 et il partit avec ses hommes vers le pays des Illinois pour y passer l'hiver et gagner ceux-ci à la cause de la France. En 1775, il se distingua à la défense du fort Saint-Jean où on le fit prisonnier. Après sa retraite, il se fixa au manoir de l'île aux Grues et y mourut en 1802.

Le calendrier des pionniers

Le chevalier de Beaujeu
("Histoire des Canadiens français" de Benjamin Suite)

Danse canadienne-française
(C. W. Jeffreys, collection Imperial Oil)

27 février 1647

Le premier ballet en Nouvelle-France

On comprend facilement qu'à l'aube de la colonisation de l'Amérique, les Européens, habitués à vivre en société, aient quelque peu souffert de la solitude du nouveau monde et qu'ils aient tenté d'y faire échec, surtout l'hiver. Le froid et la neige mettaient un terme aux explorations, de même qu'aux déplacements des coureurs de bois. Le paysan, lui, devait attendre le retour du printemps pour reprendre les travaux des champs.

Dès le début du XVIIe siècle, on trouve ce souci de meubler un désoeuvrement qui aurait pu miner le moral des hommes. Au cours de l'hiver de 1606-7, par exemple, Samuel de Champlain fonde à Port-Royal ce que certains considèrent comme le premier des cercles sociaux. "Nous passâmes cet hiver fort joyeusement et fîmes bonne chère, écrit-il, par le moyen de l'ordre de bon-temps que j'y établis, qu'un chacun trouva utile pour sa santé et plus profitable que toutes sortes de médecines dont on eût pu user." Marc Lescarbot, avocat au barreau de Paris, souligne que l'on se passait de l'un à l'autre les fonctions de maître d'hôtel. "Ce qui fut si bien observé, souligne-t-il, que (quoique les gourmands de deça nous disent souvent que là nous n'avions point la rue aux Ours de Paris) nous y avons fait ordinairement aussi bonne chère que nous saurions faire en cette rue aux Ours, et à moins de frais..."

Les humbles paysans qui se fixèrent plus tard dans la vallée du Saint-Laurent cherchèrent aussi des moyens de se récréer sainement. On peut présumer que les familles se visitaient dans les moments d'inactivité et que la musique contribuait à la gaieté. On sait, par exemple, qu'en septembre 1645, à l'occasion du mariage de Jean Juyon et d'Elizabeth Couillard, les invités furent accueillis au son de violons chez le beau-père Guillaume Couillard, qui avait épousé la fille de Louis Hébert, le premier colon.

Deux ans plus tard, le "Journal des Jésuites" nous apprend, fort laconiquement, que l'on présenta un ballet chez les Cent-Associés, le premier dont il soit fait mention dans nos annales. "Le 27 février, y lit-on, il y eut un ballet au magasin; c'était le mercredi gras: pas un de nos pères ni de nos frères n'y assista, ni aussi des filles de l'hôpital des Ursulines, sauf la petite Marsolet." On pourrait croire, au premier abord, que le chroniqueur a employé abusivement le mot "ballet" et qu'il pouvait fort bien ne s'être agi que d'une simple danse. Pourtant, une telle interprétation doit être rejetée à priori, croyons-nous, car en un tel cas, on n'y aurait sûrement pas invité les jésuites. L'événement devait avoir les caractéristiques d'un spectacle et force nous est de conclure que ce fut vraiment un ballet, même si l'on peut douter de sa tenue artistique, car les participants devaient être d'ordinaires citoyens peu rompus à l'élégance des chassés et des entrechats. Quant à la "petite Marsolet", elle n'est pas autrement identifiée, mais ce devait être la fille aînée de Nicolas Marsolet, Marie, née en 1637. Trop jeune, à dix ans, penserez-vous, pour assister à un ballet? Allons donc: à l'âge de quinze ans, elle épousait Mathieu D'Amours. En tout cas, l'annaliste des jésuites laisse deviner que les religieuses avaient dû défendre à leurs élèves d'assister à cet événement mondain puisqu'il prend la peine de souligner la présence de la jeune fille.

Et puis, il y eut le bal donné en 1667 par le sieur de Lotbinière peu après qu'il eût présenté au Conseil souverain ses lettres de nomination au poste de lieutenant civil et criminel de la prévôté; nous en avons fait le sujet de notre éphéméride du 4 février.

Ajoutons à ces fêtes mondaines quelques spectacles de théâtre que consigne également le "Journal des Jésuites" et l'on constate que malgré le péril iroquois et l'âpreté du labeur quotidien, les premiers Canadiens parvinrent dans une certaine mesure à tromper la monotonie de leur état. Il fallut cependant que l'autorité religieuse intervienne à quelques reprises pour éviter les excès, comme en 1682 et en 1683, alors que Mgr de Laval publia des mandements contre le luxe et contre les désordres qui résultaient trop souvent des charivaris.

Faites une réservation assurée à tout Sheraton en composant 842-5861

Voyez tout ce que comporte la croisade de détente de Sheraton, un appel téléphonique rapide vous assure une chambre confortable au Sheraton, parking gratuit, excellents repas, et des salons pleins de vie!

Les administrateurs tendus se détendent au Sheraton

Sheraton Hotels & Motor Inns

La Biennale de la langue française sera une réunion d'hommes convaincus que la francophonie doit s'affirmer

—M. Jean Vallerand

PARIS. (AFP) — A l'issue du colloque de la commission culturelle de l'Association France-Canada, tenu samedi à Paris, M. Jean Vallerand, attaché culturel de la délégation générale du Québec à Paris, évoquant la prochaine biennale de la langue française, a déclaré notamment: "Cette biennale sera plus qu'un congrès de grammairiens, elle sera une réunion d'hommes civilisés, c'est-à-dire d'hommes vivants, une réunion d'hommes convaincus que la francophonie doit, plus que jamais, s'affirmer comme un élément de survivance de la civilisation."

M. Jean Vallerand

Prenant ensuite la parole, M. Georges Durand, vice-président de la Commission culturelle, a conclu son exposé en disant: "Le Canada revendique une participation active et à part entière dans cette lutte pour le maintien de l'expansion de la langue française."

Stand du Québec dans les foires de France

Dans l'intention de participer aux diverses foires-expositions qui se tiennent, au long de l'année, dans de nombreuses villes de France, le Québec a construit un stand préfabriqué qui sera installé tour à tour dans ces différentes manifestations

Le stand québécois va être présenté pour la première fois à la foire d'Alençon, ville normande à quelque cent vingt milles à l'ouest de Paris. Il a été inauguré hier par le délégué général du Québec en France, M. Jean Chapdelaine.

La participation québécoise s'articule sur 2 thèmes principaux: "Le Québec, immense chantier", et "La famille québécoise". Elle comporte essentiellement des diagrammes, des photographies, statistiques et présentation de films, complétés par une section de livres et publications canadiens-français.

Trois jeunes étudiantes en costume du Québec font les honneurs du stand aux visiteurs, ceux-ci recevront un ticket qui leur permettra de participer à un tirage au sort dont le gagnant pourra effectuer un voyage de 3 semaines au Québec.

Une page au Québec dans France-Soir

Le journal de plus fort tirage de la presse française "France-Soir" consacrait samedi toute une page publicitaire au Canada. Des articles, plusieurs d'entre eux illustrés, sont consacrés à la culture canadienne-française, le logement, l'industrie, les crédits accordés aux cultivateurs, les problèmes de main-d'oeuvre, le biculturalisme et l'exposition de Montréal.

Tuées à Brockville

BROCKVILLE (PC) — Mme Anne Muller, 31 ans de Montréal, et Mme Gwenneth Lorraine Terry, 34 ans, d'Anjou, dans la banlieue de Montréal, se sont tuées, au début de la fin de semaine dans une collision d'autos survenue à Brockville, en Ontario

"Trophée d'excellence" au gérant général de la PC

OTTAWA (PC) — M. Gillis Purcell de Toronto, gérant général de la Presse Canadienne, a reçu en fin de semaine "le trophée de l'excellence" présenté par le National Press Club of Canada pour 1967.

Le choix pour cette année a été la Presse Canadienne et l'homme tout désigné nul autre que M. Purcell.

M. C. W. E. MacPherson, président du club, a fait les éloges de M. Purcell pour son travail dans l'organisation et le développement de l'agence de presse.

Né à Brandon au Manitoba en 1904, M. Purcell est entré à la PC en 1928 à Winnipeg voyageant de l'Antarctique à la Californie. En 1932 il a été nommé rédacteur en chef des nouvelles générales à Toronto à la suite d'un stage à Ottawa en 1929.

En 1939, il a été correspondant de guerre pour la PC avec la première division canadienne. On le retrouve en Bretagne en 1940 à titre d'officier des relations publiques avec le premier corps canadien. A la suite d'un accident au cours des manoeuvres de parachutage il a perdu une jambe. Il retournait avec l'agence de presse en 1942.

M. Claude Ryan, directeur du quotidien montréalais Le Devoir, et George V. Ferguson, rédacteur en chef du Montreal Star, ont été les premiers à remporter le prix en 1965.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit Jewellers
1015 ouest, Ste-Catherine
Vl. 9-7071

La COMMISSION des ECOLES CATHOLIQUES de MONTREAL
DEMANDE

candidates pour le poste de jardinière d'enfants pour l'année en cours.

Qualifications requises: posséder le brevet "B" et un diplôme de spécialisation en éducation préscolaire.

Possibilité d'engagement à demi-temps.

S'adresser à:
Madame Louise Bouthillier - Lussier,
La Commission des écoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke, Montréal 36.

Le secrétaire,
Sylvio de Grandmont.

A Toronto on se détend à **L'HOTEL KING EDWARD SHERATON**

Maintenant essayez le laxatif doux préparé
Par les fabricants de Tums!

Il s'appelle NR... parce que c'est NATURE'S REMEDY

Les fabricants de TUMS, vous le savez, connaissent bien les estomacs sensibles. C'est pourquoi il préparent leur laxatif, NR Nature's Remedy, avec des ingrédients végétaux seulement. NR procure donc un soulagement facile et efficace durant la nuit. Cette action douce est spécialment importante si vous devez prendre un laxatif une, deux ou trois fois par semaine. NR agit durant votre sommeil sans affecter votre repos, sans besoin soudain. Vous ne serez pas déçu et n'éprouverez aucun malaise par la suite. Essayez Nature's Remedy, un laxatif doux, entièrement végétal. Ordinaire ou chocolaté. —

NR au coucher... effet au lever!

Nouveau président

M. Paul-D. Normandeau, directeur industriel de la Société Générale de Financement, élu hier soir président de l'Association des Anciens de l'Ecole Polytechnique avant l'assemblée générale annuelle.

Allez de l'avant! Epargnez à la banque Toronto-Dominion et obtenez aussi une **Assurance-vie!**

plan d'épargne Assuré

Décidez du montant que vous voulez épargner en cinq ans, qu'il s'agisse de la somme modeste de $600, ou de la somme rondelette de $3,000. (Votre dépôt mensuel si pratique peut s'échelonner de $10 à $50.) Quel que soit le montant d'épargne que vous vous fixiez, tel sera le montant de la protection d'assurance-vie qu'auront les vôtres pendant cinq ans dès l'instant où vous ferez votre premier dépôt à votre plan d'épargne assuré Toronto-Dominion. (En plus de tous les dépôts faits, plus le boni acquis par vos épargnes.) Que vous épargniez en prévision des études de vos enfants, en vue d'un bon acompte pour une nouvelle maison, ou pour remplir votre bas de laine pour le moment où vous serez à la retraite ... ou même si vous n'avez pas de projet bien défini en tête, renseignez-vous auprès du gérant de votre succursale Toronto-Dominion au sujet de ce plan d'épargne ... le plan d'épargne assuré.

Une idée pour les gens qui vont de l'avant ... de
TORONTO-DOMINION
La Banque où le personnel crée toute la différence.

52 SUCCURSALES A VOTRE SERVICE DANS LE GRAND MONTREAL

MUSIQUE

Guitare et cordes à Pro Musica

QUATUOR KYNDEL, composé d'Otto Kyndel, premier violon, Gert Crafoord, second violon ; Kurt Lewin, alto ; Folke Brarome, violoncelle, avec le concours de Konrad Ragossnig, guitare. Présentation de la Société Pro Musica, à la salle du Plateau, hier après-midi.

PROGRAMME

Quintette en do majeur, Op. 50 No 2 ..... Boccherini
Quatuor en la mineur, Op. 51, No 2 ..... Brahms
Quintette .. Castelnuovo-Tedesco

par Gilles Potvin

A première vue, l'idée d'associer une guitare au quatuor à cordes paraît étrange. On se demande comment le frêle instrument aux cordes pincées peut parvenir à se faire entendre au milieu de quatre archets. La solution, comme toujours, est dans la façon d'écrire pour ces instruments et on en a eu la preuve hier à Pro Musica. Sur trois oeuvres au programme, deux étaient des quintettes pour cette combinaison et le résultat a été entièrement satisfaisant.

Boccherini, on le sait, a longtemps vécu en Espagne et rien d'étonnant à ce qu'il ait écrit quelques oeuvres pour la guitare. Ce quintette en do porte, en sous-titre, "La Ritirata di Madrid" ou "La retraite de Madrid", parce que le mouvement final consiste en une série de variations sur une sonnerie de retraite des gardes du palais royal. Ce quintette ne vise pas à isoler la guitare mais plutôt à l'intégrer au quatuor. C'est une oeuvre charmante, dont l'écoute est extrêmement agréable, surtout lorsqu'elle est jouée de façon experte, comme hier après-midi.

Le Quintette du compositeur italo-américain Mario Castelnuovo-Tedesco est conçu différemment. Ecrit pour le célèbre Ségovia, il cherche davantage à faire briller la guitare et le compositeur lui confie même une brève cadence, comme dans un concerto. L'auteur lui-même, parlant de son oeuvre, la voit comme "mi-néo-classique, mi-néo-romantique, avec une allure schubertienne".

Rien n'est plus juste et vue dans cette optique, l'oeuvre est un succès. Elle s'écoute le plus facilement du monde, sans le moindre effort. Pour permettre à la guitare de se faire entendre, le compositeur tient volontairement les cordes au second plan. A la longue, on se fatigue d'une musique constamment en demi-teinte mais le quintette est heureusement assez bref.

Konrad Ragossnig, qui remplaçait au pied levé Per-Olof Johnson, a joué ces deux oeuvres avec une maîtrise complète de son instrument. Il a reçu du Quatuor Kyndel une collaboration sans défaut.

L'ensemble suédois a fait entendre également le second des trois quatuors de Johannes Brahms. Moins austère que le premier, ce quatuor se déroule quand même dans un climat sombre et lourd ; la lumière ne se faisant qu'au moment du "vivace" du troisième mouvement. L'écriture est généralement dense, presque orchestrale, et ce fut l'occasion pour le Quatuor Kyndel de faire valoir une sonorité riche, expressive et capable de puissance.

Par exception, le prochain concert de Pro Musica, aura lieu le samedi, soit le soir du 18 mars, à 20 h .30. On entendra le célèbre Orchestre de chambre de Stuttgart, sous la direction de Karl Munchinger.

Mireille Mathieu, les Supremes et Jack Benny au Festival de l'Expo

(PCf) — Dans le cadre du Festival Mondial de l'Expo '67, Mireille Mathieu sera à l'affiche de l'Expo-Théâtre les 29 et 30 juin et le 1er juillet — Jack Benny, du 24 au 30 juillet, et les Supremes, les 21, 22 et 23 août.

Mireille Mathieu, qu'on a surnommée "la nouvelle Piaf", est âgée de 19 ans. Sa carrière démarra de façon fulgurante à l'automne de 1965. Quelques mois plus tard, Ed Sullivan l'invitait à son émission de télévision. Le 15 septembre dernier, elle chantait à l'Olympia à Paris. Depuis, on l'a entendue à Dallas, au même programme que Maurice Chevalier, à Los Angeles, à Tokyo, à Londres. Elle a terminé en décembre dernier un tour de France qui l'a menée dans 43 villes en 48 jours. L'automne dernier elle faisait une brève apparition à Montréal, au Festival du Disque.

Elle vient d'enregistrer trente nouvelles chansons en français, en anglais, en allemand et en italien.

Les Supremes battent en ce moment les records de vente de disques sur le marché américain. Le groupe, composé de trois jeunes Noires, Diana, Mary et Florence, originaires de Détroit, est le seul groupe américain qui ait enregistré consécutivement cinq chansons classées en tête de liste du palmarès de la chanson aux Etats-Unis.

Jack Benny, dont la jeunesse et la vitalité sont devenues légendaires, donnera neuf spectacles, avec le concours de plusieurs artistes invités.

Ensemble folklorique yougoslave à l'Expo

L'ensemble folklorique Lado, qui illustre la richesse du folklore des différentes parties de la Yougoslavie, sera à l'affiche de l'Expo-Théâtre du 20 au 23 septembre 1967. C'est la première fois que la troupe se produit en Amérique du Nord. La participation du Lado représente la contribution de la Yougoslavie au Festival Mondial de l'Expo 67.

En 18 ans d'existence, le Lado a donné plus de 1,500 représentations dans différents pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. "Les couleurs, les rythmes et la joie de vivre nous envahissent sans limite", souligna le critique du "Aftonbladet" de Stockholm après avoir vu le Lado. "Le spectacle du Lado est une symphonie de sons et de mouvements", écrivit le "Sovjetskaja". Des représentations données à Moscou. Au lendemain Londres, on put lire dans le "Daily Mail" : "Les danseurs de la Yougoslavie nous éblouissent par leur talent éclatant, leur grâce et la vivacité de leur style".

L'ensemble Lado, sous la direction de Ivo Vuljevic, groupe 35 chanteurs et danseurs et onze musiciens. Ivo Vuljevic fut, pendant plusieurs années, directeur des Jeunesses Musicales de Yougoslavie et directeur de l'Opéra National de Croatie.

C'est sous le nom de Ensemble Joza Vlahovic que l'on connut d'abord le Lado. En 1949, le groupe remportait le prix décerné au meilleur groupe de folklore de la Yougoslavie par le gouvernement de ce pays. Peu après, on lui donna le nom de Lado, mot slave archaïque souvent utilisé dans les chansons du folklore du nord de la Croatie. Lado signifie "bien-aimé"...

La collection de costumes de l'ensemble folklorique yougoslave ne fait qu'ajouter au faste du spectacle. Cette compagnie possède environ 500 costumes originaux, dont la plupart sont des pièces de musée.

Le répertoire du Lado se compose de chansons de la Croatie, de la Bosnie, de la Servie, de la Slovénie, et de la Macédoine yougoslave. Sous la direction de Zvonko Ljevakovic et en collaboration avec les plus talentueux chorégraphes et musiciens yougoslaves, le Lado enrichit constamment son répertoire.

Succès de Monique Leyrac à Toronto

TORONTO. (PCf) — La chanteuse Monique Leyrac a reçu un chaleureux accueil de la part des auditeurs qui assistaient à son récital, samedi, au Massey Hall de Toronto.

Les critiques en ont donné par la suite des opinions partagées, mais le public a réservé une ovation à l'artiste montréalaise que les applaudissements ont ramenée en scène pour deux rappels.

C'était la première fois que Monique Leyrac donnait son tour de chant au Canada anglais au cours de sa carrière d'une quinzaine d'années.

Ecrivains soviétiques décorés

MOSCOU (AFP) — Un certain nombre d'écrivains soviétiques, dont Mikhail Cholokhov (le "Don Paisible", Prix Nobel de littérature 1965), Constantin Fedine, Alexandre Korneitchouk et Leonide Leonov, ont été faits Héros du Travail socialiste, annonce l'agence Tass.

Cette distinction leur a été décernée par le Praesidium du Soviet Suprême pour "les services rendus au développement de la culture soviétique". Elle leur sera remise en même temps que l'Ordre de Lénine et la Médaille d'or de la Faucille et du Marteau.

Au Forum demain soir

Joan Sutherland, le célèbre soprano australien, sera la soliste du prochain concert populaire de l'Orchestre Symphonique de Montréal, au Forum, demain soir. Accompagnée par l'orchestre sous la direction de Wilfrid Pelletier, Joan Sutherland chantera deux extraits d'opéra : "Ah ! fors è lui", de "La Traviata" (Verdi), et l'air de la folie d'Ophélie de "Hamlet" (Ambroise Thomas).

Belmondo, Gélin, Presle, au Canada

VIENNE (AFP) — Daniel Gélin et Micheline Presle tournent actuellement à Kitzbuehel, célèbre station de sports d'hiver tyrolienne, des séquences de la comédie "Un Mariage français", film de télévision qui sera présenté aux téléspectateurs français, américains, canadiens, allemands et autrichiens.

Les prochains extérieurs de ce film seront pris au Canada où Jean-Paul Belmondo rejoindra ses collègues français.

"Valses de Vienne" à la Place des Arts

A compter du 1er avril prochain sera présentée à la Place des Arts "Valses de Vienne", opérette en 3 actes et 7 tableaux de Johann Strauss (père et fils). Cette opérette, dont l'action se déroule à Vienne vers 1845, fera entendre quelques-unes des plus belles valses de Strauss. Florent Forget assurera la mise en scène, dans des décors signés Jean-Claude Rinfret. Un orchestre de 50 musiciens sera dirigé par Pierre Hétu, directeur musical adjoint de l'Orchestre Symphonique de Montréal et chef d'orchestre-commentateur aux Matinées Symphoniques. Claire Gagnier chantera le rôle de Resi et Paul Berval interprétera le rôle d'Ebécéder, riche pâtissier, père de Resi. Pierre Duval, Marie-Eve, Olivette Thibault, Gérard Paradis, Jean-Pierre Masson, Guy Hoffman, Marcel Cabay et Léo Illial compléteront la distribution. Le conseiller artistique est Lionel Daunais.

Rappelons que l'opérette "Valses de Vienne" est une coproduction du poste C.J.M.S. et de la Place des Arts.

"Carmen" no 13

MUNICH. (AFP) — Un 13e film sur "Carmen" vient d'être tourné: il s'intitule "Cammen 13" et a été réalisé à Munich par l'Américain Metzer, 37 ans, qui est également son producteur et son distributeur. Le rôle de l'héroïne de Prosper Mérimée est tenu par Uta Levka, entourée de Claude Ringer, Carl Mohner, Walter Wilz et Michael Munzer.

L'indemnité de Charrat réduite de moitié

PARIS (AFP) — La danseuse française Janine Charrat qui, en 1961, avait été gravement brûlée au cours d'une répétition dans un studio de la télévision française, ne touchera que 703,-639 francs d'indemnité, au lieu des 1,454,000 francs accordés en première instance pour l'ensemble des dommages subis. Ainsi en a décidé la Cour d'appel de Paris devant laquelle s'était pourvu l'Office de la Radio-Télévision française (O.R.T.F.) condamné aux dépens.

La danseuse, dont le costume de tulle s'était enflammé au contact d'un chandelier, avait été principalement atteinte au visage et avait dû subir de longs mois de traitement ainsi que de nombreuses greffes.

La tombe de Martine Carol profanée

CANNES (AFP) — Les premiers éléments de l'enquête menée par la police permettent d'affirmer que d'importants bijoux ont été volés dans la tombe de Martine Carol, profanée, à Cannes. Les pièces principales sont : un collier pendentif avec un diamant en forme de coeur de 12 carats, une alliance en diamants et une bague avec un gros solitaire que la vedette portait à la main droite.

Chasse aux talents à la Fox

HOLLYWOOD (AFP) — La firme 20 th Century Fox, à la recherche de talents, a décidé de sélectionner 20 garçons et 20 filles qui semblent doués pour le cinéma. Les 40 jeunes gens recevront un salaire hebdomadaire de 175 dollars et suivront les cours d'art dramatique de Pamela Danova.

Sandie Shaw, "enfant gâtée"

LONDRES (AFP) — Sandie Shaw, 20 ans, "la chanteuse aux pieds nus", reconnue coupable d'adultère avec M. Duncan Murdoch (30 ans), technicien de la télévision, devra partager avec lui les frais du divorce intenté par Mme Murdoch.

Sandie Shaw, a déclaré le juge, s'est comportée comme une "enfant gâtée" et s'est acharnée à empêcher le retour du mari auprès de sa femme.

La jeune chanteuse représentera la Grande-Bretagne au concours de chansons de l'Eurovision à Vienne le 18 avril.

Dé... scénariste C. Beaumont

WOODLAND HILLS, Calif. (PAf) — Le scénariste Charles Beaumont, auteur de plusieurs spectacles télévisés et cinématographiques est décédé dans un hôpital de Woodland Hills, Californie.

Agé de 38 ans, il a succombé à une maladie inusitée du système nerveux dont l'autopsie pourra déterminer la nature exacte.

Pour le cinéma, il avait écrit les scénarios de plusieurs films dont "The Intruder", "The Wonderful World of the Brothers Grimm", "The Seven Faces of Dr. Lao" et "Mr. Moses".

Plusieurs de ses scénarios pour la télévision portaient sur des récits de science-fiction, ou étaient destinés aux émissions "Alfred Hitchcock", "Twilight Zone", et autres.

Charles Beaumont avait quitté Chicago pour se rendre à Hollywood dans le but de devenir comédien, mais il joua seulement dans le film "The Intruder".

TOUT NOUVEAU SPECTACLE 1967
Retour de
"M. Showmanship"
AVEC ORCHESTRE COMPLET
Mlle BACH-YEN
chanteuse étoile du Vietnam
STAN FISHER
virtuose de l'harmonica
27, 28 février, 1, 2 mars, lundi, mardi, mercredi, jeudi à 8. 30 p.m.
Billets : $6.00 - $5.00 - $4.00 - $3.00 - $2.50
3, 4, 5 mars, vendredi, samedi, dimanche à 8.30 p.m.
Billets : $6.50 - $5.50 - $4.50 - $3.50 - $2.50
5 mars, dimanche en matinée à 2.30 p.m.
Billets : $5.50 - $4.50 - $4.00 - $3.00 - $2.50
EN VENTE AU GUICHET DU THEATRE
PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID-PELLETIER

Le Festival de Locarno

LOCARNO, Suisse. (AFP) — Le 20e Festival international du Film de Locarno aura lieu du 22 au 31 juillet. Cette manifestation ne sera pas compétitive. Les cinéastes qui désirent présenter des courts ou des longs métrages doivent s'inscrire avant le 15 mai.

Le prochain Starovan

Les Starovan du 18 mars au Centre Paul-Sauvé et du 19 mars au Séminaire de Chambly seront produits par le chanteur et producteur Tony Roman, qui monte actuellement pour cette occasion un spectacle exceptionnel. En plus de Tony Roman, qui donnera un tour de chant complet, on aura l'occasion d'y applaudir la grande vedette de la chanson française Frank Alamo, Nanette, Johnny Farago, les Ingénues, les Joccos, Geraldo et les Gants Blancs et les Hou-Lops.

HORAIRES

ALOUETTE : "Hawaii" : 8:15. Dimanche : 7:30. Matinée : sam. : 2:00.
AMHERST : "Le Corbeau" : 11:30, 2:55, 6:20, 9:15. "Vengeance de Dodge" : 1:03, 4:30, 8:10.
AVALON : "Le vengeur" : 8:00. "Le moulin des supplices" : 6:20, 10:00.
AVENUE : "Doctor in Clover" : 1:15, 3:20, 5:20, 7:25, 9:30.
BIJOU : "L'Atlantide" : 12:00, 3:32, 6:44, 10:16. "Les amitiés particulières" : 1:33, 5:05, 8:37.
CANADIEN : "Une femme en blanc se révolte" : 12:00, 3:20, 6:30, 10:00. "Aventure à Beyrouth" : 1:45, 5:05, 8:23.
CAPITOL : "Un Truand" : 10:30, 12:45, 2:55, 5:10, 7:20, 9:40.
CAPRI : "Au revoir Charlie" : 5:45. "Les prairies de l'honneur" : 7:30. "La vérité" : 9:45.
CHAMPLAIN : "Docteur, ne coupez pas" : 12:00, 4:00, 8:00. "Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines" : 1:45, 5:45, 9:45.
CHATEAU : "Ville interdite" : 2:35, 6:05, 9:35. "Agent Gordon se déchaîne" : 12:55, 4:25, 7:55.
CINEMA DE MONTREAL : "Rivalités" : 12:45, 6:10. "Nick Carter va tout casser" : 2:48, 8:13. "Hier, aujourd'hui et demain" : 12:00, 4:12, 9:37.
CINERAMA-THEATRE IMPERIAL : "Russian Adventure" ; tous les soirs à 8:30. Merc., sam. à 2.00. Dimanche à 1:00, 4:45, 8:30.
CREMAZIE : "Mata Hari" : 12:37, 4:22, 8:07, "La ronde" : 2:22, 6:07, 9:52.
DAUPHIN (Le) : "Mademoiselle" : Sur semaine : 7:30, 9:30.
DORVAL : Salle rouge : "Wild angels" : 9:40. "Fire Ball 500" : 8:00. Salle Dorée : "Gambit" : 9:20. "Texas across the River" : 7:30.
ELECTRA : "La Strip teaseuse effarouchée" : 1:45, 4:56, 8:07. "Meurtre au galop" : 12:25, 3:36, 6:42, 9:58.
ELYSEE : Salle Resnais : "Un homme et une femme" : 7:30, 9:45. Salle Eisenstein : "Les copains" : 7:30, 9:45.
EMPIRE : "Les amants" : 6:30, 10:10. "Les liaisons dangereuses" : 8:15.
FAIRVIEW (cinéma 1) : "The Sound of music" : Matinées : Merc., sam., dim. : 2:15. En soirée : 8:15.
FAIRVIEW (cinéma 2) : "Murderer's Row" : 7:00, 9:00.
FESTIVAL : "Les amoureux" : Sur semaine : 7:30, 9:30.
FIGARO (Le) : "Les amours d'une blonde" : 1:15, 2:56, 4:37, 6:41, 8:22, 10:03.
FRANÇAIS : "Ville interdite" : 2:20, 5:50, 9:25. "Agent Gordon se déchaîne" : 12:45, 4:10, 7:40.
GRANADA : "Le Corbeau" : 3:00, 6:25, 9:50. "Vengeance de Dodge" : 1:10, 4:35, 8:00.
JEAN-TALON : "Une femme en blanc se révolte" : Sur semaine : 6:30, 10:00. Dimanche : 12:00, 3:20, 6:30, 10:00. "Aventure à Beyrouth" : Sur semaine : 8:25. Dimanche : 1:45, 5:05, 8:25.
KENT : "Doctor Zhivago" : 8:15. Matinées : 2:15.
LA SCALA : "L'appartement des filles" : 12:40, 5:20, 10:00. "Le journal d'une femme de chambre" : 2:05, 6:45. "La bonne soupe" : 3:45, 8:30.
LAVAL : "Le masque de Fu Manchu" : 1:50, 7:30. "Genghis Khan" : 3:30, 9:10. "Les mystères de Paris" : 12:00, 5:40.
LIDO (Laval) : "Charade", "Les ennées sauvages".
LOEW'S : "Murderer's Row" : 10:30, 12:40, 2:55, 5:05, 7:15, 9:30.
LUCERNE : "Wild angels" : 6:15, 9:35. "Fireball 500" : 7:40.
MERCIER : "Meurtre au galop" : 1:49, 5:07, 8:18. "La Strip teaseuse effarouchée" : 12:15, 3:26, 6:32, 9:48.
MONKLAND : "Gambit" : 1:45, 5:20, 9:30. "Texas across the River" : 3:35, 7:45.
OUTREMONT : "Gambit" : 1:45, 5:20, 9:30. "Texas across the River" : 3:35, 7:45.
PALACE : "Tobruk" : 10:15, 12:25, 2:40, 4:55, 7:10, 9:25.
PAPINEAU : "Le Corbeau" : 1:05, 4:35, 8:05. "Vengeance de Dodge" : 2:40, 6:10, 9:40.
PARISIEN : "La Mandragore" : 10:25, 12:35, 2:50, 5:00, 7:15, 9:35.
PLACE VILLE-MARIE : "Dear John" : 12:35, 2:45, 5:00, 7:15, 9:25.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma) : "Tokyo Olympiad" : 12:50, 2:50, 4:55, 7:00, 9:00.
PLAZA : "Une femme en blanc se révolte" : 12:00, 3:20, 6:30, 10:00. "Aventure à Beyrouth" : 1:45, 5:05, 8:25.
REX : "Jerry Cotton, agent F.B.I.", "Les deux orphelines", "Flèches sanglantes".
RITZ : "Ne pas déranger s.v.p.", "Dingaka, le sorcier", "La revanche d'Ivanhoé" : 6:00.
RIVOLI : "Mariage à l'italienne" : 1:20, 3:20, 5:25, 7:25, 9:25.
SAINT-DENIS : "Les amitiés particulières" : 11:50, 3:22, 6:34, 10:05. "L'Atlantide" : 1:29, 5:01, 8:33.
SAVOY : "Wild angels" : 3:05, 6:20, 9:35. "Fireball 500" : 1:25, 4:40, 7:55.
SEVILLE : "The Bible" : 8:15.
SNOWDON : "Man for all Seasons" : 8:15.
STRAND : "Dead Heat on a merry go Round" : 10:20, 12:35, 2:45, 5:00, 7:20, 9:30.
VAN HORNE : "Georgy girl" : 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:30.
VENDOME : "La cage de verre" : 12:45, 2:50, 5:00, 7:30, 9:30.
VERDI : "Le mépris" : 6:30, 10:00. "Vivre sa vie" : 8:25.
VERDUN : "Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines" : 6:00, 9:43. "Docteur, ne coupez pas" : 8:15.
VERSAILLES : Salle bleue : "Arabesque" : 9:35. "The Appallosa" : 7:45. Salle Rouge : "Ville interdite" : 7:40. "Agent Gordon se déchaîne" : 9:30.
VIAU : "De l'amour", "Opération poker", "Opération requin blanc" : 6:00.
VILLERAY : "Meurtre au galop" : 1:49, 5:00, 8:11. "La Strip teaseuse effarouchée" : 12:15, 3:26, 6:32, 9:48.
WESTMOUNT : "A funny thing happened on the way to the forum" : 1:05, 3:10, 5:15, 7:20, 9:30.
YORK : "The Sound of Music" : 8:15.

Une oeuvre de Kelsey Jones

La "Prophétie de Michée", cantate pour choeur mixte, vents et percussion, de Kelsey Jones, sera présentée par les Tudor Singers le 3 mars, à la salle Redpath de l'Université McGill. Cette oeuvre, commandée par le Conseil des Arts du Canada, a été chantée pour la première fois par le Choeur Bach de Montréal en février 1964.

Rosabelle Jones auteur des paroles et femme du compositeur, s'est inspirée de la Prophétie de Michée, tirée de l'Ancien Testament, pour rappeler le message de paix universelle que ce dernier adressait déjà aux peuples de la terre vers la fin du VIIIe siècle avant Jésus-Christ.

A propos des paroles, Kelsey Jones a inscrit sur son manuscrit cette dédicace: "Jamais aucun message aussi pressant n'a été lancé. C'est à l'espoir qu'il sera compris de toute l'humanité que je consacre mon oeuvre."

DERNIERS JOURS!
JEANNE MOREAU
DANS UN FILM DE LOUIS MALLE
LES AMANTS
ET UN FILM DE ROGER VADIM
LES LIAISONS DANGEREUSES
6.30-8.15-10.10 p.m.
274-4521
451 OGILVY
CINEMA EMPIRE

JEUDI 16 ET VENDREDI 17 MARS
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
PLACE DES ARTS — SALLE WILFRID PELLETIER

"Une magnifique expérience musicale"
"UN CHEF-D'OEUVRE"
ZEV BUFMAN et Les Productions Samuel Gesser présentent
"PORGY and BESS"
LeVERN HUTCHERSON — JAYCE BRYANT — AVON LONG
dans
"PORGY AND BESS"
Direction musicale de George Gershwin
Libretto de DuBose Heyward
Chansons de DuBose Heyward & Ira Gershwin
D'après la pièce "PORGY" de Dorothy et DuBose Heyward
Avec
VAL PRINGLE et THE EVA JESSYE CHOIR
Sous la direction générale de ELLA GERBER
Les 10, 11 et 12 mars 1967
ven., sam., dim. : $6.50, $5.50, $4.50, $3.50, $2.50
sam. et dim. en matinée : $5.50, $4.50, $3.50, $2.50, $2.00
Billets maintenant en vente
PLACE DES ARTS — SALLE WILFRID-PELLETIER

théâtre du rideau vert
LUNDI au SAMEDI: 20 h. 30
DIMANCHE : 14.30 et 19.30
DOÑA ROSITA
Federico Garcia Lorca
mise en scène : Yvette Brind'Amour
costumes : François Barbeau
musique : André Gagnon
décors : Renée Capriolo
avec
Yvette BRIND'AMOUR
Gérard POIRIER
Martha THIERY
Loïc Le GOURIADEC
Lucie de Vienne
François ROZET
Rose Rey DUZIL
André Montmorency
Marthe CHOQUETTE
Louis AUBERT
Arlette SANDERS
Gaetane LANIEL
Angèle COUTU
Michèle MAGNY
Rollande PERRO
Suzanne DESLONGCHAMPS
Christiane DELISLE
Yves CLAUDE
AU STELLA 844-1793
METRO : LAURIER

LOVE
Théâtre de Quat'sous
Réservations — 845-7277

expo67 BUREAU DE VENTE OFFICIEL
EPARGNEZ JUSQU'A 40% EN VENTE MAINTENANT
AUX CINEMAS UNITED
On peut obtenir une carte de membre du Ciné-Club de l'âge d'or dans les cinémas United
LUCERNE 744-2734
A l'affiche : "THE WILD ANGELS" en Couleurs avec Peter Fonda, Nancy Sinatra. "FIREBALL 500" en Couleurs, Annette Funicello, Fabian, Frankie Avalon. Le soir à 6.15 p.m. dernier spectacle complet à 7.40.

OPÉRATION PRINTEMPS
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI
LES 2-3-4 MARS
CHEZ
DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

DERNIERE SEMAINE!
6e SEMAINE!
Ce film doit quitter l'affiche bientôt et ne sera présenté nulle part ailleurs à Montréal
une femme en blanc se révolte
doit-elle laisser naître un enfant anormal ?
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
SARA MONTIEL EN COULEURS
AVENTURE À BEYROUTH
CANADIEN — PLAZA JEAN-TALON
Station BEAUDRY 1204 est, Ste-Catherine
Station BEAUBIEN 6505, St-Hubert
STATIONNEMENT GRATUIT Jean-Talon, à l'est de Pie-IX

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir!

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant
Fonctionnement — Circuit — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A
861-5426
Pour obtenir renseignements gratuits écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL .....
AGE ..... DIPLOME .....

Ne manquez pas le

JOUR MORGAN

la plus grande VENTE Morgan du printemps!

LE JEUDI 2 mars

Lisez attentivement le cahier de 24 pages de réclames dans La Presse de mercredi ...plus de 1000 articles à prix d'aubaine!

MORGAN

Aubaines et demonstrations interessantes

chez Morgan

FOIRE D'ARTICLES MENAGERS

du 28 février au 4 mars

Venez tous à la foire cette semaine chez Morgan. Vous y trouverez des aubaines sensationnelles et vous y verrez des démonstrations intéressantes données par des experts qui répondront aux questions que vous leur poserez. Vous trouverez des articles utiles, auxiliaires précieux pour économiser du temps et faciliter vos tâches.

- **Démonstration d'articles** de cuisson à revêtement Teflon* GE et Sunbeam.
- **Démonstration** du nouvel ouvre-boîtes électrique GE, facile à utiliser.
- **Démonstration** du nouveau couteau électrique GE, léger et facile à utiliser.
- **Démonstration** d'ustensiles West Bend à revêtement Teflon*.
- **Démonstration** Rubbermaid; articles de placard.
- **Démonstration** d'ustensiles "congélateur-four" Corningware.
- **Démonstration** "Chef", ustensile pour faire des sandwiches rapidement... plus de délicieux échantillons.
- **Démonstration** Philips; "food center", cinq ustensiles en un seul.
- **Démonstration** "Juice-Mak", pour faire facilement et vite différentes espèces de jus.
- **Démonstration** "Flecto-Flair", comment finir vos meubles.
- **Démonstration** d'un nouveau moulin à café électrique... comment moudre votre café et réalisez des économies.
- **Démonstration** "Rival"... petit ustensile très utile.
- **Démonstration** "Melitta"... comment faire du délicieux café filtre.

***Marque déposée**

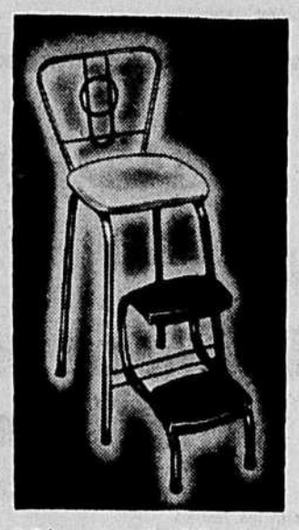

A. Tabouret à marche pied... dossier décoratif de chrome; siège rembourré, marche pied repliable, cadre robuste de chrome. **9.99**

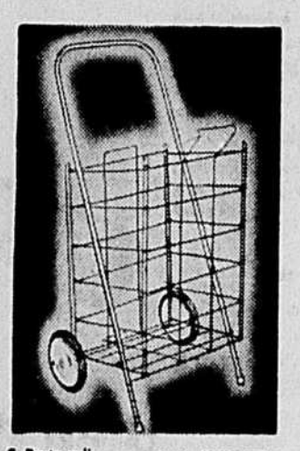

C. Porte-colis... pour transporter quantité de colis. En métal à l'épreuve de la rouille; roues à pneus de caoutchouc. Se plie et se range aisément. Ord. 5.95 **4.88**

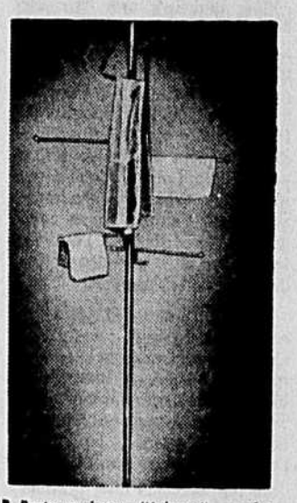

B. Porte-serviettes "Johnny", parfait pour économiser de l'espace dans salle de bain. En chrome avec deux anneaux et quatre chochets à vêtements. Ord. 6.98 **4.99**

D. Plateau "Thermo"... en acier à surface de porcelaine émaillée. Cadre d'aluminium doré "anodized", poignée finition noyer. Dimensions: totales: 18" x 8". Ord. 15.98 **12.88**

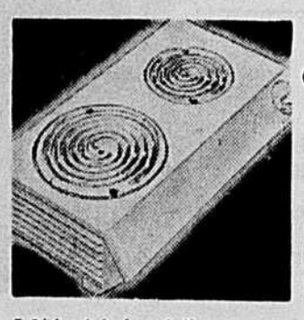

E. Réchaud à deux brûleurs... très utile dans une chambre... éléments en fil "Tophet"; fonctionne vite et cuit uniformément. Commande rotative à 5 degrés de chaleur. 1500 watts. Approuvé par le C.S.A. Ord. 8.95 **6.88**

F. Plat-réchaud de 2 pintes; casserole inférieure de cuivre pour l'eau chaude; casserole de cuivre supérieure avec couvercle; poignée et bouton en bakelite noire; support de laiton et brûleur plaqué cuivre. Ord. 18.95 **14.88**

TELEPHONER

A 842-6261

Veuillez compter un délai de 7 jours pour la livraison

ARTICLES MENAGERS — RAYON 37 — QUATRIEME

Aussi aux succursales sauf à Snowdon

G. Plat à fondue de 2 pintes consistant d'une casserole de cuivre, couvercle à poignée et bouton noir ébène; brûleur plaqué cuivre; support de fer forgé et plateau rond plaqué cuivre; environ 7" diamètre. Ord. 19.95 **14.88**

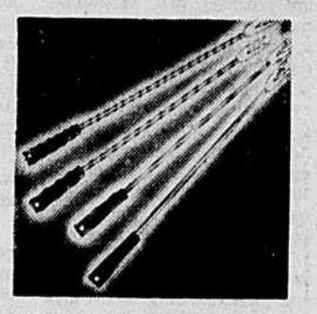

H. Série de 6 fourchette à fondue en acier inoxydable facile à entretenir. Chaque manche portant sa propre marque de couleur différente. Ord. 3.49 **2.88**

J. Ouvre-boites "Magic Hostess". Ouvre-boites électrique de marque Rivel. Peut ouvrir tous genre de boites. Lame rotative "ever-sharp" et aimant tenant couvercle en place. 1 année de garantie. Ord. 14.95 **11.88**

K. Plateau d'hôtesse en aluminium... belle finition aluminium. Plateau élégant "Centenial" présenté dans boite-cadeau. Belle suggestion cadeau pour les visiteurs de l'Expo. **7.88**

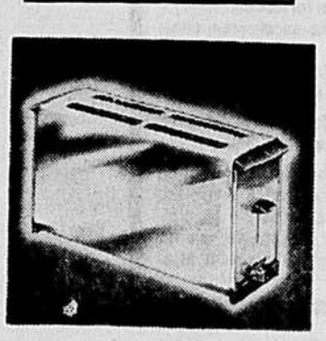

L. Grille-pain Proctor (4 tranches)... élégant, de ligne sobre et automatique. Peut griller quatre tranches de pain à la fois. Sélecteur de grillage. Corps de chrome et garniture de bakelite. Ord. 19.95 **15.88**

M. Grille-pain Proctor Silex (2 tranches)... en nickel façon chrome et poignées de plastique. Contrôle à thermostat. Lignes sobres; appareil facile à nettoyer. Ord. 14.95 **9.99**

N. Bouilloire électrique de 2½ pintes de marque West Bend. Capacité de 2½ pintes; modèle à sifflement, fond de cuivre permettant chauffe rapide; large bec verseur. Ord. 6.98 **5.88**

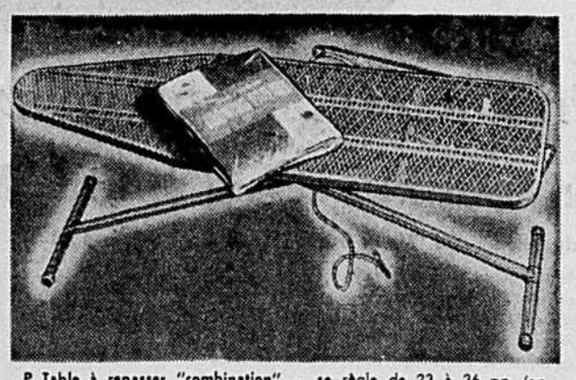

P. Table à repasser "combination"... se règle de 23 à 36 po. (en hauteur). Plateau de métal perforé; commande manuelle pour ouvrir ou fermer la table; pieds à embouts de plastique; guide-cordon, cordon électrique et fiche, trépied pour le fer. Ord. 12.98 **9.99**

Q. Housse de Teflon* et molleton pour table à repasser.

Housse qui résiste bien aux brûlures; idéale pour tout genre de repassage. Molleton de mousse polymoelleuse et durable. Pour table à repasser standard. **2.99**

R. Gril gaufrier/sandwich enduit de Teflon*... modèle de ligne sobre en chrome brillant facile à nettoyer. Le Teflon* permet une cuisson sans beurre ou corps gras. Approuvé par le C.S.A. Ord. 19.95 **14.88**

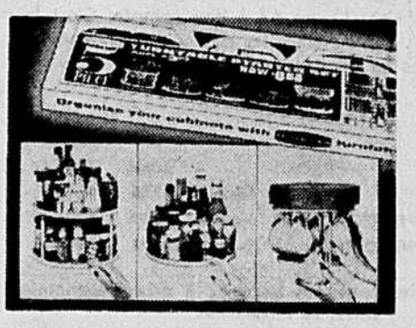

S. Plateau tournant "Rubbermaid" à une, deux ou trois tablettes et un carroussel pour ranger tasses et assiettes. Cinq aides précieuses de rangement. Prix avantageux. Ord. 11.90 **8.88**

HEURES D'OUVERTURE:

Centre-ville, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h

Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h

Snowdon, 9 h à 5 h 30; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h

Téléphoner à 842-6261

Ne manquez pas le

JOUR MORGAN

la plus grande VENTE Morgan du printemps!

LE JEUDI 2 mars

Lisez attentivement le cahier de 24 pages de réclames dans La Presse de mercredi ...plus de 1000 articles à prix d'aubaine!

MORGAN

Aubaines et demonstrations interessantes

chez Morgan

FOIRE D'ARTICLES MENAGERS

du 28 février au 4 mars

Venez tous à la foire cette semaine chez Morgan. Vous y trouverez des aubaines sensationnelles et vous y verrez des démonstrations intéressantes données par des experts qui répondront aux questions que vous leur poserez. Vous trouverez des articles utiles, auxiliaires précieux pour économiser du temps et faciliter vos tâches.

- **Démonstration d'articles** de cuisson à revêtement Teflon* GE et Sunbeam.
- **Démonstration** du nouvel ouvre-boîtes électrique GE, facile à utiliser.
- **Démonstration** du nouveau couteau électrique GE, léger et facile à utiliser.
- **Démonstration** d'ustensiles West Bend à revêtement Teflon*.
- **Démonstration** Rubbermaid; articles de placard.
- **Démonstration** d'ustensiles "congélateur-four" Corningware.
- **Démonstration** "Chef", ustensile pour faire des sandwiches rapidement... plus de délicieux échantillons.
- **Démonstration** Philips; "food center", cinq ustensiles en un seul.
- **Démonstration** "Juice-Mak", pour faire facilement et vite différentes espèces de jus.
- **Démonstration** "Flecto-Flair", comment finir vos meubles.
- **Démonstration** d'un nouveau moulin à café électrique... comment moudre votre café et réalisez des économies.
- **Démonstration** "Rival"... petit ustensile très utile.
- **Démonstration** "Melitta"... comment faire du délicieux café filtre.

***Marque déposée**

A. Tabouret à marche pied . . . dossier décoratif de chrome; siège rembourré, marche pied repliable, cadre robuste de chrome. **9.99**

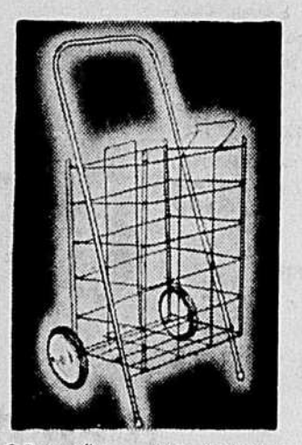

C. Porte-colis . . . pour transporter quantité de colis. En métal à l'épreuve de la rouille; roues à pneus de caoutchouc. Se plie et se range aisément. Ord. 5.95 **4.88**

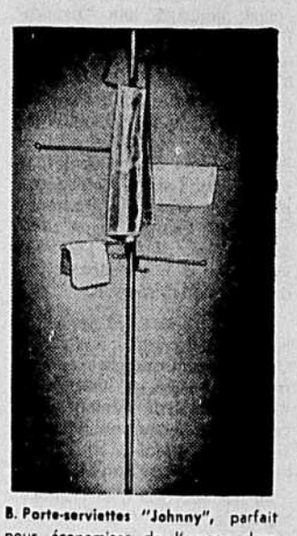

B. Porte-serviettes "Johnny", parfait pour économiser de l'espace dans salle de bain. En chrome avec deux anneaux et quatre chochets à vêtements. Ord. 6.98 **4.99**

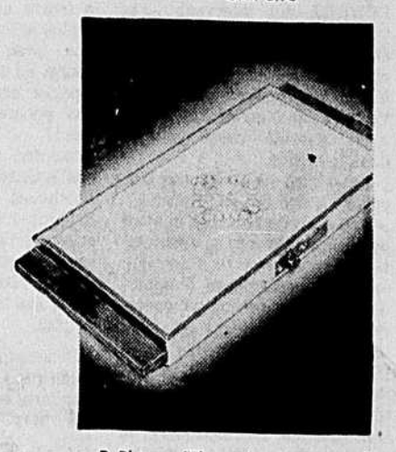

D. Plateau "Thermo" . . . en acier à surface de porcelaine émaillée. Cadre d'aluminium doré "anodized", poignée finition noyer. Dimensions: totales: 18" x 8". Ord. 15.98 **12.88**

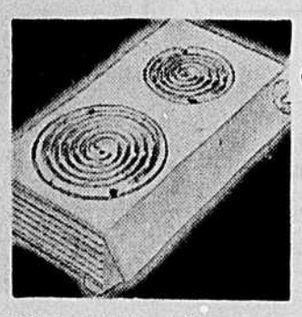

E. Réchaud à deux brûleurs . . . très utile dans une chambre . . . éléments en fil "Tophet"; fonctionne vite et cuit uniformément. Commande rotative à 5 degrés de chaleur, 1500 watts. Approuvé par le C.S.A. Ord. 8.95 **6.88**

F. Plat-réchaud de 2 pintes; casserole inférieure de cuivre pour l'eau chaude; casserole de cuivre supérieure avec couvercle; poignée et bouton en bakelite noire; support de laiton et brûleur plaqué cuivre. Ord. 18.95 **14.88**

TELEPHONER
A 842-6261

Veuillez compter un délai de 7 jours pour la livraison

ARTICLES MENAGERS — RAYON 37 — QUATRIEME

Aussi aux succursales sauf à Snowdon

G. Plat à fondue de 2 pintes consistant d'une casserole de cuivre, couvercle à poignée et bouton noir ébène; brûleur plaqué cuivre; support de fer forgé et plateau rond plaqué cuivre; environ 7" diamètre. Ord. 19.95 **14.88**

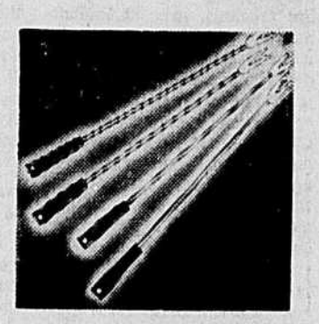

H. Série de 6 fourchette à fondue en acier inoxydable facile à entretenir. Chaque manche portant sa propre marque de couleur différente. Ord. 3.49 **2.88**

J. Ouvre-boites "Magic Hostess". Ouvre-boîtes électrique de marque Rivel. Peut ouvrir tous genre de boîtes. Lame rotative "ever-sharp" et aimant tenant couvercle en place. 1 année de garantie. Ord. 14.95 **11.88**

K. Plateau d'hôtesse en aluminium . . . belle finition aluminium. Plateau élégant "Centenial" présenté dans boîte-cadeau. Belle suggestion cadeau pour les visiteurs de l'Expo. **7.88**

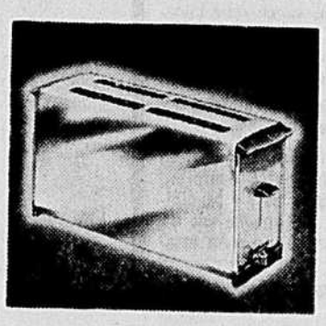

L. Grille-pain Proctor (4 tranches) . . . élégant, de ligne sobre et automatique. Peut griller quatre tranches de pain à la fois. Sélecteur de grillage. Corps de chrome et garniture de bakelite. Ord. 19.95 **15.88**

M. Grille-pain Proctor Silex (2 tranches) . . . en nickel façon chrome et poignées de plastique. Contrôle à thermostat. Lignes sobres; appareil facile à nettoyer. Ord. 14.95 **9.99**

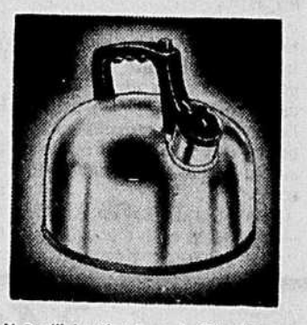

N. Bouilloire électrique de 2½ pintes de marque West Bend. Capacité de 2½ pintes; modèle à sifflement, fond de cuivre permettant chauffe rapide; large bec verseur. Ord. 6.98 **5.88**

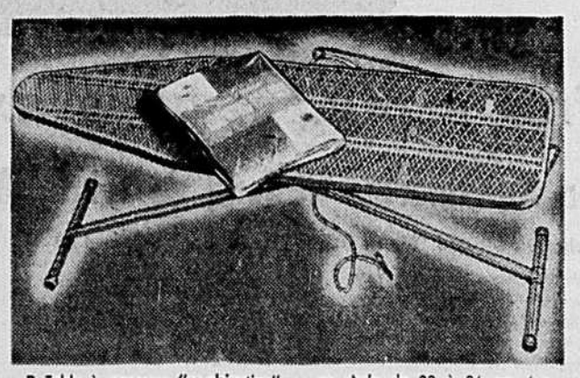

P. Table à repasser "combination" . . . se règle de 23 à 36 po. (en hauteur). Plateau de métal perforé; commande manuelle pour ouvrir ou fermer la table; pieds à embouts de plastique; guide-cordon, cordon électrique et fiche, trépied pour le fer. Ord. 12.98 **9.99**

Q. Housse de Teflon* et molleton pour table à repasser.

Housse qui résiste bien aux brûlures; idéale pour tout genre de repassage. Molleton de mousse polymoelleuse et durable. Pour table à repasser standard. **2.99**

R. Gril gaufrier/sandwich enduit de Teflon* . . . modèle de ligne sobre en chrome brillant facile à nettoyer. Le Teflon* permet une cuisson sans beurre ou corps gras. Approuvé par le C.S.A. Ord. 19.95 **14.88**

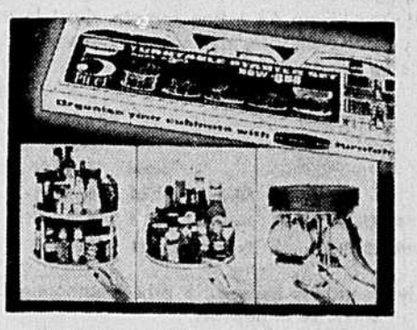

S. Plateau tournant "Rubbermaid" à une, deux ou trois tablettes et un carroussel pour ranger tasses et assiettes. Cinq aides précieuses de rangement. Prix avantageux. Ord. 11.90 **8.88**

HEURES D'OUVERTURE:
Centre-ville, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h
Snowdon, 9 h à 5 h 30; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h
Téléphoner à 842-6261

940 AUTOS A VENDRE

CHEVROLET 67

20 A 30% ESCOMPTE

ETES-VOUS INTERESSES ?

5363 ST-DENIS

M. MARCEL HAMELIN

OU

M. PIERRE JORDACHE

ACADIAN - STATION-WAGON

1965, 6 CYLINDRES, AUTOMATIQUE, RADIO, CONDITION A-1. $50 COMPTANT, BALANCE 30 MOIS.
M. LAFOREST, 273-4212

RAMBLER

CLASSIC 550 1965, STANDARD, VOITURE ORIGINALE. IL FAUT VOIR. $50 COMPTANT, BALANCE 30 MOIS.
M. LAFOREST, 273-4212

PONTIAC

1965, CONVERTIBLE, 8 CYLINDRES, AUTOMATIQUE, RADIO, TOUT SERVOS, VITRES ELECTRIQUES, MILLAGE ORIGINAL. FAUT VOIR. $100 COMPTANT, BALANCE 30 MOIS.
M. LAFOREST, 273-4212

CHEVROLET 1964, 6, automatique, 4 portes, radio, très propre. 331-6130.

CHEVROLET 1964, Biscayne, V-8, 4 portes, automatique, radio, très bon mécanisme, bas millage, aubaine, termes - échange acceptés. 323-4330, 10,300 boul Pie-IX.

CHEVROLET 1965 sedan, automatique, en très bonne condition. Vendrais $1,495. Léger comptant. 725-7566.

CHEVY 2, sedan, parfait ordre, licence 1967, cause départ. Après 3 heures 669-3210, pas d'agents.

CHRYSLER 66, 4 portes, 22,000 milles, 352-6501.

CHRYSLER 1967 Newport custom, 4 portes hardtop, sièges baquets, complètement équipée, incluant vitres électriques, etc. Un magnifique deux tons, or et blanc, 3,000 milles original. Balance de garantie de 47,000 milles. Seulement $3,995. Balance peut être financée. 527-9295.

CHRYSLER 1966 convertible, complètement équipée, radio AM/FM, vitres électriques, etc. Doit être vue pour être appréciée. Seulement $3,195. Nous pouvons vous financer. 527-9295.

CHRYSLER 1964, complètement équipée, seulement 29,000 milles. Parfaite condition. 342-1084

CITROEN 1966, DS21, Grand Luxe, cuir, $3,400, 11,000 milles. Excellent état. 489-1068.

CITROEN DS 19, 1965, excellent état. $2,500, ou offre, 271-5545.

61 COMET, équipé. Un seul propriétaire. Aucun comptant. 523-1122.

COMET 1961, Station Wagon, automatique, radio, 8 cyl., aubaine. 526-3782.

COMET 62, automatique, radio, noir, très propre, $650. 331-4396.

1965 COMET 404, station wagon, automatique, radio, garantie 100%. Côme Dubuc, 272-3837.

CONVERTIBLE, Valiant 65, tout équipée, termes, échanges acceptés. 259-4677.

CORVAIR Monza Sport, 1963, propre, automatique, bon ordre, $775. 4899 — 5e Avenue, Rosemont. 522-4468.

CORVAIR Monza 1962, coupé sport, automatique, peu de parcours, remisée dans garage, excellent état, particulier, $650. 288-5735.

CORVAIR Monza 700, 1960, automatique, 6, tous accessoires, peu de parcours, excellent état. Particulier vend cause maladie. $325. 523-7452.

CORVAIR 1965 Monza, hardtop, radio, automatique, $1,495. $50 mois, 36 mois, intérêt inclus. 849-9461.

CORVAIR 1964, coupé, 2 portes, 6 standard, radio. Excellent état en tous points. Conduite par femmes. Très peu de parcours. Faut sacrifier $675. Particulier. Peut voir en tout temps. 270-1082.

CORVAIR 700, 1961, coach, automatique, radio, très bonne condition, $50 comptant, balance 30 mois, 384-3810.

CRESTA VAUXHALL, 6 CYLINDRES. $350. 10598 BEAUDOIN, 322-852

CHRYSLER 1963, 2 portes, hardtop, excellent mécanisme, très bonne condition, vaut la peine d'être vue, aubaine, termes-échange acceptés. 323-4330, 10,300 boul. Pie-IX.

DAME, Ford 1961, sedan, 38,000 milles, équipée. Sacrifierais. Jour : 727-4914.

DAME vendrait Falcon 1960, automatique, radio, etc. Condition parfaite. 849-7616.

DAME sacrifierait Envoy 1961, radio, très propre, bas millage. 332-0437.

DODGE 1965, Sedan automatique, 6, bonnes conditions, $1,175. 387-1933.

DODGE 1967 accidenté, 2,000 milles modèle Polara 500, 2 portes, hard top, servo-freins, servo-direction, radio, 277-1137.

DODGE 1956 à vendre, 6 cylindres. S'adresser après 6 heures, 3679 Boul. Rosemont. 722-4975.

DODGE 64, toit rigide, 2 portes, V-8, auto, radio, $1,650. 387-0566.

1965 DODGE Polara, 4 portes hardtop, tout équipée, très propre, balance de garantie. Gilles Vermette, 384-4007-06.

DODGE 1963 4 portes, parfaite condition. Particulier. 669-3998.

D.K.W. 1963, $350. Aucune offre raisonnable refusée. 727-1792.

1966 ENVOY Epic neuve modèle régulier ou de luxe, à prix très spécial. Garantie 24,000 milles ou 24 mois. Demandez M. Labelle, 389-8461.

ENVOY Epic 1965, besoin argent, 634-2035 après 7 heures.

EPIC 1966, neuve, garantie exceptionnelle, prix incomparable, 687-0931.

FALCON 1961, 4 portes, automatique, très propre, après 6 hres p.m. 388-4901.

FALCON 1962, automatique, 2 portes, radio, $600. 725-4237.

FORD 1957, $175, radio, en bon état, très propre, 253-7052.

FORD Fairlane 1961, 6 cylindres, manuel, propre. Bon mécanisme. 277-3273

FORD 51 sedan automatique, radio, fonctionne bien. $125. RA. 9-0312.

63 FORD Fairlane, 2 portes, automatique, radio, $1,050. Termes faciles, 3850 Masson, 725-6461.

65 FORD V-8, Custom, 30,000 milles, $1,675. Termes faciles, 3850 Masson, 725-6461.

FORD GALAXIE 1962, SEMI-HARD-TOP, TOUT EQUIPEE, 8 CYLINDRES, EXCELLENT ETAT PARTOUT, COMME NEUVE. PEU DE PARCOURS, UN SEUL PROPRIETAIRE. $575. 272-3175.

FORD XL 1964 convertible parfaite condition. Meilleure offre acceptée. 342-1084.

FORD 1963, modèle 300, V8, 4 portes, automatique, radio, très bon mécanisme, très propre, aubaine, termes-échange acceptés. 323-4330, 10,300 boul. Pie-IX.

FORD 1965, excellente condition, automatique, radio, bas millage, $1,350. 4899 — 5e Avenue, Rosemont, 522-4468.

FORD Custom 1964, automatique, radio, $1,225, léger comptant, 725-7566.

Prenez possession de
VOTRE AUTO
grâce au nouveau
SERVICE DE LOCATION
SUR PLAN D'ACHAT
Toutes marques et modèles de 1960 à 1965
SERVICE D'ENTRETIEN INCLUS
GARANTIE JUSQU'A 2 ANS
Aucun comptant
Composez maintenant
486-5543, poste 512

940 AUTOS A VENDRE

Vous voulez vendre votre auto !

Innovation dans le domaine de la vente. Nous sommes des agents avec très belle location pour la vente d'automobiles. Nous nous occupons de tout pour vous.

VENTE, FINANCE, ASSURANCE

Nous garantissons une vente rapide sans aucun effort de votre part. Tout ceci à raison de 7% sur le prix de vente fixé par vous, payable à la vente seulement. Aucun déboursé immédiat. Modèle 1962 à 1966 acceptés.
M. LEBLANC — 384-3610

CHEVROLET 1963

2 PORTES, COACH, TRANSMISSION MANUELLE, TRES BELLE VOITURE, AUBAINE. $50 COMPTANT, BALANCE 30 MOIS.
M. ALBERT, 273-4211

62 FORD Galaxie, décapotable. Parfaite condition. Aucune offre raisonnable refusée, Termes faciles. 523-1122.

GALAXIE 500, 2 portes, hardtop, 1966, tout équipée, avec moteur 390. Inf. M. Gendron 655-1303 ou 351-2531.

IMPALA 62, 2 portes, hardtop, $60 comptant, $41 mensuel. 259-4677.

IMPERIAL Crown, 1964, toit rigide, voiture originale, complètement equipée, propriétaire. Millage relativement bas. Prix raisonnable. 526-6691. M. Luc Deslauriers.

JEEP WILLIS, EN PARFAITE CONDITION, $1,200. 322-9326.

3349 LACOMBE, station-wagon 1960, 6 cylindres, automatique, $375. 738-7625.

MERCURY Monterey 1962, hardtop, comme neuve, 2 portes. 334-1838.

1963 MERCURY Monterey 2 portes, hardtop, tout équipé. I. Gloutnay, 384-4000.

METEOR 1964, sedan, automatique, radio, vrai bijou, aucun comptant. 526-3231.

METEOR 1965, 8 cylindres, bien équipée. Particulier. 727-0760.

METEOR 1957 Rideau 500, V-8 automatique, radio, $100 ; 2163 St-Germain, 527-4635.

1966 METEOR sedan, V-8, automatique, tout équipée, comme neuve. Prendrais échange. Demander M. Larin, 259-4611.

1965 METEOR Rideau 500, 8 cylindres, automatique, radio, 2 portes, garantie 100%, Michel Favreau, 384-9381, 384-4000.

METEOR 1959, 2 portes, automatique, $195. 725-7566.

61 METEOR sedan. En parfaite condition. Aucun comptant. 523-1122

1963 METEOR Custom 2 portes, hardtop, 8 cylindres, automatique, radio, très propre. 384-4007. Paul Gobeil ou 276-7074.

MORRIS 1000 1963, très belle petite voiture à prix raisonnable. 342-1083.

MUSTANG 1965, convertible, modèle de luxe, tout équipée, 15,000 milles, $2,500. Téléphonez le soir à 739-6562, particulier.

NE cherchez plus, Envoy Epic neuf, garantie de 24,000 milles, très peu de comptant. 6½ p. cent d'intérêt. $1,375. Maurice, 279-6309.

OLDSMOBILE 1960, hardtop, 4 portes équipée au complet, très bonne voiture, aubaine, $375. $50 comptant, balance $20 par mois. 384-3810.

OLDSMOBILE sport 1965, Starfire, parfaite condition, bas millage. 669-8710.

OLDSMOBILE 1963, hardtop Super 88, V-8, automatique, radio, servo-direction servo-freins, moteur, transmission et pneus en parfait état, carrosserie propre, pas rouille, intérieur état impeccable. A sacrifice, cause maladie. $285. Particulier, 270-1082.

OLDSMOBILE 1966, complètement neuf, garantie 5 ans ou 50,000 milles, prix exceptionnel. 667-0931.

PARTICULIER, Renault R8, 1966, automatique, 6,000 milles. $1150. Départ. 524-5156.

PARTICULIER, Chevrolet 1965, automatique, très propre, départ, sacrifierais, $1,475, 332-2011.

PARTICULIER Chevrolet 1962, parfaite condition, $260 Pie IX, 728-0556.

PARTICULIER, Dodge 1963, très propre, 6, automatique, radio, Aubaine, 729-4843.

PARTICULIER, Renault Gordini, 1962, tout équipée, couleur or. 273-4348.

PARTICULIER Chevrolet 1961, très propre, bon mécanisme, comptant seulement, 524-3111.

PARTICULIER, Barracuda, 1966, formule S, garantie, 50,000 milles. 721-1694.

PARTICULIER, FORD GALAXIE 500, 2 PORTES, HARDTOP, V-8, AUTOMATIQUE. GARANTIE TOTALE. 721-1694.

PARTICULIER, Chevrolet Impala, convertible 1965, jaune intérieur noir. 721-1694.

PARTICULIER, Parisienne, 1965, 2 portes, hardtop, servo-freins - direction, 322-6095.

PARTICULIER, Valiant Signet hardtop, V-200, automatique, radio, 1964, 935-2525 Marc.

PARTICULIER, Chrysler 1961, très propre. 331-2883.

PARTICULIER Fairlane 1962, parfaite, automatique, balance de paiements, 321-5392.

PARTICULIER, Comet 1966, V-8, tout équipée, aubaine, OR. 9-3301, après 6.00.

PARTICULIER, Mercury 1963 convertible, tout équipée, parfaite condition, soir, 323-5661 ; jour, 331-0863; Monsieur Jacques Tremblay.

PARTICULIER Studebaker, Commander, 1965, 2 portes, 6 cylindres. 722-8526.

PARTICULIER, Austin Westminster 1961, 6, 2 carburateurs, très bonne condition, $425. 279-1316.

PARTICULIER, Acadian 1962 Beaumont, automatique, 6 cylindres, radio tout équipée, parfaite condition, avec moteur neuf. Sacrifierait cause de mariage. $950. Appeler après 6 heures : 276-1674.

PARTICULIER, aubaine, Thunderbird hardtop, tout équipée, comme neuve, 33,000 milles, originale, offre raisonnable acceptée. 331-0516.

PLYMOUTH 1965, Super Sport convertible, 8 cylindres, tout équipée, suis prêt à sacrifier. M. Alaire, 655-1302.

PONTIAC 1961, radio, automatique $795. $30. par mois, 30 mois intérêt inclus. 849-9461

PONTIAC Custom Sport, hardtop, 1964, tout équipé, avec toit de vinyl. Inf. M. Gendron, 655-1303 ou 351-2531.

PONTIAC 64 Parisienne, station-wagon V-8, tout équipée, bas millage, $1,700. Termes faciles, 3850 Masson, 725-6461.

PONTIAC 1963 station wagon 9 passagers, V-8, tout équipée, $1,295. Ouellet, 259-4614.

PONTIAC 1965, Parisienne convertible, V-8, toute équipée, comme neuve. Echange acceptée. 738-1143.

PONTIAC Parisienne, hardtop, 1963, équipé, excellente condition. Financerais. 3432 Masson.

PONTIAC 1965 Laurentian V-8, 4 portes, tout équipé, excellent mécanisme, très bon état, aubaine, termes - échanges acceptés. 323-4330, 10,300 boul. Pie-IX.

PONTIAC 1964, Super Sport, hardtop tout équipée, prix sensationnel M. Alaire, 655-1302.

PONTIAC 1964, décapotable, automatique, radio, excellent état, $1,550. Financement à débattre. Tél. après 7 h. 688-0437.

PONTIAC Parisienne 1962, tout équipée, servo-direction, positraction. $995. 672-5833.

PONTIAC Parisienne, 1963, 2 portes, hardtop, automatique, comme neuve, 322-6095

PONTIAC Laurentien 1959, V8, automatique, équipée, comme neuve. Particulier, 381-3450.

PONTIAC Laurentien, 1963, 6, automatique, radio, servo-direction, 4 portes, sedan. Particulier, 729-1001.

PONTIAC station wagon, 1963, bonne condition. Prix avantageux, 254-4355.

IMPORTANT
Marteaux pneumatiques
Outils pneumatiques
réparés chez
LEFEBVRE FRERES LTEE
980 DE BULLION
Tél. : 861-7471

940 AUTOS A VENDRE

OLDSMOBILE 1963

SUPER 88, HARDTOP 2 PORTES, TOUT EQUIPEE, VOITURE D'EXECUTIF. $100 COMPTANT, BALANCE 30 MOIS.
M. ALBERT, 273-4211

AUBAINE

Pontiac 1966, équipée, 8 cylindres, $1,900. Appelez M. Raymond, DU. 1-8390.

PONTIAC Parisienne, 1962, hardtop, automatique, 6 cylindres, 7 pneus, freins neufs un propriétaire. Excellente condition. Cause : gagnant de voiture. 254-4924.

PONTIAC sedan 1963, Laurentian, V-8, automatique, radio, servo-direction, très propre. Vendrais pour $1,595 Paul Létourneau, 259-4611.

PONTIAC Laurentian 1959, V-8, automatique, équipée, comme neuve Particulier. 381-6320.

PONTIAC 66 Grande Parisienne, hardtop 4 portes, équipée au complet. Termes et échange acceptés. M. Lavoie, 259-4614.

RAMBLER Ambassador 1964, V-8, radio, hardtop, 2 portes, 29,000 milles. $100 comptant, balance 30 mois. 384-3810.

RAMBLER 1965, hardtop 2 portes, Ambassador, servo-freins, servo-direction, radio. Dick Fortin, HU. 2-9656.

RAMBLER 1962 à 1966, American, Classic, Ambassador, 2 portes et 4 portes, sedans, 6 cylindres et V-8, automatique ou transmission manuelle. Toutes ces voitures ont été hivernisées et sont en très bonne condition, ayant été vérifiées par nos experts. Faut vendre à des prix ridicules. Aucune offre raisonnable refusée, 323-4330, 10,300 boul. Pie-IX.

62 RAMBLER Classic, automatique, radio, comme neuve. Aucun comptant. 523-1122.

RAMBLER, Rebel, 1960, Custom Country Club, V8, power-steering, power-brake, complètement equipé, un propriétaire, mécaniame, intérieur bons. faut vendre, $375. 273-1648.

RAMBLER 1962, 2 portes, beige, automatique, Classic 6, radio, particulier $300. 725-3376, M. Leduc.

RAMBLER 1966 Ambassador "990", automatique, V-8, radio, servo-freins, servo-direction, vitres et sièges électriques, etc. Exactement comme neuve. Seulement $2,495. Nous vous financerons. 527-9295.

RENAULT 10, 1967, automatique, bas millage, parfaite condition. Privé. 658-5347.

RENAULT 1961, bon mécanisme, légère réparation sur carrosserie. $225. 669-8710.

RENAULT 1966, neufs, démonstrateurs, R-10, automatique, standard, 1 an garantie, échange 526-3231.

RENAULT R10, 1966, seul propriétaire. RA. 1-9475.

RENAULT neuve 1967, tous modèles, à partir de $1,675. Finance et échange acceptés. 3432 Masson.

RENAULT 1967, neuve, à partir $10 par semaine. 331-6130.

RENAULT automatique 1964, comme neuve, garantie 100 p.c. 331-6130.

RENAULT, tous modèles, parfaite condition, Echange et termes, 3432 Masson.

RENAULT 1964, Dauphine automatique, choix de couleur, garantie un an. 738-1143.

RENAULT 1966, démonstrateur, R-8 et R-10, automatique et manuelle, balance garantie usine. 738-1143.

RENAULT 1967 R-10, AUTOMATIQUE, 800 MILLES, FAUT VENDRE, DEMANDEZ M. R. QUINTAL, 256-5115.

RENAULT, Canada, Tous les modèles de 1962 à 1965, Garantie un an, Echange acceptée, 738-1143.

STATION WAGON Mercury 1962, V-8, automatique, radio, etc., excellente condition. Doit être vu pour être apprécié. Seulement $795. Nous vous financerons. 527-9295.

SUNBEAM Alpine 1965, convertible, seulement 17000 milles. Meilleure offre acceptée. 342-1084

THUNDERBIRD 1965, décapotable, bas millage, supérieurement équipé. Vraie aubaine. 663-2985.

TRIUMPH 1961, Herald, bas millage, bon mécanisme, $250. 276-1189.

UNE EXCLUSIVITE, 1964 Alpha Roméo modèle 2600, 5 vitesses avant, hardtop 2 portes, comme neuve, $3,800. R. Robert, CL. 9-4611.

VALIANT Barracuda 1965, V-8, 4 vitesses au plancher, synchronisées, radio, comme neuve, $150 comptant ou échange, balance 36 mois. 384-3810.

VALIANT 1965, V-100, bon ordre, 663-2757 soir.

VALIANT 1964, V-100, 2 portes, automatique, excellente condition, comme neuf, très bas millage, aubaine, termes-échange acceptés. 323-4330, 10,300 boul. Pie-IX.

VALIANT 1963 V200, 2 portes, automatique, radio, excellent mécanisme, très propre, un seul propriétaire, aubaine, termes-échange acceptés. 323-4330, 10,300 boul. Pie-IX.

63 VALIANT, 2 portes, automatique, radio, $1,050. Peut financer. 3850 Masson. 725-6461.

VALIANT 1964, convertible, V-8, sièges baquets, 20,000 milles, parfaite condition. 767-9674.

VALIANT 1962, V-200, 2 portes, automatique, radio, $695, $29 par mois, 30 mois, intérêt inclus. 849-9461.

VAUXHALL 1965 DE LUXE, TRES PROPRE, PARTICULIER, 19,000 MILLES, $850. APRES 5.30, 672-5534.

VAUXHALL 1961, bon mécanisme, $125. meilleure offre. 8965 Iberville, 381-9770.

1961 VAUXHALL Velox, super 4, garantie parfaite condition, 27,000 milles, original, peut être essayé. Particulier. $475. 270-1710.

VOLKSWAGEN 1964, deluxe, particulier. Excellente condition. $800. 672-2963.

VOLKSWAGEN 1963, 22,000 milles, en très bonne condition. 488-1005.

VOLKSWAGEN de luxe 64, chaufferette à gaz, $800 ;3850 Masson, 725-6461.

VOLKSWAGEN 1960, de luxe, excellent état en tout point, comme neuve, peu de parcours, un seul propriétaire, $350. 272-5351.

VOLKSWAGEN modèle Karman-Ghia 1964, très propre. Chaufferette à gaz, radio. Appeler 666-8264

VOLKSWAGEN 1961, de luxe, radio, $495. $21 par mois. 30 mois, intérêt inclus. 849-9461.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, très bonne condition. Doit vendre cette semaine. 342-1084.

1963 VOLKSWAGEN 1500, radio AM-FM. Bon prix. Dick Fortin, HU. 2-9656.

VOLKSWAGEN 1963, en parfaite condition, aucun comptant. 523-1122.

VOLVO 1962, modèle 544, très bonne condition, termes faciles. 523-1122.

VOLKSWAGEN 1962, radio, parfaite condition, financerais, 3432 Masson.

VOLKSWAGEN 1965, modèle 1200, très bon mécanisme, excellente condition, aubaine, termes-échanges acceptés. 323-4330, 10,300 boul. Pie-IX.

VOLKSWAGEN 64, radio, comme neuve, $57 comptant, $39 mensuel. 259-4677.

VOLKSWAGEN de luxe 1962, très propre. Sacrifierais $450. 722-3061.

VW 1963, modèle 1500, parfaite condition. 738-1143.

CONTREMAITRE

ADJOINT

dans FILATURE — Faut être expérimenté, bilingue et avoir références. Ecrire à

CASE 8265, LA PRESSE

"AVIS est par les présentes donné que le 23ième jour de février, 1967, sous le No. 1970361, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Jean-Claude Gilbert à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs du dit Jean-Claude Gilbert.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec."

CE 23ième jour de février, 1967.

LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTA-67-10072
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 14 mars 1967
"Maniceuagan-Outardes"
FOURNITURE DE SIX (6) COMPRESSEURS D'AIR D'UNE CAPACITE DE 1000 P.C.M. A UNE PRESSION DE 100 LB/PO.2

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de vingt mille dollars ($20,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 22 février 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTA-67-10066
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 14 mars 1967
"Projet Première Chute"
FOURNITURE D'ESSENCE CARBURANT DIESEL ET HUILE COMBUSTIBLE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinq mille dollars ($5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 22 février 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMY-67-10059
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 14 mars 1967
Région Montmorency
CONSTRUCTION SUR PORTIQUES EN BOIS D'UNE LIGNE DE TRANSPORT D'ENERGIE A 69 KV ENTRE LE POSTE ST-ROMUALD ET BIENVILLE, COMTE DE LEVIS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars ($4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 22 février 1967.

Etes-vous observateur ?

SOLUTION :

1—L'abat-jour de la lampe est incomplet en haut.
2—Sur le pupitre, la potence de la lampe est de forme différente.
3—La partition est plus courte en bas.
4—L'oreille du musicien a été déplacée.
5—Sur le trombone, sa main gauche ne compte que trois doigts.
6—Son pied gauche a été légèrement déplacé vers l'arrière.
7—Sa cravate est blanche.
8—La visière de sa casquette est plus épaisse.

"L'étrangleur de Boston" est capturé grâce à un tuyau fourni par un de ses frères

LYNN, Massachusetts (UPI) — L'étrangleur de Boston, Albert H. Desalvo, portant un uniforme de marin en guise de déguisement, a été capturé samedi dans un magasin d'uniformes policiers après avoir été trahi par un de ses frères.

Desalvo, âgé de 35 ans, qui a admis avoir assassiné 13 femmes, s'est rendu 30 heures après son évasion de l'hôpital de Bridgewater pour malades mentaux, situé à 40 milles de Lynn.

Desalvo a dit qu'il s'était enfui de l'hôpital pour alerter l'opinion publique afin qu'on s'occupe de le réhabiliter. Il a ajouté que pendant les heures qu'il a été en liberté, il n'avait ennuyé personne.

Le procureur général de l'Etat du Massachusetts, Elliot L. Richardson a dit qu'un des deux frères de Desalvo avait alerté les autorités en précisant que le fugitif était dans la région de Lynn depuis vendredi, quelques heures après son évasion en compagnie de deux détenus, qui avaient réussi à ouvrir la porte de la cellule au moyen d'une clef. Les deux autres détenus avaient été repris plus tôt.

Des milliers de personnes s'étaient rassemblées devant le poste de police où a été conduit Desalvo, mais la foule calme était surtout curieuse.

Le procureur général Richardson a immédiatement ordonné le transfert de Desalvo de l'hôpital plus ou moins bien gardé, au pénitencier Walpole.

Des récompenses se chiffrant par $15,000 avaient été offertes pour la capture de Desalvo, le plus notoire sadique depuis "Jack the Ripper" à Londres en 1880.

La capture de Desalvo a mis fin à la plus intense chasse à l'homme entreprise jusqu'ici aux USA ; cette chasse s'est poursuivie dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre ainsi que dans les régions frontalières du Canada.

L'évasion de Desalvo s'est produite cinq semaines après qu'il eut été reconnu coupable d'une série d'attentats et de cambriolages commis contre des femmes à Boston en 1964, et condamné à l'emprisonnement à perpétuité. Il était détenu à l'hôpital de Bridgewater en attendant l'audition de son appel inscrit à la Cour suprême du Massachusetts.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
No. 726,420

COUR SUPERIEURE

DAME CECILE OLIVIER, résidant et domiciliée en la Ville et le District de Montreal, veuve de Paul-Emile Fleury, gérant en son vivant, résidant et domicilié en la Ville et le District de Montreal,
demanderesse
— vs —
JACQUES HOULE, autrefois de la Ville et du District de Montréal, et maintenant d'adresse inconnue,
défendeur

AVIS

Par ordre de la Cour, le défendeur Jacques Houle est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 10 février 1967.
MAURICE CARON,
Protonotaire adjoint

Lacoste, Savoie, Laniel & Joncas, Procureurs de la demanderesse, 360 ouest, rue St-Jacques, suite 1720, Montréal 1, Que.

Commission de Transport de Montréal

SOUMISSIONS

La Commission de transport de Montréal recevra des soumissions cachetées, sous enveloppe fournie par la Commission, à l'adresse du soussigné, pour la fourniture de :

12,919 CRAVATES BLEU MARINE
1,299 CRAVATES NOIRES
607 BOUCLES BLEU MARINE

Ces soumissions devront être mises à la poste par COURRIER RECOMMANDE, au plus tard à 6 heures du soir, le 14 mars 1967, pour être ouvertes à 9.30 heures du matin, le 16 mars.

Pour obtenir les spécifications, formules de soumission, enveloppe de retour et tout autre renseignement, s'adresser au bureau du directeur du Service des achats et magasins, 8845 boul. St-Laurent, Montréal. (877-6156).

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé pour la somme de deux cent cinquante dollars ($250).

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le secrétaire,
YVON CLERMONT, C.R.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTA-67-10069
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 7 mars 1967
"Première Chute et Outardes"
FOURNITURE DE QUATRE (4) CHARGEURS PNEUMATIQUES D'UNE CAPACITE DE 3½ VERGES CUBES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de vingt mille dollars ($20,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 22 février 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10057
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 21 mars 1967
Poste Notre-Dame
LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE TRENTE-SEPT (37) SECTIONNEURS A 300 KV ET 115 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de vingt mille dollars ($20,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 22 février 1967.

Le succès de la conférence des chefs d'Etat américains en Uruguay reste douteux

BUENOS AIRES (AFP) — Les ministres des Affaires étrangères ont officiellement annoncé que la "conférence au somme." des chefs d'Etat américains aurait lieu les 12, 13 et 14 avril à Punta Del Este, Uruguay.

Les deux conférences interaméricaines qui s'étaient ouvertes le 12 février dans la capitale argentine sont parvenues hier après-midi à leur terme.

Celle qui préparait la réunion du président Johnson et de ses collègues latino-américains a mis sur pied un projet très élaboré d'ordre du jour. Un an s'est écoulé depuis que le président argentin Arturo Illia a lancé la première idée.

Mais les Etats américains se sont énergiquement refusés à monter seulement un "ballet à grand spectacle" de leurs présidents.

L'ordre du jour proposé comporte maintenant six points : 1— Projet de Marché commun latino-américain avant 1980 ; 2— Financement ; 3— Commerce extérieur; 4— Agriculture ; 5— Education, Technologie et science ; 6— Réduction des dépenses militaires inutiles.

La réalisation de l'accord est encore assez éloignée. D'ici avril, les délégués présidentiels devront se réunir, puis à nouveau les ving ministres des Affaires étrangères.

Quatre présidents américains risquent de ne pas se rendre à Punta Del Este. Le prsident bolivien n'ira que si l'on inclut la question d'un débouché maritime pour son pays, celui du Pérou a violemment pris à partie Washington qui menace de couper l'aide à son pays si les bateaux de pêche américains ne peuvent plus opérer dans les eaux péruviennes.

D'autre part, l'Equateur voudrait qu'un différend frontalier qu'il a avec le Pérou soit évoqué. Enfin, il semble douteux que le président de Haïti accepte de quitter son pays.

Hier, l'OEA a approuvé un protocole de réforme qui doit faire de cette organisation régionale un instrument moderne et efficace. Les amendements instituent des assemblées générales annuelles et renforcent les organes de coopération économique.

Ellsworth Bunker, représentant du secrétaire d'Etat Dean Rusk, s'est déclaré très satisfait des résultats de Buenos Aires et la plupart des Latino-Américains considèrent que les réformes s'imposaient même si elles ne vont pas aussi loin qu'ils le souhaitaient.

Cependant l'Argentine s'est montrée déçue d'avoir vu sa proposition d'organiser un comité permanent de défense continentale rejetée à une très forte majorité.

Courrier d'Amérique latine

Conférence au sommet

BUENOS AIRES, Argentine (Reuter) — Les Etats-Unis et 19 pays de l'Amérique latine ont officiellement approuvé le projet d'ordre du jour de la conférence au sommet de trois jours des chefs d'Etat du continent américain qui s'ouvrira en Uruguay le 12 avril. Par contre, les délégués de la Bolivie et du Pérou ont donné à entendre que leurs chefs ne participeraient pas à cette rencontre.

Projet de protocole

BUENOS AIRES (AFP) — Les ministres de Affaires étrangères américains ont approuvé dimanche le projet de protocole comportant les réformes qui seront introduites dans la charte de l'Organisation des Etats américains. Ce protocole doit être signé aujourd'hui au cours de la séance de clôture de la conférence extraordinaire interaméricaine. La nouvelle charte comprendra les dispositions économiques et sociales contenues dans le texte original de Bogota signé en 1948. L'une des principales réformes a trait à la création d'une assemblée générale.

Aide de la CIA aux anti-castristes ?

CHICAGO (UPI) — Un fondateur de Radio libre de Cuba se disant incapable d'affirmer que l'Agence centrale de renseignements avait accordé son appui financier pour la diffusion d'émissions anti-castristes, a néanmoins ajouté que l'organisation elle-même était appuyée par des associations parrainées par le CIA. Le représentant démocrate Roman C.

les propos du timide

PAR ALBERT BRIE

Art de pelleter

Personne ne songe à nier que pelleter soit un art depuis Boileau. Qu'on se rappelle ses fameux vers blancs dans "l'Art poétique" :

"Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
"Pelletez-la sans cesse et la repelletez.

Cet art a gagné bien d'autres titres de noblesse. Certains amateurs sont morts de s'y être adonnés avec trop de passion, et l'on sait le sort ignominieux qui stigmatise le militaire qui manque à l'appel de son corps d'armée. Aussi, il me parait opportun de rappeler certains principes qui président à l'esthétique de ce fameux violon d'Ingres : le pelletage.

On a pu lire que Verlaine réclamait de la musique avant toute chose, pour la poésie ; suis-je trop présomptueux d'exiger dans l'art de pelleter qu'on y apporte de la précaution ? On ne manie pas la pelle comme une vulgaire spatule. Son service demande force et adresse.

Nombreux sont ceux qui croient pouvoir s'improviser pelleteur. Ils imaginent qu'il suffit d'acheter l'instrument comme si on pouvait se mettre à en jouer à l'égal d'une flûte à bec. Ils oublient que la pelle comporte des particularités qui la distinguent dans sa forme et sa composition matérielle de l'archet d'un violon ou de la queue d'un piano.

Je ne m'arrête pas à penser que je dis des choses que chacun sait. Personne n'ignore que la terre est ronde, mais qui y fait attention ? On continue d'agir comme si elle était plate en parlant, par exemple, des quatre coins du globe. Proposition insensée, car où sont les quatre coins sur une balle ?

L'art de pelleter est-il inné ? Les experts ne sont pas d'accord là-dessus. Pour ma part, je doute qu'il le soit. Le geste du pelleteur n'est pas celui du semeur, moins encore celui de l'orateur. Il a son autonomie, son ordre propre. La science est muette sur l'antériorité précise du poupon qui un jour devient pelleteur. Aucun signe, aucune tendance n'a pu servir de base à la puériculture dans sa recherche d'une prédétermination.

Pelleter s'apprendrait donc. Le goût percerait, affleurerait à la conscience à l'âge où le petit enfant se tourne contre les objets pour mieux les posséder. Jung, le savant psychanalyste, a nommé "réflexe du pelleteur" l'inclination du nourrisson à déchirer avec ses dents ce qu'il aime. A ce moment précis, il est recommandé d'induire le petit être à mordiller des bouts de bois en forme de manche. A la vue de sa mère qui manipule balai et vadrouille, il abandonnera à ses mains le soin du processus de sa libération, ce qui, toujours selon Jung, le munit d'un exutoire à son "réflexe du pelleteur". Vocationnellement, l'artiste de la pelle s'annoncerait ici. En voilà assez pour la théorie.

La pratique de pelleter la neige a tôt fait, surtout dans un pays de neiges comme le nôtre, de s'apparenter à une corvée commune. Le jeune garçon dont le père serait pianiste de concert et qui ne verrait dans celui-ci que le faiseur de gammes, prendrait en aversion la musique entière et considérerait son père comme un forçat. Ainsi arrive-t-il quand l'adolescent surprend son père plaignant son malheureux sort de devoir déblayer son entrée de garage.

Le tort le plus grave de ceux qui sont appelés à toucher la pelle consiste à montrer que cette discipline d'art est toute d'ennui et de fatigue. On associe volontiers et sans discernement le pelletage hivernal aux petites misères attachées à nos hivers rigoureux, au lieu de rendre à cette expérience la justice qu'elle est génératrice d'une apaisante joie intérieure.

"Pelleter est un sain exercice", c'est le mieux que l'on dise. On hausse cette manifestation de l'esprit à cette dignité trop basse et infiniment restrictive d'enrichissement du corps. Les meilleurs apologistes de la pelle n'ont pas su observer ce prolongement d'âme qu'elle dispense à ses serviteurs. Heureusement qu'il se trouve encore des défenseurs et illustrateurs de cet art en désaffection et qui montrent, par l'enthousiasme à l'exercer, qu'il y a là matière à élévation, à dépassement.

Je voudrais qu'il soit donné à tous l'occasion de remarquer l'oeil tour à tour vif et dilaté de l'artiste qui attaque, taille, égrène, sculpte dans l'épaisse et ondulante couche de neige qui se strie ou se lézarde sous l'impulsion du maitre d'oeuvre. Il est à la fois et alternativement replié et épanoui, recueilli et exultant. Comme on le sent attentif et impatient d'ouvrir une voie nouvelle, tout en redécouvrant dans sa splendeur virginale le vieux sentier battu d'une terre engloutie. Il y a là un tableau qui devrait tenter la palette d'un de ses révélateurs de l'insaisissable beauté, celle qui émane libre en même temps qu'ordonnée dans l'être entier du pelleteur abandonné à la frénésie de se forcer un passage.

D'aucuns diront que je fais là une louange outrée de la pelle, que j'y mets une poésie qui fraude la réalité. Qu'on me comprenne. Depuis que ma femme, mes enfants et mes voisins m'ont avoué unanimement que mes travaux de déneigement étaient de loin ce qu'ils m'avaient vu faire de mieux de toute ma vie, j'ai l'impression que le génie, que mes premières années annonçaient devoir se manifester un jour, a trouvé là sa plus belle expression.

Opinions divergentes quant à l'imposition des gains de capital proposée dans le rapport de la commission Carter

OTTAWA (PC) — La proposition de la Commission Carter concernant l'imposition des gains de capital a provoqué, plus que toute autre recommandation de la Commission, de vives réactions dans les milieux politiques. Bien que le gouvernement soit resté silencieux et qu'il compte attendre quelques mois avant de prendre position, le projet d'imposition de ces gains a reçu bon accueil de plusieurs personnalités politiques.

Le chef de l'Opposition, M. Diefenbaker, est favorable à cette imposition. Par contre, M. Georges Hees, un des candidats à la direction du parti, s'y oppose.

L'imposition des gains de capital reçoit également l'appui du chef du Nouveau Parti Démocratique, M. T. C. Douglas et de l'expert de ce parti en matière financière, M. Colin Cameron.

La Commission royale sur la taxation, qui a présenté son rapport aux Communes vendredi dernier, se prononce en effet en faveur de l'imposition des gains de capital, qu'elle justifie en invoquant les principes de justice et d'équité.

Diefenbaker ! des réserves

Cependant, le chef conservateur, **M. Diefenbaker,** n'approuve pas tout dans le rapport Carter. Il a déclaré samedi à Prince-Albert qu'on devrait appliquer sans délai certaines des mesures recommandées par la Commission Carter, mais qu'il faudrait une étude poussée pour établir si la Commission a réussi à redistribuer la fiscalité en faveur des gens à faible revenu. Quant à l'imposition des gains de capital, M. Diefenbaker a dit que c'était là une mesure qui aurait dû être prise depuis longtemps.

Il s'est réjoui de l'idée d'éliminer la double imposition par l'intégration des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés, ainsi que par l'abolition du droit de 12 pour cent sur les matériaux de construction. Il estime par ailleurs que le remplacement de stimulants à l'investissement par de brefs privilèges de dépréciation constuerait "un sérieux revers" à l'expansion des petites entreprises.

L'ancien premier ministre, parlant dans sa circonscription de Saskatchewan, a réclamé du gouvernement Pearson qu'il se prononce sans tarder sur la recommandation de la Commission Carter entrainant la suppression des ayantages fiscaux dont bénéficient coopératives, caisses populaires, etc., suppression qui aurait "des répercussions très poussées" sur bien des genres de coopératives, telles les coopératives de mise en marché du blé.

Enfin, M. Diefenbaker a déploré la recommandation de la Commission d'imposer les bénéfices marginaux des salariés, les allocations familiales et les prestations d'assurance-chômage.

M. Douglas satisfait

De son côté, le chef du NPD, M. Douglas, a déclaré que la commission Carter essayait honnêtement de répartir le fardeau de l'imposition selon les ressources des contribuables.

M. Douglas, qui se trouvait samedi à Saskatoon pour parler au congrès du NPD sur la politique agricole, a déclaré dans une entrevue : "Il y a un grand nombre de gens et de sociétés riches qui ont pu éviter jusqu'aux conséquences du meurtre". Il a loué les recommandations de la commission portant imposition des gains de capital et des restrictions aux exemptions accordées pour frais d'affaires.

Pour sa part, le président de la commission, **M. Kenneth Carter,** a déclaré qu'il sera extrêmement déçu si ses recommandations ne sont pas appliquées. Il a déclaré lors d'une entrevue au poste CFRB à Toronto, qu'il était optimiste quant aux chances que le rapport peut avoir d'être intégralement appliqué.

M. Carter a dit que la commission avait abordé son travail comme si aucun régime fiscal n'avait été en vigueur. On élabora les meilleurs critères possibles et on fit des recommandations sur le moyen de mettre sur pied un régime qui soit à la hauteur de ces critères.

Selon M. George Hees, aspirant à la succession politique de M. Diefenbaker, la recommandation de la commission Carter portant imposition des gains de capital constitue une faute d'importance. Il a émis hier une déclaration où il estime que ce peut être une manière honnête de percevoir l'impôt, mais que "cela réduira un stimulant dont on avait bien besoin pour induire les Canadiens à investir une plus grande part de leur épargne dans la croissance de leur pays".

Le rapport a été favorablement commenté en maint milieu d'affaires, malgré que certains groupements d'envergure, tels l'Association des Manufacturiers canadiens et la Chambre de Commerce canadienne, aient annoncé qu'ils n'émettraient aucun commentaire avant d'avoir eu davantage le loisir de l'étudier.

Les manufacturiers

Cependant, M. Henry Joly, de Québec, président de l'Association des manufacturiers canadiens, a ensuite déclaré que l'AMC approuvait la recommandation de la commission qui tendrait à remplacer le droit d'accise fédéral qui s'applique actuellement au stade de la production à la plupart des biens de consommation, par un droit d'accise fédéral au stade de la vente au détail, qui porterait tant sur les biens de consommation que sur les services.

Il a ajouté qu'il y aurait pour l'industrie avantage immédiat à ce que l'impôt sur l'outillage productif soit aboli sans délai plutôt que par étapes comme il est actuellement prévu.

M. Joly accueille avec une faveur particulière la proposition d'abolir "l'impôt sur la mort", proposition dont il dit qu'elle va même au-delà des propres recommandations de l'AMC en la matière.

"La proposition de la commission, de poursuivre M. Joly, d'accorder 100 pour 100 de crédit aux actionnaires canadiens pour les impôts acquittés en leur nom par la société semblerait encourager davantage les investisseurs canadiens. Elle est bien supérieure à l'abord négatif consistant à pénaliser par l'impôt les propriétaires qui n'habitent pas le pays."

M. Joly a cependant trouvé "regrettable" que la commission recommande l'abolition du droit de 21 pour cent sur les premiers $35,000 de revenu des sociétés en faveur d'une imposition de toutes les sociétés au taux de 50 pour cent. "A moins qu'il n'y ait quelque compensation équivalente, cela pourrait nuire aux petites compagnies et freiner leur croissance" de dire M. Joly.

Il a souligné que "nous serions chagrinés de voir appliquer une imposition des gains de capital. Quelle que puisse être la situation en d'autres pays, une imposition des gains de capital ne convient pas au Canada vu qu'inévitablement, elle découragerait l'écoulement de fonds vers le placement de risque nécessaire à la croissance continue du Canada".

Chez les courtiers

Selon M. Ivor Quaggin, chef du service des obligations chez R. A. Daly et Cie, négociants en investissement de Toronto, c'est avec philosophie qu'on a accueilli dans les milieux de courtage le projet d'imposition des gains de capital. Il a précisé : "L'effet immédiat de l'imposition des gains de capital sera de faire baisser les prix en bourse, mais à long terme, cela n'aura guère d'effet. Après tout, depuis des années, il y a imposition des gains de capital aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne et les bourses en ces pays continuent de fonctionner avec une participation sans cesse croissante des investisseurs".

M. Norman Vickery, gérant général de la Canadian Importers Association, a déclaré lui, que l'imposition des gains de capital peut divertir du capital qui venait au Canada, vers d'autres aires "où la situation fiscale serait meilleure". Il a ajouté que cela aurait un effet nocif sur la balance des paiements du Canada et il a évoqué à ce propos la situation de 1962.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse ! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Le sedan Beaumont 4 portes. Dimensions extérieures de voiture moyenne, mais intérieur de voiture familiale. La Beaumont vous mettra le coeur en fête !

Les grosses voitures sont trop grosses? Les petites trop petites? Voyez la Beaumont. C'est le juste milieu.

Comparez la Beaumont ci-dessus avec un sedan 6 places de dimensions standard. La différence dans l'espace pour les jambes et la hauteur siège-plafond n'est que d'environ un demi-pouce. La Beaumont est aussi logeable et confortable qu'une grosse voiture tout en étant plus courte de plus d'un pied et demi. La Beaumont, c'est le juste milieu: une voiture ni inutilement grosse ni exagérément petite.

Vous voulez un choix de modèles? La gamme Beaumont comprend onze modèles, dont deux décapotables. Les moteurs? Il y en a six, tous aussi nerveux les uns que les autres: en tête de liste, le V8 396 Econo-Jet de 350 CV, fourni moyennant supplément. L'équipement standard? L'équipement de luxe fourni sur demande? Quelles que soient vos exigences, la Beaumont saura y répondre.

Voyez la Beaumont aujourd'hui même. Renseignez-vous sur l'ensemble de dispositifs de sécurité GM comprenant entre autres, le verrouillage de sécurité de toutes les portes, en équipement standard. Renseignez-vous au sujet des prix et de la rapidité de livraison. Les réponses vous mettront le coeur en fête. La Beaumont ne répond-elle pas exactement à ce que vous en attendez?

La Beaumont...chez les concessionnaires Pontiac GM

Voyez votre concessionnaire Beaumont-Pontiac-Buick

Concessionnaires autorisés BEAUMONT — PONTIAC — BUICK dans le Grand Montréal : B-367AF

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE — 4833 boul. St-Laurent, 288-0186
JARRY AUTOMOBILE INC. — 1068 boul. des Laurentides, Pont-Viau — 669-2681
ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE — 155 ouest, St-Charles, Longueuil — 674-4924
MONTREAL BUICK LTD. — 4026 ouest, rue Ste-Catherine — 937-6342
PARKWAY PONTIAC LTD. — 3500 ouest, rue Jean-Talon — 739-2291
GARAGE BERTRAND LIMITEE — 15538 ouest, boul. Gouin, Ste-Geneviève-de-Pierrefonds — 626-3981
OMER BARRE VERDUN LIMITEE — 5987 Ave Verdun, Verdun — 768-2551
BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE — 7085 boul. St-Laurent — 279-7321
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE — 11251 est, rue Notre-Dame — 645-1651
HARLAND AUTOMOBILE LTEE — 955 boul. Montréal-Toronto, Rond-Point de Dorval — 631-2051
VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE — 375 boul. Labelle, Chomedey — 681-2533
MID-TOWN MOTORS LIMITED — 1395 ouest, boul. Dorchester — 866-9961
SANGUINET AUTOMOBILE LTEE — 1965 rue Lafontaine — 524-3761

Le rapport Carter propose de confier l'administration fiscale à une commission

de notre bureau d'Ottawa

La commission Carter propose au gouvernement fédéral de confier l'administration fiscale à une commission indépendante et non politique, qui ferai directement rapport au parlement par l'entremise du ministre des Finances.

La commission Carter n'a que des éloges pour les fonctionnaires du ministère actuel du Revenu, dirigé par M. Edgar J. Benson, mais il estime dans l'intérêt de l'administration de mettre le ministère à l'abri des pressions politiques.

La nouvelle commission du revenu comporterait trois groupes de commissaires : ceux de l'impôt sur le revenu proprement dit, ceux des impôts sur les transactions (taxes de vente) et ceux du tarif douanier.

D'autre part, le rapport Carter estime qu'une nouvelle Cour de l'impôt devrait être mise sur pied pour remplacer la Commission actuelle de l'impôt sur le revenu et peut-être pour assumer les fonctions judiciaires de la Commission du tarif. Cette cour aurait les mêmes divisions que la nouvelle commission suggérée. Les appels seraient interjetés devant la Cour de l'échiquier.

Enfin, le rapport Carter est d'avis qu'on devrait accroître les services officiels d'information des contribuables quant à l'application des impôts.

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

L'ACHA refuse de porter l'âge limite à 21 ans...

La tentative d'accord entre l'Association Canadienne de hockey amateur et la Ligue Nationale ne serait sans doute pas le sujet favori de discussion que suggéreraient les partisans de la théorie de Dale Carnegie : l'art de se faire des amis.

C'est un sujet sur lequel nombre de gens ont en effet des idées très arrêtées. Ainsi, certains sont nettement opposés à toute entente parce qu'ils estiment que le hockey amateur est une chose et le hockey professionnel, une autre. D'autres redoutent un tel accord parce qu'ils pensent que le hockey amateur se contaminera au contact de ce qu'ils appellent le hockey commercialisé.

D'autres encore pensent qu'une telle entente ne peut se faire que sur le dos de l'amateurisme et que l'A.C.H.A. devra concéder tous les privilèges au monde des professionnels.

Certains de ces derniers considèrent que transiger avec l'association amateur, c'est de faire affaire avec une organisation qui compte trop peu d'hommes compétents.

Nous pourrions continuer ainsi indéfiniment mais passons !

Gordon Juckes, le secrétaire-gérant de l'A.C.H.A., croit qu'un tel accord sera pour le plus grand bien de notre jeu national. L'ancien président Lionel Fleury de la même association abonde dans le même sens à la condition que certains détails soient réglés.

Soulignant que pour en arriver à une entente, il y a nécessité pour les deux parties de faire des concessions, Juckes nous dit que tel a été le cas à propos de cet accord qui n'est pas encore définitif et qui ne sera signé qu'après que quelques autres détails auront été réglés à la satisfaction des deux groupes. Jusqu'ici, l'A.C.H.A. a amené la Ligue Nationale à accepter 44 de ses recommandations alors que cette dernière a fait accepter 22 des siennes.

Il y a toutefois une clause qui a été réglée mais non à l'amiable et qui nécessitera d'autres pourparlers car en certains quartiers on est bien déterminé à forcer un compromis.

C'est le règlement concernant la dernière année d'égilibilité des joueurs juniors. L'an dernier, l'Association du Québec avait réussi à gagner sa campagne menée depuis deux ans pour amener l'Association Canadienne à passer un règlement par lequel le joueur de moins de 21 ans le 31 décembre était éligible à jouer la saison dans les rangs junior.

Mais à une réunion subséquente, à Winnipeg, le règlement avait été abrogé et l'âge de 20 ans, au lieu de 21, avait été adopté. Henry Crochetière, de l'AHAQ, a tenté samedi d'amener les délégués à retourner à la décision de juin 1966 (21 ans), mais sa motion n'a recueilli que trois votes, le sien et ceux de Terre-Neuve et de la Saskatchewan.

La ligue Nationale, par l'intermédiaire de son président Clarence Campbell, a refusé samedi de l'accepter et a laissé savoir qu'elle refuserait tout changement apporté au règlement qui a été voté à Winnipeg, mentionnant qu'aucune entente ne serait possible autrement.

Juckes, Fleury et Crochetière prétendent toutefois qu'ils parviendront à amener la ligue Nationale à accepter un compromis avant la signature de l'accord. Ils n'acceptent pas comme finale la décision de samedi et soutiennent que la mise en vigueur du règlement pourrait être retardée d'un an.

Crochetière soutient que certains clubs juniors ont conclu des ententes avec des jeunes pensant que ceux-ci pourraient jouer encore deux ans avec eux. Ils apprennent maintenant que ceux-ci ne seront éligibles que pour une seule année. La Ligue Nationale prétend pour sa part que ce règlement ne pourrait affecter qu'un maximum de 143 joueurs et probablement beaucoup moins d'une centaine.

Ce qui a irrité Crochetière c'est que, lui qui s'était fait l'avocat des juniors,, avait convoqué les trois ligues juniors "A" du Québec à une assemblée spéciale vendredi soir afin de discuter de ce cas particulier avec elles. Or, la Ligue Régionale du Lac St-Jean a été la seule à déléguer des représentants· elle dont les représentants ont dû faire 300 milles. Les deux circuits dont les présidents sont de Montréal ne se sont même pas fait représenter.. Il en a été offensé. Si les circuits particulièrement intéressés ne semblent nullement se préoccuper de la chose, il se demande si ces gens-là veulent être défendus.

A la demande de savoir si l'amateurisme a déjà gagné certains points par cette entente, Fleury répond de façon très affirmative. Il signale tout d'abord que les équipes de la Ligue Nationale ont abandonné de financer directement tout club amateur et que l'argent, qu'elles dépensaient ainsi jusqu'ici, sera versé à l'A.C.H.A. qui, elle, le remettra aux succursales à travers le Canada pour que celles-ci le distribuent adéquatement.

Les équipes de la Ligue Nationale ont de plus abandonné la pratique de faire signer des formules A. B. et C. qui, en réalité étaient des genres de contrats par lesquels les jeunes s'engageaient à devenir professionnels quand et lorsque les clubs de la L.H.N. le jugeraient à propos.

Un joueur, qui abandonne les rangs professionnels, peut maintenant être réinstallé dans les rangs amateurs après une retraite de deux ans du hockey. Dans certains cas, cette période pourra être d'une seule année. La demande du joueur sera étudiée dès qu'il aura quitté les rangs des "pros".

Fleury croit que le hockey amateur a gagné une bataille très importante en ce que les clubs professionnels ne pourront plus à l'avenir prendre des jeunes d'une province pour les envoyer dans une autre. C'est à son avis l'un des points les plus importants de toute cette entente.

Quelqu'un a voulu savoir si le hockey amateur aurait pu se passer de l'argent qui lui viendra de la Ligue Nationale. On lui a répondu qu'en effet la chose aurait été possible mais que par ailleurs si celle-ci verse un montant qui s'élèvera peut-être jusqu'à un demi-million, le hockey amateur ne pourra qu'en profiter.

Il faut bien comprendre, a-t-on signalé, que cet argent ne sera pas dépensé que sur les joueurs qui deviendront plus tard professionnels mais sur quantité d'autres qui n'aspirent aucunement à une carrière dans ce sport.

Un détail que, selon Fleury, il y a lieu de souligner c'est qu'un joueur repêché par un club professionnel à la fin de sa dernière saison dans les rangs juniors, ne sera pas forcé de devenir professionnel s'il ne le désire pas. Il pourra toujours continuer dans les rangs universitaires ou encore évoluer pour des équipes séniors.

Juckes, Crochetière et Fleury sont d'accord pour dire qu'il ne serait pas dans les intérêts du hockey en général que les amateurs et les professionnels fassent marche à part et aucun d'eux ne prévoit une rupture entre les deux groupes. Crochetière ne pense pas non plus que l'A.H.A.Q. aurait avantage à se retirer de l'A.C.H.A. comme certaines personnes du Québec le souhaiteraient. Il déclare qu'il n'y aurait rien à gagner.

LES COMPTEURS DU Canadien

	Chi.	Tor.	Bos.	N.Y.	Dét.	B	A	Pts
Rousseau	4-6	1-11	3-3	2-4	2-10	12	34	46
Cournoyer	1-2	10-0	1-5	3-4	4-1	19	12	31
Richard	3-6	4-3	0-5	2-2	1-3	10	19	29
Backstrom	2-2	3-2	2-5	3-5	0-5	10	19	29
Larose	1-1	4-3	4-2	3-5	4-0	16	11	27
Ferguson	2-1	0-8	3-2	6-1	1-2	12	14	26
Béliveau	2-3	2-6	1-4	2-3	2-3	8	18	26
Duff	4-1	2-3	4-1	0-1	2-3	12	9	21
G. Tremblay	2-2	2-3	1-5	3-0	0-2	8	13	21
J.C. Tremblay	1-1	1-4	0-3	0-7	1-3	3	18	21
Laperrière	0-5	0-3	0-2	0-3	0-5	0	18	18
Provost	1-4	1-1	2-0	3-1	3-1	9	8	17
Balon	0-0	2-0	1-0	1-2	3-1	7	3	10
Harris	0-1	0-1	2-3	0-2	0-0	2	7	9
Harper	0-2	0-2	0-2	0-2	0-1	0	9	9
Rochefort	0-0	0-0	1-0	0-1	2-1	3	2	5

Un rallye des neiges des hivers d'antan

Le Rallye des Neiges portait bien son nom cette année, comme l'ont constaté les occupants de ces deux Austin Cooper. A gauche, John Buffum, de Stowe, au Vermont, soulève la petite voiture dans un formidable effort pour la dégager de la précaire position où elle se trouve. Son pilote Paul Choinière, de Burlington, au Vermont, est au volant. A droite, ce sont les Torontois Jim Lapp et John Wilson qui ont trouvé la route quelque peu glissante. Les Montréalais Ron Patterson et Rick Seay, dont la Renault se trouve dans une position identique 1,000 pieds plus loin, sont venus donner un coup de main à leurs camarades d'infortune en espérant que la pareille leur sera rendue. C'est finalement une charrue du ministère de la Voirie qui les dégagera. La plupart des concurrents ont connu de doux moments de ce genre.

Au Rallye des Neiges, Bunch et Edwardes sont victorieux

Le duo formé de Blair Bunch, de Saint-Bruno, et Robin Edwardes, de Pierrefonds, est sorti vainqueur de l'édition 1967 du Rallye des Neiges.

Les deux hommes, qui pilotaient une Jeep Wagoneer de la maison Kaiser Jeep, ont complété l'épreuve de 715 milles et de 24 heures avec 40 points de pénalisation, soit sept de moins que les Montréalais Hart Gee et Denis Johnson, qui occupaient une Renault R-8.

Le Rallye des Neiges, compétition d'envergure "nationale" commanditée par la Brasserie Dow et comptant pour l'attribution du championnat de rallye du Canada, a débuté samedi matin vers 10 h. à Montréal et s'est terminé 24 heures plus tard dans la même ville. Il a attiré la plupart des meilleurs rallyeurs du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du nord-est des Etats-Unis. Les champions du Québec Dorothy Hondorf et Doug Bland, de Montréal, n'y ont cependant pas participé . . . pour la bonne raison qu'ils en étaient eux-mêmes les principaux organisateurs !

Parmi les concurrents canadiens français, ce sont les Québécois Richard Vézina et Christian Soucy, sur Volvo, qui se sont le mieux classés, terminant 5e, avec 81 points de pénalisation. Deux autres des grands favoris, les frères Paul et Marcel Rainville, de l'île Perrot, ont abandonné au cours de la nuit, dégoutés par le mauvais état des routes dans la région de Knowlton.

47 au départ, 26 à l'arrivée

Seulement 26 des 47 voitures qui ont pris le départ samedi matin ont franchi le fil d'arrivée. La proportion extrêmement élevée des abandons est principalement due à l'importance exceptionnelle des accumulations de neige sur une bonne partie du trajet. Plusieurs routes étaient totalement impraticables. Les organisateurs ont même dû détourner le contingent en plusieurs occasions, et cela, forcément, a causé certains problèmes lors de la compilation des résultats.

Tout le rallye s'est déroulé dans les pires conditions climatiques qu'on puisse imaginer: des routes enlisées sous la neige ou recouvertes d'une glace bleue ou même les pneus à crampons se révélaient inefficaces, une poudrerie poussée par des vents de 35 à 45 milles à l'heure, le froid, la sinuosité et l'étroitesse des chemins de montagne, tout contribuait à faire de la compétition un véritable "rallye des neiges" des hivers d'antan.

Si elles ont dégoûté certains coureurs, ces conditions extrêmes en ont cependant réjoui d'autres. "Je pense que c'est le meilleur rallye, le plus difficile et le plus intéressant, auquel j'aie participé", devait déclarer après l'épreuve le vainqueur Blair Bunch.

Bunch, tout comme la plupart des coureurs, a pourtant vu sa voiture s'enliser en au moins deux occasions dans un banc de neige. A certains endroits, on pouvait voir jusqu'à cinq automobiles immobilisées à la queue-leu-leu et tentant de se sortir de ce froid guêpier. Les charrues de la voirie provinciale et les propriétaires de tracteurs de la région ont été mis à contribution à maintes reprises.

Aucun accident sérieux

Aucun accident sérieux n'a été signalé au cours de l'épreuve. Une voiture, une Saab 96 conduite par John Lewis et David Crockart, de Montréal, a bien capoté, mais ses deux occupants s'en sont tirés indemnes. Ils ont dependant dû se retirer peu après, le froid très vif des montagnes pénétrant dans leur voiture par le trou béant causé par le bris du pare-brise.

Le vainqueur du Rallye des Neiges au cours des deux dernières années, Florent Guilbeaut, de Cornwall, a causé toute une surprise quelques heures avant le départ samedi matin lorsqu'il a annoncé qu'il se retirait de la liste des participants; il n'était pas parvenu à préparer sa voiture à temps. Guilbeault devait conduire une Alfa Romeo.

Voici la liste détaillée des six premiers au classement :

1er : Blair Bunch (Saint-Bruno) et Robin Edwards (Pierrefonds) dans une Jeep Wagoneer.

2e : Hart Gee (Montréal) et Denis Johnson (Montréal) — Renault R-8.

3e : Pat Onions (North Bay, Ont.) et Denny Quirk (North Bay, Ont.) — Triumph 2000.

4e : Klaus Ross (Lachine) et Paul Manson (Toronto) — Datsun 1300.

5e : Richard Vézina (Québec) et Christian Soucy (Québec) — Volvo 122S.

6e : Keith Ronald (Guelph, Ont.) et John Slade (Toronto) — Peugeot 404.

Ces résultats sont sujets à confirmation officielle de la part de la Fédération canadienne des sports automobiles.

Les Leafs se rapprochent à 5 points des Rangers

Il y a encore un long mois à écouler d'ici la fin de la saison régulière, dans la ligue Nationale de hockey. Mais si les surprises se font aussi régulières qu'elles l'ont été depuis le début de la campagne, les amateurs de hockey seront bien servis.

Il y a quelque temps, plusieurs amateurs auraient risqué leur chemise sur les piètres chances des Maple Leafs de Toronto de participer aux éliminatoires de la fin de la saison. Une semaine ou deux auparavant, ce sont les Red Wings de Détroit dont les parts ne valaient guère sur le marché du hockey.

Ce sont peut-être les Canadiens, maintenant ?

Mais pour revenir au cas des Maple Leafs, des victoires de 4-0 aux dépens des Red Wings de Détroit et de 4-2 contre les Rangers, en fin de semaine, les laissent solidement installés au troisième rang, à 5 points seulement des Rangers, dont les rêves de championnat paraissent plus utopiques aujourd'hui.

Après une longue série de 11 matches sans revers, les Maple Leafs ont remporté hier soir leur 7e victoire d'affilée et disputé leur 8e matche sans revers.

Quand Bob Pulford a compté, après 16 minutes, 30 secondes de jeu, dans le premier engagement, il mettait fin à la magnifique tenue du gardien Ed Giacomin qui n'avait pas été déjoué au cours des 182 dernières minutes, 32 secondes de jeu. On sait que les Rangers avaient blanchi le Canadien 5-0, la veille, et les Red Wings de Détroit, 1-0, quelques jours plus tôt. Mike Walton, Jim Pappin et Red Kelly ont été les autres compteurs des Leafs. Phil Goyette et Bernard Geoffrion ont obtenu les buts des Rangers. Le but de Geoffrion était son 15e de l'année.

Les Rangers ont eu l'avantage dans les lancers : 41 à 29.

Sawchuk en vedette

Samedi soir, le vétéran Terry Sawchuk a réussi son premier blanchissage de l'année, mais son 99e depuis qu'il joue dans la ligue Nationale. Il n'en était qu'à sa deuxième présence devant le filet des Leafs depuis le début de décembre, inactif depuis à cause d'une blessure au dos. Il a bloqué 39 lancers. Bob Pulford a compté deux buts, Brian Conacher et le défenseur recrue Jim McKenny chacun un.

George Gardner a gardé le filet des Wings pendant les première et troisième périodes, bloquant 19 lancers. Roger Crozier a écarte 14 lancers en deuxième.

King Clancy a de nouveau dirigé les Maple Leafs à Toronto et à New York, en l'absence de Punch Imlach. Clancy a maintenant conduit son club à une série de 5 victoires d'affilée.

Les Bruins de Boston ne connaissent une saison guère plus

Voir LEAFS en page 37

HIER

Toronto 4, New York 2

TORONTO — Buts : Bower, Sawchuk, Défenses : Hillman, Pronovost, Baun, Horton, McKenny. Avants : Kelly, Ellis, Armstrong, Walton, Stemkowski, Keon, Pappin, Pulford, Conacher, Shack, Mahovlich.

NEW YORK — Buts : Giacomin, Maniago. Défenses : Hillman, MacNeil, Howell, Brown, Neilson. Avants : Nevin, Marshall, Goyette, Kurtenbach, Schinkel, Hadfield, Geoffrion, Berenson, Ingarfield, Ratelle, Mickey.

Arbitre : Ashley. Juges de lignes : Afanas, Frampton.

PREMIERE PERIODE
1—Toronto, Pulford (10e) 16:30
(Pappin et Stemkowski)
Punition : Horton 10:14.

DEUXIEME PERIODE
2—New York, Goyette (11e) 1:09
(B. Marshall et Brown)
3—New York, Geoffrion (15e) 7:37
(Goyette)
4—Toronto, Walton (4e) 8:50
(Mahovlich)
5—Toronto, Pappin (12e) 11:16
Punitions : Horton 6:31, MacNeil 8:17, Brown 9:18, Baun 15:00.

TROISIEME PERIODE
6—Toronto, Kelly (17e) 17:01
(sans aide)
Punition : aucune

Lancers par :
TORONTO 8 8 13—29
NEW YORK 13 17 11—41
Assistance : 15,925.

Boston 3, Détroit 3

BOSTON — Buts : Johnston, Parent. Défenses : Orr, Woytowich, Marotte, J. Watson, Doak. Avants : Martin, Bucyk, Williams, Stewart, Oliver, Connelly, Westfall, McKenzie, Dillabough, Shack.

DETROIT — Buts : Crozier, Bassen. Défenses : Berenan, Marshall, Bolvin, Wall, Young. Avants : Howe, Delvecchio, MacGregor, Hampson, Smith, B. Watson, Henderson, Prentice, Bathgate, Jarrett, Peters.

Arbitre : Bruce Hood. Juges de lignes : Neil Armstrong, J.-C. Béchard.

PREMIERE PERIODE
1—Détroit, Prentice (17e) 16:28
(Howe et Hampson)
Punitions : Doak 4:54, Marotte 11:28, Marshall 14:08, Martin 16:23, Henderson 18:22.

DEUXIEME PERIODE
2—Boston, Connelly (12e) 2:14
(Shack et Westfall)
3—Boston, Orr (10e) 7:36
(Bucyk et Marotte)
Punitions : Wall 5:59, Bolvin 6:56, Marotte 10:22, Woytowich 15:59.

TROISIEME PERIODE
4—Détroit, Delvecchio (15e) 2:03
(Howe)
5—Détroit, MacGregor (20e) 10:32
(Howe et Bathgate)
6—Boston, Stewart (13e) 19:51
(Shack et Westfall)
Punitions : Bucyk 9:13, Bolvin 16:59.

Lancers par :
BOSTON 8 12 7—27
DETROIT 10 10 16—36
Assistance : 13,754.

SAMEDI

Détroit 0, Toronto 4

DETROIT — Buts : Gardner, Crozier. Défenses : Bergman, Marshall, Bolvin, Wall, Young. Avants : Jarrett, Howe, Delvecchio, MacGregor, Hampson, Smith, Watson, Henderson, Prentice, Bathgate, Peters.

TORONTO — Buts : Sawchuk, Bower. Défenses : Hillman, Pronovost, Horton, McKenny, Stanley. Avants : Kelly, Ellis, Armstrong, Stemkowski, Keon, Walton, Pappin, Pulford, Conacher, Shack, Mahovlich.

Arbitre : Friday. Juges de lignes : Norris, Armstrong.

PREMIERE PERIODE
1—Toronto, Pulford (8e) 2:18
(Horton et Stemkowski)
2—Toronto, Conacher (14e) 15:48
(Keon)
Punitions : Pappin 5:40, Young 11:00, Pronovost 15:59.

DEUXIEME PERIODE
3—Toronto, Pulford (9e) 10:12
(Stemkowski et Horton)
Punitions : Young 4:16, Mahovlich 4:40, Howe 10:58, Horton 12:37.

TROISIEME PERIODE
4—Toronto, McKenny (1er) 18:07
(Mahovlich et Walton)
Punition : Hillman 8:41.

Lancers par :
DETROIT 11 15 13—39
TORONTO 8 14 11—33
Assistance : 15,849.

Boston 3, Chicago 6

CHICAGO — Buts : Hall. Défenses : Pilote, Jarrett. Centre : Mikita. Alliers : Wharram, Mohns. Substituts : Van Impe, Ravlich, Esposito, Angotti, Hay, Bobby Hull, D. Hull, Stapleton, Nesterenko, Maki, Hodge.

BOSTON — Buts : Parent. Défenses : Doak, Orr. Centre : Williams. Alliers : Bucyk, Krake. Substituts : Martin, Woytowich, Marotte, Stewart, McKenzie, Murphy, Connelly, Schock, Westfall, Dillabough, Watson.

Arbitre : Art Skov. Juges de lignes : Red Shetler, Matt Pavelich.

PREMIERE PERIODE
1—Chicago, Bobby Hull (39e) 8:42
(Esposito et Maki)
2—Boston, Krake (2e) 12:30
(Williams et Bucyk)
3—Chicago, Esposito (15e) 18:56
(Ravlich et Maki)
Punitions : Hodge 3:58, Krake 6:49, Hodge 15:12.

DEUXIEME PERIODE
4—Boston, Krake (3e) 0:56
(Williams)
5—Chicago, Bobby Hull (40e) 11:45
(sans aide)
6—Chicago, Pilote (6e) 11:45
(Esposito et Maki)
7—Chicago, Hay (4e) 14:23
(Hodge et Jarrett)
Punitions : Esposito 2:37, Marotte 7:33, Esposito 7:33, Orr 8:13, Connelly 15:33, Marotte (majeure) 18:34, Ravlich (majeure) 18:34, Van Impe 19:26.

TROISIEME PERIODE
8—Boston, Westfall (10e) 0:30
(sans aide)
9—Chicago, Maki (8e) 3:44
(Esposito et Mikita)
Punitions : Doak 3:08, Pilote 4:07, Van Impe 9:12, Murphy 10:58, Stapleton 15:16.

Lancers par :
CHICAGO 12 13 9—34
BOSTON 16 8 10—34

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI
Aucun match à l'affiche

MERCREDI
Toronto à Canadien
New York à Chicago

SAMEDI
New York 5, Canadien 0
Détroit 0, Toronto 4
Boston 3, Chicago 6

HIER
Canadien 2, Chicago 2
Toronto 4, New York 2
Boston 3, Détroit 3

VICTOIRES ET DEFAITES

	Can	Chi	Tor	Dét	Bos	NY	Vic
Canadien	—	1	4	7	5	5	22
Chicago	5	—	6	9	8	4	32
Toronto	5	2	—	5	8	4	24
Détroit	4	3	5	—	5	5	22
Boston	5	2	2	4	—	2	15
New York	5	5	4	6	7	—	27
Défaites	24	13	21	31	33	20	142

JOUTES NULLES

	Can	Chi	Tor	Dét	Bos	NY	Tot
Canadien	—	5	1	0	2	1	9
Chicago	5	—	2	0	1	1	9
Toronto	1	2	—	2	1	3	9
Détroit	0	0	2	—	2	0	4
Boston	2	1	1	2	—	3	9
New York	1	1	3	0	3	—	8
Total	9	9	9	4	9	8	48

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Chicago	54	32	13	9	198	129	73
New York	55	27	20	8	153	137	62
Toronto	54	24	21	9	148	157	57
Canadien	55	22	24	9	136	150	53
Détroit	57	22	31	4	169	183	48
Boston	57	15	33	9	145	193	39

OPÉRATION PRINTEMPS

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

LES 2 - 3 - 4 MARS

CHEZ

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

PSST ! Si vous recherchez la meilleure transaction en ville sur une Chevrolet ou Oldsmobile 1967, venez chez Chevrolet Motor Sales, rue Ste-Catherine ouest près du Forum. Ils ont tous les modèles au choix y compris l'exclusive Chevrolet Camaro Black Panther et la Oldsmobile Toronado. Souvenez-vous de cette adresse : Chevrolet Motor Sales, rue Ste-Catherine ouest près du Forum. Dites-leur que **c'est Marie qui vous envoie.**

Nouveau concessionnaire de Kaiser Jeep du Canada à Montréal

M. Noël Masse, copropriétaire de Masse Automobile Enrg., un nouveau concessionnaire des véhicules 'Jeep' à Montréal signe la franchise de concessionnaire. Debout se trouvent M. Gilles Masse, président de Masse Automobile et M. Gordon Munro, vice-président et gérant général de KAISER Jeep DU CANADA LIMITEE. Situé au 2303 rue de la Salle, à Montréal, Masse Automobile Enrg. réalisera les ventes et l'entretien complet des véhicules 'Jeep'; les séries 'Jeepster', Wagoneer, Gladiator et Universal.

économie & finance

LA PRESSE

DOUGLAS FULLERTON

Une forte corruption règne dans le secteur des valeurs minières

Mis en garde contre les risques que présentent les actions minières offertes pour quelques sous chacune, le public ne semble pas encore assez alerté si on en juge par le volume des ventes de ces actions. On ne soulignera jamais assez ce fait que, dans le domaine financier au Canada, le secteur de la bourse des mines est celui où règne la corruption la plus éhontée. La réputation de nos institutions financières en souffre, chez nous comme à l'étranger, tandis que des milliers de petits épargnants perdent leurs économies dans de vastes escroqueries.

Outre l'espoir alléchant de gains rapides, maints "actionnaires" de pseudo entreprises minières ont l'illusion de contribuer au développement de nos ressources naturelles. En fait, ils contribuent surtout à enrichir des experts de la fraude.

Fausses mines d'or

Tout d'abord, voyons clairement de quel genre d'actions il s'agit. Les actions minières à très bon marché sont cotées en cents, généralement à moins d'un dollar chacune. Il se peut qu'un de ces projets miniers aboutisse à quelque chose et que les actions atteignent des prix plus élevés; mais la plupart de ces réussites, comme dans le cas de Windfall, sont tout à fait temporaires. Il est rare que les certificats d'actions minières de cette catégorie correspondent à des propriétés réelles et qui ont de la valeur.

Ces actions minières sont vendues principalement aux Bourses (à celle de Toronto surtout) et sous le comptoir, par le truchement du téléphone, dans ce dernier cas.

Il est difficile d'évaluer le volume des ventes sur ce marché, mais on croit qu'au moins un quart des commissions versées à la Bourse de Toronto (TSE) proviennent de la vente de ces actions à très bon marché.

Plus d'un tour dans leur sac

L'espace nous manque pour décrire en détail les procédés employés dans ce genre d'escroquerie; disons seulement que ceux qui le pratiquent tablent sur les plus bas sentiments du public. Après avoir accumulé une grande quantité d'actions sans valeur, à bas prix, ils se servent d'un réseau d'agents pour annoncer aux intéressés que telle ou telle mine prometteuse est sur le point d'être exploitée. On a trouvé le filon ! La nouvelle circule; le public, ravi du "tuyau", se précipite pour acheter des actions; celles-ci montent. Puis les promoteurs vendent leurs propres actions. Après quoi ils ne donnent plus signe de vie. Le public n'achète plus d'actions, celles-ci baissent, s'effondrent. Les promoteurs, cependant, préparent une autre combine semblable. Certains d'entre eux ont réussi vingt à trente coups du genre avec les mêmes actions, sans guère faire d'exploration, sans aboutir à des résultats concrets dans l'exploitation.

La lettre circulaire

L'instrument le plus précieux des courtiers de ce genre c'est la lettre circulaire concurremment avec le téléphone d'interurbain. La lettre se fait instante en suggérant une réaction urgente. Il n'y a pas de "poire" trop petite pour la soif de ces escrocs.

Ainsi, prenons le cas de Mme X, une campagnarde qui gagne sa vie comme traiteuse pour les vacanciers de son village. Voici qu'un beau jour elle reçoit, de Toronto, une lettre circulaire, portant le titre ronflant de "Perspectives financières de 1967", et dans laquelle il est question d'investissements, d'opinions, etc. Après des passages traitant des affaires de grandes compagnies industrielles et minières, surgit un entrefilet sur l'aspect prometteur d'une entreprise minière, la North Devon Mine, dont les actions sont offertes à très bon marché. Suit un certificat attestant qu'à ce prix d'aubaine le nombre d'actions est très limité, et que celles-ci sont offertes "aux clients et correspondants seulement". A la fin, en petit caractère, on peut lire :

"Notre maison distribue les actions de la North Devon Mines, valeurs spéculatives. Tous les renseignements fournis ici nous viennent de sources que nous croyons sûres, mais nous ne pouvons en garantir l'authenticité."

Naïve, Mme X achète 170 actions à 58 cents. Quelques semaines après, les mêmes actions sont tombées à 20 cents. Elles ne trouvent pas preneur même à ce prix. Finalement, elles disparaissent du marché. Mme X a perdu une centaine de dollars — peut être est-elle devenue plus avisée ?

Il faut réagir

Comment expliquer que rien n'ait été fait pour protéger les gens crédules contre ces honteux exploiteurs ? Il faut bien se rendre à l'évidence que, tout d'abord, l'appat du gain facile et rapide attire beaucoup de gens. Il faut surtout reconnaître que trop de gens, à l'inclusion d'investisseurs bien connus, ont trop à perdre pour prendre l'initiative de faire campagne contre ces exploiteurs.

La Bourse de Toronto (TSE) a commencé à réagir là-contre, récemment, en dénonçant les plus notoires d'entre ces exploiteurs. Si elle réussit à se dissocier de tous ces hommes d'affaires véreux — et, partant, à enlever à ceux-ci le prestige que leur confère leur appartenance à la Bourse — on connaîtra mieux les véritables risques qu'encourt l'acheteur d'actions minières. La Bourse de Toronto en s'"épurant" de la sorte aura chance de redorer son blason terni aux yeux du monde entier à cause de la trop grande liberté qu'elle accorde à ses membres dans leurs pratiques financières.

N'en acheter sous aucun prétexte

Il ne fait pas de doute que le gouvernement doit réglementer de façon plus sévère la publicité financière et exercer une plus grande vigilance sur les promoteurs. Mais, en définitive, il appartient au public de mettre fin à ce genre d'exploitation. N'achetez jamais, absolument jamais, d'actions minières à très bon marché, si bon que vous semble le "tuyau". Si on vous en propose par la voie postale, transmettez la lettre à l'Ontario Securities Commission et demandez leur avis — ou bien retournez la lettre à l'envoyeur sans timbre, après l'avoir lestée de plomb. Si on vous en propose par téléphone, raccrochez sans plus. Si un chevalier d'industrie vous en propose, envoyez-le promener.

De cette façon vous éviterez à coup sûr d'être inscrit sur la longue liste des bonnes poires qui ont enrichi les escrocs qui vendent des actions minières à bas prix.

Les investissements américains en Europe ne constituent pas encore un danger de mainmise étrangère

GENEVE. (AFP) — En dépit des remous provoqués dans plusieurs pays par le développement rapide des investissements américains en Europe, ces fonds pris dans leur ensemble ne constituent nullement encore un danger de mainmise étrangère, estime la "Société de Banque Suisse" (SBS) qui relève en outre qu'en 1963 leur proportion ne dépassait dans aucun pays 4 pour cent de la formation nationale de capital.

Cela n'exclut pas, ajoute cependant la grande banque suisse, que certaines branches de l'économie se voient exposées à une influence étrangère déterminante. plus des deux tiers des participations américaines en Europe sont aux mains des quinze plus importantes firmes des Etats-Unis, dans les secteurs automobile pétrolier et chimique notamment.

La Société de Banque Suisse précise d'autre part que l'expansion des capitaux d'investissements américains a été particulièrement sensible en Europe entre 1960 et 1965 avec un taux de 108 pour cent alors que l'augmentation globale était de 50 pour cent. La part de l'Europe aux investissements directs américains est ainsi passée durant cette même période de 20 à 28 pour cent. Les parts s'élèveraient à 1,584 millions de dollars pour la France, à 2,417 millions pour l'Allemagne, à 5,119 millions de dollars pour la Grande-Bretagne et à 1,116 millions de dollars pour la Suisse.

Conversations anglo-néerlandaises sur l'éventuelle adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE

LA HAYE. (AFP) — Les conversations anglo-néerlandaises sur une éventuelle demande d'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté économique européenne se sont ouvertes officiellement aujourd'hui dans la "Salle du greffe" (Rolzaal) de l'ensemble historique de la "Cour intérieure" de La Haye, haut lieu de l'histoire des Pays-Bas. La salle où ont pris place les deux délégations, d'une part M. Harold Wilson, premier ministre britannique, assisté de M. George Brown, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et, d'autre part, M. Jelle Zijlstra, président du conseil néerlandais et M. Joseph Luns, ministre des Affaires étrangères, est ornée de consoles du seizième siècle. Les ambassadeurs des Pays-Bas à Londres et de Grande-Bretagne à La Haye sont présents. M. George Brown devant regagner Londres en raison d'un débat important à la Chambre des Communes, sera remplacé par le ministre d'Etat aux Affaires étrangères, M. Fred Mulley.

On pense généralement que seront d'abord exposées les questions relatives à l'aspect politique d'une éventuelle adhésion britannique à la CEE, alors que le reste du temps sera plus précisément consacré aux aspects techniques d'une telle adhésion, problème agricole, problème de la livre sterling, problème de l'extension éventuelle de la CEE par suite d'adhésions en chaine d'autres membres de l'AELE.

Les conversations seront terminées en fin d'après-midi.

Production accrue de papier-journal

La production canadienne de papier-journal s'est élevée à 697,589 tonnes au cours de janvier, marquant une hausse de 22,399 tonnes ou de 3.3 pour cent sur celle du mois correspondant de 1966 indiquent les statistiques mensuelles de l'Association des producteurs de papier-journal du Canada.

Le rendement obtenu au cours du mois a été l'équivalent de 91.7 pour cent de la capacité normale des usines en production comparativement à 91.9 pour cent en janvier 1966. Les livraisons effectuées au cours de janvier se sont élevées à 611,769 tonnes, soit une hausse de 1,661 tonnes sur celles de janvier 1966. Les livraisons sur le marché américain se sont chiffrées par 485,039 tonnes.

Six navires seront construits à Lauzon au coût de $6,800,000

QUEBEC. (PC) — Six navires de 200 pieds destinés aux recherches en eau profonde et au sauvetage seront construits au coût de $6,800,000. Le député libéral fédéral de Lévis, M. Renald Guay, en a fait l'annonce officielle en fin de semaine sur les ondes d'une station de radio de Québec.

M. Guay a ajouté que la construction de ces navires par la compagnie Davie Shipbuilding de Lauzon serait une chose bénéfique pour la région et occuperait la main-d'oeuvre locale pour plusieurs mois à venir.

Nomination à la "FORD OF CANADA"

M. WILLIAM L. HAWKINS

La Ford Motor Company of Canada annonce la nomination de M. W. L. Hawkins, 42 ans, de Hamilton, au poste de gérant de la région est de la compagnie, avec bureaux à Montréal. Il succède à M. P.T. Hart qui sera dorénavant chargé de missions spéciales relevant du vice-président de la section marketing. M. Hawkins est entré au service de la Société Ford-Canada en 1950. Il a occupé plusieurs postes dans le service des pièces et accessoires et dans celui de la vente des véhicules de la compagnie. De 1963 à 1966 il fut gérant général du marketing de la compagnie Ford-Australie avant de rentrer au Canada. Sa récente nomination a été annoncée par M. John B. Naughton, vice-président, marketing. ●

La Roumanie entend développer son commerce avec les pays capitalistes

BUCAREST (AFP) — La Roumanie entend développer son commerce avec les pays capitalistes comme avec les pays socialistes, a déclaré M. Nicolas Ceaucesco, secrétaire général du parti communiste roumain, au cours d'une conférence consacrée aux problèmes de commerce extérieur qui s'est réunie samedi à Bucarest, annonce l'agence roumaine de presse.

M. Ceaucesco a affirmé notamment que l'essor de l'économie de la Roumanie était "directement lié au développement de la coopération économique internationale" et que d'intéressantes propositions avaient été faites à cet égard au gouvernement roumain.

Après avoir souligné que le commerce extérieur de la Roumanie s'était accru de 75 pour cent entre 1960 et 1966 et que le plan quinquennal en cours prévoyait pour 1970 une nouvelle augmentation de 55 pour cent par rapport à 1965, M. Ceaucesco a précisé les formes de "coopération économique" envisagées par la Roumanie avec les "autres pays" indépendamment des systèmes politiques ou sociaux qui y sont vainqueur.

Formes de coopération

Ces formes devraient être, selon M. Ceaucesco, les suivantes : construction en Roumanie d'entreprises industrielles, y compris au moyen de crédits à long terme, fourniture à d'autres pays, en commun avec des firmes étrangères, d'équipements industriels complets ou partiels, production en commun avec des firmes étrangères d'équipements et de machines à l'intention des pays coopérant avec la Roumanie, construction par celle-ci d'entreprises diverses dans d'autres pays, octroi réciproque d'aide technique en échange de livraisons de marchandises, coopération avec des firmes étrangères en vue de la vente de produits roumains et, au besoin, participation de la Roumanie à la création de telles firmes.

Pour qu'il puisse répondre à ces nouveaux objectifs, le commerce extérieur de la Roumanie qui souffre actuellement d'une "centralisation excessive" demande, selon M. Ceaucesco, à être réorganisé. En particulier, a-t-il dit, une plus grande initiative doit être laissée aux ministères économiques et aux entreprises de commerce extérieur. La "stimulation matérielle" de ces entreprises et de leur personnel doit être améliorée.

Trois nouveaux organismes d'Etat

M. Ceaucesco a proposé de créer trois nouveaux organismes d'Etat. Le premier s'occuperait de coordonner les recherches économiques, scientifiques et techniques. Le second veillerait à la bonne exécution des contrats d'exportation, en particulier en ce qui concerne la nomenclature et la qualité des marchandises exportées. Le troisième serait chargé de l'étude des marchés et des prix mondiaux.

D'autre part, les chefs des missions diplomatiques roumaines porteront une plus grande part de responsabilité en ce qui concerne l'application de la politique de développement de la coopération économique, scientifique et technique avec les pays où ils sont accrédités.

Hausse de prix de la Ford de Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — Après la "British Motor Corporation", la firme "Ford" vient d'annoncer une majoration de 10 à 25 livres sterling sur le prix de vente de la plupart de ses modèles "Anglia", "Cortina" et "Corsair", uniquement sur le marché britannique.

Cette augmentation, qui doit entrer en vigueur immédiatement, n'est pas étendue aux grosses cylindrées ("Zephyr" et "Zodiac") dont les ventes sont les plus éprouvées par les restrictions sur le crédit. La firme américaine a été en effet obligée de réduire leur production.

Le prix du papier-journal

Le gouvernement de la Grande-Bretagne a autorisé une hausse du papier-journal. Cette hausse permettra aux exportateurs canadiens de réaliser des profits accrus de $2,000,000 par année, si leurs clients britanniques ne décident pas de réduire leurs commandes. Le papier-journal vaut maintenant $176.25 la tonne en Grande-Bretagne, soit une augmentation de $6.

Jean Mehling câble de Paris

Les pays du Marché commun "officialisent" la volonté de planification commune

Début d'année somme toute satisfaisante pour le Marché Commun, puisqu'à Bruxelles on est tombé d'accord, pour la première fois, sur un plan de développement économique à moyen terme des six pays.

Qu'on ne se leurre pas. Il ne s'agit encore, pour l'instant, que d'un pas assez timide. L'accord des pays membres, en matière de politique économique, portait sur la période 1966 - 1967 !

Autrement dit, on ne faisait qu'entériner, qu'avaliser des décisions concrètes déjà prises, la plupart du temps, peut-être mises en route.

L'important n'est pas là, mais dans le fait qu'on ait réussi à "officialiser" la volonté de planification commune.

●

Au niveau des principes, par conséquent, un pas très important, sans doute capital, a été franchi : l'idée communautaire vient d'acquérir ses dernières lettres de noblesse : celles d'une "mise en plan".

Tôt ou tard, évidemment, il faudra que des plans de développement économique communautaire soient admis, à périodes régulières, et portent sur des "durées" de plus en plus longues.

L'objectif minimum à atteindre est la planification à cinq ans. Dans le premier pas qui vient d'être franchi, la période de référence n'est qu'annuelle.

Mais quel succès cela ne représente-t-il pas, par rapport à l'époque où, pour M. Erhard, la planification constituait une arme dangereuse !

●

En fait (comme on l'a souligné à Bruxelles), l'adoption d'un "plan" communautaire — même ne portant que sur une seule année — ne représente qu'une fraction d'un ensemble plus vaste : production industrielle, production agricole rendues l'une et l'autre vraiment communautaires, désarmement douanier total, et sans recours à des subterfuges financiers à l'échelle nationale.

Tout cela, prévu plus ou moins clairement par le Traité de Rome, ne saurait se contenter de déclarations de principes !

C'est au niveau du concret, du quotidien tout d'abord que doit être réglée la vie communautaire ; mais ensuite au plan du "prospectif".

Aucune communauté, qu'elle soit privée ou internationale, ne peut espérer vivre réellement, pleinement, sans une prévision de ses besoins et des moyens d'y satisfaire.

●

On comprend donc sans peine la satisfaction manifestée par M. Marjolin.

Un instant capital de la vie du Marché Commun vient d'être atteint. Toutefois, si l'on devait en rester là, l'espoir ainsi né ne tarderait pas à s'éteindre.

Dans un autre article, j'aborde le problème de l'accord sur une taxe commune à la valeur ajoutée, autre élément fondamental de la vie communautaire.

Peu à peu — on le constate — le Marché des Six quitte le domaine des déclarations de principes, pour s'engager dans celui, beaucoup plus redoutable, des réalisations concrètes.

Le dynamisme des hommes d'affaires, poursuivant leurs efforts personnels aux heures les plus noires du Marché Commun ces dernières années, a su "forcer la main" des institutions communautaires ! Il en récolte peu à peu les fruits.

au bilan de l'ACTUALITE

Mise en valeur des ressources hydrauliques

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, voudrait que le gouvernement fédéral fasse un prêt de $100,000,000 pour la mise en valeur des ressources hydrauliques de sa province.

Dans ce but, un télégramme a été envoyé au ministre fédéral des Finances, M. Sharp, qui a déclaré vendredi aux Communes que le gouvernement d'Ottawa ne retarde en rien l'exploitation hydro-électrique de la Colombie-Britannique.

M. Sharp a ajouté que le premier ministre de la province du Pacifique avait laissé entendre qu'Ottawa a refusé son aide financière à la Colombie-Britannique, déclaration que le ministre des Finances a qualifiée d'absurde et non fondée.

Construction industrielle

La revue "Le Génie Civil", un des plus anciens magazines français spécialisés, consacre son numéro de février aux constructions industrielles au Canada et plus particulièrement au Québec.

Le numéro est préfacé par le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Jean Marchand. Il y invite "les ingénieurs et les techniciens français qui envisagent de partir vers un pays neuf, à jeter les yeux sur le Québec ... où ils trouveront une activité intense née surtout de la découverte encore récente d'extraordinaires richesses minières et de la mise en valeur de l'énergie hydro-électrique ..."

Au sommaire de la revue, on relève un article introductif de M. J. Y. Papineau, conseiller économique auprès de la Délégation générale du Québec à Paris, sur "Québec 1967, banc d'essai des techniques européennes et américaines" et des études sur l'Hydro-Québec, les centrales nucléaires canadiennes, le turbo-train du Canadien National l'exposition de Montréal, les autoroutes, le pont-tunnel L. H. Lafontaine, la Voie maritime du Saint-Laurent, le port de Montréal, la lutte contre les inondations, l'industrie minière, etc.

Nouvelle mine de diamants

Une mine de diamants, la première à être mise en exploitation en Afrique du Sud depuis 64 ans, a été officiellement inaugurée vendredi par M. T.E. Donges, désigné comme candidat à la présidence par le parti nationaliste, au pouvoir.

Il s'agit de la mine Finsch, contrôlée par la "De Beers" et située en plein centre du désert de la province du Cap, à environ 180 km à l'ouest de Kimberley.

Cette "cheminée diamantifère", découverte en 1960 par un prospecteur qui l'avait partiellement exploitée jusqu'à son achat en 1962 par la "De Beers", fournira dès cette année deux millions de carats de diamants, a déclaré M. Harry Oppenheimer, président de l'organisation. Il a également précisé qu'il en avait coûté 4,800,000 livres sterling pour amener la mine à sa pleine production.

Rendement des bons du Trésor

(PC) — Nouvelle émission de billets du Trésor à 91 jours mise en vente hier : $105 millions à un prix et rendement moyens de 98.872 et 4.58 pour cent au regard de $100 millions, la semaine dernière à un prix et rendement moyens de 98.865 et 4.61 pour cent.

Billets à 182 jours : $30 millions à un prix et rendement moyens de 97.734 et 4.59 pour cent au regard de 97.755 et 4.61 pour cent la semaine précédente.

DAVID & FRERE LIMITEE

DIVIDENDE No 131
ACTIONS CLASSE "A"

Un dividende de $0.75 par action ordinaire sans valeur au pair Classe "A" de la Compagnie a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 mars 1967 aux actionnaires inscrits le 15 mars 1967, payable le 31 mars 1967.

R. S. SHEPHERD,
Secrétaire-Trésorier.

un congressiste se repose, se refait, se renouvelle à l'Esterel parce qu'il est traité aux petits soins par tout le personnel de ce grand hôtel.

A 50 milles seulement de Montréal, par l'Autoroute des Laurentides. L'Esterel peut loger 250 personnes et en accueillir jusqu'à 600 dans ses salles de conférences.

Documentation: composez 866-8224 (ligne directe de Montréal) ou écrivez à Paul Hurtubise, directeur général, dépt C-808-4, Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cté Terrebonne, Qué.

400,000 ÉPARGNANTS DE 80 PAYS ONT INVESTI DANS NOS

EPARGNES GARANTIES AUX E.-U.

5.39% taux annuel
5.25% taux courant
EN CALIFORNIE

5% taux courant
A NEW YORK

- Plus hauts revenus au monde sur épargnes garanties disponibles sur demande.
- Dépôts entièrement assurés jusqu'à $195,000 par une agence du gouvernement des Etats-Unis en plaçant $15,000 dans chacune des 13 associations de notre groupement.
- Vos fonds sont disponibles en tout temps s! Aucun avis de retrait nécessaire.
- Pas de taxes des E.-U. Pas de solde minimum. Pas de frais. Discrétion assurée.
- POUR LA CALIFORNIE : faire chèque payable à l'Union Bank, postez à Boite 2,633 Los Angeles, Californie 90054. POUR NEW YORK : faire chèque payable à West Side Federal Savings, postez à Chemical Bank, 970-8 Ave., New York City.

Le Groupe Europa International des BANQUES D'ÉPARGNE ASSURÉES DES ÉTATS-UNIS

Capital : $4,000,000,000

P.O. BOX 2,633, TERMINAL ANNEX, LOS ANGELES, CALIFORNIA 90054

ENCAN
DE FAILLITE SANS RESERVE
de
SENORITA HOSIERY MILLS LIMITED
1870 av. DAVIDSON, Montréal

PLUS DE 150
MACHINES – BAS POUR DAMES

15 BENTLEY, alimentation double, mod. KL-3¾-400N
29 BENTLEY, alimentation simple, mod. KL-3¾-400N
37 MATEX, aliment. double, mod. 2 (excellent état)
38 SCOTT WILLIAMS TOON, 14 Santoni

Chaudière Volcano 40 h.p., modèle récent. Mod. 4A-40B-G1

6 machines à mailler, 6 unités d'inspection Trim Master. 4 machines à coudre de modèle récent (Singer no 246/43 et Merrow no M-3DRWN-1). Compresseur DeVilbiss. Horloge à pointer. Etagères Deàion, tables et équipement divers.

DATE	ENDROIT	EXAMEN
JEUDI 7 MARS 11 A.M.	1870 ave Davidson Montréal	LUNDI 6 MARS

Ecrire, téléphoner ou télégraphier pour dépliant illustré

MAYNARD'S
1233 West Georgia Street, Vancouver, B.C./682-1033

INDUSTRIAL AUCTIONEERS LTD.
Suite 1106, Prudential Bldg., King & Yonge Sts., Toronto, Ont./363-8779

VOUS ALLEZ À TORONTO?

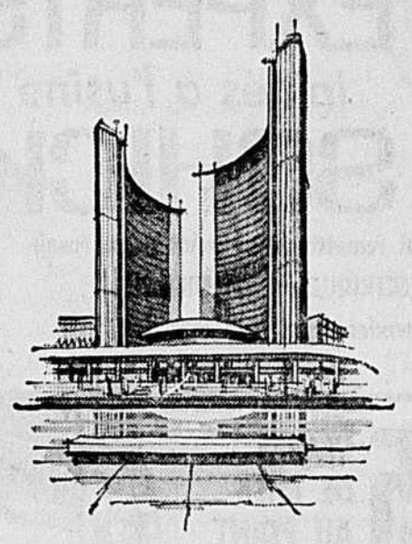

prenez un jet de CPA... le choix des gens avisés au Canada

Départ de Montréal à 8h. du matin. Vous prenez un délicieux petit déjeuner en cours de route et vous arrivez à Toronto à 9h.05; vous avez la journée entière pour vaquer à vos affaires. Service quotidien également vers Winnipeg et Vancouver. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique ... et soyez au rang des gens avisés.

LES LIGNES AÉRIENNES Canadien Pacifique

CANADIEN PACIFIQUE — TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

VISITEZ LE PAVILLON CANADIEN PACIFIQUE COMINCO
EXPO'67 DU 28 AVRIL AU 27 OCTOBRE

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ADDISON (Raoul) — A Lachine, le 26 février 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé Raoul Addison, époux de Jeanne Gagnon, demeurant sur la 17ième Ave, père de Marguerite (Mme P. Arseneault), René, Gérard et Jean. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Françoise Romaine, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Maria) — A Montréal, le 24 février 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Rosaire Beaudoin, née Maria Ruel, demeurant à 1285 est, rue Beaubien. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 est, rue Beaubien,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE dit VAN DE GOOR (Hortense-Marie) — A Montréal, le 24 février 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme veuve Rolland Belisle dit Van de Goor, née Hortense-Marie Alby, demeurant à 7860, 24ième Ave., Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3661 est, rue Jean-Talon,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Damasse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Sauveur-des-Monts, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Lucienne) — A Verdun, le 26 février 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Théobald Benoit née Lucienne Benoit, demeurant à 632 rue Hickson. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512 rue de l'Eglise, Verdun,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Napoléon) — A Montréal, le 24 février 1967, est décédé M. Napoléon Benoit, époux de feu Jeanne Bissonnette, demeurant 4217 St-Antoine. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Mme P. M.) — A Montréal, le 25 février, à l'âge de 86 ans et huit mois, est décédée Mme veuve Pierre-Marcel Bernard (née Félicia Dostert), demeurant au 3773 de la rue Saint-André. Elle laisse dans le deuil ses filles, Irène (Mme J.-Ovide Giroux), Jeanne-Emilie et Denise, sept petits-enfants et 22 arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mercredi 1er mars. Le cortège funèbre partira des
Salons Dubois,
807 est, rue Roy,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, où le service sera célébré à 10 heures, et, de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation,

BERTRAND (Wilfrid) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Wilfrid Bertrand, époux d'Antoinette Hébert, demeurant à 1730 Notre-Dame Ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3630 rue Notre-Dame Ouest,
pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHARD (Armand) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Armand Blanchard, demeurant au 3242 rue Dorion. Les funérailles auront lieu mercredi, le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385 rue Ontario est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM
1er ANNIVERSAIRE

JEAN-B. LAURIN

A 4 heures, le 1er mars, en l'église St-Léonard de Port-Maurice sera chantée une messe anniversaire, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-B. Laurin. Parents et amis sont priés d'y assister. Hommage de son épouse, (Rose Nadeau), et de son fils Louis. •

MESSE 1er ANNIVERSAIRE

Mme LEON AUCLAIR

Une grand-messe sera chantée le 7 mars à 8:00 a.m. à l'église St-Bonaventure pour le repos de l'âme de Mme Léon Auclair (née Marie Alice Bellerose) décédée le 7 mars 1966. Hommage de ses enfants. Aussi une autre grand-messe recommandée par son filleul, Jean Bouchard, le 4 mars à 8.00 a.m. au même endroit. •

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

BOURRET (Adrien) — A Montréal, le 24 février 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Adrien Bourret, époux de feu Hermina Viens, demeurant 3320 boul. Ste-Rose, père de M. et Mme Philippe Elliott (Annette), M. et Mme Lucien Bourret, M. et Mme Georges Bourret, Dr et Mme Raymond Laporte (Madeleine), M. l'abbé Jean-Paul Bourret, M. et Mme Paul Boilard (Ritha), M. et Mme Roland Bourret, conseiller municipal de la ville de Montréal, M. et Mme Jean Talon (Denise), M. et Mme Charles Martel, B.P.H. (Carmen), Dr et Mme André Bourret. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie
à 9 hrs, pour se rendre à l'église St-Rémi de Montréal-Nord, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Laval Ouest, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIEN (René) — A l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance, le 25 février 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé René Brien, époux de Jacqueline d'Astous. Il laisse ses frères A.-Léopold, Jean, François, ses soeurs Mme Jeannette-B. Sénécal, Mme Paul-A. Brossard et Mme René Drapeau, ses beaux-frères Paul Brossard et René Drapeau, ses belles-soeurs Mme Jean Brien, Mme François Brien, Mme A.-Léopold Brien, Mme Marcel-A. Robitaille et Mme Pierre d'Astous, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, Boul. Ste-Croix,
Ville St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Sauveur-des-Monts, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Léopold) — A Beaconsfield, le 24 février 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé Léopold Carrière, époux de Grace McDevitt, père de Paul-Emile, Kathleen (Mme D. Young), Roseline (Mme Y. Legault), Patricia, Patrick, Jean, demeurant rue Pilon. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281 Bord du Lac, Pointe-Claire,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU (Alexandre) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Alexandre Cousineau, époux de feu Adéla Desparois, demeurant à 2219 Jacques-Hertel, père de Mme Félix Champagne (Antoinette), Mme François Monarque (Germaine), Mme Gaston Joannette (Lucienne), Mlle Juliette Cousineau et une bru Mme Aimé Cousineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DA SYLVA (Delvina) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Delvina Hotte, épouse d'Elphège Da Sylva, demeurant à 4375 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel Est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste., où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEGRAY (Paul-Emile) — A Valleyfield, le 24 février 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé Paul-Emile Degray, ex-geôlier au Palais de Justice de Valleyfield, époux de Laurette Hébert, demeurant à 150 Viau. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils Inc.
317 rue Victoria,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Esprit de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS (Georges Donat) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Georges Donat Desautels, époux de Berthe Martin, demeurant au 300 Ontario est. Les funérailles auront lieu mardi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Philippe) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé Philippe Desrosiers, époux en 1ères noces de Léda Auger et en 2ièmes noces de Frédérise Robinet, père de Philippe, Mme Georges Dumesnil (Jeanne), René et Gérard. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée,
6821 rue St-Hubert,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Bertha)—A Ste-Thérèse, le 24 février 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Henri Desjardins, née Bertha Meloche, demeurant à 56 St-Charles. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.,
61, rue Blainville ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESNOYERS (Aimé) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 86 ans, 8 mois, est décédé M. Aimé Desnoyers, époux d'Emma Beaudry, demeurant à 5241 Marquette. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils,
4733 rue Papineau,
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs S.V.P.

DIONNE (Eugène) — A Pointe-St-Charles, le 26 février 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Eugène Dionne, époux de Célina Bilodeau, demeurant à 1149 rue Laprairie. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
1270 rue Laprairie
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMAIS (Eva) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Eva Sourdis, épouse de feu Anthime Dumas, 2391 rue Cuvillier. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel Est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Anna) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Anna Fournel, épouse d'Eugène Forget, marchand, mère de Louise. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée,
2548 est, rue Beaubien,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT (Emilien) — A Montréal, le 24 février 1967, à l'âge de 80 ans et 9 mois, est décédé M. Emilien Dupont, époux d'Avina Archambault, demeurant 2811 Henri-Bourassa, Ahuntsic, père de Clarence, Mme Fred Towsley (Jeannette). Il laisse également dans le deuil sa bru, Ida, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3645 est, boul. Henri-Bourassa,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Adèle) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 98 ans, est décédée Mlle Adèle Fortin, fille de feu Stanislas Fortin et de feu Sophie Pepin. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384 rue St-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Valéda) — A Montréal, le 23 février 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Valéda Papineau, épouse de feu Armand Fournier, demeurant 2686 Orléans, mère de Mme Yvette Chalifour, Louis-Armand, Mme Simone Ouellette et Mlle Rhéa Fournier. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Paul-Emile) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Paul-Emile Gauthier, époux de Juliette Tardif, demeurant à 2126 Hurtel. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 8 h. 55, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Wellie) — A Pont-Viau, le 24 février 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Wellie Gingras, fils de feu Emmanuel Gingras et de feu Marie-Louise Prévost, demeurant au 433 boul. des Laurentides, Pont-Viau, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
17 ave Laurier Est
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Christophe de Pont-Viau où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGEON (Berthe) — A Montréal, le 26 février 1967, est décédée Mlle Berthe Gougeon, fille de feu J.B.A. Gougeon et de feu Alphonsine Valiquette. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 Est, Ave Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation,

GRATTON (Lilian) — A Montréal, le 25 février 1967, est décédée Mlle Lilian Gratton, demeurant à 3614 Boul. Décarie, appt 11. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEANNOTTE (Claire) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Adrien Jeannotte, née Claire Loyer, demeurant à 3611 rue Roy, appt 5. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635 rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR (Gaétan) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 29 ans, est décédé Gaétan Jolicoeur, fils de Roméo Jolicoeur et de feu Parmélia Dubois. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, de Verdun, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation,

JONES (Floreska) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Clovis Jones, née Floreska Grenier, demeurant au 8247 rue Casgrain. Les funérailles auront lieu mercredi, le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384 rue St-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Viateur) — A Pont-Viau, le 25 février 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Viateur Lavallée, époux de Fleurette Garceau, demeurant à 473 St-André. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault,
24, rue St-Florent, Pont-Viau,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-Marie-Grignon de Montfort, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGRAND (Grégoire) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé Grégoire Legrand, ex-employé à la Régie des Alcools, époux de Germaine Roy, frère de Robert, employé à la Cité de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 9 heures pour se rendre à l'église St-Philippe de Laprairie., où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVERT (Michel) — A Verdun, le 25 février 1967, à l'âge d'un an et six mois, est décédé Michel Levert, enfant de Jacques Levert et de Denise Laflamme, demeurant à 613 rue Galt. La cérémonie des anges aura lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512 rue de l'Eglise, Verdun,
à 2 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, cérémonie à 3 hrs p.m. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHITILLO (Giusseppena) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Vincenzo Marchitillo, née Giusseppena Sepe, demeurant chez sa fille Mme Yolande Giunta, à 7435 Champagneur. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église Italian United Church, Papineau et Bélanger, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Elias) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Elias Martel, époux de Lucienne Thomas, demeurant à 6242 Jogues. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6239 Boul. Monk,
pour se rendre à l'église St-Jean Damascène, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Fassett, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Marguerite) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Marguerite Martineau, demeurant au 6661, rue St-Urbain. Les funérailles auront lieu mardi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384 rue St-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIER (Marie-Ange) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Roméo Mercier, née Marie-Ange Thibault. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 Boul. Rosemont
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Eugène) Subitement, à Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé J.F. Eugène Michaud, époux de feu Florida Cardinal et de Marcelle Brosseau, père de Maurice (époux de Florianne Deslierres), Pierre (époux de Dolorèse Rousseau), Denis (époux d'Angèle Brunet), Jean-Luc (époux de Françoise Laperrière), Madeleine (Mme P.-E. Morency), Marcelle (Mme Gérard Delorme), demeurant à 922 Est, Boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 Est, Ave Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHELIN (Paul-Emile) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé Paul-Emile Michelin, époux de feu Ida Smith, frère de Léo, Antonio et Roland. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée,
2548 est, rue Beaubien,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONAHAN (Arthur) A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Arthur Monahan, époux de Juliette Huard. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 Boul. Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONGEAU (Alvarez) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Alvarez Mongeau, époux de feu Alice Sanscartier, demeurant anciennement à 8045 rue St-Gérard, fils de Mme S. Mongeau et frère de Mme Roger Lemay (Marguerite), Albert et Alexandre. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADEAU (Ansèle) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Angèle Larivière, épouse en 1ères noces de feu Antoine Pépin et en 2èmes noces de feu Alphonse Nadeau. Les funérailles auront lieu mardi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
4419 rue Beaubien est.
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Pie-de-Guire, comté Yamaska, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATTERSON (Thomas Georges) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 77 ans 6 mois, est décédé M. Thomas Georges Patterson, époux de Suzanne Villecourt. Il laisse dans le deuil 2 frères : Alfred, de Toronto, Maurice, d'Angleterre, et 1 soeur, Dorothy, de Toronto. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

PINARD (Lorenzo) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Loranzo Pinard, époux de feu Mathilda Cotnoir. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Anna) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Eugène Plante, née Anna Morin, demeurant 937 ave Girouard. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et ave N.-D.G.
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Raymond où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Alexis) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé Alexis Poirier, époux de Maria Martin, demeurant à 7290 rue Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel Lalemant, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROCTOR (Myra) — A Beloeil, le 25 février 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Myra Knight, épouse bien-aimée de John Proctor, demeurant à 112 Champlain, à St-Jean. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois
280 rue Jacques-Cartier
à St-Jean
à 1 hrs 45 pour se rendre à l'église Trinity Church d'Iberville, où le service sera célébré à 2 hrs p.m., et de là au cimetière d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACINE (Wilfrid) — A Montréal, le 24 février 1967, à l'âge de 91 ans, est décédé Wilfrid Racine, époux de feu Rosa Grisé, demeurant à 9621 Basile-Routhier. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 Est, rue Jean-Talon
à 9 hrs. 30 pour se rendre à l'église St-Charles Garnier, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAINVILLE (Louis) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé Louis Rainville, époux d'Adrienne Masson. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Marie-Anne) — A St-Casimir comté Portneuf, le 24 février 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Henri Rivard, née Marie-Anne Grondine. Les funérailles auront lieu mardi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Lacoursière,
St-Casimir,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Casimir, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD (Spera) — A St-Lambert, le 25 février 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé Spera Robillard, époux d'Alice Richard, demeurant à 579 Notre-Dame, père de Mme Jacques Boucher (Monique) et Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
200 rue St-Louis, Lemoyne.
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Lambert, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROULEAU (Emilienne) — A Cartierville, le 26 février 1967, à l'âge de 54 ans, est décédée Emilienne Lalonde, épouse de feu Pauline-Emile Rouleau, mère de Diane (Mme Parker) et Yvon Rouleau. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5503 Boul. Gouin Ouest,
pour se rendre à l'église Notre-Dame du Bel-Amour où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUSSELL (William Harold) — A Montréal, le 26 février 1967, est décédé M. William Harold Russell, époux de Margaret Cleary, demeurant à 6339 10ème Ave Rosemont, fils de Henriette Russell. Il laisse dans le deuil 1 soeur Lilian de Calgary, 1 frère Kenneth de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse,
coin 11ème Ave Rosemont
pour se rendre à l'église St. Brendan, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAURO (Donat) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé Donat Sauro, époux de Justine Supino, demeurant 2023 rue Davidson. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Jacqueline) — A St-Jérôme, le 24 février 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Jean Simard, née Jacqueline de Martigny, demeurant rue Laviolette, mère de Pierrette (Mme Georges Ouellette), Luce (Mme Marc Fortin), Louise (Mme Georges Leonard), soeur du juge Camille L. de Martigny. Les funérailles auront lieu mardi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle, à St-Jérôme
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 10 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. Dons à la Société Canadienne du Cancer, section St-Jérôme, seraient appréciés.

Messe anniversaire

PICARD (Cordélia) — Messe, 3ème anniversaire chez les Pères Franciscains, le 28 février et le 3 mars, pour Mme Philorum Picard, née Cordélia Boucher. Chère maman, vous n'êtes pas oubliée. Par son fils Julien, sa fille Gisèle et ses petits-enfants.

STANLEY (Albert) — A Laval Ouest, le 24 février 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé Albert Stanley, époux de Rosa Rita Hurteau, demeurant à 861 42eme Rue,

expo67

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL • • 10¢ | Montréal, lundi 27 février 1967 / saint Gabriel de l'Addolorata / 83e année, No 48 / 4 cahiers / 44 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux, neige ce soir / Minimum : 20 / Maximum : 30

Bellemare veut faire du ministère du Travail un organisme d'avant-garde • En page 11

Rapport Carter: Johnson prévoit un affrontement avec Ottawa

Un CF-104 s'écrase près de Beloeil

BELOEIL. (UPI) — Un bombardier léger de type CF-104 s'est écrasé peu avant 10 h. 30 ce matin dans un champ à proximité de Beloeil, environ ½ mille à l'ouest de la route 47.

L'avion a explosé et brûlé en touchant le sol, mais son pilote et le navigateur ont réussi à sauter en parachute.

L'appareil appartenait à l'Aviation royale canadienne et il était basé à Saint-Hubert. Il s'est écrasé dans une neige épaisse, à une bonne distance de la route, ce qui a retardé considérablement les sauveteurs et les pompiers. C'est ainsi qu'il a fallu près d'une heure avant que ces derniers puissent confirmer que les deux occupants avaient eu la vie sauve.

L'écrasement a d'autre part causé un embouteillage monstre sur la route Montréal-Québec. Les premières nouvelles lancées à la radio ayant laissé entendre qu'il s'agissait peut-être d'un gros avion de passagers, les curieux ont aussitôt afflué sur les lieux.

Le Starfighter CF-104 est un bombardier léger capable de voler à la vitesse de 1,400 m.p.h.

L'ARC n'a eu que très peu d'ennuis avec ses CF-104, mais l'Allemagne fédérale a interdit de vol ses avions de ce type à la suite d'une véritable "épidémie" d'écrasements qui ont fréquemment entraîné la mort de l'équipage.

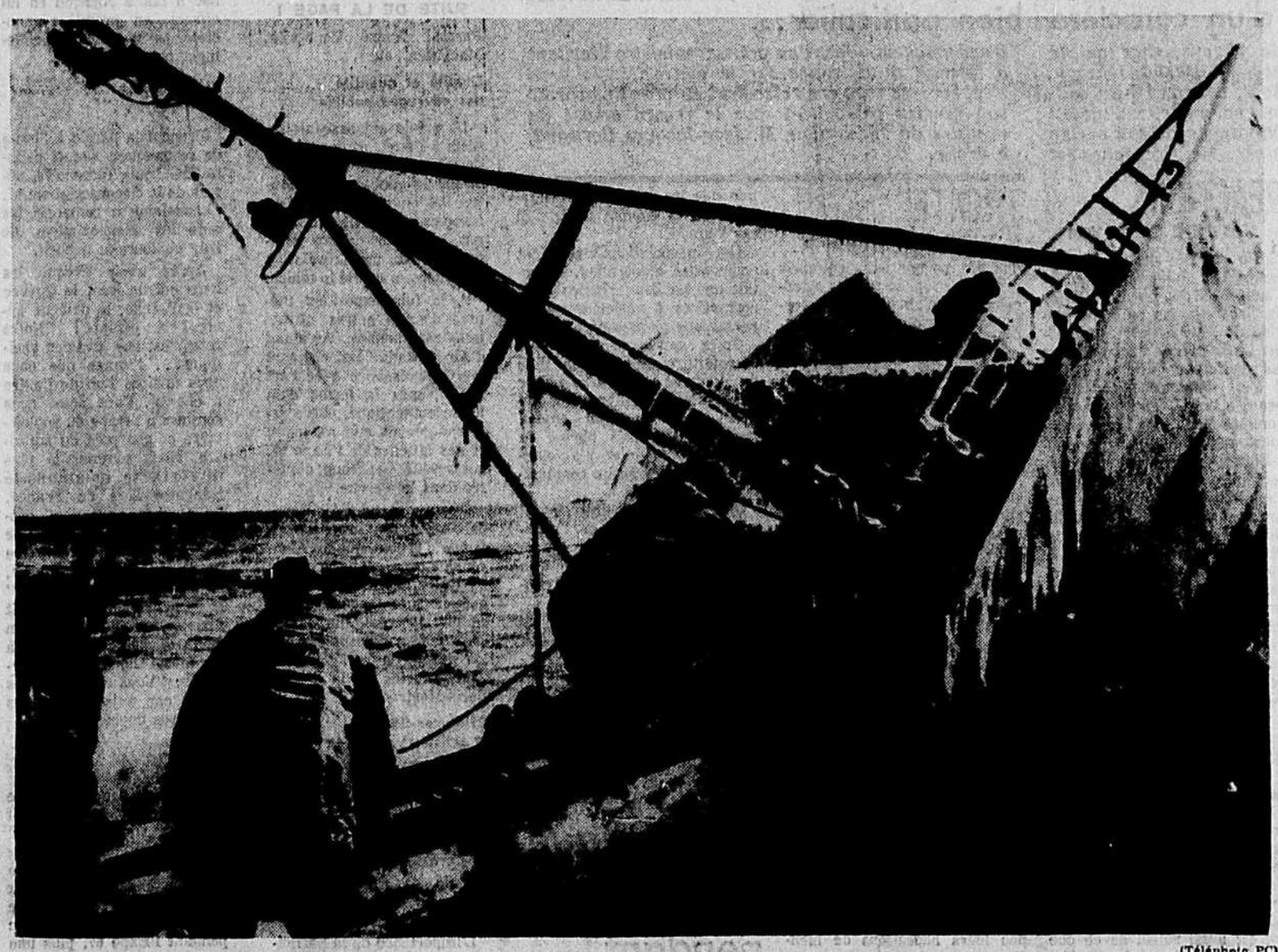

(Téléphoto PC)

A la recherche des disparus

Un agent de la Gendarmerie canadienne, un câble autour de la taille monte à bord de l'épave du "Icelander II, qui a chaviré après avoir heurté un écueil au large de la côte orientale de l'Ile du Cap-Breton samedi. Dix marins du chalutier ont perdu la vie. Le policier n'a trouvé qu'un corps à bord. Les autres ont probablement été emportés par la mer.

— Nos informations en page 2

Le premier ministre demande l'appui de tous les Québécois

par Pierre GODIN

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a lancé hier soir les premiers coups de canon de ce qui semble devoir être une nouvelle épreuve de force entre Ottawa et Québec dans le domaine de la fiscalité.

Dans une attaque évidente contre certaines conclusions du rapport Carter sur la fiscalité, rendu public samedi à Ottawa, M. Johnson a lancé devant environ 5,000 personnes entassées dans les salons du Reine Elizabeth, à l'occasion d'un dîner-bénéfice, à $50 du couvert, de l'Union nationale :

"Dans notre propre pays, dans ce pays où l'on voudrait qu'un Canadien français se sente partout chez lui, pour administrer des domaines qui relèvent de la juridiction provinciale, il me faut comme premier ministre et ministre des Affaires fédérales-provinciales consacrer une bonne part de mon temps non pas au progrès du Québec, mais à arrêter le flot envahisseur de ceux qui veulent encore centraliser tout dans un seul gouvernement."

On sait que le rapport Carter propose de mettre un frein à l'évolution des dernières années, en ce qui regarde la perception des impôts, en conférant au gouvernement fédéral l'autorité complète sur l'impôt des sociétés et en consacrant d'une façon générale la prépondérance d'Ottawa en matière de fiscalité.

Affirmant sinon l'anxiété du moins l'inquiétude de tous les membres de son cabinet, le premier ministre a lancé un appel "aux libéraux", à tous ceux qui croient à l'autodétermination du Québec, à son autonomie, et "à ceux qui veulent que nous restions dans le Canada mais dans l'ordre et dans la dignité", de mettre de côté les allégeances du parti pour s'unir autour du gouvernement du Québec.

"D'ici quelques mois, a ajouté M. Johnson, nous aurons à traverser des heuress cruciales dans ce domaine. L'Union nationale se tiendra debout. Nous préférons tomber comme gouvernement et comme parti politique, tomber dignement plutôt que de nous coucher. Je fais appel à ceux qui croient à un Québec fort pour qu'ils appuient un gouvernement dont le seul mobile, le seul slogan, c'est le Québec d'abord."

Cette "déclaration de guerre" du premier ministre est venue à la toute fin d'une allocution centrée sur les intentions du gouvernement de l'Union nationale d'associer les corps intermédiaires à la direction de la vie politique québécoise.

Le chef de l'Union nationale était entouré à la table d'honneur, de ses principaux ministres dont MM. Jean-Jacques Bertrand, Paul Dozois, Maurice Bellemare, Marcel Masse, Gabriel Loubier, Fernand Lafontaine, Edgar Charbonneau. Mme Paul Sauvé, épouse de l'ex-premier ministre Paul Sauvé, prenait place à la droite de M. Johnson. C'est elle qui présenta le premier ministre aux militants.

M. Johnson a soutenu qu'il est impossible en 1967 de vouloir planifier et gouverner sans les corps intermédiaires à moins de se contenter d'une démocratie de parade.

"On a écrit qu'avec le coup de barre du 5 juin dernier, les corps intermédiaires s'étaient

Voir CARTER en page 2

Premières réactions locales au rapport

Un certain nombre de personnes ont consenti au cours de la fin de semaine, à commenter quelque peu le rapport Carter sur la fiscalité, rendu public en fin de semaine.

C'est ainsi le cas de MM. Louis Laberge, président de la Fédération des Travailleurs du Québec et Paul-Henri Lavoie, secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs. D'autres ont jugé préférable de ne pas faire de commentaires. Tel a été le cas de MM. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la ville de Montréal et Emile Girardin, président de la Fédération de Québec des Caisses populaires.

Quant à **M. Laberge,** il a déclaré qu'il semblait qu'on ait voulu alléger le fardeau du petit et du moyen salarié. Le projet d'imposition sur la base du revenu familial lui a paru intéressant. Quant à la déduction pour l'impôt, du coût des outils des travailleurs, le président de la FTQ a souligné que c'était là une réclamation syn-

Voir REACTIONS en page 2

Autres réactions page 34

Alençon va vivre durant une semaine à l'unisson du Québec "moderne"

par Pierre Saint-Germain

correspondant de LA PRESSE à Paris

ALENÇON — Pendant une semaine la ville d'Alençon, sise au coeur de ce Perche d'où 20,000 pionniers partirent pour la Nouvelle-France il y a trois siècles, va vivre à l'unisson du Québec Moderne.

La province française est le clou de la grande foire-exposition qui a été officiellement inaugurée hier par le délégué général du Québec, M. Jean Chapdelaine, accompagn du maire, M. J. Cren, du commissaire général, M. Pierre Philippe, et de nombreuses personnalités.

Toute la Cité des ducs, à 120 milles à l'ouest de Paris, dans l'Orne, est pavoisée de fleurs de lis et les Québecois y sont traités comme des rois.

Le Québec, un vaste chantier

La participation de Québec est dominée par un stand, aménagé sous la coupole de l'ancienne halle au blé, où des milliers d'Alençonnais ont défilé en fin de semaine malgré le mauvais temps. Ils peuvent y voir l'Etat du Québec, selon le mot d'un quotidien régional, comme s'ils y étaient : immenses photos de Montréal et de la Vieille Capitale, panneaux en couleurs illustrant les ressources naturelles, les progrès techniques et industriels, le niveau et le mode de vie.

Conçu par l'Office d'information et de publicité du Québec, et transporté par avion, ce stand impressionnant est présenté sous le thème "le Québec, un vaste chantier". Il est complété par une exposition de près de 500 livres et publications en langue française, organisée par la section culturelle de la délégation générale du Québec, ainsi que par une exposition de peintures et dessins de treize artistes canadiens (Riopelle, Maltais, Beaulieu, Arseneault, Vannier, Germain

Voir ALENÇON en page 2

Trente syndiqués reprennent le travail au Bien-être social

par Gilles PRATTE et Jacques LAFRENIERE

Le directeur de la grève des cols blancs de la Ville de Montréal, M. Raymond Couture, et le directeur du Service du bien-être social de la Ville de Montréal, M. André Cournoyer, en sont venus à une entente aujourd'hui pour le maintien des services essentiels à ce service.

M. Couture a fait connaître ce midi le texte du mémoire d'entente signé à 11 h. 15 ce matin, prévoyant que 30 employés devaient reprendre leur travail dès 1 h. 15 cet après-midi.

Les deux parties reconnaissent dans le mémoire que la situation est critique et qu'elles sont conscientes du malaise qui peut prévaloir chez les citoyens de la Ville de Montréal dont la situation financière et familiale les force à recourir au service du bien-être.

Les deux parties se rendent compte que la grève des fonctionnaires ne doit pas faire souffrir indûment les indigents et les malheureux et que ceux-ci ne doivent pas servir d'excuse pour un règlement plus ou moins avantageux de la grève.

Il est entendu que personne ne devra exercer de pression de quelque nature que ce soit les uns sur les autres et qu'on n'usera pas de représailles.

Les deux directeurs qui représentent les 400 employés du Service du bien-être social, au sein du comité exécutif du syndicat, MM. Réal Bibeault et Armand Lucas, seront autorisés pendant les heures de travail (8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m.) à visiter les bureaux du service, au 435 rue Champ-de-Mars, pour s'entretenir avec les 30 fonctionnaires et le directeur du service.

Le directeur de la grève des fonctionnaires de la ville de Montréal, M. Raymond Couture, devait décider ce matin s'il y aura ou non retour au travail dans les cas des employés au service du Bien-être social.

Quelque 14,000 familles de Montréal reçoivent des allocations d'assistance sociale.

M. Couture a tenu à préciser qu'il est le seul à pouvoir prendre une décision quant à un retour partiel des grévistes au travail.

Il a clairement déclaré : "Personne, ni les négociateurs, ni les dirigeants du syndicat ne prendra cette décision à ma place. Je suis le seul à avoir été mandaté pour diriger cette grève. Les négociations et l'organisation de la grève, c'est deux choses."

Il est certain que le travail ne pouvait reprendre ce matin, étant donné que M. Couture ne communiquera sa décision aux 400 membres intéressés qu'au cours de la matinée et qu'il faudra un certain délai pour assurer la reprise des services, si elle doit avoir lieu.

Par la même occasion, M. Couture rendra publics les résultats de l'enquête que les grévistes ont menée auprès des agences privées de bien-être. Cette enquête servira à déterminer s'il y a vraiment nécessité de reprendre le travail pour les employés de ce service.

Ce matin, le service de Bien-être social a ouvert ses portes à 8.30 h. Dès dix heures, 200 personnes s'y trouvaient, environ, et pour répondre à leurs demandes, le service ne disposait que de son personnel de cadre (13 personnes), de l'aide de deux conseillers municipaux et d'un bénévole.

M. André Cournoyer, le directeur du service, a déclaré

Voir TRENTE en page 2

Johnson : pas d'élections avant 4 ans

Le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a mis un point final aux diverses rumeurs d'élections qui ont circulé lors de la crise provoquée par l'adoption du bill 25 privant les enseignants du Québec de leur droit de grève.

M. Johnson a catégoriquement indiqué qu'il ne saurait être question d'élections générales avant quatre ans, au début du discours qu'il a prononcé hier soir à Montréal, à l'occasion du dîner-bénéfice de l'Union nationale.

"Mes collègues et moi sommes résignés à rester au pouvoir durant quatre ans", a lancé M. Johnson à l'intention du chef du parti libéral, M. Jean Lesage.

"Ménagez donc votre souffle et vos forces, M. Lesage", a ajouté le premier ministre. "Vous avez une longue route à parcourir. Vous êtes parti une semaine et demie avant nous et nous étions les premiers au fil d'arrivée. Imaginez-vous ce qui vous attend si vous partez quatre ans plus tôt !"

M. Johnson faisait allusion à la tournée provinciale entreprise il y a trois semaines par M. Lesage.

Lesage prévoit des élections générales avant l'automne

— page 23

Les Américains sèment des mines dans le lit des fleuves au Nord-Vietnam

SAIGON (AFP, Reuter, PA, UPI) — Le haut commandement américain se trouve à frapper un troisième coup dans le sens de l'escalade en moins d'une semaine, en annonçant que les avions de la 7e Flotte ont parachuté des mines dans le lit des rivières côtières du Nord-Vietnam dans le but d'intercepter le flot des vivres et munitions vers le Sud.

Aujourd'hui, on annonce à Saigon que le Département de la Défense a donné "carte blanche" au général Westmoreland pour entreprendre toute opération de bombardement qu'il jugera utile dans une zone de quelque 60 milles au nord du 17e parallèle. C'est en raison de cette autorisation que l'artillerie lourde est entrée en opération au Nord.

Vendredi, premier mouvement d'escalade, les Américains utilisaient leurs canons géants de 175 mm contre des cibles situées au-delà de la zone démilitarisée. Hier, deuxième mouvement, les navires de guerre américains se mettaient également de la partie et canonnaient les côtes du Nord et l'intérieur des terres. C'est la première fois que l'artillerie lourde, tant celle installée à terre au Sud-Vietnam, qu'à bord des destroyers au large des côtes, entre en action contre le Nord.

En annonçant le troisième mouvement d'escalade, le haut commandement précise toutefois qu'aucune mine n'a été larguée autour de Haïphong, Hon Gai et Cam Pha — les seuls ports du Nord-Vietnam pouvant recevoir des bâtiments de haute mer.

Les mines ont été placées à des endroits bien déterminés dans les seuls fleuves, rivières et estuaires fréquentés par les petites embarcations à faible tirant d'eau qui, selon le commandement américain, assurent le transport vers le sud des hommes et du matériel militaire nord-vietnamiens.

Dès qu'elles sont larguées, ces mines coulent à pic. Elles ne flottent pas, et ne sont par conséquent pas visibles à la surface. Elles peuvent sauter magnétiquement de trois manières. D'abord à l'approche de la quille d'un navire; ensuite, par la vibration des moteurs, et enfin, par la pression des vagues provoquée par le passage d'un bateau.

La mission de liaison du commandement de l'armée nord-vietnamienne a adressé hier à la Commission internationale de contrôle en Indochine un message urgent protes-

Voir AMERICANS en page 2

Mise à sac du consulat français

SAIGON. (Reuter) — Plus de 1,500 Sud-Vietnamiens brandissant des torches ont fait irruption sur les propriétés du Consulat général de France à Saigon aujourd'hui, et ont mis le feu à tout ce qu'ils trouvaient sur leur passage.

De plus, ils ont lancé des pierres, abîmé cinq voitures de l'ambassade et cassé des carreaux. L'attaque est survenue après une marche de deux heures, à travers les rues de Saigon, d'une bande de jeunes gens qui protestaient contre la politique de la France au Vietnam et contre le soi-disant établissement en France d'un gouvernement sud-vietnamien en exil.

L'artillerie du Vietcong martèle la base de Danang et un village voisin : 47 morts.

— Page 13

AUJOURD'HUI

Député en faveur d'un système présidentiel

Le député libéral de Dorion, M. François Aquin favorise un système présidentiel qui soit dynamique, efficace et personnel au Québec. Un tel système, assure M. Aquin, dotera la province d'un pouvoir exécutif et d'un parlement forts. La disparition de la responsabilité ministérielle allégerait considérablement les lignes de parti dans les Chambres et permettrait plus facilement la dépolitisation des grandes questions.

— Page 9

Organisation du RN au niveau paroissial

Le Ralliement national a entrepris, en fin de semaine, la troisième étape de son organisation en vue des prochaines élections provinciales. Celle-ci consiste dans l'organisation des cadres locaux, étape qui doit se terminer le premier février de l'an prochain. Selon le président du RN, M. Gilles Grégoire, il y aurait des élections générales au printemps de 1970 ou, au plus tôt, à l'automne de 1969.

— Page 23

Crise de la famille

M. Philippe Garigue, doyen de la faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal, a déclaré au rallye annuel de la Fédération des oeuvres de charité, qu'il n'existe aucune législation québécoise en faveur de la famille et qu'il faut mener un combat sur deux fronts à la fois : le gouvernement et le comportement familial. Le Cardinal Léger, commentant les propos du doyen, s'est dit "songeur et inquiet" devant la situation de la famille québécoise.

— Page 7

SOMMAIRE

Annonces classées / 24 à 33
Bandes dessinées / 10
Calendrier des pionniers / 17
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissanecs, etc. / 33 et 43
Editorial / 4
Finance / 40 et 41
Horoscope / 33
Immeuble / 20
Loisirs et récréation / 10
Mots croisés / 27
Nouvelles internationales / 13
Nouvelles nationales / 23 et 34
Radio et télévision / 20
Spectacles et concerts / 18 et 19
Sports / 35 à 39 et 42
Tribunaux / 8
Vie féminine / 14 et 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 8

CKAC 73

Le commissaire Beauvais avait prévu le geste de M. Johnson

TORONTO. (PC) — Outre la réaction qu'a eue hier soir le premier ministre Johnson contre le rapport Carter, il s'est trouvé d'autres voix au pays pour prévoir des problèmes en matière de relations fédérales-provinciales. Tel a été le cas de MM. Emile Beauvais, homme d'affaires de Québec et membre de la commission Carter, et Donald Macdonald, chef provincial du NPD, en Ontario.

M. Beauvais, pour sa part, a dit s'attendre à ce que le Québec s'oppose à l'application de certaines des recommandations de la commission, tout particulièrement en matière d'impôt sur le revenu et de droit d'accise.

Il a déclaré que dans l'ensemble, il souscrivait aux recommandations de la commission même si avec M. Donald Grant, de Halifax, il avait présenté un rapport minoritaire.

Il s'est dit d'avis que certaines des suggestions de la commission portant sur la modification des moyens de perception d'impôts et de droits empiéteraient sur les droits des provinces et que le Québec s'y opposerait. En outre, M. Beauvais s'est dit en désaccord avec la recommandation d'imposition des avantages financiers marginaux des travailleurs, tels que baisse de loyer, accordées par certaines compagnies à leurs employés, parce que cela rendrait plus difficile le recrutement des travailleurs dans certaines régions défavorisées. Il estime aussi qu'on ne devrait imposer les revenus des polices d'assurance-vie après la mort de l'assuré comme le recommande le rapport.

photo René Picard, LA PRESSE

Un autographe d'un caractère bien particulier...

Me Henri Crépeau, âgé de 78 ans, chez qui le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a fait, en 1937, sa cléricature, a trouvé hier soir, au dîner-bénéfice de l'Union nationale, un moyen bien spécial d'obtenir un autographe de son ancien clerc. Malgré sa jambe cassée, Me Crépeau s'est frayé un chemin jusqu'au premier ministre l'invitant à inscrire sa signature sur le plâtre. M. Johnson s'est exécuté avec empressement au grand plaisir de son "ancien patron" et sous le regard amusé du ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, à droite.

CARTER

SUITE DE LA PAGE 1

en quelque sorte rapprochés du pouvoir, a dit M. Johnson. Je crois que c'est rigoureusement exact. Et il faut qu'il en soit ainsi. Il faut que, sans renoncer à leur indépendance, les corps intermédiaires participent à la gestion du patrimoine commun."

Notant qu'il est très important "d'organiser et d'institutionnaliser" le dialogue entre l'Union nationale et les corps intermédiaires, le premier ministre s'en est pris au député libéral de Gouin, M. Yves Michaud, pour les propos tenus par ce dernier sur les corps intermédiaires.

"Brandissant le spectre du corporatisme salazarien, a lancé M. Johnson, ce nouveau chef de file de l'intelligentsia libérale a parlé l'autre jour en Chambre d'institutions plus ou moins bâtardes issues à la fois du suffrage universel et d'un corporatisme moyenâgeux paré d'une nouvelle robe, la robe des corps intermédiaires."

"Fin de la bêtise", a ajouté M. Johnson avant de reprendre :

"Mais les syndicats ouvriers, patronaux ou agricoles, les Chambres de Commerce, les associations professionnelles, tous ces organismes qui encadrent les citoyens pour les aider à se mieux réaliser sur tous les plans de la vie sociale, économique et politique, sont-ce là des institutions bâtardes ?

"Sans ce réseau de corps intermédiaires responsables et libres, nous n'aurions qu'une poussière d'individus face à l'Etat tout-puissant. Ce serait du socialisme totalitaire. Est-ce ce régime dépassé et discrédité partout où il a été mis en oeuvre que voudrait instaurer au Québec le député de Gouin et ses semblables ?"

Des figures nouvelles...

Au début de son discours, M. Johnson avait rappelé qu'il y a un an, jour pour jour, son parti avait tenu un grand ralliement des militants dans un climat identique à celui d'hier soir.

"Le climat que je retrouve ici ce soir est bien le même qui régnait lors de notre rencontre d'il y a un an. Je reconnais aussi les mêmes visages, sauf qu'il s'en est ajouté d'autres . . .", a commenté le premier ministre sur un ton badin faisant allusion à l'inévitable "clientèle flottante" qui se colle au parti lorsque celui-ci prend le pouvoir et le quitte dès qu'il se retrouve dans l'opposition.

Par ailleurs, les observateurs ne furent pas sans remarquer la présence à cette manifestation politique de plusieurs figures connues dans le passé pour leur sympathie envers l'Union nationale. La présence de M. Jean-Paul Ménard, président du Conseil du travail de Montréal (FTQ), ne passa pas inaperçue, ni celle du maire Trépanier, leader québécois du parti conservateur fédéral.

"Perdre contact avec le peuple"

Selon M. Johnson, le danger qui menace son parti, ce n'est pas celui de verser dans la partisanerie ou le favoritisme, mais plutôt celui de perdre contact avec le peuple. Ce qui fait la force de l'Union nationale, a ajouté le premier ministre, c'est d'être un parti profondément enraciné dans les couches populaires.

Affirmant que les libéraux "n'ont que morgue et mépris pour ceux qu'ils appellent avec hauteur les non-instruits", le premier ministre a dit que son parti est fier d'être issu du peuple, d'en être la voix, l'instrument et l'expression politique.

Le chef de l'Union nationale a qualifié le parti libéral de parti ambivalent, équivoque, qui a un oeil sur Québec et l'autre sur Ottawa, qui ne regarde pas où il marche et qui ne marche pas où il regarde, et qui n'est qu'une collection d'éléments disparates n'ayant comme dénominateur commun qu'une vieille tradition aristocratique et autocratique.

Johnson attaque Jean Lesage

Puis, M. Johnson s'en est pris directement au chef du parti libéral, M. Lesage, dont il a dit qu'il n'avait pas encore digéré la défaite du 5 juin et qu'il n'avait pas encore pardonné au peuple le verdict qu'il a rendu. Après avoir cherché des boucs émissaires et blâmé à peu près tout le monde, même le clergé, M. Lesage et ses pareils, se sont mis finalement à se chicaner, à se blâmer les uns les autres, a souligné le premier ministre.

M. Johnson a dit que dans les jours qui ont suivi l'accession des libéraux au pouvoir, en juin 1960, "un climat de terreur et d'inquisition" a régné au Parlement. Il y avait des policiers à toutes les portes pour fouiller les serviettes des fonctionnaires et même des ministres.

"Rien de tel ne s'est passé après le 5 juin, a affirmé M. Johnson. Pas de guillotine, pas de vengeances partisanes, pas d'enquêtes sur la place publique, pas de démolition.

"Sous l'Union nationale, il y aura sûrement moins d'éclats de voix, moins de gestes théâtraux, moins de vantardises que sous l'administration précédente. Mais il y aura aussi plus d'action en profondeur, plus de maturité, plus de discipline et plus de véritable démocratie", a promis le chef de l'Union nationale à ses partisans.

REACTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

dicale réitérée depuis des années. Par ailleurs, abordant l'incidence du rapport Carter sur les relations fédérales-provinciales, M. Laberge a exprimé l'avis que ce rapport allait les rendre plus difficiles. Enfin, il s'est demandé si on avait pensé à l'effet des mesures recommandées sur l'investissement au Canada.

Enfin, **M. Paul-Henri Lavoie,** secrétaire général de l'UCC, s'est félicité de ce que les recommandations de la commission d'enquête Carter sur la fiscalité semblent tendre à rendre les impôts plus équitables qu'actuellement. Il a dit voir dans ce rapport une tentative de rendre les gens davantage égaux devant la loi, en matière fiscale. Il s'est réjoui de ce que le rapport laisse entrevoir un meilleur sort pour les salariés sans que pour autant l'Etat — fédéral, ou même provincial, si les deux venaient à s'entendre — perde du revenu.

M. Lavoie a souligné que le rapport Carter prévoit une exemption d'impôt allant jusqu'à une somme autrement imposable de $25,000, pour le revenu de la vente d'une ferme, et cela lui a paru de bon augure. Il s'est aussi réjoui de ce que le rapport envisage de considérer le revenu sur une base familiale. Rappelant que beaucoup de cultivateurs sont pauvres, il a trouvé heureux que le rapport Carter tienne davantage compte des gens à moindre revenu.

Enfin, M. Lavoie a dit voir dans les conclusions du rapport "une intention de planification" qui lui "semble intéressante". Il a cependant rappelé que la commission Carter avait pris quatre ans à produire ce rapport et il a souhaité qu'il ne faille pas quatre ans encore pour l'étudier, sans compter quatre autres années pour entreprendre de l'appliquer.

Pour sa part, **M. Saulnier** a déclaré qu'il manquait de renseignements sur le contenu du rapport, notamment en ce qui a trait aux recommandations qui pourraient toucher les municipalités.

De son côté, **M. Girardin** a déclaré qu'il préférait n'émettre aucune opinion personnelle pour le moment. Il a ajouté qu'il allait y avoir une réunion du conseil d'administration à ce sujet et que ce conseil ferait "un rapport circonstancié s'il y a lieu".

TRENTE

SUITE DE LA PAGE 1

que les pourparlers, entrepris avec les représentants syndicaux afin d'obtenir qu'un certain nombre de syndiqués viennent prêter main-forte au service, sont très satisfaisants. On espère que dès cet après-midi ou au plus tard demain, des enquêteurs seront autorisés par le Syndicat à répondre aux cas d'urgence.

Quant aux émissions de chèques, elles continueront à être effectuées comme au cours du mois de février, à l'extérieur. Si imparfait que soit ce service, même si les erreurs sont nombreuses, il reste que la majorité des assistés sociaux reçoivent leur chèque mensuel.

Espoir de règlement

Le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, avait laissé savoir samedi soir que les parties en étaient arrivées à une entente quant à la reprise du travail au Bien-être social, même si la grève des autres fonctionnaires devait se poursuivre par ailleurs.

Sans vouloir préciser les termes de cette entente, M. Bellemare a affirmé que les assistés sociaux pourront toucher sous peu leurs allocations de bien-être.

La nature des autres suggestions qu'il a pu faire aux représentants patronaux et syndicaux qu'il a rencontrés samedi à Québec est toutefois restée secret bien gardé.

Pour sa part, le ministre a noté qu'au chapitre des clauses d'ordre pécuniaire, la situation s'améliorait. Selon lui, il y a lieu d'être optimiste quant à la possibilité d'un règlement prochain du conflit.

A l'issue du banquet de clôture du congrès de la Société des conseillers en relations industrielles, servi à l'hôtel Mont-Royal, M. Bellemare a laissé savoir aux journalistes que son rôle, ou sa mission, comme il a précisé, est maintenant terminé dans cette grève.

Les négociations se sont par ailleurs poursuivies hier à l'hôtel Windsor, jusque tard dans la soirée.

Même si les parties tiennent à respecter une certaine consigne du silence, on peut croire, comme l'a affirmé M. Bellemare, que certains progrès ont été accomplis.

Mais l'enthousiasme est encore loin d'être débordant ; il ne semble être aucunement question que les 4,500 grévistes reprennent le chemin du travail ces jours-ci.

Les négociations se sont poursuivies aujourd'hui. Il restait une ou deux clauses dites normatives à régler avant de passer aux clauses pécuniaires.

On a appris ce matin que le comité exécutif de la Ville de Montréal pourrait se réunir aujourd'hui pour approuver définitivement ce qu'il entend concéder aux cols blancs en grève. M. Saulnier n'a toutefois voulu faire aucun commentaire.

Hier soir, M. Saulnier, avait refusé de qualifier de "négociations" les pourparlers qui se déroulaient. Il désirait que le syndicat lui remette des contre-propositions.

M. Lanciault a déclaré ce matin que le syndicat avait fait des contre-propositions par l'entremise de M. Bellemare.

Quant au président de la CSN, M. Marcel Pepin, qui a eu des entretiens avec M. Saulnier, il s'est contenté de dire hier soir: "Les négociations continuent".

L'Atlantique se déchaîne pendant trois jours

HALIFAX. (PC) — Les tempêtes qui font rage dans le nord de l'Atlantique ont fait, en trois jours, un nombre de victimes qui pourrait bien atteindre 35.

Deux navires se sont échoués et un troisième a coulé. Un autre bateau de pêche manque à l'appel depuis mercredi et l'espoir de retrouver vivants les sept membres de son équipage diminue.

Le nombre connu des morts atteignait 20 hier, après que deux corps eurent été apercus près de l'épave du chalutier "Iceland II" toujours battu par les vagues, sur des récifs de la côte est de l'île du Cap-Breton.

Les huit autres membres de l'équipage de ce navire de l'Ile-du-Prince-Edouard sont présumés morts.

18 autres marins ont perdu la vie à bord du chalutier "Cape Bonnie", qui s'est échoué mardi aux approches du port d'Halifax.

Hees et Fulton font part de leurs programmes respectifs

Michael Starr est le dernier à annoncer sa candidature à la succession de Diefenbaker.

OTTAWA (PC) — Les deux principaux candidats à la succession de M. John Diefenbaker au poste de chef du parti progressiste-conservateur ont développé hier, à un congrès conservateur, deux thèmes distincts qui indiquent l'accent qu'ils entendent donner à leur campagne.

M. Davie Fulton, ex-ministre conservateur de la Justice et candidat au poste de chef du parti, a insisté dans une causerie hier à un déjeuner du congrès de la Fédération des étudiants progressistes-conservateurs, sur la nécessité d'initiatives fédérales dans des domaines comme la mise en vigueur des lois, l'éducation, le transport et la récréation dans les centres urbains.

M. George Hees, ex-ministre conservateur du Commerce, candidat également à la direction du parti, a insisté, dans un discours qu'il prononçait devant les mêmes congressistes, sur la nécessité du contrôle politique canadien sur les capitaux américain investis au Canada. Le congrès conservateur de leadership aura lieu à Toronto du 6 au 9 septembre.

"Les problèmes auxquels les Canadiens font face", a déclaré M. Fulton, doivent être résolus selon des critères nationaux et par l'initiative, sur le plan national, du gouvernement fédéral même si la responsabilité première dans plusieurs domaines repose sur les gouvernements provinciaux."

Le congrès, qui a réuni comme délégués officiels quelque 150 étudiants venus de toutes les parties du Canada, devait entendre lors d'un banquet samedi soir M. John Diefenbaker, chef du parti, qui s'est excusé par télégramme adressé de Prince-Albert, Saskatchewan, de ne pouvoir tenir son engagement.

M. Diefenbaker s'est présenté devant les étudiants conservateurs à la fin du congrès, en fin d'après-midi hier et il a circulé parmi eux.

Le congrès a été marqué samedi par un débat vigoureux sur un projet de résolution visant à condamner les bombardements américains contre le Nord-Vietnam. Ce projet de résolution a été transformé du tout au tout par un amendement qui lui fait dire que le congrès condamne plutôt l'infiltration communiste au Sud-Vietnam.

Michael Vineberg, 22 ans, étudiant en droit à l'université McGill, a été réélu président de la Fédération des étudiants progressistes-conservateurs du Canada.

D'autre part, M. Alvin Hamilton, ex-ministre de l'Agriculture dans un gouvernement conservateur, qui remplaçait à pied levé M. Diefenbaker comme orateur à un banquet du congrès, a déclaré en réponse à une question d'un délégué, "Je ne suis pas candidat à la direction du parti, du moins pas encore". Il semble donc que M. Hamilton posera sa candidature après que M. Diefenbaker aura annoncé qu'il ne sollicite pas un renouvellement de mandat comme chef du parti.

En plus de MM. Fulton et Hees, ainsi que de M. Alvin Hamilton, également ancien ministre, qui a dit qu'il commencerait sa campagne plus tard, un quatrième candidat est sur les rangs, à la chefferie du parti : M. Michael Starr, âgé de 56 ans, ancien ministre du Travail.

Il a déclaré au cours du week-end qu'il se portera candidat parce qu'il croit que M. Diefenbaker ne se présentera pas.

Ce dernier n'a pas encore annoncé sa décision.

M. Starr a déclaré que sa campagne ne débutera pas avant plusieurs semaines.

ALENÇON

SUITE DE LA PAGE 1

Perron, André Turpin, MacEwen, etc.).

Qualité et quantité des ouvrages publiés

Le public qui assistait samedi à l'inauguration de ces deux expositions a été étonné par la qualité et la quantité des ouvrages publiés en français au Québec et aussi par la valeur de nos peintres. C'est une révélation pour nous, a confié le maire.

A la foire-exposition même, deux autres attractions canadiennes. Au stand d'Air Canada, les visiteurs font connaissance avec l'art indien, sous la forme d'un totem authentique, puis s'arrêtent devant une maquette et des affiches de l'Expo 67, qui suscite beaucoup d'intérêt dans le Perche.

C'est au stand d'Air Canada, orné de drapeaux à feuille d'érable, que les Alençonnais pourront se procurer au cours de la semaine les quotidiens en langue française de Montréal, qui seront chaque jour transportés par les jets de la société nationale affectés à la liaison Paris-Montréal.

Ceintures fléchées, et artisanat canadien

Un troisième stand permet au public de découvrir nos ceintures fléchées, des vêtements esquimauds, des céramiques et d'autres produits de l'artisanat canadien.

Enfin, des films documentaires sur le Québec seront projetés cette semaine.

L'importance de la participation québecoise, au milieu des présentations des entreprises commerciales et industrielles de la région d'Alençon, suscite un vif intérêt et donne lieu à de nombreuses manifestations d'amitié.

Comme l'a souligné M. Cren au banquet qui a suivi l'inauguration de la foire-exposition, "les Alençonnais se réjouissent autant de voir leurs vrais cousins d'Amérique fouler la terre de nos aïeux communs que de constater le dynamisme du Québec en marche, ce Québec qui n'est plus seulement celui de Champlain ou de Montcalm. Bientôt le Québec sera outre-Atlantique le cheval de Troie du Marché commun."

S'adressant au délégué général, M. Cren l'a prié de remercier le premier ministre, M. Daniel Johnson, de l'insigne honneur que le Québec a fait à Alençon en lui offrant, en première mondiale, un pavillon spécialement conçu pour elle.

"Une invasion pacifique . . ."

Prenant la parole à l'issue de ce banquet, auquel assistait M. Louis Terrenoire, député de la circonscription, M. Chapdelaine a remercié les autorités alençonnaises de leur chaleureux accueil.

Après avoir évoqué les liens qui unissent le Québec et le Perche, le délégué général a déclaré : "Notre retour est une invasion pacifique . . . l'image que nous nous faisions l'un de l'autre a changé. Chez nous, nous sommes à l'étape du vouloir-vivre et non plus du sur-vivre. Nous sommes la plus importante communauté française hors de France. Le Québec appartient géographiquement à l'Amérique du nord, mais il veut être un partenaire de la France, et un partenaire valable..." M. Chapdelaine, qui avait assisté la veille à l'élection de la duchesse d'Alençon a su mêler l'humour au sérieux : "Vous changez, vous aussi, car aujourd'hui vous élisez vos duchesses !"

50,000 visiteurs

On prévoit que près de 50,000 personnes visiteront la foire-exposition d'Alençon, qui se terminera dimanche prochain. C'est ce jour-là que l'on connaîtra les deux gagnants d'un voyage de trois semaines au Québec pendant l'Expo 67, plus une somme de $600, la mise à leur disposition d'une voiture avec chauffeur et une excursion de pêche. Les Alençonnais se bousculent au stand du Québec pour remplir les bulletins de participation à ce tirage.

Nouvel évêque de Rimouski

Mgr Louis Lévesque vient d'être nommé évêque de Rimouski en remplacement de Mgr C.-E. Parent, démissionnaire pour raisons de santé. Agé de 58 ans et président de la Conférence catholique canadienne, Mgr Lévesque était coadjuteur de Mgr Parent depuis 1964. Auparavant, il fut évêque de Hearst en Ontario.

AMERICAINS

SUITE DE LA PAGE 1

tant contre le pilonnage, le même jour, par l'artillerie de marine américaine, des régions côtières du Nord-Vietnam, annonce l'agence nord-vietnamienne d'information.

La mission souligne que le bombardement par l'artillerie de la 7e Flotte a porté sur un certain nombre de secteurs côtiers des districts de Tinh Gia et de Quang Xuong, dans la province de Tanh Hoa, ainsi que sur une localité de la province de Nam Ha, et qu'il a causé à la population de "nombreuses pertes en vies humaines et en biens".

Réchauffe un serpent dans ton sein, il te mordra.

Esope

État des routes DERNIÈRE HEURE appelez MONTRÉAL 514 351-4800 MINISTÈRE DE LA VOIRIE DU QUÉBEC

ARRÊTEZ de FUMER avec FUMEX

Réduisez la consommation de tabac ou éliminez-en l'habitude complètement. Prenez une dragée de FUMEX en vous levant et une après chaque repas.

Puis pendant 2 à 4 heures le fait de fumer produira un goût désagréable. Votre propre désir d'arrêter de fumer sera renforcé et bientôt vous ne serez plus l'esclave du tabac.

DEMANDEZ FUMEX À VOTRE PHARMACIEN

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit 20
Maximum aujourd'hui 30

PAUL-E. CHAPUT, o.d.
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
7106 ST-DENIS CR. 2-9339
(près Jean-Talon)

Profitez dès maintenant du service pratique de LIVRAISON A DOMICILE DE LA PRESSE
C'est simple, vous n'avez qu'à composer ce numéro : 874-6911

Vague de chaleur sur la ville

Elle nous vient des rythmes latins de Xavier Cugat et son ensemble, avec le bouillonnant Charo. Du 27 février au 11 mars, Cugie, l'orchestre de Nick Martin et le trio de Joe Settano vous mettront du feu dans les veines. Réservations: 861-3511, et hop, un, deux . . . calypso banana.

à la Salle Renaissance au Reine Elizabeth

Fonds ès graduation.

Votre fils, le savant.

Les Certificats d'épargne BNE: une façon intelligente d'envoyer vos enfants à l'université.

Si vos enfants sont encore tout jeunes, c'est le moment de penser à leur assurer une instruction universitaire . . . à l'aide des Certificats d'épargne BNE de six ans.

Les Certificats d'épargne BNE font fructifier votre argent. Chaque année pendant six ans, ils augmentent de valeur; au bout de six ans, ils valent *un gros tiers* de plus que ce que vous les avez payés.

Vous recevrez donc $100 pour chaque $75 que vous avez placés et vous pouvez placer le montant que vous désirez, si petit ou si gros soit-il.

Commencez donc immédiatement à placer de l'argent dans les Certificats d'épargne BNE de six ans. Epargnez aujourd'hui pour les frais universitaires de demain.

C'est la façon la plus facile!

La méthode graduée.

La Banque de Nouvelle-Écosse

Les Certificats d'épargne BNE — Un des 70 services offerts par la BNE.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, LUNDI 27 FEVRIER 1967 — 83e ANNEE — No 48

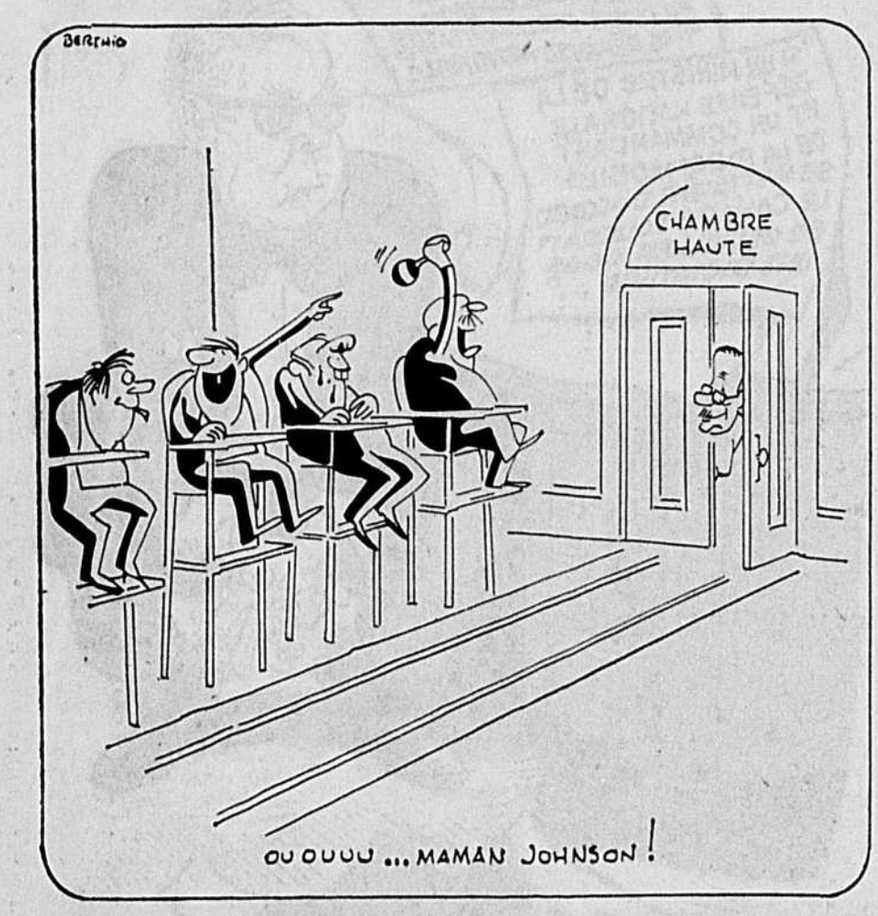

Audacieux vol de $275,000 dans un camion de Brink's

par François Béliveau

Un important vol à main armée a été commis par trois audacieux bandits, vers 5h.40 samedi après-midi, devant le marché d'alimentation IGA, au 1275 rue Villeray, dans le nord de la métropole.

Selon les premiers relevés, les voleurs se seraient emparés d'une somme d'environ $275,000 en espèces sonnantes et en chèques.

Pour la deuxième fois en quelques jours, les victimes du vol sont des employés de Brink's Express Co. of Canada Ltd., qui se spécialise dans le transport de l'argent.

Un camion de Brink's s'est présenté en fin d'après-midi samedi devant le marché IGA, rue Villeray, et l'un des deux employés est descendu du véhicule pour aller chercher les recettes de la journée, tandis que son compagnon, Melvine Brady, le conducteur, demeurait au volant.

Bandit portant un uniforme de Brink's

C'est alors qu'un bandit portant un uniforme de Brink's a frappé à la portière du camion. M. Brady a ouvert, mais il a aussitôt été attaqué, maîtrisé et ligoté, à l'aide d'une paire de menottes, par deux autres individus portant des cagoules rouges ou brunes, et armés de deux revolvers et d'un fusil.

Entre-temps, le bandit en uniforme mettait le moteur en marche, conduisant le camion jusqu'à une cour d'école déserte, à l'arrière du 1370 est, rue Crémazie.

A cet endroit, les trois bandits ont procédé au sac du camion, s'emparant de tous les sacs d'argent. Ils ont même ouvert un coffre-fort à l'aide de l'une des clés du conducteur ligoté. Le fruit du vol, une quarantaine de sacs contenant environ $275,000 en argent liquide et en chèques, a été prestement transféré dans une voiture de marque Chevrolet et de modèle 1961 ou 1962.

Pendant ce temps, M. Brady était couché par terre, solidement attaché à l'aide d'une menotte, à un siège du camion.

Avant de partir avec leur butin, l'un des trois individus qui sont âgés d'environ 26 à 28 ans, a menacé de mort le pauvre employé, s'il bougeait trop rapidement. Ils l'ont ensuite enfermé dans le camion et sont disparus dans une direction inconnue.

Plus de camion !

Quand le compagnon de M. Brady est sorti du marché IGA avec trois sacs d'argent, il a cherché en vain le camion de Brink's, portant le plaque d'immatriculation A-65125. Il s'est mis alors à faire les cent pas devant le marché d'alimentation avec ses trois sacs d'argent dans ses mains. Se rendant subitement compte qu'il pouvait s'agir d'un hold-up, il est rentré en courant dans le marché IGA, d'où il a alerté la police.

Entre-temps, dans le camion, le conducteur ligoté parvenait à atteindre le signal d'alerte qui faisait retentir les sirènes.

Le conducteur libéré

Des agents patrouillant dans le secteur, alertés par ces sirènes et apprenant par la radio qu'un camion de Brink's venait d'être volé, se sont rapidement approchés du camion en stationnement dans la cour d'école.

Par une vitre, ils ont aperçu l'employé de Brink's couché sur le plancher. Ne pouvant ouvrir, ils ont demandé de l'aide.

Le conducteur Brady a enfin été libéré et transporté à l'hôpital Fleury, souffrant d'un violent choc nerveux.

Les sergents-détectives Pierre Desrosiers et Denis Roy, du Bureau des enquêtes criminelles de la police de Montréal, dirigent l'enquête dans cette affaire.

On sait que, jeudi dernier, trois cagoulards avaient réussi à voler la paie des employés de Smith Transport Ltd., à Dorval, en attaquant un camion de Brink's. Ce vol, qui avait rapporté $20,000 à leurs auteurs, avait été ponctué de quatre coups de feu.

Un coup de maître dans une banque sur roues

Trois bandits armés, dont l'un était déguisé en gardien de Brink's, tandis que les deux autres portaient des cagoules, ont enlevé un camion de Brink's et son conducteur, samedi après-midi, et se sont ensuite emparés de l'argent que contenait le camion, soit $275,000. On voit ici, à gauche, le camion qui a été retrouvé dans une cour d'école déserte, à l'arrière du 1370 est, rue Crémazie, alors que le conducteur était couché sur le plancher, ligoté solidement à un siège. A droite, l'agent Claude Tremblay, du Bureau d'identification de la police de Montréal, s'est installé au volant du camion dévalisé pour tenter de relever des indices, notamment des empreintes digitales.

13 morts dans des accidents

Treize personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours de la fin de semaine au Québec, dont sept dans des accidents de la route, dont deux ont causé chacun la mort de deux personnes, l'un à Montréal et l'autre près de St-Alexis-des-Monts, dans le comté de Montcalm.

Un enfant s'est tué en faisant une chute en bas de sa marchette ; un autre a été brûlé vif dans un incendie ; un adolescent a été tué dans une collision entre le traineau mécanique qu'il conduisait et une auto, à St-Jérôme ; un homme a été happé par une souffleuse à neige ; un autre est mort asphyxié dans un garage où il réparait une automobile et un vieillard est mort gelé dans sa maison, à Belair, dans la banlieue de Québec.

Voici le triste bilan :

Mme Julienne Mercier, 28 ans, et **Mlle Louise Brien,** 19 ans, de St-Roch-de-l'Achigan, comté de l'Assomption, se sont tuées, vers 1 h. 45 samedi après-midi, dans la collision de deux automobiles survenue sur la route no 41, près de St-Alexis-des-Monts, comté de Montcalm. Quatre autres personnes, grièvement blessées dans cet accident de la route, ont été transportées à l'hôpital St-Eusèbe, à Joliette et à l'hôpital Maisonneuve, à Montréal.

M. Edward Devaney, 27 ans, du 622 rue de la Ferme, dans le quartier Pointe-St-Charles, et **M. James Barry,** 22 ans, du 1876 rue Cartier, à Laflèche, se sont tués, vers 7 h. 15 samedi soir, quand leur auto s'est écrasée contre un poteau, à l'intersection des rues Bridge et Mills, non loin de l'entrée du pont Victoria. M. Barry a succombé à ses blessures peu après l'accident, à l'hôpital Général de Montréal, tandis que son compagnon a été tué sur le coup.

M. Adélard Bélanger, 82 ans, de Labelle, s'est tué, vers 5h.20 samedi après-midi, dans la collision de trois autos survenue sur la route no 11, non loin de Labelle, dans les Laurentides. Une autre personne a subi des blessures dans cet accident.

M. Fernand Lapointe, 45 ans de l'Assomption, tué par une auto, vers 9h.30 samedi soir, en marchant en bordure du rang Kildare, près de Rawdon.

M. William Mahoney, 32 ans, du 240 rue Montcalm, à St-Jean, s'est tué, vers 10h.15 vendredi soir, dans la collision de deux autos survenue sur le Chemin Richelieu, près de St-Jean. Trois autres personnes, blessées grièvement dans cet accident, ont été hospitalisées à St-Jean.

M. Raymond Dutil, 35 ans, du rang Boisclair, dans le comté St-Henri-de-Lévis, a connu une mort horrible, vers 11h.50 samedi matin, quand il a été happé par la souffleuse mécanique qu'il manipulait, sur la route no 1, entre St-Lambert et St-Bernard, comté de Dorchester. Il avait abandonné momentanément la souffleuse à neige pour aller donner un coup de main à un automobiliste et c'est en marchant à reculons qu'il a été happé par les lames de la souffleuse.

Robert Gallant, 3 ans, fils de M. et Mme Gilles Gallant, du 4892, 41e Avenue, dans le quartier Laval-Ouest, à Laval, est mort brûlé vif, vers 9h. hier matin, dans l'incendie qui a détruit le logement de ses parents. M. Gallant a subi de profondes brûlures en aidant ses trois autres enfants et sa femme à échapper aux flammes. Mme Gallant et un bébé de deux mois, Mario, ont également subi des brûlures.

Stéphane Nadeau, âgé de trois mois et deux jours, fils de M. et Mme E. Nadeau, du 1456 rue Laurier, se serait tué, vers 9 h. 20 samedi matin, en se blessant grièvement au cou à la suite d'une chute en bas de sa marchette. L'agent Jean-Guy Faucher, de l'ambulance 16-4 de la police de Montréal, a longuement pratiqué la respiration artificielle "bouche à bouche" sur l'enfant, mais, à l'arrivée à l'hôpital Notre-Dame, le bébé était déjà mort.

Pierre Reid, 13 ans, fils de M. et Mme Marc Reid, du 26 rue Nadon, à St-Jérôme, s'est tué, vers 8 h. vendredi soir, quand le traineau mécanique qu'il conduisait est entré en collision avec une automobile, à l'intersection des rues De Martigny et Kennedy, à St-Jérôme. Il s'agit du premier accident funeste à St-Jérôme depuis le début de l'année.

M. Daniel Mersereau, âgé d'environ 32 ans, du 3732 rue Christophe-Colomb, a été trouvé mort dans un garage situé à l'arrière du 5190 rue Domville, à St-Hubert. M. Mersereau serait mort par asphyxie alors qu'il se reposait sur un banc du garage, tandis que le moteur de l'automobile qu'il réparait était en marche. A sa découverte, le corps de la victime était complètement gelé. La Sûreté provinciale enquête.

M. Joseph Gosselin, 80 ans, a été trouvé mort gelé samedi, dans la maison où il vivait seul, à Belair, dans la banlieue de Québec.

Des cambrioleurs prennent deux tableaux de grands prix

Deux toiles de grands maîtres, l'une de Gainsborough. et .l'autre. de Monticelli, évaluées par des connaisseurs à environt $100,000, ont été volées en fin de semaine au domicile de M. John Angus, du 1321 ouest, rue Sherbrooke, dans la section no 1 de l'édifice Château.

Ce vol audacieux a été commis durant l'absence de M Angus et n'a été découvert qu'hier soir à son retour. En plus des deux toiles de grande valeur les intrus se sont également emparés de bijoux, de fourrures et d'une arme à feu antique, le tout évalué à environ $5,000.

Pour réussir ce vol, les malfaiteurs ont tout simplement fracturé la porte d'entrée de l'appartement de M. Angus. Il semble qu'aucun résident de l'immeuble n'ait entendu le bruit.

La police a été alertée et l'enquête se poursuit afin de retracer les objets volés. Les enquêteurs sont confiants de pouvoir localiser les deux fameuses toiles d'ici quelques jours.

Par ailleurs, M. Elie Margles, 3784 rue Kent, a rapporté à la police que les voleurs, après avoir défoncé la porte arrière de son logement, avaient raflé des bijoux et des fourrures évalués à $5,600.

Neuf raids: 58 arrestations

Cinquante-huit arrestations, tel est le résultat de neuf descentes, au cours de la fin de semaine, dans une maison de jeu, dans une taverne, dans des débits d'alcool et dans des clubs de nuit.

Vingt-quatre personnes, dont le présumé tenancier, ont été trouvés, vers 6 h. samedi matin, dans une maison de jeu située au 3617 boul. St-Laurent.

Les sergents Claude Arcand et Jean-Guy Daoust, de l'Escouade de la moralité de la police de Montréal, dirigeaient cette descente où des chaises, des tables, des dés et jeux de cartes ont été saisis.

Des adolescents

D'autre part, 24 adolescents ont été surpris dans des débits ont été appréhendés par les d'alcool, tard vendredi soir et tôt samedi matin, au cours de six descentes par des agents de l'équipe de nuit de l'Escouade des alcools de la Sûreté provinciale.

Ces descentes ont été effectuées dans les établissements suivants : Taverne Good Sport, au 1829 ouest, rue Ste-Catherine; café "Only", au 65 ouest, rue Ste-Catherine; au "Petit Baril", au 5777 boul. St-Laurent; aux locaux de l'unité 444 de l'Army, Navy & Air Force Veterans in Canada, situé au 8044 boul. St-Michel; à l'hôtel Berkeley, au 1188 ouest, rue Sherbrooke et à la Métrothèque, au 1600 rue Berri.

D'autre part, dix homosexuels sergents Claude Arcand et Jean-Guy Daoust, de l'Escouade de la moralité de la police de Montréal.

Cinq d'entre eux ont été trouvés, vers 1 h. 15 samedi matin, au restaurant "Aux quatre Coins du Monde" au 1218 rue Stanley et les cinq autres ont été surpris, vers 4 h. 15 samedi matin, aux bains de vapeur "Colonial Baths", au 3963 rue Colonial.

Ils sont détenus à la prison de Bordeaux en attendant leur enquête préliminaire qui aura lieu demain. Ils doivent subir un examen médical, tel qu'ordonné par le juge Raphaël Beaudet, à leur comparution, samedi matin, en Cour municipale. Tout cautionnement leur a été refusé.

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. G. Couture, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson
En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242

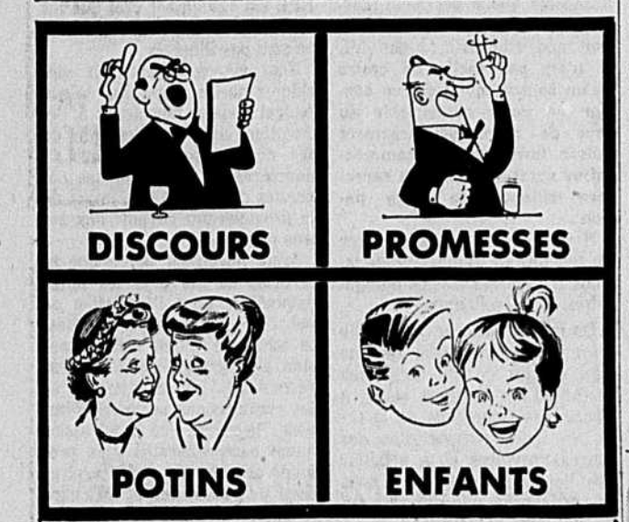

Vous les entendrez tous mieux avec un appareil auditif MAICO
Maico APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

Nouveaux numéros de téléphone de LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Nuit 874-7061
Soir 874-7272
Vie féminine 874-7023

Pour renseignements concernant tout autre service :
874-7272

"Moi, JE PRÉFÈRE ALLER À LA BANQUE LE SOIR, je suis retenu au bureau toute la journée!"
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVRE TOUS LES SOIRS DE 7H. À 8H.

Les Firebird Pontiac
en cinq magnifiques versions !
Nous vous invitons cordialement à venir voir les plus raffinées des voitures sport les Firebird Pontiac
Omer Barré Verdun Ltée
invite clients et amis à faire l'essai de ces magnifiques FIREBIRD dès aujourd'hui
Si c'est Pontiac c'est réussi
Omer Barré VERDUN LTEE
5987, avenue Verdun 768-2551
Ouvert jusqu'à 10 h. le soir. Samedi jusqu'à 5 h.
FIREBIRD • FIREBIRD SPRINT • FIREBIRD 326 • FIREBIRD HO • FIREBIRD 400

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. 845-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

La police enquête sur la mort de 2 enfants

La police fait enquête sur la mort de deux enfants, à Montréal et à Mégantic.

Mme David Champagne, 35 ans, du 5047 rue des Erables, est détenue dans les cellules du quartier général de la police de Montréal, et elle doit comparaître, mercredi, comme témoin important à l'enquête du coroner sur la mort de son bébé de 13 mois, Diane, qui portait des marques sur une grande partie de son corps, lors de la découverte de son cadavre.

Une autopsie pratiquée récemment par le Dr Jean-Paul Valcourt, médecin-légiste, a cependant démontré que ces marques n'auraient pas causé la mort du bébé. La petite Diane aurait succombé à des lésions internes résultant de coups.

Les sergents-détectives Marcel Allard et Julien Giguère, du Bureau des enquêtes criminelles de la police de Montréal, mènent l'enquête.

A Mégantic

Par ailleurs, des détectives de l'Escouade des homicides de la Sûreté provinciale enquêtent au sujet de la mort d'un autre bébé de sexe féminin, celui-ci âgé de 3 mois, survenue récemment à Mégantic.

Le coroner du district, M. Roger Michaud, ouvrira prochainement son enquête au sujet de cette mort. La mère de l'enfant sera probablement le témoin important dans cette affaire.

Cette femme de 36 ans, mère de trois autres jeunes enfants, n'a pas été soustraite à sa famille pour le moment.

photos LA PRESSE

Quatre morts et quatre blessés dans deux accidents

Quatre personnes ont été tuées et quatre autres ont subi des blessures dans deux accidents de la circulation survenus samedi, l'un à Montréal et l'autre à St-Alexis-des-Monts, comté de Montcalm. Sur la photo de gauche, on voit la voiture dans laquelle Mme Julienne Mercier et Mlle Louise Brien, de St-Roch-de-l'Achigan, ont perdu la vie, vers 1 h. 15 samedi après-midi, dans la collision de deux autos survenue sur la route no 41, près de St-Alexis-des-Monts. Les quatre personnes qui voyageaient dans l'autre automobile ont été grièvement blessées. Sur la photo de droite on voit l'auto dans laquelle MM. Edward Devaney, 27 ans, du 622 rue de la Ferme, dans le quartier Pointe-St-Charles, et James Barry, 22 ans, du 1876 rue Cartier, à Laflèche, se sont tués, vers 7 h. 15 samedi soir, quand elle s'est écrasée contre un poteau à l'intersection des rues Bridge et Mills.

Attention automobilistes: demain, dernier jour pour vous procurer vos plaques 1967!

Les retardataires n'ont qu'à se bien tenir.

Le ministère des Transports et Communications du Québec n'entend pas donner de sursis cette année aux automobilistes qui ont négligé de se procurer leurs nouvelles plaques d'immatriculation.

Le gouvernement du Québec pense avoir fait "tout ce qui était humainement possible de faire" pour faciliter la chose aux automobilistes et, de ce fait, ne juge tout simplement pas nécessaire de donner quelques jours de grâce aux automobilistes négligents. C'est une politique que le gouvernement semble vouloir implanter puisque c'est la troisième année consécutive que le ministère des Transports demeure fidèle à la date fixée par la loi (qui en passant date de 1901).

Devant ces faits, le directeur du service de la circulation de la Sûreté provinciale du Québec, le lieutenant Yvan Aubin, a déclaré ce matin : "Pour nous, la situation est très simple, nous ferons notre travail habituel à compter du 1er mars."

Le ministère des Transports et Communications a fait parvenir 1,500,000 formules par la poste aux automobilistes du Québec. Environ 500,000 d'entre elles ont été retournées à Québec dans les délais prévus (avant le 15 février).

Il découle de tout cela qu'environ 1,000,000 d'automobilistes ont eu ou auront à se présenter dans l'un ou l'autre des 215 bureaux d'enregistrement des véhicules de la province. Il semble qu'une forte proportion de ces retardataires se sont déjà rendus à ces bureaux, mais il n'est pas encore possible d'en connaître le nombre, même approximatif.

Chose certaine, il y avait foule aujourd'hui aux portes des principaux bureaux du ministère des Transports et il faut s'attendre à des périodes d'attente plus longues encore demain, dernier jour avant la date fatidique du 1er mars.

Pour la première fois cette année, le Bureau des enregistrements des véhicules automobiles a utilisé une machine électronique IBM 360 pour accélérer l'expédition des nouvelles plaques.

Certaines personnes n'ont toutefois pas voulu profiter de ce service et ont préféré se rendre directement dans un bureau d'enregistrement. D'autres, ont retourné leur formule après le 15 février et n'ont pas encore reçu leurs nouvelles plaques, ce qui pourrait bien causer un "petit problème" aux agents de la Sûreté provinciale.

Le problème des glaces s'accentue dans le port

Un représentant du port de Montréal a laissé entendre que les navires présentement immobilisés dans le port et ses environs par les glaces devront peut-être attendre le dégel avant de pouvoir poursuivre leurs itinéraires.

Les conditions qui sévissent présentement dans le fleuve, dues au temps particulièrement rigoureux du mois de février, sont les pires qu'ait connues la navigation d'hiver dans le St-Laurent au cours des cinq dernières années.

Trois navires demeurent prisonniers des glaces à l'extrémité inférieure du port. Ils sont incapables de bouger sans l'aide de brise-glaces et risquent d'être entraînés, si celles-ci commencent à se fendre et à se déplacer.

Deux navires russes sont, de plus, amarrés aux quais, remplis de céréales, mais doivent retarder leur départ. Ce sont le "Novovoronesh" et le "Vitagrales".

Trois cargos danois, le "Rimja Dan", le "Holga Dan" et l'"Anita Dan", en outre, sont immobilisés à proximité de l'élévateur no 4, à l'extrémité est du port.

On craint que ces conditions ne menacent sérieusement l'avenir de la navigation d'hiver dans le fleuve et dans le port de Montréal.

Les propriétaires de navires perdent actuellement des milliers de dollars par jour parce qu'ils sont immobilisés et ne peuvent livrer leurs cargaisons.

Un porte-parole de la ligne danoise a exprimé ses inquiétudes quant aux pertes pécuniaires, mais surtout quant à la sécurité de ses navires.

"Avec des centaines de tonnes de glace, a-t-il dit, on ne sais jamais ce qui peut arriver".

Les fils d'Italie veulent construire un centre de loisirs

L'Ordre des fils d'Italie au Canada a l'intention de construire un centre de loisirs d'environ $300,000 à l'angle des rues Saint-Zotique et Henri-Julien, à Montréal. Cet édifice, dont les plans ne sont toutefois pas encore dessinés, devrait être, si tout va bien, terminé dans trois mois. C'est du moins ce qu'a annoncé hier soir, à l'issue du 49e congrès de l'ordre, son président pour la province de Québec, M. Alfred Gagliardi. Un banquet réunissait alors plusieurs centaines de membres de la communauté italienne dans un hôtel de la métropole. Dans une conférence prononcée à cette occasion, M. Hubert Badanai, député de Fort Williams (Ontario) a souligné que les Canadiens d'origine italienne sont maintenant suffisamment nombreux pour faire entendre leur voix plus qu'ils ne le font présentement. Parmi les personnalités qui assistaient à ce banquet, on remarquait notamment le consul d'Italie à Montréal, M. F.-M. Ruggirello.

Six jeunes Noirs s'emparent de $20 chez un tailleur

Six adolescents de race noire, âgés d'environ 15 ou 16 ans, se sont emparés de $20, vers 2 h. 30 samedi après-midi, chez "Maurice The Tailor", au 2055 ouest, rue Ste-Catherine.

Les six jeunes individus sont entrés chez le tailleur et se sont emparés de l'argent du tiroir-caisse alors que le propriétaire, M. Maurice Freedman, travaillait dans l'arrière-boutique.

M. Freedman a alerté la police en apercevant les six adolescents qui prenaient la fuite en courant. Des policiers dépêchés sur les lieux ont rapidement retrouvé quatre suspects qui ont été incarcérés. L'enquête se poursuit.

Pris sur le fait

QUEBEC — Trois jeunes individus ont été capturés, vers 5 h. samedi matin, en sortant du restaurant Shanghai, situé au 229 ouest, boul. St-Vallier, à Québec, où ils venaient de commettre un vol à main armée.

La négociation sera pour "le principal de demain"

A la suite d'une réunion à huis clos du conseil général de la Fédération des principaux d'écoles du Québec, tenue samedi à l'hôtel Skyline, le président de cet organisme, M. Maurice Fortin, a fait hier une déclaration où il rappelle que la semaine dernière, il avait annoncé que serait réclamé pour les principaux le droit à la négociation provinciale. M. Fortin a précisé hier que la déclaration qu'il avait ainsi faite était "apparue comme une position d'avant-garde, une projection dans le futur, qui constituera évidemment une page d'un code du travail applicable dans quelques années".

"L'association", de poursuivre M. Fortin, "n'a pas écarté cette position, mais elle a décidé de procéder par étapes dans l'établissement d'un profil pour le principal de demain".

M. Fortin a ensuite énoncé quatre composantes de ce profil : soit, un "statut juridique de la personne, c'est-à-dire un amendement aux lois existantes de l'instruction publique pour placer le principal dans la législation ; une définition juridique de la fonction ou création de cette fonction spécifique dans les textes de la loi ; précision des conditions de travail du principal, et partant, négociation éventuelle d'une échelle de salaires, ce qui implique l'avènement du syndicalisme de cadres qui n'existe pas au Québec".

"Dans cette optique", d'ajouter M. Fortin, "les membres du conseil général, après une longue discussion, ont adopté une résolution demandant d'accélérer la préparation du mémoire à caractère législatif qui doit être présenté au ministère de l'Education et au ministère du Travail. Ce mémoire, a précisé M. Fortin, " est actuellement entre les mains de notre conseiller juridique. Le parachèvement de ce mémoire est, aux yeux du conseil général, une urgence".

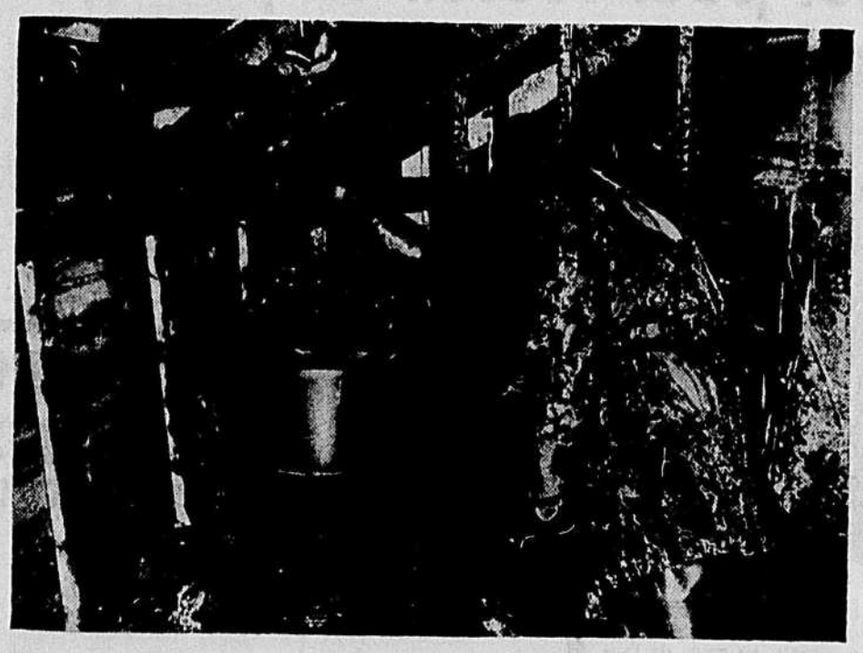

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Enfant brûlé vif dans un incendie à Laval

Un enfant de 3 ans, Robert Gallant, fils de M. et Mmes Gilles Gallant, du 4892, 41e Avenue, dans le quartier Laval-Ouest, à Laval, est mort brûlé vif, vers 9 h. hier matin, dans l'incendie qui a détruit le logement de ses parents, au deuxième étage d'une vieille maison de bois. Les parents dormaient lorsque l'incendie a éclaté et c'est l'un de leurs quatre enfants qui les a alertés. M. Gallant, âgé de 27 ans, a subi de profondes brûlures en aidant sa femme, Eva, 25 ans, et ses enfants à échapper aux flammes. Dans sa précipitation, M. Gallant a perdu en route le petit Robert et, lorsqu'il est revenu pour le reprendre, il était trop tard. Marcel, 5 ans et Line, 4 ans, s'en sont tirés indemnes, mais Mme Gallant et le bébé de deux mois, Mario, ont subi des brûlures. Ils ont été transportés à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, où seul M. Gallant demeure dans un état grave. Trente pompiers de Laval, sous les ordres du directeur J.-B. Bourque, ont combattu les flammes pendant 45 minutes, utilisant trois jets d'eau. Le corps du petit Robert a été découvert à moitié carbonisé à l'endroit où se trouve le pompier, sur notre photo. Le rez-de-chaussée de la maison n'a été endommagé que par l'eau et la fumée.

nouvelles de l'expo

Visite du roi de Thaïlande

Bangkok, (AFP) — Le roi Bhumipol Adulyadej et la reine Sirikit de Thaïlande effectueront en juin prochain une visite officielle au Canada, a annoncé aujourd'hui le premier ministre thaïlandais Thanom Kittikachorn.

Le souverain présidera à l'ouverture du pavillon thaïlandais à l'exposition internationale de Montréal au cours de la troisième semaine du mois de juin.

Le couple royal se rendra ensuite en visite privée aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne avant de regagner Bangkok.

Un poisson fossile de six pieds au Pavillon allemand

FRANCFORT, Allemagne — (UPI) — Le pavillon allemand présentera une pièce scientifique, l'un des fossiles marins les plus rares, le "Lepidotes maximus", dont il existe actuellement rien que deux spécimen au monde. C'est l'un des deux que détient le Senckenberg Museum, de Francfort sur le Main, et dont cette institution a annoncé l'envoi à Montréal pour figurer au pavillon allemand de l'Exposition universelle.

Long de six pieds et demi, muni de dents à section ronde, ce poisson est vieux de 140,000,000 d'années.

Le "Lepidotes maximus" hantait les mers européennes et se servait de ses dents puissantes pour triturer les coraux, ainsi que les écrevisses et langoustes, les moules aux autres crustacés, pour en faire sa nourriture.

Eloge du pavillon de l'Ouest

REGINA (PC) — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau a fait l'éloge du pavillon de l'Ouest canadien à l'Expo 67, en fin de semaine lors d'un banquet gouvernemental, déclarant que l'Ouest devait être fier de son pavillon.

Il a ajouté au cours du repas qui a suivi la première rencontre du Comité des directeurs de l'Expo dans l'Ouest que le pavillon des Prairies prendrait les visiteurs par surprise.

"On pourrait appeler cela un "sleeper" car les visiteurs seront surpris de voir qu'ils sont vraiment transportés dans les prairies" de faire remarquer le maire de Montréal.

Pour sa part, le commissaire général d'Expo 67, M. Pierre Dupuy a révélé que l'Expo prouvera que le Canada est parvenu à maturité.

Les directeurs de l'Expo ont été présentés par la suite à la législature de la Saskatchewan et se sont entretenus brièvement avec le premier ministre Ross Thatcher.

Visite de M. Holt à l'Expo le 6 juin

CANBERRA (Reuters) — Le premier ministre de l'Australie, M. Harold Holt, a déclaré qu'il espère pouvoir se rendre à l'Expo '67, le jour de la fête nationale de son pays, le 6 juin.

Le chef du gouvernement australien a ajouté que s'il ne peut lui-même être présent, il déléguera à cette occasion un remplaçant au pavillon australien.

M. Holt a dit que son voyage dépend de la tenue de la conférence des premiers ministres du Commonwealth, qui doit se tenir au début du mois de juin.

FAITS divers

Suicide d'un autre détenu à St-Vincent-de-P.

Aurèle Rozon, 20 ans, de Montréal, qui avait encore 6 mois à purger d'une peine de deux ans de pénitencier pour vols d'autos, s'est pendu dans sa cellule, hier, au pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Selon le gardien Léo Flint, Rozon a été trouvé mort dans sa cellule, pendu à son foulard, par des gardiens qui faisaient leur ronde régulière, vers 6 h. 15 hier après-midi.

Il s'agit du deuxième suicide en moins d'une semaine au même pénitencier.

Suicide, meurtre ou accident?

QUEBEC — Un père de huit enfants, M. Donatien Bergeron, 41 ans, du 1675 avenue Laurent, aux Saules, dans la banlieue de Québec, a été trouvé mort dans la cuisine de sa maison, hier après-midi, tué d'une balle de fusil de calibre .22.

Le fusil qui a tué M. Bergeron a été trouvé à côté de lui. Le médecin-légiste du district de Québec, le Dr Richard Authier, doit pratiquer une autopsie aujourd'hui afin de savoir s'il s'agit d'un suicide, d'un meurtre ou d'un accident.

Le détective Gaston Chalifour, du détachement de Québec, de la Sûreté provinciale, mène l'enquête dans cette affaire. Personne n'a encore été appréhendé.

Ils ligotent le gardien, mais parlent bredouilles

Deux apaches sont partis bredouilles la nuit dernière du cinéma Granada, angle Ste-Catherine et boulevard Morgan, après avoir tenté de fracturer le coffre-fort.

Ils ont d'abord attaqué le gardien de nuit, M. Giuseppe Camisano, âgé de 37 ans, puis l'ont lié par des menottes à une rampe de cuivre et lui ont passé une cagoule sur la tête.

La glace cède et une niveleuse s'enfonce dans le lac St-Louis

Une niveleuse appartenant à Hewitt Equipment Ltd., 5001 Route transcanadienne, à Pointe-Claire, est encore au fond du lac St-Louis, près de la rive, au pied de la Montée St-Jean, à Pointe-Claire.

Elle s'est enfoncée sous la glace, samedi après-midi, alors que deux membres du Lakeshore Sportcar Club travaillaient à aménager une piste sur la glace en prévision de courses d'automobiles qui devaient avoir lieu hier après-midi.

Les deux hommes ont réussi à regagner la rive en courant lorsqu'ils ont senti la glace céder sous le poids de la niveleuse, échappant de justesse à la mort.

Tentative de meurtre

Un jeune homme de 19 ans comparaîtra aujourd'hui devant les tribunaux pour répondre à une accusation de tentative de meurtre.

Le sergent-détective André Campeau, de la patrouille nocturne, a révélé que le suspect aurait tiré une balle de carabine à moins d'un demi-pouce de la tête d'un compagnon de 20 ans, M. Pierre Limosi, de Baie Comeau.

L'attentat se serait déroulé vers 2 h. dans une maison de la 14e Avenue, à Rosemont, à l'issue d'une vieille querelle et en présence de trois ou quatre compagnons.

Cambriolages de la fin de semaine

Un manteau de vison et des bijoux valant $2,700 ont été volés chez M. E. Klein, au 4760 rue Bouchette.

Deux microscopes d'une valeur totale de $1,600 ont été volés dans un laboratoire de l'hôpital Général Juif, au 3750 Chemin de la Côte-Ste-Catherine, dans le quartier Côte-des-Neiges.

D'autres cambrioleurs se sont emparés de 600 livres de salami et de 1,000 livres de bacon, d'une valeur de $1,300, à la maison Sepps Sausages Delicatessen Inc., au 4444 rue Colonial, tandis que des confrères ont volé un grand nombre de poulets fraîchement tués chez le marchand de volaille Atwater Poultry, dans l'étal no 116 du marché Atwater.

Un vol de $1,000 en argent a été commis dans le bureau de M. Louis Naftin propriétaire de Regal Industries Ltd., au 85 ouest, rue Laurier.

Des caméras valant $800 ont été volées chez M. Maurice Doray, au 4046 avenue Wilson, et chez M. Neil McKeel, au 3616 rue Durocher, app. 302.

Des bijoux d'une valeur totale de $775 ont été volés chez M. Ovila Beauchamp, au 6818, rue de Lanaudière.

Documents détruits dans un incendie chez E.G.M. Cape

Les flammes ont ravagé les locaux des entrepreneurs E. G. M. Cape and Co. Ltd, au 5675 Chemin Côte-St-Paul, vers 4 h. 45 hier matin, causant de lourds dommages.

Il s'agit d'une perte importante pour ces entrepreneurs, car ce sont surtout des documents de leurs archives, conservés depuis 1906, qui ont été détruits.

Vingt-cinq pompiers, dirigés par les chefs de district C. Brine et Marcel Tellier, ont combattu les flammes pendant près d'une heure et demie, utilisant quatre jets d'eau. Personne n'a été blessé.

Cambriolages chez le Père Aquin

Le Rév. Père Paul Aquin, S. J., a dû constater avec consternation en fin de semaine que des cambrioleurs s'étaient introduits par effraction dans sa roulotte "Le Bon Dieu en Taxi", afin de voler trois téléviseurs et une pipe, le tout évalué à $820. La roulotte était immobilisé sur un terrain situé au no 5019 est, rue Sherbrooke.

A l'école St-Barthélémy, 7045, Des Erables, des intrus se sont glissés par un soupirail et une fois sur place, ont fait main basse sur des magnétophones, des micros, des radios, des disques, le tout d'une valeur de $1,000.

Une concierge fait fuir deux voleurs

Deux individus, dont l'un était armé d'un revolver, ont tenté de commettre un vol, vers 1 h. samedi matin, au 925, boul. Rosemont.

En premier lieu, ils se sont adressés à la concierge, Mme Yvonne Tétreault, en prétendant qu'ils voulaient louer un logement. Mais lorsque l'un des deux voleurs a brandi son revolver, la concierge a appelé son mari, ce qui a eu pour effet de faire fuir les deux intrus dont l'un a cependant été frappé à la tête par un témoin qui se trouvait à l'extérieur de l'immeuble. Il a quand même pu poursuivre sa fuite.

Hold-up à Sillery

QUEBEC — En présence de deux caissières, deux cagoulards armés se sont emparés de $1,500, au début de la fin de semaine, à la Caisse populaire Ste-Ursule, à Sillery, dans la banlieue de Québec.

Elu président

M. Raymond Simard, de Montréal et Repentigny, a été élu président national de l'Association canadienne des technologistes de laboratoire. Les autres membres élus du comité exécutif sont : président élu, M. Noël Geffros, Hamilton; vice-président, Peter Hills, Sudbury; trésorier, Gordon Trail, Cooksville; directeurs, Giovanni D'Angelo, Montréal; Nicole Talbot, Québec; membres sans portefeuille, Harold Amy, Hamilton; Ray Utley, Kitchener; le président sortant est le lt. Robert Armstrong des quartiers généraux de la marine à Ottawa.

Me Yvon Groulx réclame de nouveau l'unilinguisme

QUEBEC (PC) — Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a de nouveau lancé en fin de semaine un appel à l'unilinguisme français au Québec en soutenant que "le Québec français n'avait pas le droit de trainer plus longtemps ce boulet du bilinguisme qui favorise une minorité restreinte au détriment de la très forte majorité de la population".

Alors qu'il s'adressait aux membres du club Fleur-de-lys de Québec, Me Yvon Groulx a qualifié de scandale le fait que de nombreux Québécois d'autres langues puissent vivre indéfiniment dans cette province sans connaître un seul mot de français.

"Ce n'est qu'au Québec qu'un tel paradoxe peut exister", a-t-il lancé devant les membres de cette association indépendantiste.

Selon lui, le Québec est sans aucun doute le seul Etat au monde où le nouveau venu a le choix entre la langue de la majorité et celle de la minorité.

Me Groulx s'est dit convaincu que le bilinguisme au Québec a permis aux anglophones d'édifier, grâce à leur emprise sur la vie économique, de puissantes et nombreuses institutions d'éducation, qui réclament aujourd'hui la part du lion des fonds publics pour donner suite à leurs vastes projets d'expansion dépassant de beaucoup les besoins et l'importance numérique de la population anglo-québécoise.

Le président général de la SSJB de Montréal soutient donc qu'il faut à tout prix instituer une "loi rigide" pour établir l'unilinguisme.

"Comment croire, a-t-il poursuivi, que le Français puisse devenir une langue utile dans tous les secteurs de la vie sans l'appui de lois rigides qui en fassent la seule langue officielle afin que le Néo-Québécois s'intègre naturellement à la majorité francophone."

Au dire de Me Groulx, il serait illusoire de croire que sans l'aide de lois le français puisse devenir si attrayant et si utile que "spontanément les anglophones désireraient l'étudier, le connaître et l'utiliser quotidiennement".

Quant à ce qu'il adviendrait des Québécois de langue anglaise dans ce Québec unilingue français, Me Groulx cite le journal des étudiants de l'université McGill de Montréal : "Ils auront tout simplement à apprendre la langue de la société dans laquelle ils vivent, comme toutes les minorités du monde".

Enfin, Me Groulx a affirmé qu'il n'est pas utopique d'espérer une législation prochaine en ce sens.

A ce sujet, il a relevé le fait que lors des élections générales du 5 juin dernier, les principaux partis politiques en lice ont inscrit à leur programme la primauté de la langue française dans tous les domaines, depuis le français prioritaire et le français langue nationale jusqu'à l'unilinguisme français.

"C'est un pas important vers l'établissement de l'unilinguisme officiel", a-t-il conclu.

DEPUIS 1892

E. A. Whitehead Ltée

Courtiers et conseillers en assurance et leur filiale

Gunning & Company Limited

font part qu'à compter du 27 février 1967, leur siège social sera établi à la

Place du Canada

Montréal 3, P.Q.

Suite 950

Téléphone : 878-4331

Au congrès des étudiants en droit

Me François Aquin favorise un système présidentiel pour le Québec

Un système présidentiel québécois adapté aux besoin de chez-nous et aussi aux besoins de notre époque scientifique.

Voilà ce que Me François Aquin, député libéral de Dorion, à l'assemblée législative, préconise pour notre province, alors qu'il a relevé les nombreux défauts de notre parlementarisme.

Me François Aquin parlait samedi soir, à la salle Bishop Mountain, au banquet qui clôturait le congrès annuel des étudiants en droit de la province. Me Aquin a soutenu que cette réforme pouvait se faire dans les cadres de la Constitution canadienne, tout comme nos législateurs ont droit d'abolir ou modifier la composition du Conseil législatif.

"C'est, déclara-t-il, en respectant les besoins de la rationalité de la démocratie que nous pourrons élaborer un système qui nous soit personnel, dynamique et efficace."

Certains traits, affirme-t-il, de ce système sont fondamentaux.

Un président détenant le pouvoir exécutif, élu aux suffrages universels, pour un mandat de cinq ans. Le mandat n'étant renouvelable qu'une fois. Le président non responsable devant les Chambres, choisirait à son gré les ministres qui ne devraient pas dépasser en nombre cinq ou six, et qui seraient responsables au président ; les ministères actuels pourraient devenir des divisions de ces super-ministères.

Me François Aquin

Exécutif et Parlementaire plus forts

Le corps législatif serait composé d'un conseil ou Sénat de vingt membres élus par le peuple, selon les régions économiques.

"Ainsi, aurions-nous, dit-il, un exécutif et un parlement forts. La disparition de la responsabilité ministérielle allégerait considérablement les lignes de parti dans les Chambres et permettrait plus facilement la dépolitisation des grandes questions.

"Cette initiative pourrait donc libéraliser le processus de la sélection oligarchique du personnel politique.

"Dans ce système les Chambres pourraient véritablement agir, posséder des responsabilités et devenir ainsi de véritables foyers de transformation et d'action.

"Il n'y a aucun doute que ce système permettrait l'insertion responsable et dynamique du technocrate dans la machine de l'Etat."

En terminant, M. Aquin croit qu'il est nécessaire que l'opinion publique soit saisie de cette question pour pouvoir presser, si elle en est convaincue, ses gouvernants dans le sens de l'avenir.

"Le projet d'un système présidentiel, apparait pour Me Aquin comme un pas en avant incontestable. A la place de notre système, où le premier ministre est un roi, mais un roi limité par les vices du système, nous aurions un système où plusieurs hommes pourraient émerger au poste de président, peut-être de vice-président et sûrement de sénateur."

Protection de la liberté individuelle

Précédemment, au cours de l'après-midi, avait eu lieu un panel sur la "protection de la liberté individuelle dans l'administration de la justice".

Me Dollard Dansereau, c.r., M. Roland Perron, ex-directeur adjoint de la police municipale, et le professeur John Humphrey, de la Faculté de droit de McGill, participèrent à ce panel.

Me Dollard Dansereau

Me Dansereau discuta de la non représentation des accusés par des avocats en Cour, de l'information du public des choses judiciaires. Le public a droit d'être informé, mais l'information cède souvent au goût morbide du public et commet des excès dans ce domaine en donnant des détails qu'elle ne devrait pas donner.

Au sujet de la création d'un juge d'instruction suggérée par Me Perreault Casgrain, président du Barreau canadien, il croit que nous avons déjà un équivalent ici dans le juge faisant une pré-enquête. Quant aux confessions il croit que celle que fait un criminel à un citoyen est aussi valable que celle faite devant un juge d'instruction.

M. Perron souligne combien est difficile le rôle du policier, dont la tâche est de s'occuper de ce qui est moins propre dans la société.

Les dossiers judiciaires

On prétend que certains subissent une déformation, mais dit-il, cela se produit dans toutes les professions. M. Perron parle surtout de la question des dossiers judiciaires.

Est-ce que cela serait une bonne chose d'effacer un dossier après cinq ans que l'individu aurait purgé sa peine. Cela, selon M. Perron dépend des cas et des compagnies qui ont à confier des fortes sommes d'argent à des individus, viennent souvent s'informer sur le dossier que celui qu'on désire engager.

On est à la police bien discret, mais si un homme a été condamné pour avoir conduit une auto ayant ses facultés affaiblies, ce n'est pas la même chose que celui qui a un dossier pour vol comme serviteur.

M. Roland Perron

Le professeur Humphrey déclare qu'ayant été directeur de la division des Droits de l'homme aux Nations-Unies durant quelque 20 ans, il n'a que peu de choses à ajouter à ce que les deux discutants qui l'on précédé à la tribune et corrobore leurs déclarations.

Me Dansereaau termine en déclarant que la Déclaration des droits de l'homme n'est pas une loi ayant une sanction, mais comme de simples principes qui doivent être répandus et plus connus du public.

Les services qu'offre l'Assistance judiciaire sont nettement insuffisants

Une amélioration immédiate de l'Assistance judiciaire est d'une urgente nécessité, à raison de l'insuffisance des services que l'on constate présentement.

C'est ce que Me Robert Bourassa, député de Mercier à l'Assemblée législative, a affirmé lors d'un panel, à l'occasion du congrès des affaires juridiques tenu à la Faculté de droit de l'Université McGill.

Outre Me Bourassa, faisaient également partie du panel : M. Michel Chartrand et Pierre Sévigny, ancien ministre fédéral. Ils ont relevé chacun, à l'occasion de ce panel, les injustices commises présentement contre l'individu qui est incapable de se défendre, du point de vue légal.

Me Bourassa a soutenu qu'il parait inadmissible que l'on ne puisse procurer aux citoyens incapables d'y pourvoir eux-mêmes un minimum de sécurité juridique car ceci constitue un droit fondamental de l'individu et, en outre, l'application d'une telle mesure se ferait à un coût relativement minime si l'on en juge par ce qui se fait ailleurs. Il serait à Montréal, inférieur à un quart de millions de dollars et, si nous calculons sur la même base, à quelque $600,000 pour la province.

L'un des principaux traits distinctifs, a noté M. Bourassa, entre la société totalitaire et une communauté démocratique est la possibilité pour tous les membres de celle-ci de disposer de moyens de corriger une injustice de nature individuelle. Or, en pratique dans le domaine juridique, à cause des insuffisances de l'Assistance judiciaire actuelle notamment, il arrive très fréquemment que les individus de notre société subissent le même sort que s'ils vivaient en régime totalitaire.

Il y a donc des réformes immédiates qui s'imposent à notre système d'assistance judiciaire. Le Québec, à cet égard, est loin d'être à l'avant-garde puisque d'autres provinces ont un système beaucoup plus développé comme d'ailleurs beaucoup d'autres pays comme les Etats-Unis, l'Angleterre et la France.

Actuellement, environ 6,000 dossiers sont ouverts par année et, selon des renseignements obtenus, le bureau de Montréal devrait facilement, s'il était bien organisé, recevoir au moins le double de cas et probablement entre 15,000 et 20,000 dossiers par année. On constate donc l'étendue et le sérieux du problème.

Dans toute cette question de socialisation du droit, il est évident que la priorité doit être accordée au problème de l'Assistance judiciaire.

M. Chartrand déclare qu'il a toujours lutté pour la liberté, la justice et l'égalité des citoyens et que c'est pour cette raison qu'il désire que l'Assistance judiciaire soit adequate.

Il affirme que présentement celles-ci va porter ses dossiers dans des grandes études d'avocats et que ce sont des clercs-avocats qui s'en occupent.

"Tout le monde, déclare-t-il, doit être sur un pied d'égalité et il ne doit pas exister de classe privilégiée." On ne fait pas assez de distinction, selon lui, entre les pouvoirs législatifs, exécutifs et administratifs.

Les gens auraient perdu confiance dans les tribunaux à raison des longs délais de procédure qui se produisent dans l'instruction des causes; ces délais constituent une grave injustice pour les justiciables.

Il soutient que cela dure depuis longtemps et il accuse le Barreau de ne pas prendre ses responsabilités sociales. Il place ensuite ses propos sur la question du socialisme.

Les gens ne seraient pas moins consciencieux s'ils travaillaient pour l'Etat; il a connu de grands juristes qui étaient des salariés.

En ce qui concerne les relations personnelles entre avocat et client, elles seraient du même type que celles entre médecin et patient.

M. Sévigny abonde dans le sens de M. Chartrand lorsque celui-ci déclare que les longs délais de procedure comportent une injustice. Il est donc essentiel de hâter l'action des tribunaux. Il fait allusion au cas Sicotte qui constituerait un cas flagrant d'injustice. Cette cause démontre que les confessions obtenues par des moyens d'une violence qui feraient honte à Hitler ne doivent pas se produire en pays démocratique.

Lorsque l'on sait que les traitements subis par Sicotte, d'autres les ont également subis, on ne peut pas vraiment demeurer impassible Le législateur doit trouver un moyen d'empêcher ces choses.

Il s'en prend ensuite à ceux qui réclament des frais exagérés au gouvernement simplement parce qu'ils sont amis du parti.

Du point de vue social, il faut que ceux qui ont à se défendre devant les tribunaux aient à leur disposition les mêmes moyens que ceux de l'Etat.

Il croit que si la profession d'avocat était socialisée, cela aurait des résultats néfastes.

ANNONCE

NE CEDEZ JAMAIS A UN RHUME OU A LA GRIPPE!

Prenez les capsules à la cannelle BUCKLEY'S contre le rhume

Soyez sage — faites comme des milliers de Canadiens — prenez les capsules Buckley's contre le rhume pour obtenir un soulagement rapide et bienfaisant des maux de tête, douleurs nasales et de cette sensation fiévreuse. Ces capsules faciles à avaler renferment quatre ingrédients actifs qui s'unissent pour combattre les rhumes de quatre façons. En vente partout.

● VOUS AVEZ LE RHUME ? ● PRENEZ LA MIXTURE BUCKLEY

CHASSEZ LA DOULEUR LANCINANTE DE L'ARTHRITE ET DU RHUMATISME

Masses les parties douloureuses avec l'onguent blanc de Buckley. A mesure qu'il pénètre les minuscules vaisseaux sanguins, la circulation s'accelere, une chaleur bienfaisante se dégage de l'épiderme, et la douleur s'atténue. Vous pouvez alors mieux vaquer à vos travaux journaliers et mieux vous reposer la nuit. En vente partout à 75¢ Faites-en l'essai.

PROPRIETAIRES

Si vous pointez ✓ un de ces ennuis, nous pouvons y voir !

VOS FENETRES INTERNES CAUSENT-ELLES
Des courants d'air ?
Des fuites d'eau ?
SONT-ELLES
Tremblantes ?
Bloquées ?
Disgracieuses ?
Difficiles à nettoyer ?
Endommagées ?
Couteuses en réparations ?

Nous pouvons remplacer vos fenêtres d'intérieur et éliminer à jamais ces ennuis

Dans bien des cas, lorsque les ennuis causés par les fenêtres proviennent d'un modèle de fenêtre mal conçu ou trop ancien, la solution la plus économique à la longue consiste à les remplacer par des Rusco. Les fenêtres Rusco sont fabriquées avec précision en acier tubulaire résistant et durable. Elles sont d'une ligne et d'un fini agréables à l'oeil, dans un choix de 18 couleurs décorateur assorties, contrastantes ou combinées selon les couleurs de votre habitation.

RUSCO — LA MARQUE DÉPOSÉE RUSCO ET L'EMBLÈME DE L'ACIER SIGNIFIENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE
UN PRODUIT DU CANADA
Acier
Moins de corvées
Loisirs accentués
Horizons plus vastes

Conseils et devis gratuits

RUSCO — HOME SPECIALTIES (1962) INC.
9095 boul St-Laurent, Montréal
DUpont 1-2511

OPÉRATION PRINTEMPS

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI
LES 2 - 3 - 4 MARS
CHEZ
DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

VISITEZ
la grande exposition annuelle de l'habitat de Montréal
MAINTENANT DANS SA 18e FABULEUSE ANNÉE!

SALON de la MAISON MODERNE

PALAIS DU COMMERCE
1600, rue Berri, Montréal
1er au 6 MARS
MERCREDI A DIMANCHE

VOYEZ ses centaines d'étalages et démonstrations
les dernières nouveautés en matériaux de construction d'habitations, équipements et décoration
les meubles, fournitures, appareils et accessoires les plus modernes
Voyez une intéressante avant-première de la maison Châtelaine de l'Expo — une présentation graphique de la maison modèle de l'Expo et de son aménagement.

EVITEZ LE GARAGE - PRENEZ LE MÉTRO!
Accès direct au Salon à partir de la station Berri-Demontigny
HEURES D'OUVERTURE: Tous les jours de 1 P.M. à 10.30 P.M.
Entrée—Adultes: $1, enfants (accompagnés d'un adulte) 25¢

VENEZ SANS FAUTE!!!

C'EST CLAIR

Héritage n'a pas la même couleur que les autres whiskys. Héritage est clair et sec et il a été vieilli pendant 7 ans pour ceux qui aiment un whisky presque blanc. Pourquoi payer plus pour des whiskys moins âgés?

No 243: 40 onces, $8.30
No 242-I: 25 onces, $5.50 No 242-H: 12 onces, $2.75

La Distillerie Canadienne Ltée, Montréal, Qué.

CAHIER No 2 / PAGES 13-22 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / THEATRE / RADIO TV

MONTREAL, LUNDI 27 FEVRIER 1967 — 83e ANNEE — No 48

Malgré l'opposition de Gaulle parlera à la France 12 heures avant l'ouverture du scrutin

PARIS. (UPI,AFP) — Les chefs de l'opposition ont protesté vigoureusement hier soir, contre le projet du général de Gaulle "d'avoir le dernier mot" avant la tenue de l'élection générale de la semaine prochaine, et ont qualifié ce geste d'illégal et de "politique odieuse".

Les règlements électoraux interdisent à l'opposition de diffuser des discours électoraux à la veille de l'élection qui aura lieu le 5 mars.

Cependant, le général de Gaulle, en sa qualité de chef de l'Etat, peut s'adresser à la nation quand bon lui semble, et il a choisi la soirée du 4 mars, soit 12 heures seulement avant que quelque 28 millions de Français aillent aux urnes, alors que 2,260 candidats briguent les suffrages pour les 487 sièges de l'Assemblée nationale.

L'opposition soutient que de Gaulle lance cet appel de dernière heure, parce qu'il se rend compte que la majorité parlementaire lui échappe.

"De Gaulle a peur..."

"Décision illégale et inattendue", déclare M. Pierre Mendès-France. "Je ne vois qu'une explication: pour la première fois, il a peur. Il sent que la majorité lui échappe".

"Procédé incorrect... Je me demande quelles pressions morales on exercera ces jours-ci sur les électeurs", a déclaré M. Jean Lecanuet, leader du centre démocrate.

M. Charles Hernu, au nom de la fédération de la gauche dont le leader est M. François Mitterrand, estime que "de Gaulle s'est déjà conduit en chef de parti plus qu'en chef d'Etat", et qualifie de "tricherie" la décision du chef de l'Etat.

"Intrusion incroyable, inadmissible du chef de l'Etat dans la campagne électorale... qui fait mieux ressortir le caractère antidémocratique du régime du pouvoir personnel", a affirmé M. Waldeck-Rochet, leader du parti communiste.

Quant à M. Tixier Vignancour, leader de l'extrême-droite, il va jusqu'à demander au personnel de l'ORTF et même de l'électricité de France, de faire, à partir de samedi soir, une grève prolongée.

De son côté, le président du Sénat, M. Gaston Monnerville, a accusé le général de Gaulle de violer la loi électorale et la constitution, la première parce qu'elle interdit à qui que ce soit d'intervenir dans la campagne après sa clôture, la deuxième, affirme-t-il, parce qu'elle oblige le président de la République à tenir le rôle d'un arbitre et lui interdit de se comporter en chef d'un parti ou d'une majorité.

La cote gaulliste en baisse

D'autre part, à six jours des élections, le plus grand spécialiste français de sondage, l'Institut français d'opinion publique, estime que dans l'état actuel des choses, les gaullistes garderont la majorité absolue des sièges à la prochaine Assemblée nationale, en obtenant approximativement le même nombre de voix qu'en 1962.

Mais il indique en même temps que cette majorité pourrait être réduite, la cote des gaullistes étant en baisse progressive bien que modérée depuis le début de la campagne électorale. L'ultime effort des candidats, durant les prochains jours, peut donc être décisif.

Les autres résultats de ce sondage que publie le journal "France-Soir", semblent témoigner d'une grande stabilité du corps électoral, les pourcentages de la gauche et du centre variant peu.

A ce stade de la campagne, les observateurs remarquent qu'elle a permis à M. Pierre Mendès-France, ancien président du Conseil qui, en 1954 mit fin à la guerre d'Indochine et qui est candidat d'un petit parti de gauche à Grenoble, de faire un retour très remarqué sur la scène politique française. Dans ses interviews à la radio et à la télévision, il est apparu à beaucoup de Français comme un leader possible de la gauche au cas où celle-ci remporterait les élections.

Par ailleurs, une sorte de rapprochement parait s'esquisser entre les thèses de certains centristes jusqu'ici anti-gaullistes, dont le leader est Jean Lecanuet et de certains gaullistes comme M. Giscard d'Estaing. Ces deux jeunes leaders ont en commun une foi européenne et un électorat modéré assez identique.

Assassinat de JFK: un informateur "s'isole"

LA NOUVELLE-ORLEANS, Louisiane (UPI) — M. J.-S. (Jack) Martin, celui qui aurait fourni au procureur de district Jim Garrison une grande partie des renseignements sur lesquels est fondée son enquête sur l'assassinat du président Kennedy, a dit samedi qu'il se cachait désormais pour "raisons de sécurité".

L'éditeur de Martin propriétaire d'une maison d'édition, Raymond J. Berg, a révélé la décision de Martin sous forme de déclaration écrite datée du 22 février. Il faisait allusion aux déclarations faites vendredi par M. Garrison, voulant que plusieurs autres personnes mourraient avant la fin de cette enquête en cours.

Les canons du Vietcong martèlent la base de Danang et un village avoisinant: 47 morts

SAIGON. (UPI, Reuter, AFP) — Le Vietcong a effectué la nuit dernière une violente attaque d'artillerie contre la base américaine de Danang et un village avoisinant, tuant 47 personnes, dont 12 Américains, et en blessant une centaine d'autres. Des avions à réaction, plusieurs bâtiments de la base et environ 150 maisons du village ont été détruits ou endommagés par le bombardement.

On n'a pas révélé quel type d'armes a été utilisé par le Vietcong, mais un porte-parole militaire à Saigon a dit qu'il s'agissait de mortiers et de roquettes.

Si des 26 obus lancés contre la base étaient apparemment mal dirigés et sont tombés sur le village voisin d'Ap Do. Les explosions des obus ont déclenché un violent incendie dans cette localité de 1,500 habitants, détruisant environ 75 pour cent des habitations.

A la base de Danang, les obus ont frappé un centre de communications, les pistes d'envol et un dortoir d'aviateurs. 11 chasseurs à réaction ont été endommagés et les obus ont creusé des trous profonds dans les pistes d'envol.

Le col. James H. Randels, commandant de la 366e escadre de chasse, estime que les guerilleros ont tiré depuis des positions situées à environ trois milles au sud-ouest de la base.

Les spécialistes américains tentaient ce matin d'analyser les éclats des explosifs pour déterminer quelles pièces d'artillerie ont été utilisées par le Vietcong dans cette attaque. La première hypothèse fut celle de l'utilisation de canons de 105 mm. Selon certains rapports, cependant, il s'agirait de projectiles d'un calibre de huit pouces, soit environ 200 mm. Les seules armes de ce calibre construites dans le monde communiste sont des roquettes montées par groupe de quatre tubes sur camions, dont la portée est de 12 milles environ.

La dernière attaque contre la base aérienne de Danang remontait à octobre 1965, alors que des centaines de vietcong s'étaient rués contre les défenses de la base avec des charges explosives sous le couvert d'un puissant barrage de mortiers. Un Américain avait été tué, plus d'une centaine blessés et quelque 50 avions endommagés.

Nouvelle stratégie

On révèle cependant que les autorités militaires américaines et leurs alliés ont mis au point une nouvelle stratégie pour intensifier la guerre terrestre au Sud-Vietnam. Il s'agit de lancer simultanément plusieurs puissantes offensives contre des forteresses vietcong dans tous les coins du pays.

Six opérations de ce genre ont été lancées il y a deux semaines. La plus puissante, l'opération "Junction City", est actuellement en cours dans les jungles de la zone C, 70 milles au nord-ouest de Saigon.

Le commandant des forces américaines, le gén. William C. Westmoreland, est convaincu que cette stratégie réussira maintenant parce que, pour la première fois, il possède suffisamment de troupes aguerries et de soutien logistique pour mener les offensives simultanées. Il peut ainsi envoyer des milliers d'hommes dans la zone C tout en déclenchant de puissantes offensives sur les hauts plateaux du centre et dans les provinces septentrionales du Sud-Vietnam.

Les Américains espèrent ainsi tenir le Vietcong en haleine un peu partout à la fois, ce qui l'empêchera de se reposer et de refaire ses forces.

Jusqu'à maintenant, toutefois, le bilan de la plus ambitieuse de ces opérations terrestres, "Junction City", est assez décevant: 68 vietcong tués après quatre jours.

Ailleurs, la 25e division d'infanterie appuyée par l'aviation aurait tué 114 guerilleros hier, après que les vietcong eurent infligé de lourdes pertes dans une attaque au mortier.

De son côté, la 4e division d'infanterie américaine a lancé une opération de nettoyage dans le delta du Mékong, au sud de Saigon, et a tué 41 guerilleros depuis le 13 février.

Des chasseurs-bombardiers ont effectué 50 missions au-dessus du Nord-Vietnam, dimanche, frappant pour la troisième journée d'affilée la centrale d'électricité de Bac Giang, au nord-est de Hanoï. Les avions ont aussi attaqué des routes, des dépôts de camions et des barges.

Les bombardiers B-52, de leur côté, ont frappé six fois au Sud-Vietnam au cours des dernières 24 heures. Deux raids étaient si rapprochés de Saigon que les vitres ont tremblé dans la capitale.

Mission secrète

RANGOON, Birmanie. (PA). — Une délégation nord-vietnamienne, conduite par un personnage haut placé, est arrivée en fin de semaine à Rangoon, capitale de la Birmanie, pour une mission entourée de secret.

Les spéculations vont bon train que la délégation a été envoyée à Rangoon pour s'entretenir avec M. Thant, secrétaire général des Nations unies, qui effectue actuellement une visite dans son pays natal.

Goldwater accuse la CIA d'avoir financé le socialisme aux USA

WASHINGTON. (UPI-PA) — L'ancien sénateur républicain Barry Goldwater a déclaré hier à la télévision américaine que la CIA avait oeuvré comme si elle avait décidé de "financer le socialisme en Amérique".

De son côté, M. Michael Wood, un ancien dirigeant de l'Association nationale des étudiants (NSA) a révélé que la CIA avait menacé un directeur de la NSA de lui forger un dossier psychiatrique.

Voilà les deux dernières accusations portées contre l'Agence des services secrets en butte, depuis maintenant deux semaines, à la critique publique à cause de son infiltration dans des organisations privées.

M. Goldwater ne reproche pas à la CIA son infiltration dans les groupes étudiants en vue de protéger la sécurité du pays, mais il en veut au fait que la CIA ait accordé des subventions presque exclusivement à des mouvements de gauche. Pourquoi n'a-t-elle pas distribué son argent à d'autres organisations plus conservatrices comme le Young Republicans ou le Young Americans for Freedom?

En d'autres mots, la CIA travaillait, de la façon dont je vois les choses, à financer le socialisme en Amérique, a conclu l'ancien candidat à la présidence pour le parti républicain.

Quant à M. Wood, il a refusé, pour des raisons personnelles évidentes, a-t-il dit, de révéler de quelle façon il avait appris la menace de la CIA de forger un dossier psychiatrique contre un directeur de la NSA.

Cette menace, a-t-il précisé, avait pour but d'empêcher les dirigeants de la NSA de révéler quoi que ce soit des liens de l'organisation avec la CIA.

De son côté, M. Robert Amory, un ancien dirigeant de la CIA, a émis l'opinion que les pressions continues exercées contre la CIA pourraient nuire à la sécurité nationale. Par la même occasion, il a défendu le point de vue de la CIA qui a cru bon de s'infiltrer parmi les groupes étudiants afin de contrer les efforts d'organisations étudiantes communistes.

Il a souligné que la CIA finançait beaucoup d'autres organisations et que révéler les noms de ces groupes serait un danger pour la sécurité.

Antigua célèbre son indépendance

ST-JOHN'S, ANTIGUA (UPI) — Bien connue des touristes nord-américains, l'île antillaise d'Antigua et ses îles-soeurs de St. Kitts, Nevis et Anguilla accèdent aujourd'hui à l'indépendance presque totale après quelque quatre siècles de régime colonialiste.

Sur le coup de minuit, toutes les cloches de l'île se sont mises à sonner, le ciel s'est illuminé de pièces pyrotechniques et les bandes calypso des nombreux hôtels d'Antigua ont joué leurs rythmes les plus endiablés.

Ce même statut d'indépendance sera accordé d'ici quelques jours aux îles de Ste-Lucie, Grenade et Dominique.

Comme pain quotidien, de l'essence

LIMA (AFP) — Le jeune Péruvien Franco Bernaola, huit ans, inquiète très vivement ses parents: il s'est en effet découvert une passion telle pour l'essence... qu'il en a fait sa nourriture quotidienne, tout autre aliment lui causant des douleurs d'estomac intolérables.

Cette étrange diététique plonge les médecins de San Miguel (localité où vit le jeune "pétrolophage", à 150 milles au sud de Lima) dans une perplexité bien compréhensible. Quant à l'enfant, il se porte pour l'instant lem ieux du monde, et continue à absorber sa dose d'essence quotidienne. On ne précise pas s'il s'agit d'essence ordinaire ou de supercarburant.

téléphoto PA

A l'issue de son entretien avec M. Eisaku Sato (à droite), M. Arthur Goldberg, délégué des Etats-Unis aux Nations unies, a quitté aujourd'hui le Japon à destination de Séoul, capitale de la Corée du Sud. Le diplomate américain a déclaré qu'il avait discuté "assez longuement" du Vietnam avec le chef du gouvernement japonais. Le séjour de M. Goldberg au Japon constitue la première étape d'une mission d'information en Asie pour le président Johnson.

A la suite des revers électoraux de son parti, Mme Gandhi perdrait son poste

LA NOUVELLE-DELHI, Inde. (PA, UPI, AFP) — Les dirigeants du parti indien du Congrès ont décidé aujourd'hui de convoquer le groupe parlementaire du parti pour élire un nouveau chef le 12 mars prochain.

Selon la Constitution indienne, le chef élu par le groupe parlementaire du parti majoritaire devient automatiquement premier ministre. Le parti du Congrès a remporté jusqu'ici 277 sièges sur les 503 attribués. La Chambre basse du Parlement compte 523 députés, dont 3 seront nommés par le chef de l'Etat. En dépit du fait que le parti du Congrès ait perdu un quart de ses sièges, il demeure le parti majoritaire au sein de la Chambre basse.

Les observateurs politiques ne sont pas d'accord sur les chances qu'aurait Mme Gandhi de demeurer à la tête du gouvernement.

Certains d'entre eux estiment que la décision des dirigeants du parti invitant les nouveaux députés à élire un chef à une date rapprochée favorise Mme Gandhi. D'autres pensent le contraire. A l'heure actuelle, le principal rival de Mme Gandhi semble être M. Morarji Desai, ancien ministre des Finances. Un autre candidat à la direction du gouvernement serait M. Y. B. Chavan, ministre de l'Intérieur.

La décision des dirigeants du parti du Congrès, dit-on, de laisser les députés choisir librement un nouveau chef augmente les chances de M. Desai. Lors de la mort de M. Shastri, le prédécesseur de Mme Gandhi, les dirigeants du parti choisirent cette denière et les députés ne firent qu'entériner leur choix, ajoute-t-on.

Quoi qu'il en soit, les principaux dirigeants du parti semblent fort mécontents de Mme Gandhi à la suite des résultats décevants des élections.

Avec seulement 17 des 520 sièges en jeu encore à pourvoir, le parti Swatantra (droite) en détient 43, le Janasangh (nationalistes hindous) 35, les socialistes Samyukta 23, les communistes pro-soviétiques 21 et les communistes pro-chinois 19. Les autres 87 sièges ont été remportés par les indépendants ou des petits partis. Huit ministres de Mme Grandhi ont été battus.

De plus, le parti du Congrès n'a pas réussi à obtenir la majorité absolue dans les Assemblées législatives de 8 des 16 Etats indiens. Les dirigeants du parti ont décidé que leur formation politique n'essayera pas de former des gouvernements de coalition dans les Etats où elle n'a pas obtenu la majorité absolue, sauf dans le Pendjab et le Rajasthan, où il suffit de rallier quelques indépendants pour obtenir cette majorité.

Ainsi, les dirigeants du parti du Congrès vont laisser l'opposition tenter de former des gouvernements de coalition dans les Etats de Bihar et d'Uttar Pradesh. Avec les Etats de Bengale, Madras, Orissa et Kerala, où l'opposition a obtenu une claire majorité, cela ferait six Etats échappant au contrôle du Congrès.

La Jordanie renoue ses relations avec Bonn

BEYROUTH, Liban. (UPI, AFP, Reuter) — Faisant fi de la solidarité arabe, la Jordanie a renoué aujourd'hui des relations diplomatiques avec l'Allemagne de l'Ouest.

Le gouvernement jordanien a en effet décidé le rétablissement "immédiat" des relations diplomatiques avec Bonn, relations interrompues au cours du printemps de 1965, lors de la reconnaissance par l'Allemagne de l'Ouest de l'Etat d'Israël. L'échange des ambassadeurs, a annoncé Radio-Amman, aurait lieu incessamment.

La Jordanie s'était jointe à neuf autres pays arabes en 1965 pour rompre les relations avec Bonn en guise de représailles contre l'initiative allemande à l'égard d'Israël. La décision d'Amman est interprétée comme un autre indice du schisme croissant entre la Jordanie et les autres pays arabes, notamment l'Egypte, la Syrie et l'Iraq.

Chou En-laï ordonne à l'armée chinoise d'intervenir

d'après AFP-UPI-PA

Des unités de l'armée chinoise, opposées à la politique de Mao Tsé-toung, se sont emparé de l'importante ville industrielle de Loyang, déclare aujourd'hui Radio-Moscou. D'autres rapports en provenance de Pékin signalent de nouveaux combats entre partisans et adversaires de Mao dans d'autres régions de la Chine.

Selon Radio-Moscou, la ville de Loyang, située à quelque 500 milles au sud de Pékin, serait tombée aux mains des antimaoïstes qui ont mis sous arrêt de nombreux partisans de Mao.

De son côté, l'agence de nouvelles yougoslave Tanjub déclare que des unités de l'armée chinoise ont été dépêchées dans la province centrale de Honan pour mettre fin à des combats entre factions rivales.

Tanjub, citant son correspondant à Pékin, précise que selon les affiches collées sur les murs de Pékin, l'ordre donné à l'armée d'intervenir dans la province de Honan a été émis par la Commission militaire du Comité central et a été proclamé par le premier ministre Chou En-laï.

L'agence soviétique Tass rapporte elle aussi que la lutte se poursuit plus acharnée que jamais en Chine. Selon cette agence, les éléments promaoïstes doivent lutter pour conserver le contrôle de la province de Anhwei et semblent même avoir perdu la ville de Tchong-king, le plus important centre du sud-ouest de la Chine. Citant une émission radiophonique en provenance de la province de Anhwei, Tass déclare que les forces antimaoïstes ont lancé un appel en vue d'une nouvelle lutte pour abattre les nouvelles autorités.

L'ordre à l'armée proclamé par Chou En-laï ordonne aux forces militaires de la province de Honan d'occuper immédiatement tous les locaux des journaux et centres d'information. Le premier ministre a lançé en même temps un appel urgent aux deux camps opposés dans cette province pour qu'ils cessent les combats et envoient leurs représentants à Pékin.

Aux yeux des observateurs, le fait que Chou En-laï intervienne ainsi pourrait indiquer que celui-ci prend une part croissante aux responsabilités incombant à la Commission militaire du Comité central. Cette commission est, en principe, présidée par le ministre de la Défense et numéro deux de la hiérarchie, le maréchal Lin Piao. Les activités de ce dernier n'ont pas été mentionnées une seule fois officiellement depuis fin novembre.

L'ordre donné à l'armée d'intervenir dans la province de Honan confirmerait également les rapports selon lesquels d'importants combats s'y déroulent entre partisans et adversaires de Mao. Il y a quelque temps, des affiches placardées à Pékin accusaient Chang Chuchih, chef militaire de la région, d'avoir employé l'artillerie contre les éléments maoïstes et le traitaient de "tête de chien".

"Opération freinage"

Plusieurs indices semblent vouloir prouver que les autorités de Pékin tentent de freiner la révolution culturelle malgré leur désir de vaincre les éléments antigouvernementaux.

En plus des vertes semonces du premier ministre aux gardes rouges et l'ordre de retourner au travail et de faire porter leur zèle sur l'accroissement de la production nationale, on a remarqué que les partisans du président Mao ont renouvelé leurs attaques contre les quatre cibles primaires de la révolution culturelle.

Ces quatre cibles sont l'ancien maire de Pékin, Peng Chen, l'ancien vice-premier ministre Lu Ting-yi, l'ancien chef d'état major Lo Jui-ching, et l'ancien dirigeant du parti Shang Kun. Ils viennent tous quatre d'être officiellement qualifiés de "contre-révolutionnaires".

Les affiches rapportant ce fait déclarent encore une fois que ces quatre dirigeants ont préparé, il y a un an, un coup d'Etat contre le président Mao.

Une telle manoeuvre de la part du Comité central pourrait indiquer que le gouvernement se prépare à intenter un procès aux quatre contre-révolutionnaires. Ce qui aurait pour effet d'identifier la purge à ces quatre hommes et de diminuer l'ardeur des gardes rouges toujours à la recherche de nouvelles cibles.

COURS
DE PERFECTIONNEMENT
EN CONFIANCE EN SOI!

CE COURS VA VOUS AIDER
A CULTIVER
LA VRAIE CONFIANCE EN SOI
(Pour mieux réaliser toutes vos ambitions)

- L'ENTHOUSIASME (Pour vivre pleinement votre vie)
- L'ESPRIT DE DECISION (Pour prendre plus d'initiatives, assumer plus de responsabilités et devenir meilleur chef)
- L'ART DES RELATIONS HUMAINES (Pour mieux comprendre les gens et les rendre plus heureux).
- L'ART DE PERSUADER PAR LA PAROLE (Pour mieux vendre vos idées et vos produits, dans une discussion, une vente et même devant un public)

VOUS AUSSI

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pouvez en tirer profit.

Ce n'est pas un cours théorique; mais un cours pratique de 15 semaines
UN SEUL SOIR PAR SEMAINE

Venez assister à une
DÉMONSTRATION GRATUITE
Rendez-vous au PALAIS DU COMMERCE, suite 219... ou entrez par le 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur.
(Venez en METRO, descendez à la station Berri-de Montigny et prenez la sortie Ontario)
Mardi 28 février ou jeudi le 2 mars à 8 hrs p.m.
Pour être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186

Ne vous demandez pas si vous avez le temps et les moyens de prendre ce cours, demandez-vous si vous avez le temps et les moyens de vous en passer.

JEAN-GUY LEBOEUF, B.A., L.S.C., président

Auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès!"

L'INSTITUT DE PERSONNALITE
Pour devenir plus dynamique en pensée, en parole et en action

26 février 1745

Le premier docteur en théologie

Celui que l'histoire canadienne intéresse rencontre souvent le nom de la famille de Beaujeu au hasard de ses lectures. C'est que plusieurs personnages de ce nom ont joué d'intéressants rôles dès le XVIIIe siècle. Le premier qui se soit fixé à demeure sur les bords du Saint-Laurent et y ait fait souche s'appelait Louis Liénard, sieur de Beaujeu. Son père, Philippe, et son grand-père, François, avaient été chefs du gobelet du roi; son arrière-grand-père, Sébastien, avait été chargé de la paneterie de Sa Majesté.

Louis Liénard, sieur de Beaujeu, né et ondoyé à Paris en 1683, baptisé à Versailles l'année suivante, succéda à son père dans sa charge jusqu'à son départ pour la Nouvelle-France. En 1702, on le fait enseigne dans les troupes du détachement de la Marine et il devient lieutenant deux ans plus tard. Le 6 septembre 1706, il épouse à Ville-Marie la veuve de Charles Juchereau de Saint-Denis, née Migeon de Branssat, qui devait lui donner onze enfants. En 1711, il prend la tête d'une compagnie puis devient enseigne de vaisseau. L'année suivante, le gouverneur de Vaudreuil lui confie le commandement du poste de Michillimakinac. Il y demeura jusqu'en 1721, s'acquittant honnêtement de ses responsabilités, mais se vit dans l'obligation de rentrer à Québec à cause du mauvais état de sa santé. En 1723, il recevait la croix de Saint-Louis et, trois ans plus tard, participait à une expédition militaire. Il fut par la suite major des troupes, reçut une concession de terre en bordure de la rivière Chambly, devint lieutenant du roi à Trois-Rivières et décéda vers 1750.

Trois de ses fils devaient connaître de belles carrières. L'aîné, Louis-Joseph, qui avait vu le jour à Montréal le 16 août 1708, allait devenir le premier Canadien à obtenir un doctorat en théologie. Il passa, jeune encore, en France où sa mère avait été appelée auprès de la reine Marie Leczinska, ou Leszczynski, femme de Louis XV. Il y entra dans les ordres et ne tarda pas à s'imposer à l'attention de ses maîtres. "Le jeune M. de Beaujeu, Canadien, a soutenu, depuis peu de jours, une thèse en Sorbonne pour bachelier, écrivaient les Messieurs de Saint-Sulpice à leurs confrères de Montréal en 1742. Elle lui a fait honneur et à toute la colonie, car il est le premier qui en ait tant fait. Il est d'une santé assez faible, mais d'un très aimable naturel."

Le calendrier des pionniers

Le chevalier de Beaujeu
("Histoire des Canadiens français" de Benjamin Suite)

Le 26 février 1745, l'abbé de Beaujeu se présentait à l'Ecole royale des Carmes pour soumettre une thèse en vue de l'obtention d'une licence en théologie et, l'année suivante, il remportait son parchemin de docteur en théologie de l'Université de Paris. Il ne revint jamais au Canada, semble-t-il. En tout cas, il refusa l'offre que lui en fit, en 1747, Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, qui aurait voulu le nommer son grand vicaire. En 1768, il était chanoine de la basilique de Saint-Denis, et une tradition familiale veut qu'il ait été le confesseur ordinaire du roi. Son frère, Daniel-Hyacinthe-Marie, embrassa la carrière des armes. Né à Montréal en 1711, il entra tout jeune dans les troupes de la Marine. Chevalier de Saint-Louis, on célébra longtemps son courage en face des Anglais qui marchèrent sur le fort Duquesne en 1755, ce qui lui avait valu le titre de "héros de la Monongahéla". Son action n'aurait pas eu tout l'éclat qu'on lui attribua; il se serait trouvé inopinément en face de l'ennemi alors qu'il commandait un détachement avec deux autres officiers. Il perdit tout de même la vie dans l'engagement.

Un autre de ses frères, Louis Liénard de Beaujeu, sieur de Villemomble, né également à Montréal, en 1716, commanda à Michillimakinac, comme son père, et fut fait chevalier de Saint-Louis en 1754. Il se trouvait à ce dernier poste lors de la capitulation de Montréal en 1760 et il partit avec ses hommes vers le pays des Illinois pour y passer l'hiver et gagner ceux-ci à la cause de la France. En 1775, il se distingua à la défense du fort Saint-Jean où on le fit prisonnier. Après sa retraite, il se fixa au manoir de l'île aux Grues et y mourut en 1802.

Danse canadienne-française
(C. W. Jeffreys, collection Imperial Oil)

27 février 1647

Le premier ballet en Nouvelle-France

On comprend facilement qu'à l'aube de la colonisation de l'Amérique, les Européens, habitués à vivre en société, aient quelque peu souffert de la solitude du nouveau monde et qu'ils aient tenté d'y faire échec, surtout l'hiver. Le froid et la neige mettaient un terme aux explorations, de même qu'aux déplacements des coureurs de bois. Le paysan, lui, devait attendre le retour du printemps pour reprendre les travaux des champs.

Dès le début du XVIIe siècle, on trouve ce souci de meubler un désoeuvrement qui aurait pu miner le moral des hommes. Au cours de l'hiver de 1606-7, par exemple, Samuel de Champlain fonde à Port-Royal ce que certains considèrent comme le premier des cercles sociaux. "Nous passâmes cet hiver fort joyeusement et fîmes bonne chère, écrit-il, par le moyen de l'ordre de bon-temps que j'y établis, qu'un chacun trouva utile pour sa santé et plus profitable que toutes sortes de médecines dont on eût pu user." Marc Lescarbot, avocat au barreau de Paris, souligne que l'on se passait de l'un à l'autre les fonctions de maître d'hôtel. "Ce qui fut si bien observé, souligne-t-il, que (quoique les gourmands de deça nous disent souvent que là nous n'avions point la rue aux Ours de Paris) nous y avons fait ordinairement aussi bonne chère que nous saurions faire en cette rue aux Ours, et à moins de frais..."

Les humbles paysans qui se fixèrent plus tard dans la vallée du Saint-Laurent cherchèrent aussi des moyens de se récréer sainement. On peut présumer que les familles se visitaient dans les moments d'inactivité et que la musique contribuait à la gaieté. On sait, par exemple, qu'en septembre 1645, à l'occasion du mariage de Jean Juyon et d'Elizabeth Couillard, les invités furent accueillis au son de violons chez le beau-père Guillaume Couillard, qui avait épousé la fille de Louis Hébert, le premier colon.

Deux ans plus tard, le "Journal des Jésuites" nous apprend, fort laconiquement, que l'on présenta un ballet chez les Cent-Associés, le premier dont il soit fait mention dans nos annales. "Le 27 février, y lit-on, il y eut un ballet au magasin; c'était le mercredi gras: pas un de nos pères ni de nos frères n'y assista, ni aussi des filles de l'hôpital des Ursulines, sauf la petite Marsolet." On pourrait croire, au premier abord, que le chroniqueur a employé abusivement le mot "ballet" et qu'il pouvait fort bien ne s'être agi que d'une simple danse. Pourtant, une telle interprétation doit être rejetée à priori, croyons-nous, car en un tel cas, on n'y aurait sûrement pas invité les jésuites. L'événement devait avoir les caractéristiques d'un spectacle et force nous est de conclure que ce fut vraiment un ballet, même si l'on peut douter de sa tenue artistique, car les participants devaient être d'ordinaires citoyens peu rompus à l'élégance des chassés et des entrechats. Quant à la "petite Marsolet", elle n'est pas autrement identifiée, mais ce devait être la fille aînée de Nicolas Marsolet, Marie, née en 1637. Trop jeune, à dix ans, penserez-vous, pour assister à un ballet? Allons donc: à l'âge de quinze ans, elle épousait Mathieu D'Amours. En tout cas, l'annaliste des jésuites laisse deviner que les religieuses avaient dû défendre à leurs élèves d'assister à cet événement mondain puisqu'il prend la peine de souligner la présence de la jeune fille.

Et puis, il y eut le bal donné en 1667 par le sieur de Lotbinière peu après qu'il eût présenté au Conseil souverain ses lettres de nomination au poste de lieutenant civil et criminel de la prévôté; nous en avons fait le sujet de notre éphéméride du 4 février.

Ajoutons à ces fêtes mondaines quelques spectacles de théâtre que consigne également le "Journal des Jésuites" et l'on constate que malgré le péril iroquois et l'âpreté du labeur quotidien, les premiers Canadiens parvinrent dans une certaine mesure à tromper la monotonie de leur état. Il fallut cependant que l'autorité religieuse intervienne à quelques reprises pour éviter les excès, comme en 1682 et en 1683, alors que Mgr de Laval publia des mandements contre le luxe et contre les désordres qui résultaient trop souvent des charivaris.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
People's Credit Jewellers
1015 ouest, Ste-Catherine
Vl. 9-7071

Faites une réservation assurée à tout Sheraton en composant 842-5861

Voyez tout ce que comporte la croisade de détente de Sheraton, un appel téléphonique rapide vous assure une chambre confortable au Sheraton, parking gratuit, excellents repas, et des salons pleins de vie!

Les administrateurs tendus se détendent au Sheraton

Sheraton Hotels & Motor Inns

A Toronto on se détend à L'HOTEL KING EDWARD SHERATON

La Biennale de la langue française sera une réunion d'hommes convaincus que la francophonie doit s'affirmer

—M. Jean Vallerand

PARIS. (AFP) — A l'issue du colloque de la commission culturelle de l'Association France-Canada, tenu samedi à Paris, M. Jean Vallerand, attaché culturel de la délégation générale du Québec à Paris, évoquant la prochaine biennale de la langue française, a déclaré notamment: "Cette biennale sera plus qu'un congrès de grammairiens, elle sera une réunion d'hommes civilisés, c'est-à-dire d'hommes vivants, une réunion d'hommes convaincus que la francophonie doit, plus que jamais, s'affirmer comme un élément de survivance de la civilisation."

M. Jean Vallerand

Prenant ensuite la parole, M. Georges Durand, vice-président de la Commission culturelle, a conclu son exposé en disant: "Le Canada revendique une participation active et à part entière dans cette lutte pour le maintien de l'expansion de la langue française."

Stand du Québec dans les foires de France

Dans l'intention de participer aux diverses foires-expositions qui se tiennent, au long de l'année, dans de nombreuses villes de France, le Québec a construit un stand préfabriqué qui sera installé tour à tour dans ces différentes manifestations.

Le stand québécois va être présenté pour la première fois à la foire d'Alençon, ville normande à quelque cent vingt milles à l'ouest de Paris. Il a été inauguré hier par le délégué général du Québec en France, M. Jean Chapdelaine.

La participation québécoise s'articule sur 2 thèmes principaux: "Le Québec, immense chantier", et "La famille québécoise". Elle comporte essentiellement des diagrammes, des photographies, statistiques et présentation de films, complétés par une section de livres et publications canadiens-français.

Trois jeunes étudiantes en costume du Québec font les honneurs du stand aux visiteurs, ceux-ci recevront un ticket qui leur permettra de participer à un tirage au sort dont le gagnant pourra effectuer un voyage de 3 semaines au Québec.

Une page au Québec dans France-Soir

Le journal de plus fort tirage de la presse française "France-Soir" consacrait samedi toute une page publicitaire au Canada. Des articles, plusieurs d'entre eux illustrés, sont consacrés à la culture canadienne-française, le logement, l'industrie, les crédits accordés aux cultivateurs, les problèmes de main-d'oeuvre, le biculturalisme et l'exposition de Montréal.

Tuées à Brockville

BROCKVILLE (PC) — Mme Anne Muller, 51 ans de Montréal, et Mme Gwenneth Lorraine Terry, 34 ans, d'Anjou, dans la banlieue de Montréal, se sont tuées, au début de la fin de semaine dans une collision d'autos survenue à Brockville, en Ontario.

"Trophée d'excellence" au gérant général de la PC

OTTAWA (PC) — M. Gillis Purcell de Toronto, gérant général de la Presse Canadienne, a reçu en fin de semaine "le trophée de l'excellence" présenté par le National Press Club of Canada pour 1967.

Le choix pour cette année a été la Presse Canadienne et l'homme tout désigné nul autre que M. Purcell.

M. C. W. E. MacPherson, président du club, a fait les éloges de M. Purcell pour son travail dans l'organisation et le développement de l'agence de presse.

Né à Brandon au Manitoba en 1904, M. Purcell est entré à la PC en 1928 à Winnipeg voyageant de l'Antarctique à la Californie. En 1932 il a été nommé rédacteur en chef des nouvelles générales à Toronto à la suite d'un stage à Ottawa en 1929.

En 1939, il a été correspondant de guerre pour la PC avec la première division canadienne. On le retrouve en Bretagne en 1940 à titre d'officier des relations publiques avec le premier corps canadien. A la suite d'un accident au cours des manoeuvres de parachutage il a perdu une jambe. Il retournait avec l'agence de presse en 1942.

M. Claude Ryan, directeur du quotidien montréalais Le Devoir, et George V. Ferguson, rédacteur en chef du Montreal Star, ont été les premiers à remporter le prix en 1965.

La COMMISSION des ECOLES CATHOLIQUES de MONTREAL
DEMANDE
candidates pour le poste de jardinière d'enfants pour l'année en cours.
Qualifications requises: posséder le brevet "B" et un diplôme de spécialisation en éducation préscolaire.
Possibilité d'engagement à demi-temps.
S'adresser à:
Madame Louise Bouthillier - Lussier,
La Commission des écoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke, Montréal 36.
Le secrétaire,
Sylvio de Grandmont.

Il s'appelle NR... parce que c'est NATURE'S REMEDY

Les fabricants de TUMS, vous le savez, connaissent bien les estomacs sensibles. C'est pourquoi il préparent leur laxatif, NR Nature's Remedy, avec des ingrédients végétaux seulement. NR procure donc un soulagement facile et efficace durant la nuit. Cette action douce est spécialment importante si vous devez prendre un laxatif une, deux ou trois fois par semaine. NR agit durant votre sommeil sans affecter votre repos, sans besoin soudain. Vous ne serez pas déçu et n'éprouverez aucun malaise par la suite. Essayez Nature's Remedy, un laxatif doux, entièrement végétal. Ordinaire ou chocolaté. —

NR au coucher... effet au lever!

Nouveau président

M. Paul-D. Normandeau, directeur industriel de la Société Générale de Financement, élu hier soir président de l'Association des Anciens de l'Ecole Polytechnique avant l'assemblée générale annuelle.

Allez de l'avant! Epargnez à la banque Toronto-Dominion et obtenez aussi une Assurance-vie!

plan d'épargne Assuré

Décidez du montant que vous voulez épargner en cinq ans, qu'il s'agisse de la somme modeste de $600, ou de la somme rondelette de $3,000. (Votre dépôt mensuel si pratique peut s'échelonner de $10 à $50.) Quel que soit le montant d'épargne que vous vous fixiez, tel sera le montant de la protection d'assurance-vie qu'auront les vôtres pendant cinq ans dès l'instant où vous ferez votre premier dépôt à votre plan d'épargne assuré Toronto-Dominion. (En plus de tous les dépôts faits, plus le boni acquis par vos épargnes.) Que vous épargniez en prévision des études de vos enfants, en vue d'un bon acompte pour une nouvelle maison, ou pour remplir votre bas de laine pour le moment où vous serez à la retraite ... ou même si vous n'avez pas de projet bien défini en tête, renseignez-vous auprès du gérant de votre succursale Toronto-Dominion au sujet de ce plan d'épargne ... le plan d'épargne assuré.

Une idée pour les gens qui vont de l'avant... de
TORONTO-DOMINION
La Banque où le personnel crée toute la différence.

52 SUCCURSALES A VOTRE SERVICE DANS LE GRAND MONTREAL

940 AUTOS A VENDRE

CHEVROLET 67

20 A 30% ESCOMPTE

ETES-VOUS INTERESSES ?

5363 ST-DENIS

M. MARCEL HAMELIN

OU

M. PIERRE JORDACHE

ACADIAN - STATION-WAGON

1965, 6 CYLINDRES, AUTOMATIQUE, RADIO, CONDITION A-1. $50 COMPTANT, BALANCE 30 MOIS.
M. LAFOREST, 273-4212

RAMBLER

CLASSIC 550 1965, STANDARD, VOITURE ORIGINALE. IL FAUT VOIR. $50 COMPTANT, BALANCE 30 MOIS.
M. LAFOREST, 273-4212

PONTIAC

1965, CONVERTIBLE, 8 CYLINDRES, AUTOMATIQUE, RADIO, TOUT SERVOS, VITRES ELECTRIQUES, MILLAGE ORIGINAL. FAUT VOIR. $100 COMPTANT, BALANCE 30 MOIS.
M. LAFOREST, 273-4212

CHEVROLET 1964, 6, automatique, 4 portes, radio, très propre. 331-6130.

CHEVROLET 1964, Biscayne, V-8, 4 portes, automatique, radio, très bon mécanisme, bas millage, aubaine, termes - échange acceptés. 323-4330, 10,300 boul Pie-IX.

CHEVROLET 1965 sedan, automatique, en très bonne condition. Vendrais $1,495. Léger comptant. 725-7566.

CHEVY 2, sedan, parfait ordre, licence 1967, cause départ. Après 3 heures 669-3210, pas d'agents.

CHRYSLER 66, 4 portes, 22,000 milles, 352-6501.

CHRYSLER 1967 Newport custom, 4 portes hardtop, sièges baquets, complètement équipée, incluant vitres électriques, etc. Un magnifique deux tons, or et blanc, 3,000 milles original. Balance de garantie de 47,000 milles. Seulement $3,995. Balance peut être financée. 527-9295.

CHRYSLER 1966 convertible, complètement équipée, radio AM/FM, vitres électriques, etc. Doit être vue pour être appréciée. Seulement $3,198. Nous pouvons vous financer. 527-9295.

CHRYSLER 1964, complètement équipée. Seulement 29,000 milles. Parfaite condition. 342-1084.

CITROEN 1966, DS21, Grand Luxe, cuir, $3,400, 11,000 milles. Excellent état. 489-1058.

CITROEN DS 19, 1965, excellent état. $2,900. ou offre, 271-5545.

61 COMET, équipé. Un seul propriétaire. Aucun comptant. 523-1122.

COMET 1961, Station Wagon, automatique, radio, 8 cyl., aubaine. 526-3782.

COMET 62, automatique, radio, noir, très propre, $650. 331-4396.

1965 COMET 404, station wagon, automatique, radio, garantie 100%. Côme Dubuc, 272-2837.

CONVERTIBLE, Valiant 65, tout équipée, termes, échanges acceptés. 259-4677.

CORVAIR Monza Sport, 1963, propre, automatique, bon ordre, $775. 4899 — 5e Avenue, Rosemont. 522-4468.

CORVAIR Monza 1962, coupé sport, automatique, peu de parcours, remisée dans garage, excellent état, particulier, $650. 288-5735.

CORVAIR Monza 700, 1960, automatique, 6, tous accessoires, peu de parcours, excellent état, Particulier vend cause maladie. $325. 523-7452.

CORVAIR 1965 Monza, hardtop, radio, automatique, $1,495. $50 mois, 36 mois, intérêt inclus. 849-9461.

CORVAIR 1964, coupé, 2 portes, 6 standard, radio. Excellent état en tous points. Conduite par femmes. Très peu de parcours. Faut sacrifier $675. Particulier. Peut voir en tout temps. 270-1082.

CORVAIR 700, 1961, coach, automatique, radio, très bonne condition, $50 comptant, balance 30 mois, 384-3810.

CRESTA VAUXHALL, 6 CYLINDRES. $250. 10596 BEAUDOIN, 322-853?

CHRYSLER 1963, 2 portes, hardtop, excellent mécanisme, très bonne condition, vaut la peine d'être vue, aubaine, termes-échange acceptés. 323-4330, 10,300 boul. Pie-IX.

DAME, Ford 1961, sedan, 38,000 milles, équipée. Sacrifierais. Jour : 727-4914.

DAME vendrait Falcon 1960, automatique, radio, etc. Condition parfaite. 849-7616.

DAME sacrifierait Envoy 1961, radio, très propre, bas millage. 332-0437.

DODGE 1965, Sedan automatique, 6, bonnes conditions, $1,175. 387-1933.

DODGE 1967 accidenté, 2,000 milles modèle Polara 500, 2 portes, hard top, servo-freins, servo-direction, radio, 277-1137.

DODGE 1956 à vendre, 6 cylindres. S'adresser après 6 heures, 3679 Boul. Rosemont. 722-4975.

DODGE 64, toit rigide, 2 portes, V-8, auto, radio, $1,850. 387-0566.

1965 DODGE Polara, 4 portes hardtop, tout équipée, très propre, balance de garantie. Gilles Vermette, 384-4067-68.

DODGE 1963 4 portes, parfaite condition. Particulier. 669-3096.

D.K.W. 1963, $350. Aucune offre raisonnable refusée. 727-1792.

1966 ENVOY Epic neuve modèle régulier ou de luxe, à prix très spécial. Garantie 24,000 milles ou 24 mois. Demandez M. Labelle. 389-8461.

ENVOY Epic 1965, besoin argent, 634-3033 après 7 heures.

EPIC 1966, neuve, garantie exceptionnelle, prix incomparable, 667-0931.

FALCON 1961, 4 portes, automatique, très propre, après 6 hres p.m. 388-4901.

FALCON 1962, automatique, 2 portes, radio, $600. 725-4237.

FORD 1957, $175, radio, en bon état, très propre. 259-7052.

FORD Fairlane 1961, 6 cylindres, manuel, propre. Bon mécanisme. 277-3273

FORD 51 sedan automatique, radio, fonctionne bien. $125. RA. 9-0312.

63 FORD Fairlane, 2 portes, automatique, radio, $1,050. Termes faciles, 3850 Masson, 725-6461.

65 FORD V-8, Custom, 30,000 milles, $1,675. Termes faciles, 3850 Masson, 725-6461.

FORD GALAXIE 1962, SEMI-HARDTOP, TOUT EQUIPEE, 8 CYLINDRES. EXCELLENT ETAT PARTOUT, COMME NEUVE. PEU DE PARCOURS, UN SEUL PROPRIETAIRE. $575. 272-3175.

FORD XL 1964 convertible parfaite condition. Meilleure offre acceptée. 342-1084.

FORD 1963, modèle 300, V8, 4 portes, automatique, radio, très bon mécanisme, très propre, aubaine, termes-échange acceptés. 323-4330, 10,300 boul. Pie-IX.

FORD 1965, excellente condition, automatique, radio, bas millage. $1,350. 4899 — 5e Avenue, Rosemont, 522-4468.

FORD Custom 1964, automatique, radio, $1,225, léger comptant. 725-7566.

Prenez possession de
VOTRE AUTO
grâce au nouveau
SERVICE DE LOCATION
SUR PLAN D'ACHAT
Toutes marques et modèles de 1960 à 1965
SERVICE D'ENTRETIEN INCLUS
GARANTIE JUSQU'A 2 ANS
Aucun comptant
Composez maintenant
486-5543, poste 512

940 AUTOS A VENDRE

Vous voulez vendre votre auto !

Innovation dans le domaine de la vente. Nous sommes des agents avec très belle location pour la vente d'automobiles. Nous nous occupons de tout pour vous.

VENTE, FINANCE, ASSURANCE

Nous garantissons une vente rapide sans aucun effort de votre part. Tout ceci à raison de 7% sur le prix de vente fixé par vous, payable à la vente seulement. Aucun déboursé immédiat. Modèle 1962 à 1966 acceptés.
M. LEBLANC — 384-3810

CHEVROLET 1963

2 PORTES, COACH, TRANSMISSION MANUELLE, TRES BELLE VOITURE, AUBAINE. $50 COMPTANT, BALANCE 30 MOIS.
M. ALBERT, 273-4211

62 FORD Galaxie, décapotable. Parfaite condition. Aucune offre raisonnable refusée. Termes faciles. 523-1122.

GALAXIE 500, 2 portes, hardtop, 1966, tout équipée, avec moteur 390. Inf. M. Gendron 655-1303 ou 351-2531.

IMPALA 62, 2 portes, hardtop, $60 comptant, $41 mensuel. 259-4677.

IMPERIAL Crown, 1964, toit rigide, voiture originale, complètement équipée, propriétaire. Millage relativement bas. Prix raisonnable. 526-6691. M. Luc Deslauriers.

JEEP WILLIS, EN PARFAITE CONDITION, $1,300. 322-0326.

3349 LACOMBE, station-wagon 1960, 6 cylindres, automatique, $375. 738-7625.

MERCURY Monterey 1962, hardtop, comme neuve, 2 portes. 334-1838.

1963 MERCURY Monterey 2 portes, hardtop, tout équipé. L. Gloutnay, 384-4000.

METEOR 1964, sedan, automatique, radio, vrai bijou, aucun comptant. 526-3211.

METEOR 1965, 6 cylindres, bien équipée. Particulier. 727-0760.

METEOR 1957 Rideau 500, V-8 automatique, radio, $100 ; 2163 St-Germain, 527-4635.

1966 METEOR sedan, V-8, automatique, tout équipée, comme neuve. Prendrais échange. Demander M. Larin, 259-4611.

1965 METEOR Rideau 500, 8 cylindres, automatique, radio, 2 portes, garantie 100%, Michel Favreau, 384-9381, 384-4000.

METEOR 1959, 2 portes, automatique, $195. 725-7566.

61 METEOR sedan. En parfaite condition. Aucun comptant. 523-1122

1963 METEOR Custom 2 portes, hardtop, 8 cylindres, automatique, radio, très propre. 384-4007. Paul Gobeil ou 276-7074.

MORRIS 1000 1963, très belle petite voiture à prix raisonnable. 342-1063.

MUSTANG 1965, convertible, modèle de luxe, tout équipée, 15,000 milles, $2,500. Téléphonez le soir à 739-6562, particulier.

NE cherchez plus. Envoy Epic neuf, garantie de 24,000 milles, très peu de comptant, 6½ p. cent d'intérêt. $1,375. Maurice, 279-6309.

OLDSMOBILE 1960, hardtop, 4 portes équipée au complet, très bonne voiture, aubaine, $375, $50 comptant, balance $20 par mois. 384-3810.

OLDSMOBILE sport 1965, Starfire, parfaite condition, bas millage. 669-8710.

OLDSMOBILE 1958, hardtop Super 88, V-8, automatique, radio, servo-direction servo-freins, moteur, transmission et pneus en parfait état, carrosserie propre, pas rouille, intérieur état impeccable. A sacrifice, cause maladie. $285. Particulier, 270-1082.

OLDSMOBILE 1966, complètement neuf, garantie 5 ans ou 50,000 milles, prix exceptionnel. 667-0931.

PARTICULIER, Renault R8, 1966, automatique, 6,000 milles. $1150. Départ. 524-5156.

PARTICULIER, Chevrolet 1965, automatique, très propre, départ, sacrifierais, $1,475, 332-2011.

PARTICULIER Chevrolet 1962, parfaite condition, $260 Pie IX, 728-0556.

PARTICULIER, Dodge 1963, très propre, 6, automatique, radio. Aubaine. 729-4843.

PARTICULIER, Renault Gordini, 1962, tout équipée, couleur or. 273-4348.

PARTICULIER Chevrolet 1961, très propre, bon mécanisme, comptant seulement, 524-3111.

PARTICULIER, Barracuda, 1966, formule S, garantie, 50,000 milles. 721-1694.

PARTICULIER, FORD GALAXIE 500, 2 PORTES, HARDTOP, V-8, AUTOMATIQUE. GARANTIE TOTALE. 721-1694.

PARTICULIER, Chevrolet Impala, convertible 1965, jaune intérieur noir. 721-1694.

PARTICULIER, Parisienne, 1965, 2 portes, hardtop, servo-freins - direction, 322-8095.

PARTICULIER, Valiant Signet hardtop, V-200, automatique, radio, 1964, 935-2525 Marc.

PARTICULIER, Chrysler 1961, très propre. 331-2883.

PARTICULIER Fairlane 1962, parfaite, automatique, balance de paiements, 321-5392.

PARTICULIER, Comet 1966, V-8, tout équipée, aubaine. OR. 9-3301, après 6.00.

PARTICULIER, Mercury 1963 convertible, tout équipée, parfaite condition, soir, 323-5681 ; jour, 331-0863; Monsieur Jacques Tremblay.

PARTICULIER Studebaker, Commander, 1965, 2 portes, 6 cylindres. 722-8526.

PARTICULIER, Austin Westminster 1961, 6, 2 carburateurs, très bonne condition, $425. 279-1316.

PARTICULIER, Acadian 1962 Beaumont, automatique, 6 cylindres, radio tout équipée, parfaite condition, avec moteur neuf. Sacrifierait cause de mariage $950. Appeler après 6 heures : 276-1674.

PARTICULIER, aubaine. Thunderbird hardtop, tout équipée, comme neuve, 33,000 milles, originale, offre raisonnable acceptée. 351-0516.

PLYMOUTH 1965, Super Sport convertible, 8 cylindres, tout équipée, suis prêt à sacrifier. M. Alaire, 655-1302.

PONTIAC 1961, radio, automatique $795, $30. par mois, 30 mois intérêt inclus. 849-9461

PONTIAC Custom Sport, hardtop, 1964, tout équipé, avec toit de vinyl. Inf. M. Gendron, 655-1303 ou 351-2531.

PONTIAC 64 Parisienne, station-wagon V-8, tout équipée, bas millage, $1,700. Termes faciles, 3850 Masson, 725-6461.

1963 PONTIAC station wagon 9 passagers, V-8, tout équipée, $1,295. Ouellet, 259-4614.

PONTIAC 1965, Parisienne convertible, V-8, toute équipée, comme neuve. Echange acceptée. 738-1143.

PONTIAC Parisienne, hardtop, 1963, équipé, excellente condition. Financerais. 3432 Masson.

PONTIAC 1965 Laurentian V-8, 4 portes, tout équipé, excellent mécanisme, très bon état, aubaine, termes - échanges acceptés, 323-4330, 10,300 boul. Pie-IX.

PONTIAC 1964, Super Sport, hardtop tout équipée, prix sensationnel M. Alaire, 655-1302.

PONTIAC 1964, décapotable, automatique, radio, excellent état, $1,550. Financement à débattre. Tél. après 7 h. 688-0437.

PONTIAC Parisienne 1962, tout équipée, servo-direction, positraction, $995. 672-5833.

PONTIAC Parisienne, 1963, 2 portes, hardtop, automatique, comme neuve, 322-6095.

PONTIAC Laurentien 1959, V8, automatique, équipée, comme neuve. Particulier. 381-3450.

PONTIAC Laurentien, 1963, 6, automatique, radio, servo-direction, 4 portes, sedan. Particulier, 729-1001.

PONTIAC station wagon, 1963, bonne condition. Prix avantageux, 254-4355.

IMPORTANT
Marteaux pneumatiques
Outils pneumatiques
réparés chez
LEFEBVRE FRERES LTEE
980 DE BULLION
Tél. : 861-7471

940 AUTOS A VENDRE

OLDSMOBILE 1963

SUPER 88, HARDTOP 2 PORTES, TOUT EQUIPEE, VOITURE D'EXECUTIF. $100 COMPTANT, BALANCE 30 MOIS.
M. ALBERT, 273-4211

AUBAINE

Pontiac 1966, équipée, 8 cylindres, $1,900. Appelez M. Raymond, DU. 1-8390.

PONTIAC Parisienne, 1962, hardtop, automatique, 8 cylindres, 7 pneus, freins neufs un propriétaire. Excellente condition. Cause : gagnant de voiture. 254-4524.

PONTIAC sedan 1963, Laurentian, V-8, automatique, radio, servo-direction, très propre. Vendrais pour $1,595. Paul Létourneau, 259-4611.

PONTIAC Laurentian 1959, V-8, automatique, équipée, comme neuve Particulier. 381-6320.

PONTIAC 66 Grande Parisienne, hardtop 4 portes, équipée au complet. Termes et échange acceptés. M. Lavoie, 259-4614.

RAMBLER Ambassador 1964, V-8, radio, hardtop, 2 portes, 29,000 milles, $100 comptant, balance 30 mois. 384-3810.

RAMBLER 1965, hardtop 2 portes, Ambassador, servo-freins, servo-direction, radio, Dick Fortin, HU. 2-9656.

RAMBLER 1962 à 1966, American, Classic, Ambassador, 2 portes et 4 portes, sedans, 6 cylindres et V-8, automatique ou transmission manuelle. Toutes ces voitures ont été hivernisées et sont en très bonne condition, ayant été vérifiées par nos experts. Faut vendre à des prix ridicules. Aucune offre raisonnable refusée, 323-4330, 10,300 boul. Pie-IX.

62 RAMBLER Classic, automatique, radio, comme neuve. Aucun comptant. 523-1122.

RAMBLER, Rebel, 1960, Custom Country Club, V8, power-steering, power-brake, complètement équipé, un propriétaire, mécanisme, intérieur bons. faut vendre, $375. 273-1648.

RAMBLER 1962, 2 portes, beige, automatique, Classic 6, radio, particulier $900. 725-3376, M. Leduc.

RAMBLER 1966 Ambassador "990", automatique, V-8, radio, servo-freins, servo-direction, vitres et sièges électriques, etc. Exactement comme neuve. Seulement $2,495. Nous vous financerons. 527-9295.

RENAULT 10, 1967, automatique, bas millage, parfaite condition. Privé. 658-5347.

RENAULT 1961, bon mécanisme, légère réparation sur carrosserie. $235. 669-8710.

RENAULT 1966, neufs, démonstrateurs, R-10, automatique, standard, 1 an garantie, échange 526-3231.

RENAULT R10, 1966, seul propriétaire. RA. 1-9475.

RENAULT neuve 1967, tous modèles, à partir de $1,675. Finance et échange acceptés. 3432 Masson.

RENAULT 1967, neuve, à partir $10 par semaine. 331-6130.

RENAULT automatique 1964, comme neuve, garantie 100 p.c. 331-6130.

RENAULT, tous modèles, parfaite condition, Echange et termes, 3432 Masson.

RENAULT 1964, Dauphine automatique, choix de couleur, garantie un an. 738-1143.

RENAULT 1966, démonstrateur, R-8 et R-10, automatique et manuelle, balance garantie usine. 738-1143.

RENAULT 1967 R-10, AUTOMATIQUE, 800 MILLES, FAUT VENDRE, DEMANDEZ M. R. QUINTAL, 256-5115.

RENAULT, Canada, Tous les modèles de 1962 à 1965, Garantie un an. Echange acceptée. 738-1143.

STATION WAGON Mercury 1962, V-8, automatique, radio, etc., excellente condition. Doit être vu pour être apprécié. Seulement $795. Nous vous financerons, 527-9295.

SUNBEAM Alpine 1965, convertible, seulement 17000 milles. Meilleure offre acceptée 342-1084.

THUNDERBIRD 1965, décapotable, bas millage, supérieurement équipé. Vraie aubaine. 663-2985.

TRIUMPH 1961, Herald, bas millage, bon mécanisme, $250. 276-1189.

UNE EXCLUSIVITE, 1964 Alpha Roméo modèle 2600, 5 vitesses avant, hardtop 2 portes, comme neuve, $3,800. R. Robert, CL. 9-4611.

VALIANT Barracuda 1965, V-8, 4 vitesses au plancher, synchronisées, radio, comme neuve, $150 comptant ou échange, balance 36 mois. 384-3810.

VALIANT 1965, V-100, bon ordre, 663-2757 soir.

VALIANT 1964, V-100, 2 portes, automatique, excellente condition, comme neuf, très bas millage, aubaine, termes-échange acceptés. 323-4330, 10,300 boul. Pie-IX.

VALIANT 1963 V200, 2 portes, automatique, radio, excellent mécanisme, très propre, un seul propriétaire, aubaine, termes-échange acceptés. 323-4330, 10,300 boul, Pie-IX.

63 VALIANT, 2 portes, automatique, radio, $1,050. Peut financer, 3850 Masson, 725-6461.

VALIANT 1964, convertible, V-8, sièges baquets, 20,000 milles, parfaite condition. 767-9674.

VALIANT 1962, V-200, 2 portes, automatique, radio, $695, $29 par mois, 30 mois, intérêt inclus. 849-9461.

VAUXHALL 1965 DE LUXE, TRES PROPRE, PARTICULIER, 19,000 MILLES, $850. APRES 5.30, 672-5534.

VAUXHALL 1961, bon mécanisme, $125, meilleure offre. 8965 Iberville, 381-9770.

1961 VAUXHALL Velox, super 4, garantie parfaite condition, 27,000 milles, original, peut être essayé. Particulier, $475. 270-1710.

VOLKSWAGEN 1964, deluxe, particulier. Excellente condition. $800. 672-2963.

VOLKSWAGEN 1963, 22,000 milles, en très bonne condition. 488-1005.

VOLKSWAGEN de luxe 64, chaufferette à gaz, $800 ;3850 Masson, 725-6461.

VOLKSWAGEN 1960, de luxe, excellent état en tout point, comme neuve, peu de parcours, un seul propriétaire, $350. 272-5351.

VOLKSWAGEN modèle Karman-Ghia 1964, très propre. Chaufferette à gaz, radio. Appeler 666-8264

VOLKSWAGEN 1961, de luxe, radio, $495. $21 par mois. 30 mois, intérêt inclus. 849-9461.

VOLKSWAGEN 1962, de luxe, très bonne condition. Doit vendre cette semaine. 342-1084.

1963 VOLKSWAGEN 1500, radio AM-FM. Bon prix. Dick Fortin, HU. 2-9656.

VOLKSWAGEN 1963, en parfaite condition, aucun comptant. 523-1122.

VOLVO 1962, modèle 544, très bonne condition, termes faciles. 523-1122.

VOLKSWAGEN 1962, radio, parfaite condition, financerais, 3432 Masson.

VOLKSWAGEN 1965, modèle 1200, très bon mécanisme, excellente condition, aubaine, termes-échanges acceptés. 323-4330, 10,300 boul. Pie-IX.

VOLKSWAGEN 1966, neuve, $57 comptant, $39 mensuel. 259-4677.

VOLKSWAGEN de luxe 1962, très propre. Sacrifierais $450. 722-3061.

VW 1963, modèle 1500, parfaite condition. 738-1143.

CONTREMAITRE

ADJOINT

dans FILATURE — Faut être expérimenté, bilingue et avoir références. Ecrire à
CASE 8265, LA PRESSE

Etes-vous observateur ?

SOLUTION :

1—L'abat-jour de la lampe est incomplet en haut.
2—Sur le pupitre, la potence de la lampe est de forme différente.
3—La partition est plus courte en bas.
4—L'oreille du musicien a été déplacée.
5—Sur le trombone, sa main gauche ne compte que trois doigts.
6—Son pied gauche a été légèrement déplacé vers l'arrière.
7—Sa cravate est blanche.
8—La visière de sa casquette est plus épaisse.

"AVIS est par les présentes donné que le 23ième jour de février, 1967, sous le No. 1970361, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Jean-Claude Gilbert à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs du dit Jean-Claude Gilbert.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec."

CE 23ième jour de février, 1967.

LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTA-67-10072
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 14 mars 1967
"Manicouagan-Outardes"
FOURNITURE DE SIX (6) COMPRESSEURS D'AIR D'UNE CAPACITE DE 1400 P.C.M. A UNE PRESSION DE 100 LB/PO.2

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de vingt mille dollars ($20,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 22 février 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTA-67-10066
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 14 mars 1967
"Projet Première Chute"
FOURNITURE D'ESSENCE CARBURANT DIESEL ET HUILE COMBUSTIBLE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinq mille dollars ($5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 22 février 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMY-67-10059
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 14 mars 1967
Région Montmorency
CONSTRUCTION SUR PORTIQUES EN BOIS D'UNE LIGNE DE TRANSPORT D'ENERGIE A 69 KV ENTRE LE POSTE ST-ROMUALD ET BIENVILLE, COMTE DE LEVIS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars ($4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 22 février 1967.

"L'étrangleur de Boston" est capturé grâce à un tuyau fourni par un de ses frères

LYNN, Massachusetts (UPI) — L'étrangleur de Boston, Albert H. Desalvo, portant un uniforme de marin en guise de déguisement, a été capturé samedi dans un magasin d'uniformes policiers après avoir été trahi par un de ses frères.

Desalvo, âgé de 35 ans, qui a admis avoir assassiné 13 femmes, s'est rendu 30 heures après son évasion de l'hôpital de Bridgewater pour malades mentaux, situé à 40 milles de Lynn.

Desalvo a dit qu'il s'était enfui de l'hôpital pour alerter l'opinion publique afin qu'on s'occupe de le réhabiliter. Il a ajouté que pendant les heures qu'il a été en liberté, il n'avait ennuyé personne.

Le procureur général de l'Etat du Massachusetts, Elliot L. Richardson a dit qu'un des deux frères de Desalvo avait alerté les autorités en précisant que le fugitif était dans la région de Lynn depuis vendredi, quelques heures après son évasion en compagnie de deux détenus, qui avaient réussi à ouvrir la porte de la cellule au moyen d'une clef. Les deux autres détenus avaient été repris plus tôt.

Des milliers de personnes s'étaient rassemblées devant le poste de police où a été conduit Desalvo, mais la foule calme était surtout curieuse.

Le procureur général Richardson a immédiatement ordonné le transfert de Desalvo de l'hôpital plus ou moins bien gardé, au pénitencier Walpole.

Des récompenses se chiffrant par $15,000 avaient été offertes pour la capture de Desalvo, le plus notoire sadique depuis "Jack the Ripper" à Londres en 1880.

La capture de Desalvo a mis fin à la plus intense chasse à l'homme entreprise jusqu'ici aux USA ; cette chasse s'est poursuivie dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre ainsi que dans les régions frontalières du Canada.

L'évasion de Desalvo s'est produite cinq semaines après qu'il eut été reconnu coupable d'une série d'attentats et de cambriolages commis contre des femmes à Boston en 1964, et condamné à l'emprisonnement à perpétuité. Il était détenu à l'hôpital de Bridgewater en attendant l'audition de son appel inscrit à la Cour suprême du Massachusetts.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
No. 726,420

COUR SUPERIEURE

DAME CECILE OLIVIER, résidant et domiciliée en la Ville et le District de Montréal, veuve de Paul-Emile Fleury, gérant en son vivant, résidant et domicilié en la Ville et le District de Montréal,
demanderesse
— vs —
JACQUES HOULE, autrefois de la Ville et du District de Montréal, et maintenant d'adresse inconnue,
défendeur

AVIS

Par ordre de la Cour, le défendeur Jacques Houle est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 10 février 1967.

MAURICE CARON,
Protonotaire adjoint

Lacoste, Savoie, Laniel & Joncas,
Procureurs de la demanderesse,
360 ouest, rue St-Jacques, suite 1720,
Montréal 1, Qué.

Commission de Transport de Montréal

SOUMISSIONS

La Commission de transport de Montréal recevra des soumissions cachetées, sous enveloppe fournie par la Commission, à l'adresse du soussigné, pour la fourniture de :

12,919 CRAVATES BLEU MARINE
1,299 CRAVATES NOIRES
607 BOUCLES BLEU MARINE

Ces soumissions devront être mises à la poste par COURRIER RECOMMANDE, au plus tard à 6 heures du soir, le 14 mars 1967, pour être ouvertes à 9.30 heures du matin, le 16 mars.

Pour obtenir les spécifications, formules de soumission, enveloppe de retour et tout autre renseignement, s'adresser au bureau du directeur du Service des achats et magasins, 8845 boul. St-Laurent, Montréal. (677-6156).

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé pour la somme de deux cent cinquante dollars ($250).

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le secrétaire,
YVON CLERMONT, C.R.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GTA-67-10069
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 7 mars 1967
"Première Chute et Outardes"
FOURNITURE DE QUATRE (4) CHARGEURS PNEUMATIQUES D'UNE CAPACITE DE 3½ VERGES CUBES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de vingt mille dollars ($20,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 22 février 1967.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10057
pour 10 h. 30 a.m. (h.n.e.)
le mardi 21 mars 1967
Poste Notre-Dame
LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE TRENTE-SEPT (37) SECTIONNEURS A 300 KV ET 115 KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de vingt mille dollars ($20,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 22 février 1967.

Nécrologie

Me Cyrille Gagnon

Me Cyrille Gagnon est décédé subitement au cours de la fin de semaine à l'âge de 52 ans. Il appartenait au Barreau du Québec depuis une vingtaine d'années. Il laisse dans le deuil son épouse, née Simone Bernier, et ses trois enfants : Louise, André, étudiant en droit à l'Université d'Ottawa, et Marie. Il était le frère de Me Réal Gagnon et l'oncle de Me Yves Gagnon, journaliste. La dépouille mortelle est exposée au 4228, rue Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 10h.30.

Mme Elphège da Silva

A Montréal, le samedi, 25 février, à l'âge de 78 ans, est décédée madame Elphège da Silva, née Delvina Hotte. Elle laisse, outre son époux, ses filles : Sr S.-Emile-de-Rome, p.s.s.f. (Gertrude), Mme Roland Aubry (Thérèse), et ses fils : Roland, Paul-Emile, jésuite, Lucien, Fernand, Maurice, Jean-Marie et Guy, psychiatre Elle laisse également quelques frères et soeurs, plusieurs neveux, nièces et petits-enfants.

La dépouille est exposée au 528 est, rue Rachel, Montréal.

Les funérailles auront lieu le mardi 28 février à 10 h. à l'église paroissiale S.-Jean-Baptiste. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Ici et là

Trophée de sécurité

Le trophée de sécurité de l'institut des Brasseurs du Québec a été remis récemment à M. Denis Thibault, président du local 313 de l'Union Internationale des Ouvriers des Brasseries à la Brasserie Labatt Limitée. Les employés de la Brasserie Labatt remportent le trophée pour une deuxième année consécutive, mais cette fois, pour la section de la production. L'an dernier, ils avaient remporté le certificat d'honneur pour la section du transport et de la livraison. Le concours de sécurité des Brasseurs du Québec fut établi en 1965 et les brasseries suivantes y participent : La brasserie Dow, la brasserie Molson, les brasseries canadiennes du Québec et la brasserie Labatt.

IN MEMORIAM
1er ANNIVERSAIRE

JEAN-B. LAURIN

A 4 heures, le 1er mars, en l'église St-Léonard de Port-Maurice sera chantée une messe anniversaire, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-B. Laurin Parents et amis sont priés d'y assister. Hommage de son épouse, (Rose Nadeau), et de son fils Louis.

MESSE 1er ANNIVERSAIRE

Mme LEON AUCLAIR

Une grand-messe sera chantée le 7 mars à 8:00 a.m. à l'église St-Bonaventure pour le repos de l'âme de Mme Léon Auclair (née Marie Alice Bellerose) décédée le 7 mars 1966. Hommage de ses enfants. Aussi une autre grand-messe recommandée par son filleul, Jean Bouchard, le 4 mars à 8.00 a.m. au même endroit.

Décès

ADDISON (Raoul) — A Lachine, le 26 février 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé Raoul Addison, époux de Jeanne Gagnon, demeurant sur la 17ième Ave, père de Marguerite (Mme P. Arseneault), René, Gérard et Jean. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue

les propos du timide

PAR ALBERT BRIE

Art de pelleter

Personne ne songe à nier que pelleter soit un art depuis Boileau. Qu'on se rappelle ses fameux vers blancs dans "l'Art poétique" :

"Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
"Pelletez-la sans cesse et la repelletez.

Cet art a gagné bien d'autres titres de noblesse. Certains amateurs sont morts de s'y être adonnés avec trop de passion, et l'on sait le sort ignominieux qui stigmatise le militaire qui manque à l'appel de son corps d'armée. Aussi, il me paraît opportun de rappeler certains principes qui président à l'esthétique de ce fameux violon d'Ingres : le pelletage.

On a pu lire que Verlaine réclamait de la musique avant toute chose, pour la poésie ; suis-je trop présomptueux d'exiger dans l'art de pelleter qu'on y apporte de la précaution ? On ne manie pas la pelle comme une vulgaire spatule. Son service demande force et adresse.

Nombreux sont ceux qui croient pouvoir s'improviser pelleteur. Ils imaginent qu'il suffit d'acheter l'instrument comme si on pouvait se mettre à en jouer à l'égal d'une flûte à bec. Ils oublient que la pelle comporte des particularités qui la distinguent dans sa forme et sa composition matérielle de l'archet d'un violon ou de la queue d'un piano.

Je ne m'arrête pas à penser que je dis des choses que chacun sait. Personne n'ignore que la terre est ronde, mais qui y fait attention ? On continue d'agir comme si elle était plate en parlant, par exemple, des quatre coins du globe. Proposition insensée, car où sont les quatre coins sur une balle ?

L'art de pelleter est-il inné ? Les experts ne sont pas d'accord là-dessus. Pour ma part, je doute qu'il le soit. Le geste du pelleteur n'est pas celui du semeur, moins encore celui de l'orateur. Il a son autonomie, son ordre propre. La science est muette sur l'antériorité précise du poupon qui un jour devient pelleteur. Aucun signe, aucune tendance n'a pu servir de base à la puériculture dans sa recherche d'une prédétermination.

Pelleter s'apprendrait donc. Le goût percerait, affleurerait à la conscience à l'âge où le petit enfant se tourne contre les objets pour mieux les posséder. Jung, le savant psychanalyste, a nommé "réflexe du pelleteur" l'inclination du nourrisson à déchirer avec ses dents ce qu'il aime. A ce moment précis, il est recommandé d'induire le petit être à mordiller des bouts de bois en forme de manche. A la vue de sa mère qui manipule balai et vadrouille, il abandonnera à ses mains le soin du processus de sa libération, ce qui, toujours selon Jung, le munit d'un exutoire à son "réflexe du pelleteur". Vocationnellement, l'artiste de la pelle s'annoncerait ici. En voilà assez pour la théorie.

La pratique de pelleter la neige a tôt fait, surtout dans un pays de neiges comme le nôtre, de s'apparenter à une corvée commune. Le jeune garçon dont le père serait pianiste de concert et qui ne verrait dans celui-ci que le faiseur de gammes, prendrait en aversion la musique entière et considérerait son père comme un forçat. Ainsi arrive-t-il quand l'adolescent surprend son père plaignant son malheureux sort de devoir déblayer son entrée de garage.

Le tort le plus grave de ceux qui sont appelés à toucher la pelle consiste à montrer que cette discipline d'art est toute d'ennui et de fatigue. On associe volontiers et sans discernement le pelletage hivernal aux petites misères attachées à nos hivers rigoureux, au lieu de rendre à cette expérience la justice qu'elle est génératrice d'une apaisante joie intérieure.

"Pelleter est un sain exercice", c'est le mieux que l'on dise. On hausse cette manifestation de l'esprit à cette dignité trop basse et infiniment restrictive d'enrichissement du corps. Les meilleurs apologistes de la pelle n'ont pas su observer ce prolongement d'âme qu'elle dispense à ses serviteurs. Heureusement qu'il se trouve encore des défenseurs et illustrateurs de cet art en désaffection et qui montrent, par l'enthousiasme à l'exercer, qu'il y a là matière à élévation, à dépassement.

Je voudrais qu'il soit donné à tous l'occasion de remarquer l'oeil tour à tour vif et dilaté de l'artiste qui attaque, taille, égrène, sculpte dans l'épaisse et ondulante couche de neige qui se strie ou se lézarde sous l'impulsion du maître d'oeuvre. Il est à la fois et alternativement replié et épanoui, recueilli et exultant. Comme on le sent attentif et impatient d'ouvrir une voie nouvelle, tout en redécouvrant dans sa splendeur virginale le vieux sentier battu d'une terre engloutie. Il y a là un tableau qui devrait tenter la palette d'un de ses révélateurs de l'insaisissable beauté, celle qui émane libre en même temps qu'ordonnée dans l'être entier du pelleteur abandonné à la frénésie de se forcer un passage.

D'aucuns diront que je fais là une louange outrée de la pelle, que j'y mets une poésie qui fraude la réalité. Qu'on me comprenne. Depuis que ma femme, mes enfants et mes voisins m'ont avoué unanimement que mes travaux de déneigement étaient de loin ce qu'ils m'avaient vu faire de mieux de toute ma vie, j'ai l'impression que le génie, que mes premières années annonçaient devoir se manifester un jour, a trouvé là sa plus belle expression.

Rapport Carter : les milieux miniers ont tendance à réagir de façon défavorable

OTTAWA. (PC) — Les milieux du secteur minier sont portés à réagir défavorablement aux recommandations du rapport Carter qui les concernent. Le président de la commission, M. Carter, interrogé sur la possibilité de protestations de ce milieu, avait d'avance répondu que la logique des recommandations en cause était si claire que rien ne pourrait être dit contre elles. La commission recommande qu'on mette fin aux allocations spéciales d'épuisement des gisements et à l'exemption fiscale de trois ans pour les nouvelles mines.

M. V. C. Wansborough, vice-président et administrateur de la Mining Association of Canada, a déclaré que l'application des recommandations de la commission Carter pertinentes aux mines retarderait l'essor du Canada. Il en a tout particulièrement à la recommandation d'abolir l'exonération d'impôt des trois premières années d'exploitation d'une mine.

M. W. S. Row, président de la Kerr Addison Mines Ltd., s'est exprimé dans le même sens.

Dans les milieux pétroliers d'Alberta, on se plaint de ce que les recommandations de la commission Carter pertinentes à leur activité économique seraient à courte vue et indûment avantageuses pour les compagnies pétrolières étrangères. Cependant, le ton général des commentaires était réservé dans ce milieu.

Opinions divergentes quant à l'imposition des gains de capital proposée dans le rapport de la commission Carter

OTTAWA (PC) — La proposition de la Commission Carter concernant l'imposition des gains de capital a provoqué, plus que toute autre recommandation de la Commission, de vives réactions dans les milieux politiques. Bien que le gouvernement soit reste silencieux et qu'il compte attendre quelques mois avant de prendre position, le projet d'imposition de ces gains a reçu bon accueil de plusieurs personnalités politiques.

Le chef de l'Opposition, M. Diefenbaker, est favorable à cette imposition. Par contre, M. Georges Hees, un des candidats à la direction du parti, s'y oppose.

L'imposition des gains de capital reçoit également l'appui du chef du Nouveau Parti Démocratique, M. T. C. Douglas et de l'expert de ce parti en matière financière, M. Colin Cameron.

La Commission royale sur la taxation, qui a présenté son rapport aux Communes vendredi dernier, se prononce en effet en faveur de l'imposition des gains de capital, qu'elle justifie en invoquant les principes de justice et d'équité.

Diefenbaker ! des réserves

Cependant, le chef conservateur, **M. Diefenbaker,** n'approuve pas tout dans le rapport Carter. Il a déclaré samedi à Prince-Albert qu'on devrait appliquer sans délai certaines des mesures recommandées par la Commission Carter, mais qu'il faudrait une étude poussée pour établir si la Commission a réussi à redistribuer la fiscalité en faveur des gens à faible revenu. Quant à l'imposition des gains de capital, M. Diefenbaker a dit que c'était là une mesure qui aurait dû être prise depuis longtemps.

Il s'est réjoui de l'idée d'éliminer la double imposition par l'intégration des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés, ainsi que par l'abolition du droit de 12 pour cent sur les matériaux de construction. Il estime par ailleurs que le remplacement de stimulants à l'investissement par de brefs privilèges de dépréciation constuerait "un sérieux revers" à l'expansion des petites entreprises.

L'ancien premier ministre, parlant dans sa circonscription de Saskatchewan, a réclamé du gouvernement Pearson qu'il se prononce sans tarder sur la recommandation de la Commission Carter entrainant la suppression des avantages fiscaux dont bénéficient coopératives, caisses populaires, etc., suppression qui aurait "des répercussions très poussées" sur bien des genres de coopératives, telles les coopératives de mise en marché du blé.

Enfin, M. Diefenbaker a déploré la recommandation de la Commission d'imposer les bénéfices marginaux des salariés, les allocations familiales et les prestations d'assurance-chômage.

M. Douglas satisfait

De son côté, le chef du NPD, M. Douglas, a déclaré que la commission Carter essayait honnêtement de répartir le fardeau de l'imposition selon les ressources des contribuables.

M. Douglas, qui se trouvait samedi à Saskatoon pour parler au congrès du NPD sur la politique agricole, a déclaré dans une entrevue : "Il y a un grand nombre de gens et de sociétés riches qui ont pu éviter jusqu'aux conséquences du meurtre". Il a loué les recommandations de la commission portant imposition des gains de capital et des restrictions aux exemptions accordées pour frais d'affaires.

Pour sa part, le président de la commission, **M. Kenneth Carter,** a déclaré qu'il sera extrêmement déçu si ses recommandations ne sont pas appliquées. Il a déclaré lors d'une entrevue au poste CFRB à Toronto, qu'il était optimiste quant aux chances que le rapport peut avoir d'être intégralement appliqué.

M. Carter a dit que la commission avait abordé son travail comme si aucun régime fiscal n'avait été en vigueur. On élabora les meilleurs critères possibles et on fit des recommandations sur le moyen de mettre sur pied un régime qui soit à la hauteur de ces critères.

Selon M. George Hees, aspirant à la succession politique de M. Diefenbaker, la recommandation de la commission Carter portant imposition des gains de capital constitue une faute d'importance. Il a émis hier une déclaration où il estime que ce peut être une manière honnête de percevoir l'impôt, mais que "cela réduira un stimulant dont on avait bien besoin pour induire les Canadiens à investir une plus grande part de leur épargne dans la croissance de leur pays".

Le rapport a été favorablement commenté en maint milieu d'affaires, malgré que certains groupements d'envergure, tels l'Association des Manufacturiers canadiens et la Chambre de Commerce canadienne, aient annoncé qu'ils n'émettraient aucun commentaire avant d'avoir eu davantage le loisir de l'étudier.

Les manufacturiers

Cependant, M. Henry Joly, de Québec, président de l'Association des manufacturiers canadiens, a ensuite déclaré que l'AMC approuvait la recommandation de la commission qui tendrait à remplacer le droit d'accise fédéral qui s'applique actuellement au stade de la production à la plupart des biens de consommation, par un droit d'accise fédéral au stade de la vente au détail, qui porterait tant sur les biens de consommation que sur les services.

Il a ajouté qu'il y aurait pour l'industrie avantage immédiat à ce que l'impôt sur l'outillage productif soit aboli sans délai plutôt que par étapes comme il est actuellement prévu.

M. Joly accueille avec une faveur particulière la proposition d'abolir "l'impôt sur la mort", proposition dont il dit qu'elle va même au-delà des propres recommandations de l'AMC en la matière.

"La proposition de la commission, de poursuivre M. Joly, d'accorder 100 pour 100 de crédit aux actionnaires canadiens pour les impôts acquittés en leur nom par la société semblerait encourager davantage les investisseurs canadiens. Elle est bien supérieure à l'abord négatif consistant à pénaliser par l'impôt les propriétaires qui n'habitent pas le pays."

M. Joly a cependant trouvé "regrettable" que la commission recommande l'abolition du droit de 21 pour cent sur les premiers $35,000 de revenu des sociétés en faveur d'une imposition de toutes les sociétés au taux de 50 pour cent. "A moins qu'il n'y ait quelque compensation équivalente, cela pourrait nuire aux petites compagnies et freiner leur croissance" de dire M. Joly.

Il a souligné que "nous serions chagrinés de voir appliquer une imposition des gains de capital. Quelle que puisse être la situation en d'autres pays, une imposition des gains de capital ne convient pas au Canada vu qu'inévitablement, elle découragerait l'écoulement de fonds vers le placement de risque nécessaire à la croissance continue du Canada".

Chez les courtiers

Selon M. Ivor Quaggin, chef du service des obligations chez R. A. Daly et Cie, négociants en investissement de Toronto, c'est avec philosophie qu'on a accueilli dans les milieux de courtage le projet d'imposition des gains de capital. Il a précisé : "L'effet immédiat de l'imposition des gains de capital sera de faire baisser les prix en bourse, mais à long terme, cela n'aura guère d'effet. Après tout, depuis des années, il y a imposition des gains de capital aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne et les bourses en ces pays continuent de fonctionner avec une participation sans cesse croissante des investisseurs".

M. Norman Vickery, gérant général de la Canadian Importers Association, a déclaré lui, que l'imposition des gains de capital peut divertir du capital qui venait au Canada, vers d'autres aires "où la situation fiscale serait meilleure". Il a ajouté que cela aurait un effet nocif sur la balance des paiements du Canada et il a évoqué à ce propos la situation de 1962.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notes comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Le sedan Beaumont 4 portes. Dimensions extérieures de voiture moyenne, mais intérieur de voiture familiale. La Beaumont vous mettra le coeur en fête !

Les grosses voitures sont trop grosses? Les petites trop petites? Voyez la Beaumont. C'est le juste milieu.

Comparez la Beaumont ci-dessus avec un sedan 6 places de dimensions standard. La différence dans l'espace pour les jambes et la hauteur siège-plafond n'est que d'environ un demi-pouce. La Beaumont est aussi logeable et confortable qu'une grosse voiture tout en étant plus courte de plus d'un pied et demi. La Beaumont, c'est le juste milieu: une voiture ni inutilement grosse ni exagérément petite.

Vous voulez un choix de modèles? La gamme Beaumont comprend onze modèles, dont deux décapotables. Les moteurs? Il y en a six, tous aussi nerveux les uns que les autres: en tête de liste, le V8 396 Econo-Jet de 350 CV, fourni moyennant supplément. L'équipement standard? L'équipement de luxe fourni sur demande? Quelles que soient vos exigences, la Beaumont saura y répondre.

Voyez la Beaumont aujourd'hui même. Renseignez-vous sur l'ensemble de dispositifs de sécurité GM comprenant entre autres, le verrouillage de sécurité de toutes les portes, en équipement standard. Renseignez-vous au sujet des prix et de la rapidité de livraison. Les réponses vous mettront le coeur en fête. La Beaumont ne répond-elle pas exactement à ce que vous en attendez?

La Beaumont...chez les concessionnaires Pontiac GM

Voyez votre concessionnaire Beaumont-Pontiac-Buick

8-367AF

Concessionnaires autorisés BEAUMONT — PONTIAC — BUICK dans le Grand Montréal :

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE — 4833 boul. St-Laurent, 288-0186

JARRY AUTOMOBILE INC. — 1068 boul. des Laurentides, Pont-Viau — 669-2681

ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE — 155 ouest, St-Charles, Longueuil — 674-4924

MONTREAL BUICK LTD. — 4026 ouest, rue Ste-Catherine — 937-6342

PARKWAY PONTIAC LTD. — 3500 ouest, rue Jean-Talon — 739-2291

GARAGE BERTRAND LIMITEE — 15538 ouest, boul. Gouin, Ste-Geneviève-de-Pierrefonds — 626-3981

OMER BARRE VERDUN LIMITEE — 5987 Ave Verdun, Verdun — 768-2551

BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE — 7085 boul. St-Laurent — 279-7321

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE — 11251 est, rue Notre-Dame — 645-1651

HARLAND AUTOMOBILE LTEE — 955 boul. Montréal-Toronto, Rond-Point de Dorval — 631-2051

VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE — 375 boul. Labelle, Chomedey — 681-2533

MID-TOWN MOTORS LIMITED — 1395 ouest, boul. Dorchester — 866-9961

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE — 1965 rue Lafontaine — 524-3761

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

L'ACHA refuse de porter l'âge limite à 21 ans...

La tentative d'accord entre l'Association Canadienne de hockey amateur et la Ligue Nationale ne serait sans doute pas le sujet favori de discussion que suggéreraient les partisans de la théorie de Dale Carnegie : l'art de se faire des amis.

C'est un sujet sur lequel nombre de gens ont en effet des idées très arrêtées. Ainsi, certains sont nettement opposés à toute entente parce qu'ils estiment que le hockey amateur est une chose et le hockey professionnel, une autre. D'autres redoutent un tel accord parce qu'ils pensent que le hockey amateur se contaminera au contact de ce qu'ils appellent le hockey commercialisé.

D'autres encore pensent qu'une telle entente ne peut se faire que sur le dos de l'amateurisme et que l'A.C.H.A. devra concéder tous les privilèges au monde des professionnels.

Certains de ces derniers considèrent que transiger avec l'association amateur, c'est de faire affaire avec une organisation qui compte trop peu d'hommes compétents.

Nous pourrions continuer ainsi indéfiniment mais passons !

Gordon Juckes, le secrétaire-gérant de l'A.C.H.A., croit qu'un tel accord sera pour le plus grand bien de notre jeu national. L'ancien président Lionel Fleury de la même association abonde dans le même sens à la condition que certains détails soient réglés.

Soulignant que pour en arriver à une entente, il y a nécessité pour les deux parties de faire des concessions, Juckes nous dit que tel a été le cas à propos de cet accord qui n'est pas encore définitif et qui ne sera signé qu'après que quelques autres détails auront été réglés à la satisfaction des deux groupes. Jusqu'ici, l'A.C.H.A. a amené la Ligue Nationale à accepter 44 de ses recommandations alors que cette dernière a fait accepter 22 des siennes.

Il y a toutefois une clause qui a été réglée mais non à l'amiable et qui nécessitera d'autres pourparlers car en certains quartiers on est bien déterminé à forcer un compromis.

C'est le règlement concernant la dernière année d'égilibilité des joueurs juniors. L'an dernier, l'Association du Québec avait réussi à gagner sa campagne menée depuis deux ans pour amener l'Association Canadienne à passer un règlement par lequel le joueur de moins de 21 ans le 31 décembre était éligible à jouer la saison dans les rangs junior.

Mais à une réunion subséquente, à Winnipeg, le règlement avait été abrogé et l'âge de 20 ans, au lieu de 21, avait été adopté. Henry Crochetière, de l'AHAQ, a tenté samedi d'amener les délégués à retourner à la décision de juin 1966 (21 ans), mais sa motion n'a recueilli que trois votes, le sien et ceux de Terre-Neuve et de la Saskatchewan.

La ligue Nationale, par l'intermédiaire de son président Clarence Campbell, a refusé samedi de l'accepter et a laissé savoir qu'elle refuserait tout changement apporté au règlement qui a été voté à Winnipeg, mentionnant qu'aucune entente ne serait possible autrement.

Juckes, Fleury et Crochetière prétendent toutefois qu'ils parviendront à amener la ligue Nationale à accepter un compromis avant la signature de l'accord. Ils n'acceptent pas comme finale la décision de samedi et soutiennent que la mise en vigueur du règlement pourrait être retardée d'un an.

Crochetière soutient que certains clubs juniors ont conclu des ententes avec des jeunes pensant que ceux-ci pourraient jouer encore deux ans avec eux. Ils apprennent maintenant que ceux-ci ne seront éligibles que pour une seule année. La Ligue Nationale prétend pour sa part que ce règlement ne pourrait affecter qu'un maximum de 143 joueurs et probablement beaucoup moins d'une centaine.

Ce qui a irrité Crochetière c'est que, lui qui s'était fait l'avocat des juniors,, avait convoqué les trois ligues juniors "A" du Québec à une assemblée spéciale vendredi soir afin de discuter de ce cas particulier avec elles. Or, la Ligue Régionale du Lac St-Jean a été la seule à déléguer des représentants· elle dont les représentants ont dû faire 300 milles. Les deux circuits dont les présidents sont de Montréal ne se sont même pas fait représenter.. Il en a été offensé. Si les circuits particulièrement intéressés ne semblent nullement se préoccuper de la chose, il se demande si ces gens-là veulent être défendus.

A la demande de savoir si l'amateurisme a déjà gagné certains points par cette entente, Fleury répond de façon très affirmative. Il signale tout d'abord que les équipes de la Ligue Nationale ont abandonné de financer directement tout club amateur et que l'argent, qu'elles dépensaient ainsi jusqu'ici, sera versé à l'A.C.H.A. qui, elle, le remettra aux succursales à travers le Canada pour que celles-ci le distribuent adéquatement.

Les équipes de la Ligue Nationale ont de plus abandonné la pratique de faire signer des formules A. B. et C. qui, en réalité étaient des genres de contrats par lesquels les jeunes s'engageaient à devenir professionnels quand et lorsque les clubs de la L.H.N. le jugeraient à propos.

Un joueur, qui abandonne les rangs professionnels, peut maintenant être réinstallé dans les rangs amateurs après une retraite de deux ans du hockey. Dans certains cas, cette période pourra être d'une seule année. La demande du joueur sera étudiée dès qu'il aura quitté les rangs des "pros".

Fleury croit que le hockey amateur a gagné une bataille très importante en ce que les clubs professionnels ne pourront plus à l'avenir prendre des jeunes d'une province pour les envoyer dans une autre. C'est à son avis l'un des points les plus importants de toute cette entente.

Quelqu'un a voulu savoir si le hockey amateur aurait pu se passer de l'argent qui lui viendra de la Ligue Nationale. On lui a répondu qu'en effet la chose aurait été possible mais que par ailleurs si celle-ci verse un montant qui s'élèvera peut-être jusqu'à un demi-million, le hockey amateur ne pourra qu'en profiter.

Il faut bien comprendre, a-t-on signalé, que cet argent ne sera pas dépensé que sur les joueurs qui deviendront plus tard professionnels mais sur quantité d'autres qui n'aspirent aucunement à une carrière dans ce sport.

Un détail que, selon Fleury, il y a lieu de souligner c'est qu'un joueur repêché par un club professionnel à la fin de sa dernière saison dans les rangs juniors, ne sera pas forcé de devenir professionnel s'il ne le désire pas. Il pourra toujours continuer dans les rangs universitaires ou encore évoluer pour des équipes séniors.

Juckes, Crochetière et Fleury sont d'accord pour dire qu'il ne serait pas dans les intérêts du hockey en général que les amateurs et les professionnels fassent marche à part et aucun d'eux ne prévoit une rupture entre les deux groupes. Crochetière ne pense pas non plus que l'A.H.A.Q. aurait avantage à se retirer de l'A.C.H.A. comme certaines personnes du Québec le souhaiteraient. Il déclare qu'il n'y aurait rien à gagner.

LES COMPTEURS DU Canadien

	Chi.	Tor.	Bos.	N.Y.	Dét.	B	A	Pts
Rousseau	4-6	1-11	3-3	2-4	2-10	12	34	46
Cournoyer	1-2	10-0	1-5	3-4	4-1	19	12	31
Richard	3-6	4-3	0-5	2-2	1-3	10	19	29
Backstrom	2-2	3-2	2-5	3-5	0-5	10	19	29
Larose	1-1	4-3	4-2	3-5	4-0	16	11	27
Ferguson	2-1	0-8	3-2	6-1	1-2	12	14	26
Béliveau	2-3	2-6	1-4	2-3	2-3	8	18	26
Duff	4-1	2-3	4-1	0-1	2-3	12	9	21
G. Tremblay	2-2	2-3	1-5	3-0	0-2	8	13	21
J.C. Tremblay	1-1	1-4	0-3	0-7	1-3	3	18	21
Laperrière	0-5	0-3	0-2	0-3	0-5	0	18	18
Provost	1-4	1-1	2-0	3-1	3-1	9	8	17
Balon	0-0	2-0	1-0	1-2	3-1	7	3	10
Harris	0-1	0-1	2-3	0-2	0-0	2	7	9
Harper	0-2	0-2	0-2	0-2	0-1	0	9	9
Rochefort	0-0	0-0	1-0	0-1	2-1	3	2	5

Un rallye des neiges des hivers d'antan

Le Rallye des Neiges portait bien son nom cette année, comme l'ont constaté les occupants de ces deux Austin Cooper. A gauche, John Buffum, de Stowe, au Vermont, soulève la petite voiture dans un formidable effort pour la dégager de la précaire position où elle se trouve. Son pilote Paul Choinière, de Burlington, au Vermont, est au volant. A droite, ce sont les Torontois Jim Lapp et John Wilson qui ont trouvé la route quelque peu glissante. Les Montréalais Ron Patterson et Rick Seay, dont la Renault se trouve dans une position identique 1,000 pieds plus loin, sont venus donner un coup de main à leurs camarades d'infortune en espérant que la pareille leur sera rendue. C'est finalement une charrue du ministère de la Voirie qui les dégagera. La plupart des concurrents ont connu de doux moments de ce genre.

Au Rallye des Neiges, Bunch et Edwardes sont victorieux

Le duo formé de Blair Bunch, de Saint-Bruno, et Robin Edwardes, de Pierrefonds, est sorti vainqueur de l'édition 1967 du Rallye des Neiges.

Les deux hommes, qui pilotaient une Jeep Wagoneer de la maison Kaiser Jeep, ont complété l'épreuve de 715 milles et de 24 heures avec 40 points de pénalisation, soit sept de moins que les Montréalais Hart Gee et Denis Johnson, qui occupaient une Renault R-8.

Le Rallye des Neiges, compétition d'envergure "nationale" commanditée par la Brasserie Dow et comptant pour l'attribution du championnat de rallye du Canada, a débuté samedi matin vers 10 h. à Montréal et s'est terminé 24 heures plus tard dans la même ville. Il a attiré la plupart des meilleurs rallyeurs du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du nord-est des Etats-Unis. Les champions du Québec Dorothy Hondorf et Doug Bland, de Montréal, n'y ont cependant pas participé . . . pour la bonne raison qu'ils en étaient eux-mêmes les principaux organisateurs !

Parmi les concurrents canadiens français, ce sont les Québécois Richard Vézina et Christian Soucy, sur Volvo, qui se sont le mieux classés, terminant 5e, avec 81 points de pénalisation. Deux autres des grands favoris, les fréres Paul et Marcel Rainville, de l'Ile Perrot, ont abandonné au cours de la nuit, dégoutés par le mauvais état des routes dans la région de Knowlton.

47 au départ, 26 à l'arrivée

Seulement 26 des 47 voitures qui ont pris le départ samedi matin ont franchi le fil d'arrivée. La proportion extrêmement élevée des abandons est principalement due à l'importance exceptionnelle des accumulations de neige sur une bonne partie du trajet. Plusieurs routes étaient totalement impraticables. Les organisateurs ont même dû détourner le contingent en plusieurs occasions, et cela, forcément, a causé certains problèmes lors de la compilation des résultats.

Tout le rallye s'est déroulé dans les pires conditions climatiques qu'on puisse imaginer: des routes enlisées sous la neige ou recouvertes d'une glace bleue ou même les pneus à crampons se révélaient inefficaces, une poudrerie poussée par des vents de 35 à 45 milles à l'heure, le froid, la sinuosité et l'étroitesse des chemins de montagne, tout contribuait à faire de la compétition un véritable "rallye des neiges" des hivers d'antan.

Si elles ont dégoûté certains coureurs, ces conditions extrêmes en ont cependant réjoui d'autres. "Je pense que c'est le meilleur rallye, le plus difficile et le plus intéressant, auquel j'aie participé", devait déclarer après l'épreuve le vainqueur Blair Bunch.

Bunch, tout comme la plupart des coureurs, a pourtant vu sa voiture s'enliser en au moins deux occasions dans un banc de neige. A certains endroits, on pouvait voir jusqu'à cinq automobiles immobilisées à la queue-leu-leu et tentant de se sortir de ce froid guêpier. Les charrues de la voirie provinciale et les propriétaires de tracteurs de la région ont été mis à contribution à maintes reprises.

Aucun accident sérieux

Aucun accident sérieux n'a été signalé au cours de l'épreuve. Une voiture, une Saab 96 conduite par John Lewis et David Crockart, de Montréal, a bien capoté, mais ses deux occupants s'en sont tirés indemnes. Ils ont dependant dû se retirer peu après, le froid très vif des montagnes pénétrant dans leur voiture par le trou béant causé par le bris du pare-brise.

Le vainqueur du Rallye des Neiges au cours des deux dernières années, Florent Guilbeaut, de Cornwall, a causé toute une surprise quelques heures avant le départ samedi matin lorsqu'il a annoncé qu'il se retirait de la liste des participants; il n'était pas parvenu à préparer sa voiture à temps. Guilbeault devait conduire une Alfa Romeo.

Voici la liste détaillée des six premiers au classement :

1er : Blair Bunch (Saint-Bruno) et Robin Edwards (Pierrefonds) dans une Jeep Wagoneer.

2e : Hart Gee (Montréal) et Denis Johnson (Montréal) — Renault R-8.

3e : Pat Onions (North Bay, Ont.) et Denny Quirk (North Bay, Ont.) — Triumph 2000.

4e : Klaus Ross (Lachine) et Paul Manson (Toronto) — Datsun 1300.

5e : Richard Vézina (Québec) et Christian Soucy (Québec) — Volvo 122S.

6e : Keith Ronald (Guelph, Ont.) et John Slade (Toronto) — Peugeot 404.

Ces résultats sont sujets à confirmation officielle de la part de la Fédération canadienne des sports automobiles.

Les Leafs se rapprochent à 5 points des Rangers

Il y a encore un long mois à écouler d'ici la fin de la saison régulière, dans la ligue Nationale de hockey. Mais si les surprises se font aussi régulières qu'elles l'ont été depuis le début de la campagne, les amateurs de hockey seront bien servis.

Il y a quelque temps, plusieurs amateurs auraient risqué leur chemise sur les piètres chances des Maple Leafs de Toronto de participer aux éliminatoires de la fin de la saison. Une semaine ou deux auparavant, ce sont les Red Wings de Détroit dont les parts ne valaient guère sur le marché du hockey.

Ce sont peut-être les Canadiens, maintenant ?

Mais pour revenir au cas des Maple Leafs, des victoires de 4-0 aux dépens des Red Wings de Détroit et de 4-2 contre les Rangers, en fin de semaine, les laissent solidement installés au troisième rang, à 5 points seulement des Rangers, dont les rêves de championnat paraissent plus utopiques aujourd'hui.

Après une longue série de 11 matches sans revers, les Maple Leafs ont remporté hier soir leur 7e victoire d'affilée et disputé leur 8e matche sans revers.

Quand Bob Pulford a compté, après 16 minutes, 30 secondes de jeu, dans le premier engagement, il mettait fin à la magnifique tenue du gardien Ed Giacomin qui n'avait pas été déjoué au cours des 182 dernières minutes, 32 secondes de jeu. On sait que les Rangers avaient blanchi le Canadien 5-0, la veille, et les Red Wings de Détroit, 1-0, quelques jours plus tôt. Mike Walton, Jim Pappin et Red Kelly ont été les autres compteurs des Leafs. Phil Goyette et Bernard Geoffrion ont obtenu les buts des Rangers. Le but de Geoffrion était son 15e de l'année.

Les Rangers ont eu l'avantage dans les lancers : 41 à 29.

Sawchuk en vedette

Samedi soir, le vétéran Terry Sawchuk a réussi son premier blanchissage de l'année, mais son 99e depuis qu'il joue dans la ligue Nationale. Il n'en était qu'à sa deuxième présence devant le filet des Leafs depuis le début de décembre, inactif depuis à cause d'une blessure au dos. Il a bloqué 39 lancers. Bob Pulford a compté deux buts, Brian Conacher et le défenseur recrue Jim McKenny chacun un.

George Gardner a gardé le filet des Wings pendant les première et troisième périodes, bloquant 19 lancers. Roger Crozier a écarte 14 lancers en deuxième.

King Clancy a de nouveau dirigé les Maple Leafs à Toronto et à New York, en l'absence de Punch Imlach. Clancy a maintenant conduit son club à une série de 5 victoires d'affilée.

Les Bruins de Boston ne connaissent une saison guère plus

Voir LEAFS en page 37

HIER

Toronto 4, New York 2

TORONTO — Buts : Bower, Sawchuk. Défenses : Hillman, Pronovost, Baun, Horton, McKenny. Avants : Kelly, Ellis, Armstrong, Walton, Stemkowski, Keon, Pappin, Pulford, Conacher, Shack, Mahovlich.

NEW YORK — Buts : Giacomin, Maniago. Défenses : Hillman, MacNeil, Howell, Brown, Neilson. Avants : Nevin, Marshall, Goyette, Kurtenbach, Schinkel, Hadfield, Geoffrion, Berenson, Ingarfield, Ratelle, Mickey.

Arbitre : Ashley. Juges de lignes : Atanas, Frampton.

PREMIERE PERIODE

1—Toronto, Pulford (10e) 16:30
(Pappin et Stemkowski)
Punition : Horton 10:14.

DEUXIEME PERIODE

2—New York, Goyette (11e) 1:09
(B. Marshall et Brown)
3—New York, Geoffrion (15e) 7:37
(Goyette)
4—Toronto, Walton (4e) 8:50
(Mahovlich)
5—Toronto, Pappin (12e) 11:16
Punitions : Horton 6:31, MacNeil 8:17, Brown 9:18, Baun 15:00.

TROISIEME PERIODE

6—Toronto, Kelly (17e) 17:01
(sans aide)
Punition : aucune

Lancers par :

TORONTO	8	8	13—29
NEW YORK	13	17	11—41

Assistance : 15,925.

Boston 3, Détroit 3

BOSTON — Buts : Johnston, Parent. Défenses : Orr, Woytowich, Marotte, J. Watson, Doak. Avants : Martin, Bucyk, Williams, Stewart, Oliver, Connelly, Westfall, McKenzie, Dillabough, Shack.

DETROIT — Buts : Crozier, Bassen. Défenses : Bergman, Marshall, Boivin, Wall, Young. Avants : Howe, Delvecchio, MacGregor, Hampson, Smith, B. Watson, Henderson, Prentice, Bathgate, Jarrett, Peters.

Arbitre : Bruce Hood. Juges de lignes : Neil Armstrong, J.-C. Béchard.

PREMIERE PERIODE

1—Détroit, Prentice (17e) 16:28
(Howe et Hampson)
Punitions : Doak 4:54, Marotte 11:28, Marshall 14:08, Martin 16:23, Henderson 18:22.

DEUXIEME PERIODE

2—Boston, Connelly (12e) 2:14
(Shack et Westfall)
3—Boston, Orr (10e) 7:36
(Bucyk et Marotte)
Punitions : Wall 5:59, Boivin 6:56, Marotte 10:22, Woytowich 15:59.

TROISIEME PERIODE

4—Détroit, Delvecchio (15e) 2:03
(Howe)
5—Détroit, MacGregor (20e) 10:32
(Howe et Bathgate)
6—Boston, Stewart (13e) 19:51
(Shack et Westfall)
Punitions : Bucyk 9:13, Boivin 16:59.

Lancers par :

BOSTON	8	12	7—27
DETROIT	10	10	16—36

Assistance : 13,754.

SAMEDI

Détroit 0, Toronto 4

DETROIT — Buts : Gardner, Crozier. Défenses : Bergman, Marshall, Boivin, Wall, Young. Avants : Jarrett, Howe, Delvecchio, MacGregor, Hampson, Smith, Watson, Henderson, Prentice, Bathgate, Peters.

TORONTO — Buts : Sawchuk, Bower. Défenses : Hillman, Pronovost, Horton, McKenny, Stanley. Avants : Kelly, Ellis, Armstrong, Stemkowski, Keon, Walton, Pappin, Pulford, Conacher, Shack, Mahovlich.

Arbitre : Friday. Juges de lignes : Norris, Armstrong.

PREMIERE PERIODE

1—Toronto, Pulford (8e) 2:18
(Horton et Stemkowski)
2—Toronto, Conacher (14e) 15:48
(Keon)
Punitions : Pappin 5:40, Young 11:00, Pronovost 15:59.

DEUXIEME PERIODE

3—Toronto, Pulford (9e) 10:12
(Stemkowski et Horton)
Punitions : Young 4:16, Mahovlich 4:40, Howe 10:58, Horton 12:37.

TROISIEME PERIODE

4—Toronto, McKenny (1er) 18:07
(Mahovlich et Walton)
Punition : Hillman 8:41.

Lancers par :

DETROIT	11	15	13—39
TORONTO	8	14	11—33

Assistance : 15,849.

Boston 3, Chicago 6

CHICAGO — Buts : Hall. Défenses : Pilote, Jarrett. Centre : Mikita. Ailiers : Wharram, Mohns. Substituts : Van Impe, Ravlich, Esposito, Angotti, Hay, Bobby Hull, D. Hull, Stapleton, Nesterenko, Maki, Hodge.

BOSTON — Buts : Parent. Défenses : Doak, Orr. Centre : Williams. Ailiers : Bucyk, Krake. Substituts : Martin, Woytowich, Marotte, Stewart, McKenzie, Murphy, Connelly, Schock, Westfall, Dillabough, Watson.

Arbitre : Art Skov. Juges de lignes : Red Shetler, Matt Pavelich.

PREMIERE PERIODE

1—Chicago, Bobby Hull (39e) 8:42
(Esposito et Maki)
2—Boston, Krake (2e) 12:30
(Williams et Bucyk)
3—Chicago, Esposito (15e) 18:56
(Ravlich et Maki)
Punitions : Hodge 3:58, Krake 6:49, Hodge 15:12.

DEUXIEME PERIODE

4—Boston, Krake (3e) 0:56
(Williams)
5—Chicago, Bobby Hull (40e) 11:45
(sans aide)
6—Chicago, Pilote (6e) 11:45
(Esposito et Maki)
7—Chicago, Hay (4e) 14:23
(Hodge et Jarrett)
Punitions : Esposito 2:37, Marotte 7:33, Esposito 7:33, Orr 8:13, Connelly 15:33, Marotte (majeure) 18:34, Ravlich (majeure) 18:34, Van Impe 19:26.

TROISIEME PERIODE

8—Boston, Westfall (10e) 0:30
(sans aide)
9—Chicago, Maki (8e) 3:44
(Esposito et Mikita)
Punitions : Doak 3:08, Pilote 4:07, Van Impe 9:12, Murphy 10:58, Stapleton 15:16.

Lancers par :

CHICAGO	12	13	9—34
BOSTON	16	8	10—34

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Aucun match à l'affiche

MERCREDI

Toronto à Canadien
New York à Chicago

SAMEDI

New York 5, Canadien 0
Détroit 0, Toronto 4
Boston 3, Chicago 6

HIER

Canadien 2, Chicago 2
Toronto 4, New York 2
Boston 3, Détroit 3

VICTOIRES ET DEFAITES

	Can	Chi	Tor	Dét	Bos	NY	Vic
Canadien	—	1	4	7	5	5	22
Chicago	5	—	6	9	8	4	32
Toronto	5	2	—	5	8	4	24
Détroit	4	3	5	—	5	5	22
Boston	5	2	2	4	—	2	15
New York	5	5	4	6	7	—	27
Défaites	24	13	21	31	33	20	142

JOUTES NULLES

	Can	Chi	Tor	Dét	Bos	NY	Tot
Canadien	—	5	1	0	2	1	9
Chicago	5	—	2	0	1	1	9
Toronto	1	2	—	2	1	3	9
Détroit	0	0	2	—	2	0	4
Boston	2	1	1	2	—	3	9
New York	1	1	3	0	3	—	8
Total	9	9	9	4	9	8	48

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Chicago	54	32	13	9	198	129	73
New York	55	27	20	8	153	137	62
Toronto	54	24	21	9	148	157	57
Canadien	55	22	24	9	136	150	53
Détroit	57	22	31	4	169	183	48
Boston	57	15	33	9	145	193	39

OPÉRATION PRINTEMPS

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

LES 2 - 3 - 4 MARS

CHEZ

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

PSST ! Si vous recherchez la meilleure transaction en ville sur une Chevrolet ou Oldsmobile 1967, venez chez Chevrolet Motor Sales, rue Ste-Catherine ouest près du Forum. Ils ont tous les modèles au choix y compris l'exclusive Chevrolet Camaro Black Panther et la Oldsmobile Toronado. Souvenez-vous de cette adresse : Chevrolet Motor Sales, rue Ste-Catherine ouest près du Forum. Dites-leur que **c'est Marie qui vous envoie.**

Nouveau concessionnaire de Kaiser Jeep du Canada à Montréal

M. Noël Masse, copropriétaire de Masse Automobile Enrg., un nouveau concessionnaire des véhicules 'Jeep' à Montréal signe la franchise de concessionnaire. Debout se trouvent M. Gilles Masse, président de Masse Automobile et M. Gordon Munro, vice-président et gérant général de KAISER Jeep DU CANADA LIMITEE. Situé au 2303 rue de la Salle, à Montréal, Masse Automobile Enrg. réalisera les ventes et l'entretien complet des véhicules 'Jeep'; les séries 'Jeepster', Wagoneer, Gladiator et Universal.

économie & finance

LA PRESSE

DOUGLAS FULLERTON

Une forte corruption règne dans le secteur des valeurs minières

Mis en garde contre les risques que présentent les actions minières offertes pour quelques sous chacune, le public ne semble pas encore assez alerté si on en juge par le volume des ventes de ces actions. On ne soulignera jamais assez ce fait que, dans le domaine financier au Canada, le secteur de la bourse des mines est celui où règne la corruption la plus éhontée. La réputation de nos institutions financières en souffre, chez nous comme à l'étranger, tandis que des milliers de petits épargnants perdent leurs économies dans de vastes escroqueries.

Outre l'espoir alléchant de gains rapides, maints "actionnaires" de pseudo entreprises minières ont l'illusion de contribuer au développement de nos ressources naturelles. En fait, ils contribuent surtout à enrichir des experts de la fraude.

Fausses mines d'or

Tout d'abord, voyons clairement de quel genre d'actions il s'agit. Les actions minières à très bon marché sont cotées en cents, généralement à moins d'un dollar chacune. Il se peut qu'un de ces projets miniers aboutisse à quelque chose et que les actions atteignent des prix plus élevés; mais la plupart de ces réussites, comme dans le cas de Windfall, sont tout à fait temporaires. Il est rare que les certificats d'actions minières de cette catégorie correspondent à des propriétés réelles et qui ont de la valeur.

Ces actions minières sont vendues principalement aux Bourses (à celle de Toronto surtout) et sous le comptoir, par le truchement du téléphone, dans ce dernier cas.

Il est difficile d'évaluer le volume des ventes sur ce marché, mais on croit qu'au moins un quart des commissions versées à la Bourse de Toronto (TSE) proviennent de la vente de ces actions à très bon marché.

Plus d'un tour dans leur sac

L'espace nous manque pour décrire en détail les procédés employés dans ce genre d'escroquerie; disons seulement que ceux qui le pratiquent tablent sur les plus bas sentiments du public. Après avoir accumulé une grande quantité d'actions sans valeur, à bas prix, ils se servent d'un réseau d'agents pour annoncer aux intéressés que telle ou telle mine prometteuse est sur le point d'être exploitée. On a trouvé le filon ! La nouvelle circule; le public, ravi du "tuyau", se précipite pour acheter des actions; celles-ci montent. Puis les promoteurs vendent leurs propres actions. Après quoi ils ne donnent plus signe de vie. Le public n'achète plus d'actions, celles-ci baissent, s'effondrent. Les promoteurs, cependant, préparent une autre combine semblable. Certains d'entre eux ont réussi vingt à trente coups du genre avec les mêmes actions, sans guère faire d'exploration, sans aboutir à des résultats concrets dans l'exploitation.

La lettre circulaire

L'instrument le plus précieux des courtiers de ce genre c'est la lettre circulaire concurremment avec le téléphone d'interurbain. La lettre se fait instante en suggérant une réaction urgente. Il n'y a pas de "poire" trop petite pour la soif de ces escrocs.

Ainsi, prenons le cas de Mme X, une campagnarde qui gagne sa vie comme traiteuse pour les vacanciers de son village. Voici qu'un beau jour elle reçoit, de Toronto, une lettre circulaire, portant le titre ronflant de "Perspectives financières de 1967", et dans laquelle il est question d'investissements, d'opinions, etc. Après des passages traitant des affaires de grandes compagnies industrielles et minières, surgit un entrefilet sur l'aspect prometteur d'une entreprise minière, la North Devon Mine, dont les actions sont offertes à très bon marché. Suit un certificat attestant qu'à ce prix d'aubaine le nombre d'actions est très limité, et que celles-ci sont offertes "aux clients et correspondants seulement". A la fin, en petit caractère, on peut lire :

"Notre maison distribue les actions de la North Devon Mines, valeurs spéculatives. Tous les renseignements fournis ici nous viennent de sources que nous croyons sûres, mais nous ne pouvons en garantir l'authenticité."

Naïve, Mme X achète 170 actions à 58 cents. Quelques semaines après, les mêmes actions sont tombées à 20 cents. Elles ne trouvent pas preneur même à ce prix. Finalement, elles disparaissent du marché. Mme X a perdu une centaine de dollars — peut être est-elle devenue plus avisée ?

Il faut réagir

Comment expliquer que rien n'ait été fait pour protéger les gens crédules contre ces honteux exploiteurs ? Il faut bien se rendre à l'évidence que, tout d'abord, l'appat du gain facile et rapide attire beaucoup de gens. Il faut surtout reconnaitre que trop de gens, à l'inclusion d'investisseurs bien connus, ont trop à perdre pour prendre l'initiative de faire campagne contre ces exploiteurs.

La Bourse de Toronto (TSE) a commencé à réagir là-contre, récemment, en dénonçant les plus notoires d'entre ces exploiteurs. Si elle réussit à se dissocier de tous ces hommes d'affaires véreux — et, partant, à enlever à ceux-ci le prestige que leur confère leur appartenance à la Bourse — on connaitra mieux les véritables risques qu'encourt l'acheteur d'actions minières. La Bourse de Toronto en s'"épurant" de la sorte aura chance de redorer son blason terni aux yeux du monde entier à cause de la trop grande liberté qu'elle accorde à ses membres dans leurs pratiques financières.

N'en acheter sous aucun prétexte

Il ne fait pas de doute que le gouvernement doit réglementer de façon plus sévère la publicité financière et exercer une plus grande vigilance sur les promoteurs. Mais, en définitive, il appartient au public de mettre fin à ce genre d'exploitation. N'achetez jamais, absolument jamais, d'actions minières à très bon marché, si bon que vous semble le "tuyau". Si on vous en propose par la voie postale, transmettez la lettre à l'Ontario Securities Commission et demandez leur avis — ou bien retournez la lettre à l'envoyeur sans timbre, après l'avoir lestée de plomb. Si on vous en propose par téléphone, raccrochez sans plus. Si un chevalier d'industrie vous en propose, envoyez-le promener.

De cette façon vous éviterez à coup sûr d'être inscrit sur la longue liste des bonnes poires qui ont enrichi les escrocs qui vendent des actions minières à bas prix.

Les investissements américains en Europe ne constituent pas encore un danger de mainmise étrangère

GENEVE. (AFP) — En dépit des remous provoqués dans plusieurs pays par le développement rapide des investissements américains en Europe, ces fonds pris dans leur ensemble ne constituent nullement encore un danger de mainmise étrangère, estime la "Société de Banque Suisse" (SBS) qui relève en outre qu'en 1963 leur proportion ne dépassait dans aucun pays 4 pour cent de la formation nationale de capital.

Cela n'exclut pas, ajoute cependant la grande banque suisse, que certaines branches de l'économie se voient exposées à une influence étrangère déterminante. plus des deux tiers des participations américaines en Europe sont aux mains des quinze plus importantes firmes des Etats-Unis, dans les secteurs automobile pétrolier et chimique notamment.

La Société de Banque Suisse précise d'autre part que l'expansion des capitaux d'investissements américains a été particulièrement sensible en Europe entre 1960 et 1965 avec un taux de 108 pour cent alors que l'augmentation globale était de 50 pour cent. La part de l'Europe aux investissements directs américains est ainsi passée durant cette même période de 20 à 28 pour cent Les parts s'élèveraient à 1 594 millions de dollars pour la France, à 2,417 millions pour l'Allemagne, à 5,119 millions de dollars pour la Grande-Bretagne et à 1,116 millions de dollars pour la Suisse.

Conversations anglo-néerlandaises sur l'éventuelle adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE

LA HAYE. (AFP) — Les conversations anglo-néerlandaises sur une éventuelle demande d'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté économique européenne se sont ouvertes officiellement aujourd'hui dans la "Salle du greffe" (Rolzaal) de l'ensemble historique de la "Cour intérieure" de La Haye, haut lieu de l'histoire des Pays-Bas. La salle où ont pris place les deux délégations, d'une part M. Harold Wilson, premier ministre britannique, assisté de M. George Brown, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et, d'autre part, M. Jelle Zijlstra, président du conseil néerlandais et M. Joseph Luns, ministre des Affaires étrangères, est ornée de consoles du seizième siècle. Les ambassadeurs des Pays-Bas à Londres et de Grande-Bretagne à La Haye sont présents. M. George Brown devant regagner Londres en raison d'un débat important à la Chambre des Communes, sera remplacé par le ministre d'Etat aux Affaires étrangères, M. Fred Mulley.

On pense généralement que seront d'abord exposées les questions relatives à l'aspect politique d'une éventuelle adhésion britannique à la CEE, alors que le reste du temps sera plus précisément consacré aux aspects techniques d'une telle adhésion, problème agricole, problème de la livre sterling, problème de l'extension éventuelle de la CEE par suite d'adhésions en chaine d'autres membres de l'AELE.

Les conversations seront terminées en fin d'après-midi.

Production accrue de papier-journal

La production canadienne de papier-journal s'est élevée à 697,589 tonnes au cours de janvier, marquant une hausse de 22,399 tonnes ou de 3.3 pour cent sur celle du mois correspondant de 1966 indiquent les statistiques mensuelles de l'Association des producteurs de papier-journal du Canada.

Le rendement obtenu au cours du mois a été l'équivalent de 91.7 pour cent de la capacité normale des usines en production comparativement à 91.9 pour cent en janvier 1966. Les livraisons effectuées au cours de janvier se sont élevées à 611,769 tonnes, soit une hausse de 1,661 tonnes sur celles de janvier 1966. Les livraisons sur le marché américain se sont chiffrées par 485,039 tonnes.

Six navires seront construits à Lauzon au coût de $6,800,000

QUEBEC. (PC) — Six navires de 200 pieds destinés aux recherches en eau profonde et au sauvetage seront construits au coût de $6,800,000. Le député libéral fédéral de Lévis, M. Renald Guay, en a fait l'annonce officielle en fin de semaine sur les ondes d'une station de radio de Québec.

M. Guay a ajouté que la construction de ces navires par la compagnie Davie Shipbuilding de Lauzon serait une chose bénéfique pour la région et occuperait la main-d'oeuvre locale pour plusieurs mois à venir.

Nomination à la "FORD OF CANADA"

M. WILLIAM L. HAWKINS

La Ford Motor Company of Canada annonce la nomination de M. W. L. Hawkins, 42 ans, de Hamilton, au poste de gérant de la région est de la compagnie, avec bureaux à Montréal. Il succède à M. P.T. Hart qui sera dorénavant chargé de missions spéciales relevant du vice-président de la section marketing. M. Hawkins est entré au service de la Société Ford-Canada en 1950. Il a occupé plusieurs postes dans le service des pièces et accessoires et dans celui de la vente des véhicules de la compagnie. De 1963 à 1966 il fut gérant général du marketing de la compagnie Ford-Australie avant de rentrer au Canada. Sa récente nomination a été annoncée par M. John B. Naughton, vice-président, marketing. ●

La Roumanie entend développer son commerce avec les pays capitalistes

BUCAREST (AFP) — La Roumanie entend développer son commerce avec les pays capitalistes comme avec les pays socialistes, a déclaré M. Nicolas Ceaucesco, secrétaire général du parti communiste roumain, au cours d'une conférence consacrée aux problèmes de commerce extérieur qui s'est réunie samedi à Bucarest, annonce l'agence roumaine de presse.

M. Ceaucesco a affirmé notamment que l'essor de l'économie de la Roumanie était "directement lié au développement de la coopération économique internationale" et que d'intéressantes propositions avaient été faites à cet égard au gouvernement roumain.

Après avoir souligné que le commerce extérieur de la Roumanie s'était accru de 75 pour cent entre 1960 et 1966 et que le plan quinquennal en cours prévoyait pour 1970 une nouvelle augmentation de 55 pour cent par rapport à 1965, M. Ceaucesco a précisé les formes de "coopération économique" envisagées par la Roumanie avec les "autres pays" indépendamment des systèmes politiques ou sociaux qui y sont vainqueur.

Formes de coopération

Ces formes devraient être, selon M. Ceaucesco, les suivantes : construction en Roumanie d'entreprises industrielles, y compris au moyen de crédits à long terme, fourniture à d'autres pays, en commun avec des firmes étrangères, d'équipements industriels complets ou partiels, production en commun avec des firmes étrangères d'équipements et de machines à l'intention des pays coopérant avec la Roumanie, construction par celle-ci d'entreprises diverses dans d'autres pays, octroi réciproque d'aide technique en échange de livraisons de marchandises, coopération avec des firmes étrangères en vue de la vente de produits roumains et, au besoin, participation de la Roumanie à la création de telles firmes.

Pour qu'il puisse répondre à ces nouveaux objectifs, le commerce extérieur de la Roumanie qui souffre actuellement d'une "centralisation excessive" demande, selon M. Ceaucesco, à être réorganisé. En particulier, a-t-il dit, une plus grande initiative doit être laissée aux ministères économiques et aux entreprises de commerce extérieur. La "stimulation matérielle" de ces entreprises et de leur personnel doit être améliorée.

Trois nouveaux organismes d'Etat

M. Ceaucesco a proposé de créer trois nouveaux organismes d'Etat. Le premier s'occuperait de coordonner les recherches économiques, scientifiques et techniques. Le second veillerait à la bonne exécution des contrats d'exportation, en particulier en ce qui concerne la nomenclature et la qualité des marchandises exportées. Le troisième serait chargé de l'étude des marchés et des prix mondiaux.

D'autre part, les chefs des missions diplomatiques roumaines porteront une plus grande part de responsabilité en ce qui concerne l'application de la politique de développement de la coopération économique, scientifique et technique avec les pays où ils sont accrédités.

Hausse de prix de la Ford de Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — Après la "British Motor Corporation", la firme "Ford" vient d'annoncer une majoration de 10 à 25 livres sterling sur le prix de vente de la plupart de ses modèles "Anglia", "Cortina" et "Corsair", uniquement sur le marché britannique.

Cette augmentation, qui doit entrer en vigueur immédiatement, n'est pas étendue aux grosses cylindrées ("Zephyr" et "Zodiac") dont les ventes sont les plus éprouvées par les restrictions sur le crédit. La firme américaine a été en effet obligée de réduire leur production.

Le prix du papier-journal

Le gouvernement de la Grande-Bretagne a autorisé une hausse du papier-journal. Cette hausse permettra aux exportateurs canadiens de réaliser des profits accrus de $2,000,000 par année, si leurs clients britanniques ne décident pas de réduire leurs commandes. Le papier-journal vaut maintenant $176.25 la tonne en Grande-Bretagne, soit une augmentation de $6.

Jean Mehling câble de Paris

Les pays du Marché commun "officialisent" la volonté de planification commune

Début d'année somme toute satisfaisante pour le Marché Commun, puisqu'à Bruxelles on est tombé d'accord, pour la première fois, sur un plan de développement économique à moyen terme des six pays.

Qu'on ne se leurre pas. Il ne s'agit encore, pour l'instant, que d'un pas assez timide. L'accord des pays membres, en matière de politique économique, portait sur la période 1966 - 1967 !

Autrement dit, on ne faisait qu'entériner, qu'avaliser des décisions concrètes déjà prises, la plupart du temps, peut-être mises en route.

L'important n'est pas là, mais dans le fait qu'on ait réussi à "officialiser" la volonté de planification commune.

●

Au niveau des principes, par conséquent, un pas très important, sans doute capital, a été franchi : l'idée communautaire vient d'acquérir ses dernières lettres de noblesse : celles d'une "mise en plan".

Tôt ou tard, évidemment, il faudra que des plans de développement économique communautaire soient admis, à périodes régulières, et portent sur des "durées" de plus en plus longues.

L'objectif minimum à atteindre est la planification à cinq ans. Dans le premier pas qui vient d'être franchi, la période de référence n'est qu'annuelle.

Mais quel succès cela ne représente-t-il pas, par rapport à l'époque où, pour M. Erhard, la planification constituait une arme dangereuse !

●

En fait (comme on l'a souligné à Bruxelles), l'adoption d'un "plan" communautaire — même ne portant que sur une seule année — ne représente qu'une fraction d'un ensemble plus vaste : production industrielle, production agricole rendues l'une et l'autre vraiment communautaires, désarmement douanier total, et sans recours à des subterfuges financiers à l'échelle nationale.

Tout cela, prévu plus ou moins clairement par le Traité de Rome, ne saurait se contenter de déclarations de principes !

C'est au niveau du concret, du quotidien tout d'abord que doit être réglée la vie communautaire ; mais ensuite au plan du "prospectif".

Aucune communauté, qu'elle soit privée ou internationale, ne peut espérer vivre réellement, pleinement, sans une prévision de ses besoins et des moyens d'y satisfaire.

●

On comprend donc sans peine la satisfaction manifestée par M. Marjolin.

Un instant capital de la vie du Marché Commun vient d'être atteint. Toutefois, si l'on devait en rester là, l'espoir ainsi né ne tarderait pas à s'éteindre.

Dans un autre article, j'aborde le problème de l'accord sur une taxe commune à la valeur ajoutée, autre élément fondamental de la vie communautaire.

Peu à peu — on le constate — le Marché des Six quitte le domaine des déclarations de principes, pour s'engager dans celui, beaucoup plus redoutable, des réalisations concrètes.

Le dynamisme des hommes d'affaires, poursuivant leurs efforts personnels aux heures les plus noires du Marché Commun ces dernières années, a su "forcer la main" des institutions communautaires ! Il en récolte peu à peu les fruits.

au bilan de l'ACTUALITE

Mise en valeur des ressources hydrauliques

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, voudrait que le gouvernement fédéral fasse un prêt de $100,000,000 pour la mise en valeur des ressources hydrauliques de sa province.

Dans ce but, un télégramme a été envoyé au ministre fédéral des Finances, M. Sharp, qui a déclaré vendredi aux Communes que le gouvernement d'Ottawa ne retarde en rien l'exploitation hydro-électrique de la Colombie Britannique.

M. Sharp a ajouté que le premier ministre de la province du Pacifique avait laissé entendre qu'Ottawa a refusé son aide financière à la Colombie-Britannique, déclaration que le ministre des Finances a qualifiée d'absurde et non fondée.

Construction industrielle

La revue "Le Génie Civil", un des plus anciens magazines français spécialisés, consacre son numero de février aux constructions industrielles au Canada et plus particulièrement au Québec.

Le numéro est préfacé par le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Jean Marchand. Il y invite "les ingénieurs et les techniciens français qui envisagent de partir vers un pays neuf, à jeter les yeux sur le Québec . . . où ils trouveront une activité intense née surtout de la découverte encore récente d'extraordinaires richesses minières et de la mise en valeur de l'énergie hydro-électrique . . ."

Au sommaire de la revue, on relève un article introductif de M. J. Y. Papineau, conseiller économique auprès de la Délégation générale du Québec à Paris, sur "Québec 1967, banc d'essai des techniques européennes et américaines" et des études sur l'Hydro-Québec, les centrales nucléaires canadiennes, le turbo-train du Canadien National l'exposition de Montréal, les autoroutes, le pont-tunnel L. H. Lafontaine, la Voie maritime du Saint-Laurent, le port de Montreal, la lutte contre les inondations, l'industrie minière, etc.

Nouvelle mine de diamants

Une mine de diamants, la première à être mise en exploitation en Afrique du Sud depuis 64 ans, a été officiellement inaugurée vendredi par M. T.E. Donges, désigné comme candidat à la présidence par le parti nationaliste, au pouvoir.

Il s'agit de la mine Finsch, contrôlée par la "De Beers" et située en plein centre du désert de la province du Cap, à environ 180 km à l'ouest de Kimberley

Cette "cheminée diamantifère", découverte en 1960 par un prospecteur qui l'avait partiellement exploitée jusqu'à son achat en 1962 par la "De Beers", fournira dès cette année deux millions de carats de diamants, a déclaré M. Harry Oppenheimer, président de l'organisation. Il a également précisé qu'il en avait coûté 4,800,000 livres sterling pour amener la mine à sa pleine production.

Réunion prochaine des actionnaires de Dominion Coal

Une réunion des détenteurs d'actions privilégiées de la société Dominion Coal aura lieu sous peu à Montréal relativement à la vente possible de cette société au gouvernement fédéral.

Les actionnaires présents à cette réunion, qui se tiendra le 7 mars, éliront un comité qui sera chargé d'assister la direction de la compagnie dans ses négociations avec le gouvernement.

DAVID & FRERE LIMITEE

DIVIDENDE No 131
ACTIONS CLASSE "A"

Un dividende de $0.75 par action ordinaire sans valeur au pair Classe "A" de la Compagnie a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 mars 1967 aux actionnaires inscrits le 15 mars 1967, payable le 31 mars 1967.

R. S. SHEPHERD,
Secrétaire-Trésorier.

un congressiste se repose, se refait, se renouvelle à l'Esterel parce qu'il est traité aux petits soins par tout le personnel de ce grand hôtel.

A 50 milles seulement de Montréal, par l'Autoroute des Laurentides. L'Esterel peut loger 250 personnes et en accueillir jusqu'à 600 dans ses salles de conférences.

Documentation: composez 866-8224 (ligne directe de Montréal) ou écrivez à Paul Hurtubise, directeur général, dépt C-608-4, Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cté Terrebonne, Qué.

400,000 ÉPARGNANTS DE 80 PAYS ONT INVESTI DANS NOS

ÉPARGNES GARANTIES AUX E.-U.

5.39% taux annuel
5.25% taux courant
EN CALIFORNIE

5% taux courant
A NEW YORK

- Plus hauts revenus au monde sur épargnes garanties disponibles sur demande.
- Dépôts entièrement assurés jusqu'à $195,000 par une agence du gouvernement des Etats-Unis en plaçant $15,000 dans chacune des 13 associations de notre groupement.
- Vos fonds sont disponibles en tout temps ai Aucun avis de retrait nécessaire.
- Pas de taxes des E.-U. Pas de solde minimum. Pas de frais. Discrétion assurée.
- POUR LA CALIFORNIE : faire chèque payable à l'Union Bank, postez à Boite 2,633 Los Angeles, Californie 90054. POUR NEW YORK : faire chèque payable à West Side Federal Savings, postez à Chemical Bank, 970-8 Ave., New York City.

Le Groupe Europa International des BANQUES D'ÉPARGNE ASSURÉES DES ÉTATS-UNIS
Capital : $4,000,000,000
P.O. BOX 2,633, TERMINAL ANNEX, LOS ANGELES, CALIFORNIA 90054

ENCAN DE FAILLITE SANS RESERVE
de
SENORITA HOSIERY MILLS LIMITED
1870 av. DAVIDSON, Montréal

PLUS DE 150 MACHINES – BAS POUR DAMES

15 BENTLEY, alimentation double, mod. KL-3¾-400N
29 BENTLEY, alimentation simple, mod. KL-3¾-400N
37 MATEX, aliment. double, mod. 2 (excellent état)
38 SCOTT WILLIAMS TOON, 14 Santoni

Chaudière Volcano 40 h.p., modèle récent. Mod. 4A-40B-G1

6 machines à mailler. 6 unités d'inspection Trim Master. 4 machines à coudre de modèle récent (Singer no 246/43 et Merrow no M-3DRWN-1). Compresseur DeVilbiss. Horloge à pointer. Etagères Deaion, tables et équipement divers.

DATE	ENDROIT	EXAMEN
JEUDI 7 MARS 11 A.M.	1870 ave Davidson Montréal	LUNDI 6 MARS

Ecrire, téléphoner ou télégraphier pour dépliant illustré

MAYNARD'S
1233 West Georgia Street, Vancouver, B.C./682-1033

3rd GENERATION BONDED
INDUSTRIAL AUCTIONEERS LTD.
Suite 1106, Prudential Bldg., King & Yonge Sts., Toronto, Ont./363-8779

VOUS ALLEZ À TORONTO?

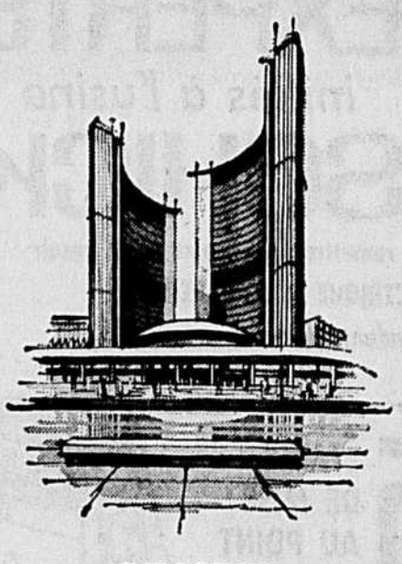

prenez un jet de CPA... le choix des gens avisés au Canada

Départ de Montréal à 8h. du matin. Vous prenez un délicieux petit déjeuner en cours de route et vous arrivez à Toronto à 9h.05; vous avez la journée entière pour vaquer à vos affaires. Service quotidien également vers Winnipeg et Vancouver. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique... et soyez au rang des gens avisés.

LES LIGNES AÉRIENNES Canadien Pacifique
CANADIEN PACIFIQUE — TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

VISITEZ LE PAVILLON CANADIEN PACIFIQUE COMINCO
EXPO'67 - DU 28 AVRIL AU 27 OCTOBRE

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	11¼	11	—
Algoma	—	24¼	24¾	—
Alcan	—	35½	35	—
Alcan 4¼	200	41	41	41
Alcan 2 P	—	40½	40½	—
AngT 290	—	48	48	—
Argus	—	14½	14⅜	—
Asbestos	—	23¼	23¼	—
Atl Sug	—	9¼	9¼	—
Bq CN	—	55½	55	—
Bq d'Epargne	—	13½	13½	—
Bq Imp-Com	—	68½	67	—
Bq Mont	—	64	63	—
Bq N-E	—	70½	70½	—
Bq PC	—	42½	42½	—
Bq Roy	—	78	77¼	—
Bath Wts	—	975	950	—
Bath P (A)	—	59¾	59¾	—
Bell Phone	—	48⅞	48⅜	—
Brazil	—	9⅝	9½	—
BA Oil	—	35⅜	35¼	—
BC Forest	—	23¼	23¼	—
BC Phone	—	62	62	—
Brinco	—	420	415	—
Bruck (A)	—	18½	18½	—
Cal Pow	—	24¼	23⅞	—
C Pow	—	106¼	106¼	—
Can Cem	—	40½	40	—
CD Sugar	—	22¾	22¾	—
CAN I	—	20¼	20¼	—
Can M	—	21¾	21¾	—
CSL	—	33	33	33
C Brew	—	7⅛	7⅛	—
C Chem	—	530	525	—
C Con	—	7	7	—
CIL	—	19¼	19	—
C Marconi	—	5⅛	5⅛	—
CPR	600	63½	63½	63½
CPR ½	—	5⅞	8⅝	—
Central D	200	12½	12½	12½
Chemcell	—	13⅜	13¼	—
Cons P	—	10	10	—
Cominco	—	32¾	32¾	—
Co Pap	—	42½	42	—
Con T	—	13	13	—
Cons P	—	24⅞	24⅞	—
Corvy A	—	27¾	27¾	—
Cr Foncl	—	58½	58½	—
Cr Zel	600	23½	23½	32½
Denison	—	54	53⅜	—
Dist Seag	—	36⅞	36⅜	—
Dome Pete	—	49⅜	49⅜	—
D Bridge	—	19⅛	19	—
Do Fasco	—	21	20¾	—
D Glass	—	12⅛	12	—
Desco	—	9¼	9⅛	—
Domtar	200	18⅛	18⅛	18⅛
D Text	—	28⅞	28¼	—
Donohue	—	7⅞	7¾	—
Du Pont	—	38¼	38¼	—
Fin Coll	200	495	495	495
Fairbanks-M	—	90	90	—
Fam Play	—	36½	36	—
Fraser	—	24½	24¼	—
Fr Pete	—	415	410	—
Glengair	—	165	165	—
Gl Paper	—	25½	25	—
Hawk Sidd	—	440	435	—
Hollinger	—	24	24	—
Home (A)	—	22¾	22¾	—
Hud Bay M	—	65	64¼	—
HBC	—	17¼	17¼	—
Husky Oil	400	13½	13½	13½
Imp Oil	—	60½	60½	—
Imp Tob	—	14⅛	14	—
Ind Accp	—	24¼	24¼	—
Inglis	—	9⅞	9⅞	—
Inld NG	—	11	11	—
Int Nick	—	96½	96	—
Int Util	—	27¾	27½	—
Inter PL	—	92	91¾	—
Inv Gr A	—	10⅜	10⅛	—
Jamaica PS	—	12	12	—
Labatt	—	21½	21¼	—
Laur Fn	—	5	5	—
Laur F	—	14¼	14¼	—
Loblaw A	—	8⅜	8⅛	—
Loblaw B	—	8¾	8¾	—
Loeb M	—	11½	11½	—
MacMillan	200	27⅛	27⅛	27⅛
Massey F	5000	26	26	26
Met Stores	—	18¼	18¼	—
Molson A	—	19½	19¼	—
Molson B	—	20⅛	19¾	—
Mtl Trust	—	17	17	—
Moore Cp	—	92½	92¼	—
Morse RA	—	21	21	—
NB Tel	—	16	16	—
NFLD Lgt	—	9⅞	9¾	—
Noranda	—	58	57½	—
North c Gas	—	13¾	13½	—
NS LP	—	10¾	10½	—
NB Tel	—	25	22	—
Oglivie	—	13⅛	12⅞	—
Pac Pete	—	11¼	11⅛	—
Phillips C	—	47½	47½	—
Placer	200	30½	30½	30½
Pow Corp	—	10¾	10½	—
Price	—	12⅞	12⅝	—
QN Gas	—	10¼	10	—
Rio Algom	—	24¾	24½	—
Rolland (A)	—	10½	10½	—
Rothmans	—	27¾	27¼	—
Salada F	800	10	10	10
Scott LaS	—	14¾	14¾	—
Shell Can	—	26⅛	25¾	—
Shell 1 P	—	28½	28½	—
Simpsons	—	26¾	26¾	—
SocIGF	—	5	5	—
Sogemines	—	12	12	—
Steel Can	—	22⅝	22½	—
Steing (A)	—	18	17¾	—
Texaco Can	—	25	24¾	—
T Grp (A)	—	9¾	9¾	—
Tr-C Pl	—	26⅝	26½	—
Tr-C Pl Pr	—	48⅛	47⅞	—
Tr Mt Pl	—	17⅞	17½	—
Tr-Gen Pr	—	25½	25½	—
Un Carbide	—	22⅛	22	—
Union Oil	—	32⅛	31¾	—
Walk GW	3200	31¾	31¾	31¾
WCoast Tr	—	28½	28¼	—
W Pac.Pd	—	5⅛	5	—
Weston (A)	—	20	20	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
agiz		1/16	23	&
Alscope	—	170	160	—
Ajax	—	14	14	—
Alsof	—	5½	5	—
Bond-Ore	—	12	11	—
Anthonian	—	13	13	—
Bateman	15000	9½	9	9½
Beh co	—	690	690	—
Bl Hawk	—	90	90	—
Bl Riv	—	10½	10	—
Bl Bon	—	330	325	—
Bluewater	—	14	14	—
Bruneau	2500	18½	18½	18½
Burnt H	1500	40	39½	40
Cmflo	—	375	375	—
C Keeley	—	11	11	—
C Scur	—	195	195	—
Can Mins	—	32	30	—
Carbec	3000	111	110	110
CSR dt	—	41	41	—
Cessland	—	150	150	—
Chemalloy	—	135	135	—
Chipman	—	17	15	—
Coastal M	—	9½	9½	—
C Manitoba	—	28	27	—
C Mogador	—	23	23	—
CQ Smelt	—	52	50	—
C Virginia	4000	67	67	67
Cop-Man	—	33	33	—
Cpstrm	—	5½	5	—
Crownbrid	—	21	21	—
Delta Elc	—	230	230	—
Denault A	—	8¼	8¼	—
Devil's Elb	200	31	31	31
Delson	—	16½	16	—
Dom Ex	—	14½	14½	—
Dom Lease	—	16½	16½	—
Domont	500	16	16	16
East Sull	—	505	580	—
Empire Min	—	9	9	—
Equity Ex	—	61	60	—
Fab Met	3000	12	12	12
Fidelity	—	40	40	—
FT Reliance	—	29	29	—
Fox Lake	—	11½	11	—
Futurity	—	33	33	—
Garney	—	34	34	—
Glen Lake	—	177	173	—
Grt W Min	—	64	64	—
Grissol	—	230	230	—
Guar. Mines	—	17	17	—
Imbrex	—	485	485	—
Inspiratn	300	175	175	175
Int Norvalle	—	11	10½	—
James Bay	—	16½	16½	—
Keltic Mng	1000	20	20	20
Kodiac Pet	—	150	145	—
Lab Accept A	—	325	325	—
Labrador	600	29	29	29
Laduboro	—	46	46	—
L Dufault	—	15⅛	14⅞	—
Louanna G	—	21	20	—
Midepsa	—	250	245	—
Miro Mines	—	11	11	—
Mistango	—	14	14	—
Molya	—	125	125	—
Mt Costigan	—	19		—
Mt Pleast	1000	10	10	10
Native Min	—	14	13½	—
Northex	—	30	30	—
NW Canalask	—	8½	8½	—
Opemiska	—	117⅛	113⅜	—
Patino	—	900	980	—
Pat Silver	—	26	25	—
Peace Riv	—	810	800	—
Pennbec	—	11	10½	—
Phoenix O	—	260	260	—
Prime Potash	—	12	12	—
Provo G	—	510	510	—
Q Ascot	—	4½	4½	—
Q IndstM	—	6	6	—
Rnchrla	—	21	19½	—
Rxspar	2000	8	8	8
RA Pete'B'	—	1 26	113	—
Rsty L	—	6½	6½	6½
Stl Clum	—	180	180	—
Spwe	—	8	8	—
Sway H	—	5	5	—
Slecf Fn	—	245	230	—
Sfvr Rg	—	16	16	—
Slvr Sum	—	10½	10½	—
Siver T	500	33	33	33
Sobeys	—	7¾	7¾	—
S Dfault	—	11	10	—
Sptn Air	1000	92	92	92
Std Gold	—	19	17	—
Silvan	—	385	385	—
Sprpck	—	5½	5	—
Sriga	—	76	76	—
Subeo	1500	74	74	74
Tisman	—	40	40	—
Tazin	—	4½	4	—
Trrx Mng	—	26	26	—
Tor-Lt	—	275	275	—
Trstrr	—	20	19	—
UCrp(b)	—	12	12	—
UnOblsk	—	30½	27	—
Uptn Cpp	—	25	25	—
V Dr Hout	2400	500	500	500
Wt Dfault	—	31	30	—
Wstburn	—	165	160	—
Wst Hll	—	30	29	—
Wst Tn	—	21	20	—

cours des obligations

Source : Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

(27 février, à midi)

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼ 1er oct.	1967	99½	100
2¾ 15 juin	1968	96¾	97⅛
5 1er oct.	1968	99¾	100¼
5¾ 1er oct.	1969	101½	102¼
5 1er juin	1971	99¼	99¾
5 1er juil.	1970	99¼	99¾
4¼ 1er sept.	1972	94	94½
5 1er oct.	1973	97½	98¼
5½ 1er août	1980	98¼	99
5½ 1er oct.	1975	99	100
3¼ 1er juin	1976	82¼	83¼
4½ 1er sept.	1983	86¾	87¾
5¼ 1er mai	1990	95	96
5¾ 1er sept.	1992	101	102
5½ 1er oct.	1969	100¾	101¼
CNR 2⅞ 15 sept.	1969	94¼	95
CNR 5½ 15 déc.	1971	100	101
CNR 4 1er fév.	1981	83¼	84
CNR 5¾ 1er jan.	1985	100	101
CNR 5 1er oct.	1987	91	92
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC Elec 5¾ avr.	1991	92¾	93¾
Mon H 6¼ 1er oct.	1986	100½	101½
N.B. 6¼ 15 nov.	1988	97	98
Ont. Hy 6 15 juil.	1988	99½	100½
Ont 5¾ 1er mars	1986	97	98
Que 5½ 1er oct.	1991	100½	101½
Q. 6½ 1er oct.	1978	99½	100½
Que Hy 6 15 nov.	1979	96	97
Q Hy 6 15 juil.	1990	94½	95½
Sask 6¼ 1er oct.	1986	101	102
Terreneu 6¼ juin	1991	95½	96½
MUNICIPALITES			
Mont 1er jan.	1992	102	103½
Van 5½ 15 déc	1980	92½	93½
Tor Met 6½	1986	100	101
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn Petrofina ½	1972	87	89
Inland NG 5½	1977	91	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¾	1976	158	—
Pac Pete 5	1977	84	87
TC Pipe Line 5	1989	94	96
W'Coast x-c'pon 5½	1988	103	105
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	98½	99½
Algoma Steel 5¼	1978	91	92
Alum of Can 4½	1973	90	91
BP Tanker 5¼	1985	97	99
Brazilian 4½	1971	93½	—
BA Oil 5½	1977	89	90
CB Alum 5¾	1980	93½	94½
Can Cement 3¾	1975	83	84
C-I-L 5¾	1977	91	92
C-P-R 5	1973	88	90
CR Foncier 5¾	1985	87	88
Dom Stores 5½	1976	91	93
Dom Steel 6	1985	86	88
Domtar 5¾	1990	88	90
Eaton Accept 6¾	1985	91	92
Imp Oil 6¾	1987	102¾	103¼
Ind Accept 6¾	1984	104½	105½
Roy Tr Mrtg 6	1975	93½	94½
Roynat 6¼	1981	97¼	98¼
Shell Oil 5½	1977	94	96
St Law Corp 5	1978	88	90
Simpson's 4¾	1973	92	94
Traders Fin 5¾9	1985	81	83
Triad 4¾	1971	91	—
Weston Geo 5½	1983	88	90
Woodward's 5¾	1985	93	95
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tk 5¾	1985	94½	96
Ang Con Tel 6	1983	94	—
Bell Tel 6½	1987	100	101½
Bell Tel 3¾	1979	80	81
Bell Tel 5½	1982	94	95
Bell Tel 5¾	1984	96	97
Bell Tel 6¼	1978	100	101
Bowater Pow 3¾	1980	77	79
Brazilian 4¼	1970	94	96
BC Tel 5¾	1986	92	—
Cal Power 5¾	1982	93	—
Cdn West NG 5¾	1982	92	94
Cdn Elec 4	1968	96½	—
Consumers Gas 5	1978	89½	—
Consumers Gas 5¾	1984	94½	95½
Gr Lakes Pw	1977	94	96
Lakeland NG 6	1982	92	—
Nor Ont NG 5¾	1982	91	96
Marit Elect 5¾	1983	91	—
NFLD L & P	1978	91¼	—
Norstwst Ut 5¾	1988	90½	92½
Northu Tel 5¾	1983	92	92½
Que Nat Gas 6	1988	88	90
Que Nat Gs 7	1990	100	101¾
Que Tel 5¼	1983	90	91
TC Pipeline 5.785	1987	93	95
Union Bas 5½	1977	92	94
IMMEUBLES			
Eaton's Rity 3½	1968	96½	—
Eaton's Realty 5	1978	88½	—
Loblaw Prop 5½	1973	90	—
Steinbg Prop 6	1986	94	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
All-Canadian Fund	$0.07	tr.	15-3-67	28-2-67
Alum. Co. of Can. (4½% priv.	$0.57	tr.	31-5-67	5-5-67
id. (4% priv)	$0.25	tr.	1-6-61	5-5-67
Canada Iron Foundries (4¼% priv.	$0.06¼	tr.	17-4-67	17-3-67
id (ord.)	$0.25	tr.	3-4-67	3-3-67
Consolidated Paper (ord.)	$0.50	tr.	14-4-67	3-3-67
id. (priv.)	$0.37	tr.	1-5-67	7-4-67
Crown Zellerbach (Canada) "A"	$0.30	int.	3-4-67	10-3-67
David & Frère Ltée "A"	$0.75	tr.	31-3-67	15-3-67
Denault Ltée "A" (X)	$0.05	tr.	3 -7-67	14-3-67
Globes Envelopes "A"	$0.09	tr.	1-5-67	17-4-67
Gordon Mackay "A" & "B"	$0.12½	tr.	15-3-67	1-3-67
Les Laiteries Inc. "A"	$0.10	tr.	15-3-67	28-2-67
Montreal Locomotive Works (ord).	$0.15	tr.	1-4-67	13-3-67
MPG Investment Corp. (ord)	$0.11	sa.	31-3-67	14-3-67
Ontario Steel Products (ord.)	$0.25	tr.	15-3-67	14-4-67
id. (7% priv.)	1¾%	tr.	15-3-67	14-4-67
Rio Algom Mines (priv.)	$1.45	tr.	1-4-67	8-3-67
Sherwin-Williams Co. of Can. (ord).	$0.35	tr.	1-5-67	7-4-67
id. (7% priv.)	$1.75	tr.	1-4-67	9-3-67
Supertest Petroleum (5% priv.)	$1.25	tr.	1-4-67	17-3-67
Texaco (Canada) 4% priv.)	$1.00	tr.	20-4-67	31-3-67
Trust Général du Canada (priv.	$0.30	init.	17-4-67	31-3-67
Westfair Foods "A"	$0.50	tr.	15-4-67	15-3-67
id. (7% priv.)	$0.35	tr.	15-4-67	15-3-67

(X) Augmentation de 1 cent par action.

Les changes étrangers

SERVICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Pays	Unité monét.	En monnaie canadienne
Afriq. Sud (Rép.)	Rand	1.51
Afr. française	Franc cfa	.0044
Allemagne Ouest	Deut. Mk	.2723
Antilles anglaises	Dollar	6383
Argentine	Peso	.0045
Australie	Dollar	.6383
Autriche	Schilling	.0420
Belgique	Franc	.0218
Bermudes	Livre	3.0401
Birmanie	Kyat	.2288
Bolivie	Peso	.0974
Brésil	Cruz. nv.	.4025
Bulgarie	Lew	.9247
Ceylan	Roupie	.2272
Chili	Escudo	.2126
Colombie	Peso	.0671
Costa-Rica	Colon	.1644
Danemark	Couronne	.1563
Egypte	Livre	2.5099
Equateur	Sucre	.0541
Espagne	Peseta	.0181
Etats-Unis	Dollar	1.08 3/16
Fidji	Livre	2.7588
Finlande	Mark	.3408
France	Franc	.2187
Grèce	Drachme	.0364
Guatemala	Quetzal	1.0927
Haïti	Gourde	.2191
Hollande	Florin	.2997
Honduras (Rép.)	Lempira	.5409
Honduras (Brit.)	Dollar	.7627
Hongrie	Forint	.0915
Indes	Roupie	.1442
Indonésie	Rupiah	.0249
Irak	Dinar	$.0293
Iran	Rial	.0151
Islande	Krona	.0298
Israël	Livre	.3624
Italie	Lire	.001731
Jamaïque	Livre	3.0298
Japon	Yen	.002987
Liban	Livre	.3408
Malaisie	Dollar	.3532
Mexique	Peso	.0866
Nicaragua	Cordoba	.1547
Norvège	Couronne	.1513
Nlle-Zélande	Livre	3.0130
Pacifique (co. fr.)	Franc cfp	.0151
Pakistan	Roupie	.2271
Panama (Rép.)	Balboa	1.0819
Paraguay	Guarani	.00876
Pérou	Sol	.0406
Philippines	Peso	.2773
Porto-Rico	Dollar	1.0819
Portugal	Escudo	.0378
Rép. Dominicaine	Peso	1.0819
Roumanie	Leu	.1802
Royaume-Uni	Livre st.	3.0210
Salvador, El	Colon	.4328
Singapour	Dollar	.3532
Suède	Couronne	.2093
Suisse	Franc	.2496
Syrie	Livre	.2705
Tchécoslovaquie	Couronne	.1507
Turquie	Livre	.1223
U.R.S.S.	Rouble	1.2022
Uruguay	Peso	.0146
Venezuela	Bolivar	.2413
Yougoslavie	Dinar	.0666

du parquet de la bourse

Tous les marchés débutent en baisse

Certains titres miniers et pétroliers débutent nettement en baisse ce matin à la **BOURSE DE MONTREAL,** à la suite des recommandations de la Commission Carter d'abolir certains privilèges de taxation dont jouissent ces industries.

Inco baisse de 1⅛ à $95 et Noranda de 1 à $56.50. Home Oil A fléchit de ¾ à $21¾ et Pacific Petroleum de ⅜ à $11.

Aux industrielles, Alcan baisse de 1⅜ à $34 et Walker-Gooderham de ⅜ à 31¾ sur une transaction spéciale de 3,200 actions.

Les services publics sont mixtes ; Bell gagne ⅝ à $49⅛ et Westcoast Transmission perd ⅜ à $28.

Van Der Hout dans le groupe industriel à la Bourse Canadienne, fléchit de ½ à $5.00.

* * *

Le marché débute nettement en baisse ce matin à **Wall Street.**

Les perdants l'emportent sur les gagnants par la marge d'environ 5 contre 3. Le Dow Jones industriel fléchit d'environ 4 points.

La plupart des perdants enregistrent des déclins s'échelonnant jusqu'à environ 1 point mais par contre quelques titres soi-disant prestigieux sont nettement plus faibles. Itek baisse de 4 points, Fairchild Camera près de 5, Polaroid 2 et Western Industries près de 2.

Control Data, Sprague Electric, US Smelting, Swift, IBM et Allied Chemical perdent environ 1 point respectivement.

Les quatre principaux producteurs d'acier fléchissent d'environ 1 point chacun.

* * *

LONDRES (Reuters) — Le marché était peu actif à Londres aujourd'hui et les valeurs dominantes se maintenaient au point qu'elles avaient atteint avant le weekend alors que quelques titres de choix ont marqué quelques points.

Les valeurs de tout repos ont gagné du terrain après un départ lent. Dans l'ensemble, les pertes étaient plus nombreuses que les gains parmi les titres cotées en dollars. La tendance était à la baisse parmi les valeurs canadiennes.

* * *

PARIS, 27 février 1967. — Les valeurs françaises se sont légèrement repliées à quelques jours du premier tour des élections législatives, l'effritement a repris à la Bourse de Paris où l'activité s'est fortement réduite. Les écarts restent toutefois peu importants dans l'ensemble.

Difficultés techniques à Toronto

Nous nous excusons de l'absence des cotes d'ouverture de la Bourse de Toronto en raison de difficultés techniques dans la transmission automatique de ces cours qui sont survenues dès le début de la séance.

fonds mutuels

pg. la PRESSE CANADIENNE
CLOTURE DU 23 FEVRIER 1967

	Achat	Vente
Adanac	2.47	2.70
Andrean Equity	3.32	3.63
All Cdn Com	7.41	8.12
All Cdn Div	9.35	10.25
American Growth	5.84	6.38
Associate Inv.	5.39	5.44
Beaubran	39.50	42.89
Canadian Growth	6.24	6.86
Canada Security	4.92	5.41
Cdn Gas Energy	10.95	12.00
Cdn Investment F	3.93	4.31
Cdn Trusteed	4.71	5.15
Canafund	52.52	55.15
Champion Mutual	6.96	7.57
Collective Mutual	5.83	6.34
Commonwealth Intl	10 18	11.16
Comm. Int Lev.	9.91	10.86
Corporate Investors	5.70	6.23
Diversified Income	1.41	1.55
Diversified Income B	5.48	6.02
xDividend Shares	3.57	3.92
Dominion Compound	4.26	4.63
Dominion Equity	5.88	6.12
xDreyfus	13.52	14.76
Entarec Investment	5.07	5.12
Euronecn Growth	6.07	6.63
Exec Fund of Can.	6.94	7.29
Federated Financia	5.00	5.46
Fonds Collectif A	7.00	7.61
Fonds Collectif B	5.24	5.40
Fonds Collectif C	7.99	8 68
Fonds Desjardins A	4.82	—
Fonds Desjardins B	4.73	—
Frase	10.85	10.90
Gis Compound	8.38	9.07
Gis Income	3.88	4.24
Growth Equity	5.34	5.84
Growth Oil and Gas	14.71	—
Guardian Growth	5.31	5.77
Harvard	9.53	10.36
Investors Growth	9.39	10.20
Investors Mtl Mutual	6.37	6.93
Investors Mutual	5.02	5.46
xKeystone Cap S1	21.60	23.66
xKeystone Cust S-4	6.34	6.94
xKeystone Cust K-2	6.50	7.10
Keystone Canada	7.64	8.39
Le Fonds P.E.P.	4.17	4.53
Maison M Fund	3.74	3.81
Mutual Accumulating	5.34	5.84
Mutual Bond	8.66	9.05
Mutual Growth	5.38	5.88
Mutual Income	6.26	6.84
Natural Ressources	6.34	6.93
One William Street	16.49	—
Pret et Revenu Mutuel	7.05	7.71
Provident Mutual	6.20	6.75
xPutnam Growth	13.18	14.41
Radison	4.49	4.93
Regent Fund	8.52	9.31
Research Investment	15.91	17.39
Savings Investment	7.05	7.71
xTV Electronics	9.65	10.52
Timed Investment F	6.46	6.49
United Accumulative	9.57	10.46
Universal Svgs Equity	5.27	5.76
Western Growth	5.27	5.76
York Fund of Canada	3.39	3.68

x—Fonds américains

fruits LEGUMES

MONTREAL — (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : de fantaisie, Wolf River, $2.25, McIntosh $3 à $3.50, Russet $4.50 à $5, Cortland $2.25 à $2.50, Délicieuses $4 la boîte à verger.

Betteraves : en sac de 50 livres $1.25 à $1.50, petites $1.75.

Carottes : $1.25 les 50 livres, $2.25 à $2.50 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

Choux : verts gros, moyens, Savoie, $1.75 à $2 le cageot de 50 livres.

Navets : $1.75 à $2 le sac de 50 livres, $2.25 le boisseau.

Poireaux : .75 à .90 la douzaine.

Oignons : jaunes, sacs de 50 livres, no 1, $4.25, type espagnol $5, 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, $4.50 à $4.75.

Panais : $2.50 à $3 le boisseau, $2.50 la douzaine de cellos de 24 onces.

Pommes de terre : .90 à $1 les 50 livres.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux établissements : extra gros, 50.0, A-gros 46.2, A-moyens 39.7, A-petits 35.1.

Beurre : arrivages courants, 92 points .58, 93 points .59. Prix de vente du bureau de la stabilisation agricole : .61.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros, 42½ ; coloré, 42¾.

Pommes de terre : prix de gros Québec, .90 les 50 livres ; N.-B., $1.05 à $1.08 les 50 livres ; .27 à .28 les 10 livres ; I.-P.-E., $1.95 à $2 les 75 livres, $1.30 à $1.35 les 50 livres ; .35 à .36 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 18 à 19½ ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 17 à 18 ; autre catégorie pour nourrissage, 15½ à 16. Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 14 ; poudre de petit lait, de 4 à 4½ cents.

Cote de l'or

LONDRES — (PC) — Cote de l'once d'or fin, en argent américain, au marché libre de l'or européen : $35.15 à l'achat et $35.17 à la vente.

Prix de l'once troyes d'or à la Bourse londonienne des lingots : $35.15 83/100 (251 shillings, 9½ pence).

PARIS — (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, vaut 48.80 au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $20, cote 136.40.

au bilan de l'ACTUALITE

Le Canada et l'Amérique latine

Le ministre du Commerce, M. Winters, a fait savoir en Chambre hier que le Canada ne participerait pas à la conférence prévue pour le mois d'avril en Uruguay parce qu'il n'appartenant pas à l'association de libre échange latino-américaine. Le ministre répondait à une question du député du Crédit social Howard Johnston, qui avait demandé si le Canada enverrait un observateur à cette réunion, où l'on discutera de la possibilité de créer un marché commun de 19 nations en Amérique latine.

Nomination à la Régie des Rentes

M. Robert De Coster, président de la Régie des rentes du Québec, annonce la nomination de M. André Dionne, au poste d'actuaire de la Régie. M. Dionne qui vient de prendre charge de son nouveau poste, assume de plus la fonction de directeur du Service des régimes supplémentaires de rentes.

Prix du papier-journal en G.-B.

Déjà aux prises à de graves problèmes financiers ainsi qu'en témoigne la baisse de plus de 60 pour cent des bénéfices de la chaîne Beaverbrook, annoncée cette semaine, la presse britannique va devoir faire face à une augmentation de deux livres par tonne, soit de près de 4 pour cent, du prix du papier-journal fabriqué en Grande-Bretagne. Ses frais d'exploitation en seront majorés de 0.5 à 1.5 pour cent.

La Commission nationale des prix a décidé hier d'autoriser cette augmentation malgré les restrictions sur les hausses des prix, l'exception étant justifiée par l'accroissement du coût de la matière première qui doit être importée.

Investors Overseas

Selon "La Tribune de Genève" la société financière américaine "Investors Overseas Service" étudierait actuellement avec le conseil d'Etat de Genève la possibilité de construire en France, à Ferney-Voltaire (Ain) l'immeuble administratif qu'elle devait primitivement construire à Genève. Cette construction qui avait été évaluée à treize millions de francs suisses et devait être confiée à un groupe suisse, serait, selon le journal, confiée au groupe parisien "Société d'Etudes et de Réalisations Immobilières" La société aurait également promis à la commune de Ferney-Voltaire de participer à la construction d'un lycée et d'une piscine. De son côté, toujours selon le journal, le gouvernement français aurait promis d'accueillir sans limitation de temps 500 employés de l'IOS sur le territoire français.

au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	12
Advance RL	9	11
Aconic	3	5
Albatros	29

Naissances Décès Remerciements In memoriam

BERTRAND (Wilfrid) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Wilfrid Bertrand, époux d'Antoinette Hébert, demeurant à 1730 Notre-Dame Ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3630 rue Notre-Dame Ouest,
pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHARD (Armand) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Armand Blanchard, demeurant au 2242 rue Derien. Les funérailles auront lieu mercredi, le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385 rue Ontario est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURRET (Adrien) — A Montréal, le 24 février 1967, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Adrien Bourret, époux de feu Hermina Viens, demeurant 3330 boul. Ste-Rose, père de M. et Mme Philippe Elliott (Annette), M. et Mme Lucien Bourret, M. et Mme Georges Bourret, Dr et Mme Raymond Laporte (Madeleine), M. l'abbé Jean-Paul Bourret, M. et Mme Paul Boilard (Ritha), M. et Mme Roland Bourret, conseiller municipal de la ville de Montréal, M. et Mme Jean Talon (Denise), M. et Mme Charles Martel, B.P.H. (Carmen), Dr et Mme André Bourret. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7455 est, rue Crémazie
à 9 hrs, pour se rendre à l'église St-Rémi de Montréal-Nord, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Laval Ouest, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIEN (René) — A l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance, le 25 février 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé René Brien, époux de Jacqueline d'Astous. Il laisse ses frères A.-Léopold, Jean, François, ses soeurs Mme Jeannette-B. Sénécal, Mme Paul-A. Brossard et Mme René Drapeau, ses beaux-frères Paul Brossard et René Drapeau, ses belles-soeurs Mme Jean Brien, Mme François Brien, Mme A.-Léopold Brien, Mme Marcel-A. Robitaille et Mme Pierre d'Astous, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, Boul. Ste-Croix,
Ville St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Sauveur-des-Monts, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Léopold) — A Beaconsfield, le 24 février 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé Léopold Carrière, époux de Grace McDevitt, père de Paul-Emile, Kathleen (Mme D. Young), Roseline (Mme Y. Legault), Patricia, Patrick, Jean, demeurant rue Pilon. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281 Bord du Lac, Pointe-Claire,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU (Alexandre) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Alexandre Cousineau, époux de feu Adéla Desparois, demeurant à 2219 Jacques-Hertel, père de Mme Félix Champagne (Antoinette), Mme François Monarque (Germaine), Mme Gaston Joannette (Lucienne), Mlle Juliette Cousineau et une bru Mme Aimé Cousineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6350, boul. Monk,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DA SYLVA (Delvina) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Delvina Hotte, épouse d'Elphège Da Sylva, demeurant à 4375 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
816, rue Rachel Est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEGRAY (Paul-Emile) — A Valleyfield, le 24 février 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé Paul-Emile Degray, ex-geôlier au Palais de Justice de Valleyfield, époux de Laurette Hébert, demeurant à 159 Viau. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils Inc.
317 rue Victoria,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Esprit de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE GROSBOIS (Blanche) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Blanche de Grosbois, célibataire. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église St-Clément-de-Viauville, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS (Georges Donat) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Georges Donat Desautels, époux de Berthe Martin, demeurant au 200 Ontario est. Les funérailles auront lieu mardi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Philippe) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé Philippe Desrosiers, époux en 1ères noces de Léda Auger et en 2èmes noces de Frédérise Robinet, père de Philippe, Mme Georges Dumesnil (Jeanne), René et Gérard. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée,
6821 rue St-Hubert,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Bertha)—A Ste-Thérèse, le 24 février 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Henri Desjardins, née Bertha Meloche, demeurant à 56 St-Charles. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.,
61, rue Blainville ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESNOYERS (Aimé) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 86 ans, 8 mois, est décédé M. Aimé Desnoyers, époux d'Emma Beaudry, demeurant à 5241 Marquette. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils,
4733 rue Papineau,
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs S.V.P.

DIONNE (Eugène) — A Pointe-St-Charles, le 26 février 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Eugène Dionne, époux de Célina Bilodeau, demeurant à 1149 rue Laprairie. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
1270 rue Laprairie
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMAIS (Eva) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Eva Sourdif, épouse de feu Anthime Dumais, 2391 rue Cuvillier. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel Est,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Anne) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Anna Fournel, épouse d'Eugène Forget, marchand, mère de Louise. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée,
2548 est, rue Beaubien,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT (Emilien) — A Montréal, le 24 février 1967, à l'âge de 80 ans et 9 mois, est décédé M. Emilien Dupont, époux d'Avina Archambault, demeurant 2811 Henri-Bourassa, Ahuntsic, père de Clarence, Mme Fred Towsley (Jeannette). Il laisse également dans le deuil sa bru, Ida, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, boul. Henri-Bourassa,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Adèle) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 96 ans, est décédée Mlle Adèle Fortin, fille de feu Stanislas Fortin et de feu Sophie Pepin. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Ducloz & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Valéda) — A Montréal, le 23 février 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Valéda Papineau, épouse de feu Armand Fournier, demeurant 2666 Orléans, mère de Mme Yvette Chalifour, Louis-Armand, Mme Simone Ouellette et Mlle Rhéa Fournier. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARNEAU (De Lisle) — Décédé subitement à l'hôpital Général de Lachine, le 26 février 1967, époux bien-aimé de Julia Egan; père de Frank, de Toronto, Clare (Mme J. Duckworth), Mary (Mme A. Diabo); frère d'Edouard, et arrière-petit-fils de l'historien national du Canada, feu F.-X. Garneau; il laisse aussi 5 petits-enfants. Membre de la Légion de Marie et de la Société du Saint-Nom de l'église St. John Fisher, membre de la Société Astronomique Royale et de la Société des oiseaux du Québec. Exposé au salon mortuaire
D. A. Collins
222, boulevard Métropolitain
Pointe-Claire
Service en l'église St. John Fisher, mercredi le 1er mars, à 9.30 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges. Au lieu de fleurs, les dons peuvent être envoyés au Canadian Heart Fund.

GAUTHIER (Paul-Emile) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Paul-Emile Gauthier, époux de Juliette Tardif, demeurant à 2126 Hurtel. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 8 h. 55, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Wellie) — A Pont-Viau, le 24 février 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Wellie Gingras, fils de feu Emmanuel Gingras et de feu Marie-Louise Prévost, demeurant au 433 boul. des Laurentides, Pont-Viau, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
17 ave Laurier Est
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Christophe de Pont-Viau où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGEON (Berthe) — A Montréal, le 26 février 1967, est décédée Mlle Berthe Gougeon, fille de feu J.B.A. Gougeon et de feu Alphonsine Valiquette. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 Est, Ave Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON (Lilian) — A Montréal, le 25 février 1967, est décédée Mlle Lilian Gratton, demeurant à 3614 Boul. Décarie, appt 11. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEANNOTTE (Claire) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Adrien Jeannotte, née Claire Loyer, demeurant à 3611 rue Roy, appt 5. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635 rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR (Gaétan) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 29 ans, est décédé Gaétan Jolicoeur, fils de Roméo Jolicoeur et de feu Parmélia Dubois. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, de Verdun, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JONES (Floreska) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Clovis Jones, née Floreska Grenier, demeurant au 8247 rue Casgrain. Les funérailles auront lieu mercredi, le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384 rue St-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Cordélia) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 93 ans, est décédée Cordélia Ferrus, épouse de feu Arthur Laurin, demeurant 8060 St-Dominique. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078, rue Droist, coin Jarry
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Visteur) — A Pont-Viau, le 25 février 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Visteur Lavallée, époux de Fleurette Garceau, demeurant à 473 St-André. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault,
24, rue St-Florent, Pont-Viau,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-Marie-Grignon de Montfort, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Achille) — A Montréal, le 25 février 1967 à l'âge de 62 ans est décédé M. Achille Lavigne, courtier en assurance de Papineauville, époux de Rosaline Thomas. Outre son épouse, il laisse dans le deuil 3 fils, Gilles, d'Aylmer, Herbert, de Ste-Foye, Michel, de Papineauville, 2 filles, Lise, de Papineauville, et, Monique, d'Ottawa, 1 frère, Horace, de Hull, 2 soeurs, Mme Cécile St-Pierre, de Mont-Laurier, Mme Jeannette Labrosse, de Montebello, 13 petits-enfants, et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira de la résidence du défunt, Papineauville, pour se rendre à l'église paroissiale de Papineauville, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGRAND (Grégoire) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 55 ans, est décédé Grégoire Legrand, ex-employé à la Régie des Alcools, époux de Germaine Roy, frère de Robert, employé à la Cité de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 9 heures pour se rendre à l'église St-Philippe de Laprairie., où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVERT (Michel) — A Verdun, le 25 février 1967, à l'âge d'un an et six mois, est décédé Michel Levert, enfant de Jacques Levert et de Denise Laflamme, demeurant à 613 rue Galt. La cérémonie des anges aura lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
513 rue de l'Eglise, Verdun,
à 2 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, cérémonie à 3 hrs p.m. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHITILLO (Giusseppena) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Vincenzo Marchitillo, née Giusseppena Sepe, demeurant chez sa fille Mme Yolande Giunta, à 7435 Champagneur. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église Italian United Church, Papineau et Bélanger, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Elias) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Elias Martel, époux de Lucienne Thomas, demeurant à 6242 Jogues. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul. Monk,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean Damascène, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Fassett, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Euclide — A Charlemagne, le 25 février 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Euclide Martel, époux de feu Aurore Longpré, demeurant 99, rue du Sacré-Coeur, à Charlemagne. Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 mars. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
à Repentigny
pour se rendre à l'église St-Simon et St-Judes, de Charlemagne. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Maurice) — Subitement à Ste-Adèle, le 26 février 1967 à l'âge de 38 ans est décédé Maurice Martel, propriétaire de Côme Martel Enrg. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Françoise Benoit, 3 filles Johanne, Jocelyne, Nicole, 1 fils Pierre, sa mère Mme Côme Martel, 2 frères Emeric, Rolland, 5 soeurs Lilliane, Annie, Mme Albert Choquette (Reina), Mme Aline St-Onge, et Lucienne. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Marguerite) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Marguerite Martineau, demeurant au 6661, rue St-Urbain. Les funérailles auront lieu mardi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384 rue St-Denis,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERCIER (Marie-Ange) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Roméo Mercier, née Marie-Ange Thibault. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 Boul. Rosemont
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Georges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Eugène) Subitement, à Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé J.F. Eugène Michaud, époux de feu Florida Cardinal et de Marcelle Brosseau, père de Maurice (époux de Florianne Desllierres), Pierre (époux de Dolorèse Rousseau), Denis (époux d'Angèle Brunet), Jean-Luc (époux de Françoise Laperrière), Madeleine (Mme P.-E. Morency), Marcelle (Mme Gérard Delorme), demeurant à 922 Est, Boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 Est, Ave Laurier
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHELIN (Paul-Emile) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé Paul-Emile Michelin, époux de feu Ida Smith, frère de Léo, Antonio et Roland. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée,
2548 est, rue Beaubien,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONAHAN (Arthur) A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Arthur Monahan, époux de Juliette Huard. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 Boul. Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONGEAU (Alvarez) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Alvarez Mongeau, époux de feu Alice Sanscartier, demeurant anciennement à 8045 rue St-Gérard, fils de Mme S. Mongeau et frère de Mme Roger Lemay (Marguerite), Albert et Alexandre. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADEAU (Angèle) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Angèle Larivière, épouse en 1ères noces de feu Antoine Pépin et en 2èmes noces de feu Alphonse Nadeau. Les funérailles auront lieu mardi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 rue Beaubien est,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Pie-de-Guire, comté Yamaska, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATTERSON (Thomas Georges) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 77 ans 6 mois, est décédé M. Thomas Georges Patterson, époux de Suzanne Villecourt. Il laisse dans le deuil 2 frères: Alfred, de Toronto, Maurice, d'Angleterre, et 1 soeur, Dorothy, de Toronto. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

PERIARD (Télesphore)—A Alexandria, Ontario, le 25 février 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé Télesphore Periard, époux d'Alma Proulx, demeurant 24 rue St-Georges, Alexandria. Père de Mme Elie Chénier (Yvette), Mme Claude Lemay (Jeannette), Raymond, d'Alexandria, et Hubert, de Cornwall. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Alexandria
162, rue Principale, à Alexandria
pour se rendre à la cathédrale St. Finnan's, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du Sacré-Coeur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PINARD (Lorenzo) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Lorenzo Pinard, époux de feu Mathilda Cotnoir. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Anna) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Eugène Plante, née Anna Morin, demeurant 937 ave Girouard. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et ave N.-D.G.
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Raymond où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POIRIER (Alexis) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé Alexis Poirier, époux de Maria Martin, demeurant à 7290 rue Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel Lalemant, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROCTOR (Myra) — A Beloeil, le 25 février 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Myra Knight, épouse bien-aimée de John Proctor, demeurant à 112 Champlain, à St-Jean. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois
280 rue Jacques-Cartier
à St-Jean
à 1 hrs 45 pour se rendre à l'église Trinity Church d'Iberville, où le service sera célébré à 2 hrs p.m., et de là au cimetière d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACINE (Wilfrid) — A Montréal, le 24 février 1967, à l'âge de 91 ans, est décédé Wilfrid Racine, époux de feu Rosa Grisé, demeurant à 9621 Basile-Routhier. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 Est, rue Jean-Talon
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Charles Garnier, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAINVILLE (Louis) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé Louis Rainville, époux d'Adrienne Masson. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Marie-Anne) — A St-Casimir comté Portneuf, le 24 février 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Henri Rivard, née Marie-Anne Grondine. Les funérailles auront lieu mardi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Lacoursière,
St-Casimir,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Casimir, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBILLARD (Spera) — A St-Lambert, le 25 février 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé Spera Robillard, époux d'Alice Richard, demeurant à 579 Notre-Dame, père de Mme Jacques Boucher (Monique) et Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
200 rue St-Louis, Lemoyne,
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Lambert, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROULEAU (Emilienne) — A Cartierville, le 26 février 1967, à l'âge de 54 ans, est décédée Emilienne Lalonde, épouse de feu Pauline-Emile Rouleau, mère de Diane (Mme Parker) et Yvon Rouleau. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 mars. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5503 Boul. Gouin Ouest,
pour se rendre à l'église Notre-Dame du Bel-Amour où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROZON (Alice) — A Montréal, le 26 février 1967, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Eugène Rozon, née Alice Caty, mère de Réjeanne (Mme Guy Deslongchamps). Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e Av. Rosemont
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-René-Goupil, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUEL (Armand) — A Hull, le 26 février 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Armand Ruel, époux d'Anna Cardinal, demeurant à 4, rue Champlain, Lucerne, Québec, autrefois de St-Hyacinthe, fils de feu Isaï Ruel et de feu Cordélia Durocher. Outre son épouse, il laisse dans le deuil un fils Charles, de Lucerne. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Emond
Centre et Parker, Aylmer, Québec
pour se rendre à l'église St-Paul, d'Aylmer, où le service sera célébré à 7 h. 45, et de là au cimetière St-Paul, d'Aylmer, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUSSELL (William Harold) — A Montréal, le 26 février 1967, est décédé M. William Harold Russell, époux de Margaret Cleary, demeurant à 6339 10ème Ave Rosemont, fils de Henriette Russell. Il laisse dans le deuil 1 soeur Lilian de Calgary, 1 frère Kenneth de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er mars. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse,
coin IIème Ave Rosemont
pour se rendre à l'église St. Brendan, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAURO (Donat) — A Montréal, le 25 février 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé Donat Sauro, époux de Justine Supino, demeurant 2023 rue Davidson. Les funérailles auront lieu mardi le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 9 hrs, et de là

expo67

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIERE EDITION 10¢

Montréal, lundi 27 février 1967 / saint Gabriel de l'Addolorata / 83e année, No 48 / 4 cahiers / 44 pages / Les prévisions météorologiques : nuageux, neige ce soir / Minimum : 20 / Maximum : 30

Bellemare veut faire du ministère du Travail un organisme d'avant-garde • En page 11

Trente fonctionnaires reprennent leur travail au Bien-être social

par Gilles PRATTE et Jacques LAFRENIERE

Le directeur de la grève des cols blancs de la Ville de Montréal, M. Raymond Couture, et le directeur du Service du bien-être social de la Ville de Montréal, M. André Cournoyer, en sont venus à une entente aujourd'hui pour le maintien des services essentiels à ce service.

M. Couture a fait connaître ce midi le texte du mémoire d'entente signé à 11 h. 15 ce matin, prévoyant que 30 employés devaient reprendre leur travail dès 1 h. 15 cet après-midi.

M. Couture a fait connaître ce midi le texte du mémoire d'entente signé à 11 h. 15 ce matin, prévoyant que 30 employés devaient reprendre leur travail dès 1 h. 15 cet après-midi.

Les deux parties reconnaissent dans le mémoire que la situation est critique et qu'elles sont conscientes du malaise qui peut prévaloir chez les citoyens de la Ville de Montréal dont la situation financière et familiale les force à recourir au service du bien-être.

Les deux parties se rendent compte que la grève des fonctionnaires ne doit pas faire souffrir indûment les indigents et les malheureux et que ceux-ci ne doivent pas servir d'excuse pour un règlement plus ou moins avantageux de la grève.

Il est entendu que personne ne devra exercer de pression de quelque nature que ce soit les uns sur les autres et qu'on n'usera pas de représailles.

Les deux directeurs qui représentent les 400 employés du Service du bien-être social, au sein du comité exécutif du syndicat, MM. Réal Bibeault et Armand Lucas, seront autorisés pendant les heures de travail (8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m.) à visiter les bureaux du service, au 435 rue Champ-de-Mars, pour s'entretenir avec les 30 fonctionnaires et le directeur du service.

Espoir de règlement

Le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, avait laissé savoir samedi soir que les parties en étaient arrivées à une entente quant à la reprise du travail au Bien-être social, même si la grève des autres fonctionnaires devait se poursuivre par ailleurs.

Sans vouloir préciser les termes de cette entente, M. Bellemare a affirmé que les assistés sociaux pourront toucher sous peu leurs allocations de bien-être.

La nature des autres suggestions qu'il a pu faire aux représentants patronaux et syndicaux qu'il a rencontrés samedi à Québec est toutefois restée secret bien gardé.

Pour sa part, le ministre a noté qu'au chapitre des clauses d'ordre pécuniaire, la situation s'améliorait. Selon lui, il y a lieu d'être optimiste quant à la possibilité d'un règlement prochain du conflit.

A l'issue du banquet de clôture du congrès de la Société des conseillers en relations industrielles, servi à l'hôtel Mont-Royal, M. Bellemare a laissé savoir aux journalistes que son rôle, ou sa mission, comme il a précisé, est maintenant terminé dans cette grève.

Les négociations se sont par ailleurs poursuivies hier à l'hôtel Windsor, jusque tard dans la soirée.

Même si les parties tiennent à respecter une certaine consigne du silence, on peut croire, comme l'a affirmé M. Bellemare, que certains progrès ont été accomplis.

Mais l'enthousiasme est encore loin d'être débordant ; il ne semble être aucunement question que les 4,500 grévistes reprennent le chemin du travail ces jours-ci.

Les négociations se sont poursuivies aujourd'hui. Il restait une ou deux clauses dites normatives à régler avant de passer aux clauses pécuniaires.

On a appris ce matin que le comité exécutif de la Ville de Montréal pourrait se réunir aujourd'hui pour approuver définitivement ce qu'il entend concéder aux cols blancs en grève. M. Saulnier n'a toutefois voulu faire aucun commentaire.

Hier soir, M. Saulnier, avait refusé de qualifier de "négociations" les pourparlers qui se déroulaient. Il désirait que le syndicat lui remette des contre-propositions.

M. Lanciault a déclaré ce matin que le syndicat avait fait des contre-propositions par l'entremise de M. Bellemare.

Quant au président de la CSN, M. Marcel Pepin, qui a eu des entretiens avec M. Saulnier, il s'est contenté de dire hier soir: "Les négociations continuent".

La parité des salaires au Canada et aux USA est irréalisable

—Drury

En termes non équivoques, le ministre canadien de l'Industrie, M. C. M. Drury, a déclaré à midi qu'il n'est pas opportun d'envisager "la parité des salaires au Canada et aux Etats-Unis."

M. Drury a expliqué son attitude en soulignant la différence appréciable qui existe entre la productivité des deux pays, différence qui a-t-il dit, tient à des facteurs aussi divers que le niveau de la technologie, l'importance de la production, le climat, les frais généraux du transport, le niveau d'éducation, etc. . . .

Le ministre, qui parlait en français devant les membres du Club de réforme de Montréal, a par ailelurs laissé percer une certaine inquiétude devant l'insistance avec laquelle certains syndicats internationaux revendiquent cette parité de salaires.

"Nous pouvons difficilement évaluer jusqu'à quel point les arguments en faveur de la parité des salaires découlent du syndicalisme international et de l'étendue des relations qui existent entre la société mère et les filiales des industries canadiennes et américaines, a-t-il dit.

"Nous devons toutefois remarquer que la parité des salaires peut être à l'avantage de la filiale américaine d'un syndicat international si sa mise en vigueur fait disparaître la concurrence de l'industrie canadienne et par là fait augmenter la production et l'emploi aux Etats-Unis."

M. Drury a souligné que, si les syndicats internationaux devaient obtenir cette parité de salaires, cela pourraient avoir des "conséquences sérieuses" sur notre politique nationale.

On sait d'après les statisti-

Voir DRURY en page 2

Photo aérienne Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Un CF-100 s'écrase près de Beloeil

Ce réacté CF-100 Starfighter de la base de St-Hubert n'est plus qu'un amas de ferraille mais les deux pilotes sont sains et saufs. Les lieutenants d'aviation L. A. Reynolds et T. Kitzul, qui effectuaient une envolée de routine, ont tout juste eu le temps d'utiliser leur siège éjecteur afin d'éviter de s'écraser avec l'appareil. L'accident est survenu peu avant 10 h. 30 ce matin dans un champ entre Beloeil et St-Marc, près de la route no 47 qui longe la rivière Richelieu. Des témoins ont affirmé avoir aperçu l'appareil en flammes quelques secondes avant l'écrasement dans la neige. Un des pilotes a mandé du secours avant de sauter en parachute. Les deux hommes ont été secourus par un hélicoptère de l'ARC à St-Hubert. Ils ont été conduits à l'infirmerie de la base aérienne où les médecins les ont examinés. Un seul souffre de douleurs au dos. .. ...

AUJOURD'HUI

Député en faveur d'un système présidentiel

Le député libéral de Dorion, M. François Aquin favorise un système présidentiel qui soit dynamique, efficace et personnel au Québec. Un tel système, assure M. Aquin, dotera la province d'un pouvoir exécutif et d'un parlement forts. La disparition de la responsabilité ministérielle allégerait considérablement les lignes de parti dans les Chambres et permettrait plus facilement la dépolitisation des grandes questions.

— Page 9

Organisation du RN au niveau paroissial

Le Ralliement national a entrepris, en fin de semaine, la troisième étape de son organisation en vue des prochaines élections provinciales. Celle-ci consiste dans l'organisation des cadres locaux, étape qui doit se terminer le premier février de l'an prochain. Selon le président du RN, M. Gilles Grégoire, il y aurait des élections générales au printemps de 1970 ou, au plus tôt, à l'automne de 1969.

— Page 23

Crise de la famille

M. Philippe Garigue, doyen de la faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal, a déclaré au rallye annuel de la Fédération des oeuvres de charité, qu'il n'existe aucune législation québécoise en faveur de la famille et qu'il faut mener un combat sur deux fronts à la fois : le gouvernement et le comportement familial. Le Cardinal Léger, commentant les propos du doyen, s'est dit "songeur et inquiet" devant la situation de la famille québécoise.

— Page 7

Johnson prévoit un nouvel affrontement avec Ottawa au sujet du rapport Carter

par Pierre GODIN

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a lancé hier soir les premiers coups de canon de ce qui semble devoir être une nouvelle épreuve de force entre Ottawa et Québec dans le domaine de la fiscalité.

Dans une attaque évidente contre certaines conclusions du rapport Carter sur la fiscalité, rendu public samedi à Ottawa, M. Johnson a lancé devant environ 5,000 personnes entassées dans les salons du Reine Elizabeth, à l'occasion d'un dîner-bénéfice, à $50 du couvert, de l'Union nationale :

"Dans notre propre pays, dans ce pays où l'on voudrait qu'un Canadien français se sente partout chez lui, pour administrer des domaines qui relèvent de la juridiction provinciale, il me faut comme premier ministre et ministre des Affaires fédérales-provinciales consacrer une bonne part de mon temps non pas au progrès du Québec, mais à arrêter le flot envahisseur de ceux qui veulent encore centraliser tout dans un seul gouvernement."

On sait que le rapport Carter propose de mettre un frein à l'évolution des dernières années, en ce qui regarde la perception des impôts, en conférant au gouvernement fédéral l'autorité complète sur l'impôt des sociétés et en consacrant d'une façon générale la prépondérance d'Ottawa en matière de fiscalité.

Affirmant sinon l'anxiété du moins l'inquiétude de tous les membres de son cabinet, le premier ministre a lancé un appel "aux libéraux", à tous ceux qui croient à l'autodétermination du Québec, à son autonomie, et "à ceux qui veulent que nous restions dans le Canada mais dans l'ordre et dans la dignité", de mettre de côté les allégeances du parti pour s'unir autour du gouvernement du Québec.

"D'ici quelques mois, a ajouté M. Johnson, nous aurons à traverser des heuress cruciales dans ce domaine. L'Union nationale se tiendra debout. Nous préférons tomber comme gouvernement et comme parti politique, tomber dignement plutôt que de nous coucher. Je fais appel à ceux qui croient à un Québec fort pour qu'ils appuient un gouvernement dont le seul mobile, le seul slogan, c'est le Québec d'abord."

Cette "déclaration de guerre" du premier ministre est venue à la toute fin d'une allocution centrée sur les intentions du gouvernement de l'Union nationale d'associer les corps intermédiaires à la direction de

Voir CARTER en page 2

Premières réactions au rapport

Un certain nombre de personnes ont consenti au cours de la fin de semaine, à commenter quelque peu le rapport Carter sur la fiscalité, rendu public en fin de semaine.

C'est ainsi le cas de MM. Louis Laberge, président de la Fédération des Travailleurs du Québec et Paul-Henri Lavoie, secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs. D'autres ont jugé préférable de ne pas faire de commentaires. Tel a été le cas de MM. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la ville de Montréal et Emile Girardin, président de la Fédération de Québec des Caisses populaires.

Quant à **M. Laberge**, il a dé-

Voir REACTIONS en page 2

Autres réactions page 34

Johnson : la nouvelle escalade au Vietnam est le meilleur moyen d'amener Hanoï à négocier

D'après AFP, PA, Reuter

Le président Johnson a reconnu aujourd'hui, au cours d'une conférence de presse impromptue, que les nouvelles mesures militaires prises contre le Nord-Vietnam représentent encore un pas dans l'élargissement du conflit, mais a affirmé que ces mesures constituent à ses yeux la meilleure voie pour amener Hanoï à négocier.

Le président faisait allusion aux trois faits nouveaux qui viennent d'intervenir sur le théâtre opérationnel : le minage de certaines rivières du Nord-Vietnam, ainsi que les bombardements effectués au nord du 17e parallèle par l'artillerie navale et terrestre américaine.

Sans utiliser le mot "escalade", M. Jhonson a reconnu que ces trois mesures "vont au-delà" de tout ce qui a été fait jusqu'à présent mais a fermement démenti qu'elles soient symptomatiques d'une détérioration quelconque de la situation tant sur le plan militaire que sur celui des efforts diplomatiques destinés à promouvoir un règlement négocié.

"La route que nous poursuivons est celle de la recherche de la paix . . . Je suis convaincu que ce que je fais est la meilleure voie qui m'est offerte à l'heure actuelle pour aboutir à ce résultat.

M. Johnson a reconnu implicitement qu'il avait personnellement approuvé ces mesures après consultations avec les secrétaires d'Etat et à la Défense ainsi qu'avec les autorités militaires américaines au Vietnam.

"Je crois qu'on peut dire, a-t-il déclaré, que ces actions dépassent tout ce qui s'est passé au cours des dernières semaines."

Le président a admis que ces nouvelles mesures avaient été prises en raison de l'infiltration continue d'hommes et de matériel du Nord au Sud-Vietnam, mais a fermement démenti qu'elles représentent d'une manière quelconque un aveu de l'inefficacité des bombardements aériens au nord du 17e parallèle qui durent maintenant depuis deux ans.

Il a répété que les bombardements ont réalisé leur objectif, à savoir qu'ils ont rendu l'infiltration plus coûteuse et a déclaré qu'il n'en voulait pour preuve que les récentes déclarations des autorités nord-vietnamiennes. M. Johnson a rappelé à ce sujet en faisant allusion aux dirigeants de Hanoï,

Voir HANOI en page 2

Mise à sac du consulat français

SAIGON. (Reuter) — Plus de 1,500 Sud-Vietnamiens brandissant des torches ont fait irruption sur les propriétés du Consulat général de France à Saigon aujourd'hui, et ont mis le feu à tout ce qu'ils trouvaient sur leur passage.

De plus, ils ont lancé des pierres, abîmé cinq voitures de l'ambassade et cassé des carreaux. L'attaque est survenue après une marche de deux heures, à travers les rues de Saigon, d'une bande de jeunes gens qui protestaient contre la politique de la France au Vietnam et contre le soi-disant établissement en France d'un gouvernement sud-vietnamien en exil.

L'artillerie du Vietcong martèle la base de Danang et un village voisin : 47 morts.

— Page 13

Alençon à l'heure du Québec moderne

par Pierre Saint-Germain

correspondant de LA PRESSE à Paris

ALENÇON — Pendant une semaine la ville d'Alençon, sise au coeur de ce Perche d'où 20,000 pionniers partirent pour la Nouvelle-France il y a trois siècles, va vivre à l'unisson du Québec Moderne.

La province française est le clou de la grande foire-exposition qui a été officiellement inaugurée hier par le délégué général du Québec, M. Jean Chapdelaine, accompagn du maire, M. J. Cren, du commissaire général, M. Pierre Philippe, et de nombreuses personnalités.

Toute la Cité des ducs, à 120 milles à l'ouest de Paris, dans l'Orne, est pavoisée de fleurs de lis et les Québecois y sont traités comme des rois.

Le Québec, un vaste chantier

La participation de Québec est dominée par un stand, aménagé sous la coupole de l'ancienne halle au blé, où des milliers d'Alençonnais ont défilé en fin de semaine malgré le mauvais temps. Ils peuvent y voir l'Etat du Québec, selon le mot d'un quotidien régional, comme s'ils y étaient : immenses photos de Montréal et de la Vieille Capitale, panneaux en couleurs illus-

Voir ALENÇON en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 24 à 33
Bandes dessinées / 10
Calendrier des pionniers / 17
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissanecs, etc. / 33 et 43
Editorial / 4
Finance / 40 et 41
Horoscope / 33
Immeuble / 20
Loisirs et récréation / 10
Mots croisés / 27
Nouvelles internationales / 13
Nouvelles nationales / 23 et 34
Radio et télévision / 20
Spectacles et concerts / 18 et 19
Sports / 35 à 39 et 42
Tribunaux / 8
Vie féminine / 14 et 16
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 8

CKAC 73 AU CANADA

Johnson: pas d'élections avant 4 ans

Le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a mis un point final aux diverses rumeurs d'élections qui ont circulé lors de la crise provoquée par l'adoption du bill 25 privant les enseignants du Québec de leur droit de grève.

M. Johnson a catégoriquement indiqué qu'il ne saurait être question d'élections générales avant quatre ans, au début du discours qu'il a prononcé hier soir à Montréal, à l'occasion du dîner-bénéfice de l'Union nationale.

"Mes collègues et moi sommes résignés à rester au pouvoir durant quatre ans", a lancé M. Johnson à l'intention du chef du parti libéral, M. Jean Lesage.

"Ménagez donc votre souffle et vos forces, M. Lesage", a ajouté le premier ministre. "Vous avez une longue route à parcourir. Vous êtes parti une semaine et demie avant nous et nous étions les premiers au fil d'arrivée. Imaginez-vous ce qui vous attend si vous partez quatre ans plus tôt !"

M. Johnson faisait allusion à la tournée provinciale entreprise il y a trois semaines par M. Lesage.

Lesage prévoit des élections générales avant l'automne

— page 23

Photo René Picard, LA PRESSE

Un autographe d'un caractère bien particulier...

Me Henri Crépeau, âgé de 78 ans, chez qui le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a fait, en 1937, sa cléricature, a trouvé hier soir, au dîner-bénéfice de l'Union nationale, un moyen bien spécial d'obtenir un autographe de son ancien clerc. Malgré sa jambe cassée, Me Crépeau s'est frayé un chemin jusqu'au premier ministre l'invitant à inscrire sa signature sur le plâtre. M. Johnson s'est exécuté avec empressement au grand plaisir de son "ancien patron" et sous le regard amusé du ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, à droite.

CARTER

SUITE DE LA PAGE 1

La vie politique québécoise.

Le chef de l'Union nationale était entouré à la table d'honneur, de ses principaux ministres dont MM. Jean-Jacques Bertrand, Paul Dozois, Maurice Bellemare, Marcel Masse, Gabriel Loubier, Fernand Lafontaine, Edgar Charbonneau. Mme Paul Sauvé, épouse de l'ex-premier ministre Paul Sauvé, prenait place à la droite de M. Johnson. C'est elle qui présenta le premier ministre aux militants.

M. Johnson a soutenu qu'il est impossible en 1967 de vouloir planifier et gouverner sans les corps intermédiaires à moins de se contenter d'une démocratie de parade.

"On a écrit qu'avec le coup de barre du 5 juin dernier, les corps intermédiaires s'étaient en quelque sorte rapprochés du pouvoir, a dit M. Johnson. Je crois que c'est rigoureusement exact. Et il faut qu'il en soit ainsi. Il faut que, sans renoncer à leur indépendance, les corps intermédiaires participent à la gestion du patrimoine commun."

Notant qu'il est très important "d'organiser et d'institutionnaliser" le dialogue entre l'Union nationale et les corps intermédiaires, le premier ministre s'en est pris au député libéral de Gouin, M. Yves Michaud, pour les propos tenus par ce dernier sur les corps intermédiaires.

"Brandissant le spectre du corporatisme salazarien, a lancé M. Johnson, ce nouveau chef de file de l'intelligentsia libérale a parlé l'autre jour en Chambre d'institutions plus ou moins bâtardes issues à la fois du suffrage universel et d'un corporatisme moyenâgeux paré d'une nouvelle robe, la robe des corps intermédiaires."

"Fin de la bêtise", a ajouté M. Johnson avant de reprendre :

"Mais les syndicats ouvriers, patronaux ou agricoles, les Chambres de Commerce, les associations professionnelles, tous ces organismes qui encadrent les citoyens pour les aider à se mieux réaliser sur tous les plans de la vie sociale, économique et politique, sont-ce là des institutions bâtardes ?

"Sans ce réseau de corps intermédiaires responsables et libres, nous n'aurions qu'une poussière d'individus face à l'Etat tout-puissant. Ce serait du socialisme totalitaire. Est-ce ce régime dépassé et discrédité partout où il a été mis en oeuvre que voudrait instaurer au Québec le député de Gouin et ses semblables ?"

Des figures nouvelles...

Au début de son discours, M. Johnson avait rappelé qu'il y a un an, jour pour jour, son parti avait tenu un grand ralliement des militants dans un climat identique à celui d'hier soir.

"Le climat que je retrouve ici ce soir est bien le même qui régnait lors de notre rencontre d'il y a un an. Je reconnais aussi les mêmes visages, sauf qu'il s'en est ajouté d'autres...", a commenté le premier ministre sur un ton badin faisant allusion à l'inévitable "clientèle flottante" qui se colle au parti lorsque celui-ci prend le pouvoir et le quitte dès qu'il se retrouve dans l'opposition.

Par ailleurs, les observateurs ne furent pas sans remarquer la présence à cette manifestation politique de plusieurs figures connues dans le passé pour leur sympathie envers l'Union nationale. La présence de M. Jean-Paul Ménard, président du Conseil du travail de Montréal (FTQ), ne passa pas inaperçue, ni celle du maire Trépanier, leader québécois du parti conservateur fédéral.

"Perdre contact avec le peuple"

Selon M. Johnson, le danger qui menace son parti, ce n'est pas celui de verser dans la partisanerie ou le favoritisme, mais plutôt celui de perdre contact avec le peuple. Ce qui fait la force de l'Union nationale, a ajouté le premier ministre, c'est d'être un parti profondément enraciné dans les couches populaires.

Affirmant que les libéraux "n'ont que morgue et mépris pour ceux qu'ils appellent avec hauteur les non-instruits", le premier ministre a dit que son parti est fier d'être issu du peuple, d'en être la voix, l'instrument et l'expression politique.

Le chef de l'Union nationale a qualifié le parti libéral de parti ambivalent, équivoque, qui a un oeil sur Québec et l'autre sur Ottawa, qui ne regarde pas où il marche et qui ne marche pas où il regarde, et qui n'est qu'une collection d'éléments disparates n'ayant comme dénominateur commun qu'une vieille tradition aristocratique et autocratique.

Johnson attaque Jean Lesage

Puis, M. Johnson s'en est pris directement au chef du parti libéral, M. Lesage, dont il a dit qu'il n'avait pas encore digéré la défaite du 5 juin et qu'il n'avait pas encore pardonné au peuple le verdict qu'il a rendu. Après avoir cherché des boucs émissaires et blâmé à peu près tout le monde, même le clergé, M. Lesage et ses pareils, se sont mis finalement à se chicaner, à se blâmer les uns les autres, a souligné le premier ministre.

M. Johnson a dit que dans les jours qui ont suivi l'accession des libéraux au pouvoir, en juin 1960, "un climat de terreur et d'inquisition" a régné au Parlement. Il y avait des policiers à toutes les portes pour fouiller les serviettes des fonctionnaires et même des ministres.

"Rien de tel ne s'est passé après le 5 juin, a affirmé M. Johnson. Pas de guillotine, pas de vengeances partisanes, pas d'enquêtes sur la place publique, pas de démolition.

"Sous l'Union nationale, il y aura sûrement moins d'éclats de voix, moins de gestes théâtraux, moins de vantardises que sous l'administration précédente. Mais il y aura aussi plus d'action en profondeur, plus de maturité, plus de discipline et plus de véritable démocratie", a promis le chef de l'Union nationale à ses partisans.

REACTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

claré qu'il semblait qu'on ait voulu alléger le fardeau du petit et du moyen salarié. Le projet d'imposition sur la base du revenu familial lui a paru intéressant. Quant à la déduction pour l'impôt, du coût des outils des travailleurs, le président de la FTQ a souligné que c'était là une réclamation syndicale réitérée depuis des années. Par ailleurs, abordant l'incidence du rapport Carter sur les relations fédérales-provinciales, M. Laberge a exprimé l'avis que ce rapport allait les rendre plus difficiles. Enfin, il s'est demandé si on avait pensé à l'effet des mesures recommandées sur l'investissement au Canada.

Enfin, **M. Paul-Henri Lavoie**, secrétaire général de l'UCC, s'est félicité de ce que les recommandations de la commission d'enquête Carter sur la fiscalité semblent tendre à rendre les impôts plus équitables qu'actuellement. Il a dit voir dans ce rapport une tentative de rendre les gens davantage égaux devant la loi, en matière fiscale. Il s'est réjoui de ce que le rapport laisse entrevoir un meilleur sort pour les salariés sans que pour autant l'Etat — fédéral, ou même provincial, si les deux venaient à s'entendre — perde du revenu.

M. Lavoie a souligné que le rapport Carter prévoit une exemption d'impôt allant jusqu'à une somme autrement imposable de $25,000, pour le revenu de la vente d'une ferme, et cela lui a paru de bon augure. Il s'est aussi réjoui de ce que le rapport envisage de considérer le revenu sur une base familiale. Rappelant que beaucoup de cultivateurs sont pauvres, il a trouvé heureux que le rapport Carter tienne davantage compte des gens à moindre revenu.

Enfin, M. Lavoie a dit voir dans les conclusions du rapport "une intention de planification" qui lui "semble intéressante". Il a cependant rappelé que la commission Carter avait pris quatre ans à produire ce rapport et il a souhaité qu'il ne faille pas quatre ans encore pour l'étudier, sans compter quatre autres années pour entreprendre de l'appliquer.

Pour sa part, **M. Saulnier** a déclaré qu'il manquait de renseignements sur le contenu du rapport, notamment en ce qui a trait aux recommandations qui pourraient toucher les municipalités.

De son côté, **M. Girardin** a déclaré qu'il préférait n'émettre aucune opinion personnelle pour le moment. Il a ajouté qu'il allait y avoir une réunion du conseil d'administration à ce sujet et que ce conseil ferait "un rapport circonstancié s'il y a lieu".

DRURY

SUITE DE LA PAGE 1

ques de 1965, et le ministre s'est chargé de les rappeler à ses auditeurs, que les salaires payés dans l'industrie manufacturière canadienne sont de 32 p. cent inférieurs à ceux payés aux Etats-Unis et que la productivité, elle, est inférieure de 35 p. cent.

Faisant preuve de sagesse — ou de réalisme — capitaliste, M. Drury a également souligné que l'augmentation de la productivité au Canada n'est que de trois p. cent par année et que, par conséquent, l'augmentation des salaires, des profits et des dépenses gouvernementales ne doit pas dépasser trois p. cent par année. C'est, selon lui, "une vérité soi-disant évidente qui ne semble pas bénéficier de la diffusion qu'elle mérite."

En terminant, le ministre de l'Industrie a déclaré qu'il n'existe qu'un seul moyen de progresser plus rapidement, et que c'est d'améliorer notre productivité... notamment en améliorant le niveau général de l'instruction, en encourageant le développement de la science, de la technologie et l'accumulation des capitaux.

Le gouvernement, a-t-il conclu, "s'intéresse de plus en plus aux facteurs qui sont à la base de l'amélioration de notre productivité" et il entend bien continuer à le faire.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit 20

Maximum aujourd'hui 30

Le commissaire Beauvais avait prévu le geste de M. Johnson

TORONTO. (PC) — Outre la réaction qu'a eue hier soir le premier ministre Johnson contre le rapport Carter, il s'est trouvé d'autres voix au pays pour prévoir des problèmes en matière de relations fédérales-provinciales. Tel a été le cas de MM. Emile Beauvais, homme d'affaires de Québec et membre de la commission Carter, et Donald Macdonald, chef provincial du NPD, en Ontario.

M. Beauvais, pour sa part, a dit s'attendre à ce que le Québec s'oppose à l'application de certaines des recommandations de la commission, tout particulièrement en matière d'impôt sur le revenu et de droit d'accise.

Il a déclaré que dans l'ensemble, il souscrivait aux recommandations de la commission même si avec M. Donald Grant, de Halifax, il avait présenté un rapport minoritaire.

—Il s'est dit d'avis que certaines des suggestions de la commission portant sur la modification des moyens de perception d'impôts et de droits empiéteraient sur les droits des provinces et que le Québec s'y opposerait. En outre, M. Beauvais s'est dit en désaccord avec la recommandation d'imposition des avantages financiers marginaux des travailleurs, tels que baisse de loyer, accordées par certaines compagnies à leurs employés, parce que cela rendrait plus difficile le recrutement des travailleurs dans certaines régions défavorisées. Il estime aussi qu'on ne devrait imposer les revenus des polices d'assurance-vie après la mort de l'assuré comme le recommande le rapport.

HANOI

SUITE DE LA PAGE 1

qu'il y avait "de bonnes indications qu'ils voudraient que les bombardements cessent".

"Nos dirigeants civils et militaires, a poursuivi M. Johnson, prennent les mesures qu'ils considèrent les plus appropriées pour protéger la sécurité et la vie de nos hommes là-bas et pour essayer de mettre un terme à la guerre et à l'agression."

Le chef de la Maison Blanche a ajouté: "Je crois que nous faisons de notre mieux pour ramener la paix dans cette région, pour dissuader l'agression et pour mettre fin aux hostilités."

Peu avant la conférence de presse du président, le haut commandement américain à Saigon annonçait que les avions de la 7e flotte avaient parachuté des mines dans le lit des rivières côtières du Nord-Vietnam dans le but de diminuer le flot des vivres et munitions vers le Sud.

Hees et Fulton font part de leurs programmes respectifs

Michael Starr est le dernier à annoncer sa candidature à la succession de Diefenbaker.

OTTAWA (PC) — Les deux principaux candidats à la succession de M. John Diefenbaker au poste de chef du parti progressiste-conservateur ont développé hier, à un congrès conservateur, deux thèmes distincts qui indiquent l'accent qu'ils entendent donner à leur campagne.

M. Davie Fulton, ex-ministre conservateur de la Justice et candidat au poste de chef du parti, a insisté dans une causerie hier à un déjeuner du congrès de la Fédération des étudiants progressistes-conservateurs, sur la nécessité d'initiatives fédérales dans des domaines comme la mise en vigueur des lois, l'éducation, le transport et la récréation dans les centres urbains.

M. George Hees, ex-ministre conservateur du Commerce, candidat également à la direction du parti, a insisté, dans un discours qu'il prononçait devant les mêmes congressistes, sur la nécessité du contrôle politique canadien sur les capitaux américain investis au Canada. Le congrès conservateur de leadership aura lieu à Toronto du 6 au 9 septembre.

"Les problèmes auxquels les Canadiens font face", a déclaré M. Fulton, doivent être résolus selon des critères nationaux et par l'initiative, sur le plan national, du gouvernement fédéral même si la responsabilité première dans plusieurs domaines repose sur les gouvernements provinciaux."

Le congrès, qui a réuni comme délégués officiels quelque 150 étudiants venus de toutes les parties du Canada, devait entendre lors d'un banquet samedi soir M. John Diefenbaker, chef du parti, qui s'est excusé par télégramme adressé de Prince-Albert, Saskatchewan, de ne pouvoir tenir son engagement.

M. Diefenbaker s'est présenté devant les étudiants conservateurs à la fin du congrès, en fin d'après-midi hier et il a circulé parmi eux.

Le congrès a été marqué samedi par un débat vigoureux sur un projet de résolution visant à condamner les bombardements américains contre le Nord-Vietnam. Ce projet de résolution a été transformé du tout au tout par un amendement qui lui fait dire que le congrès condamne plutôt l'infiltration communiste au Sud-Vietnam.

Michael Vineberg, 22 ans, étudiant en droit à l'université McGill, a été réélu président de la Fédération des étudiants progressistes-conservateurs du Canada.

D'autre part, M. Alvin Hamilton, ex-ministre de l'Agriculture dans un gouvernement conservateur, qui remplaçait à pied levé M. Diefenbaker comme orateur à un banquet du congrès, a déclaré en réponse à une question d'un délégué. "Je ne suis pas candidat à la direction du parti, du moins pas encore". Il semble donc que M. Hamilton posera sa candidature après que M. Diefenbaker aura annoncé qu'il ne sollicite pas un renouvellement de mandat comme chef du parti.

En plus de MM. Fulton et Hees, ainsi que de M. Alvin Hamilton, également ancien ministre, qui a dit qu'il commencerait sa campagne plus tard, un quatrième candidat est sur les rangs, à la chefferie du parti : M. Michael Starr, âgé de 56 ans, ancien ministre du Travail.

Il a déclaré au cours du week-end qu'il se portera candidat parce qu'il croit que M. Diefenbaker ne se présentera pas.

Ce dernier n'a pas encore annoncé sa décision.

M. Starr a déclaré que sa campagne ne débutera pas avant plusieurs semaines.

ALENÇON

SUITE DE LA PAGE 1

trant les ressources naturelles, les progrès techniques et industriels, le niveau et le mode de vie.

Conçu par l'Office d'information et de publicité du Québec, et transporté par avion, ce stand impressionnant est présenté sous le thème "le Québec, un vaste chantier". Il est complété par une exposition de près de 500 livres et publications en langue française, organisée par la section culturelle de la délégation générale du Québec, ainsi que par une exposition de peintures et dessins de treize artistes canadiens (Riopelle, Maltais, Beaulieu, Arseneault, Vannier, Germain Perron, André Turpin, MacEwen, etc.).

Qualité et quantité des ouvrages publiés

Le public qui assistait samedi à l'inauguration de ces deux expositions a été étonné par la qualité et la quantité des ouvrages publiés en français au Québec et aussi par la valeur de nos peintres. C'est une révélation pour nous, a confié le maire.

A la foire-exposition même, deux autres attractions canadiennes. Au stand d'Air Canada, les visiteurs font connaissance avec l'art indien, sous la forme d'un totem authentique, puis s'arrêtent devant une maquette et des affiches de l'Expo 67, qui suscite beaucoup d'intérêt dans le Perche.

C'est au stand d'Air Canada, orné de drapeaux à feuille d'érable, que les Alençonnais pourront se procurer au cours de la semaine les quotidiens en langue française de Montréal, qui seront chaque jour transportés par les jets de la société nationale affectés à la liaison Paris-Montréal.

Un troisième stand permet au public de découvrir nos ceintures fléchées, des vêtements esquimauds, des céramiques et d'autres produits de l'artisanat canadien.

Enfin, des films documentaires sur le Québec seront projetés cette semaine.

L'importance de la participation québécoise, au milieu des présentations des entreprises commerciales et industrielles de la région d'Alençon, suscite un vif intérêt et donne lieu à de nombreuses manifestations d'amitié.

Comme l'a souligné M. Cren au banquet qui a suivi l'inauguration de la foire-exposition, "les Alençonnais se réjouissent autant de voir leurs vrais cousins d'Amérique fouler la terre de nos aïeux communs que de constater le dynamisme du Québec en marche, ce Québec qui n'est plus seulement celui de Champlain ou de Montcalm. Bientôt le Québec sera outre-Atlantique le cheval de Troie du Marché commun."

S'adressant au délégué général, M. Cren l'a prié de remercier le premier ministre, M. Daniel Johnson, de l'insigne honneur que le Québec a fait à Alençon en lui offrant, en première mondiale, un pavillon spécialement conçu pour elle.

Prenant la parole à l'issue de ce banquet, auquel assistait M. Louis Terrenoire, député de la circonscription, M. Chapdelaine a remercié les autorités alençonnaises de leur chaleureux accueil.

Après avoir évoqué les liens qui unissent le Québec et le Perche, le délégué général a déclaré : "Notre retour est une invasion pacifique... l'image que nous nous faisions l'un de l'autre a changé. Chez nous, nous sommes à l'étape du vouloir-vivre et non plus du sur-vivre. Nous sommes la plus importante communauté française hors de France. Le Québec appartient géographiquement à l'Amérique du nord, mais il veut être un partenaire de la France, et un partenaire valable..." M. Chapdelaine, qui avait assisté la veille à l'élection de la duchesse d'Alençon a su mêler l'humour au sérieux : "Vous changez, vous aussi, car aujourd'hui vous élisez vos duchesses !"

50,000 visiteurs

On prévoit que près de 50,000 personnes visiteront la foire-exposition d'Alençon, qui se terminera dimanche prochain. C'est ce jour-là que l'on connaîtra les deux gagnants d'un voyage de trois semaines au Québec pendant l'Expo 67, plus une somme de $600, la mise à leur disposition d'une voiture avec chauffeur et une excursion de pêche. Les Alençonnais se bousculent au stand du Québec pour remplir les bulletins de participation à ce tirage.

Nouvel évêque de Rimouski

Mgr Louis Lévesque vient d'être nommé évêque de Rimouski en remplacement de Mgr C.-E. Parent, démissionnaire pour raisons de santé. Agé de 58 ans et président de la Conférence catholique canadienne, Mgr Lévesque était coadjuteur de Mgr Parent depuis 1964. Auparavant, il fut évêque de Hearst en Ontario.

État des routes DERNIÈRE HEURE appelez MONTRÉAL 514 351-4800 MINISTÈRE DE LA VOIRIE DU QUÉBEC

ARRÊTEZ de FUMER avec FUMEX

Réduisez la consommation de tabac ou éliminez-en l'habitude complètement. Prenez une dragée de FUMEX en vous levant et une après chaque repas.

Puis pendant 2 à 4 heures le fait de fumer produira un goût désagréable. Votre propre désir d'arrêter de fumer sera renforcé et bientôt vous ne serez plus l'esclave du tabac.

DEMANDEZ FUMEX À VOTRE PHARMACIEN

PAUL-E. CHAPUT, o.d.
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
7106 ST-DENIS CR. 2-9339
(près Jean-Talon)

Profitez dès maintenant du service pratique de LIVRAISON À DOMICILE DE LA PRESSE
C'est aussi simple que d'appeler à composer ce numéro :
874-6911

Vague de chaleur sur la ville

Elle nous vient des rythmes latins de Xavier Cugat et son ensemble, avec le bouillonnant Charo. Du 27 février au 11 mars, Cugie, l'orchestre de Nick Martin et le trio de Joe Settano vous mettront du feu dans les veines. Réservations: 861-3511, et hop, un, deux... calypso banana.

à la Salle Bonaventure au Reine Elizabeth

Fonds ès graduation.

Votre fils, le savant.

Les Certificats d'épargne BNE: une façon intelligente d'envoyer vos enfants à l'université.

Si vos enfants sont encore tout jeunes, c'est le moment de penser à leur assurer une instruction universitaire... à l'aide des Certificats d'épargne BNE de six ans.

Les Certificats d'épargne BNE font fructifier votre argent. Chaque année pendant six ans, ils augmentent de valeur; au bout de six ans, ils valent *un gros tiers* de plus que ce que vous les avez payés.

Vous recevrez donc $100 pour chaque $75 que vous avez placés et vous pouvez placer le montant que vous désirez, si petit ou si gros soit-il.

Commencez donc immédiatement à placer de l'argent dans les Certificats d'épargne BNE de six ans. Epargnez aujourd'hui pour les frais universitaires de demain.

C'est la façon la plus facile!

La méthode graduée.

La Banque de Nouvelle-Écosse

Les Certificats d'épargne BNE — Un des 70 services offerts par la BNE.

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, LUNDI 27 FEVRIER 1967 — 83e ANNEE — No 48

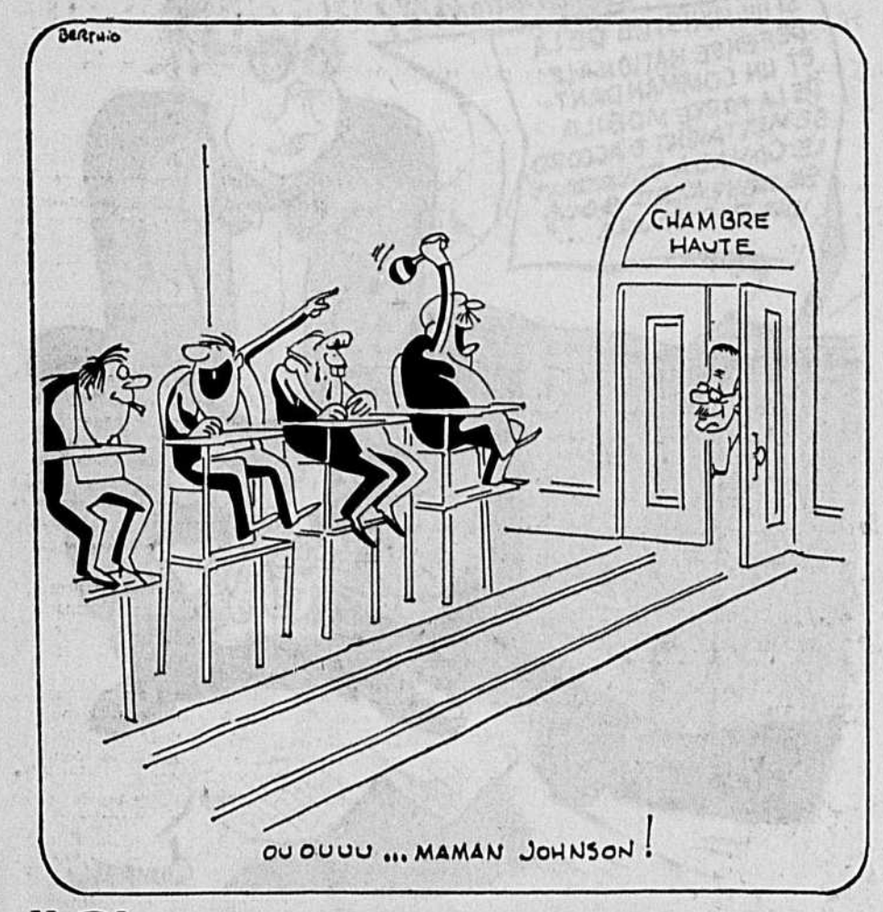

Audacieux vol de $275,000 dans un camion de Brink's

par François Béliveau

Un important vol à main armée a été commis par trois audacieux bandits, vers 5h.40 samedi après-midi, devant le marché d'alimentation IGA, au 1275 rue Villeray, dans le nord de la métropole.

Selon les premiers relevés, les voleurs se seraient emparés d'une somme d'environ $275,000 en espèces sonnantes et en chèques.

Pour la deuxième fois en quelques jours, les victimes du vol sont des employés de Brink's Express Co. of Canada Ltd., qui se spécialise dans le transport de l'argent.

Un camion de Brink's s'est présenté en fin d'après-midi samedi devant le marché IGA, rue Villeray, et l'un des deux employés est descendu du véhicule pour aller chercher les recettes de la journée, tandis que son compagnon, Melvine Brady, le conducteur, demeurait au volant.

Bandit portant un uniforme de Brink's

C'est alors qu'un bandit portant un uniforme de Brink's a frappé à la portière du camion. M. Brady a ouvert, mais il a aussitôt été attaqué, maîtrisé et ligoté, à l'aide d'une paire de menottes, par deux autres individus portant des cagoules rouges ou brunes, et armés de deux revolvers et d'un fusil.

Entre-temps, le bandit en uniforme mettait le moteur en marche, conduisant le camion jusqu'à une cour d'école déserte, à l'arrière du 1370 est, rue Crémazie.

A cet endroit, les trois bandits ont procédé au sac du camion, s'emparant de tous les sacs d'argent. Ils ont même ouvert un coffre-fort à l'aide de l'une des clés du conducteur ligoté. Le fruit du vol, une quarantaine de sacs contenant environ $275,000 en argent liquide et en chèques, a été prestement transféré dans une voiture de marque Chevrolet et de modèle 1961 ou 1962.

Pendant ce temps, M. Brady était couché par terre, solidement attaché à l'aide d'une menotte, à un siège du camion.

Avant de partir avec leur butin, l'un des trois individus qui sont âgés d'environ 26 à 28 ans, a menacé de mort le pauvre employé, s'il bougeait trop rapidement. Ils l'ont ensuite enfermé dans le camion et sont disparus dans une direction inconnue.

Plus de camion !

Quand le compagnon de M. Brady est sorti du marché IGA avec trois sacs d'argent, il a cherché en vain le camion de Brink's, portant le plaque d'immatriculation A-65125. Il s'est mis alors à faire les cent pas devant le marché d'alimentation avec ses trois sacs d'argent dans ses mains. Se rendant subitement compte qu'il pouvait s'agir d'un hold-up, il est rentré en courant dans le marché IGA, d'où il a alerté la police.

Entre-temps, dans le camion, le conducteur ligoté parvenait à atteindre le signal d'alerte qui faisait retentir les sirènes.

Le conducteur libéré

Des agents patrouillant dans le secteur, alertés par ces sirènes et apprenant par la radio qu'un camion de Brink's venait d'être volé, se sont rapidement approchés du camion en stationnement dans la cour d'école.

Par une vitre, ils ont aperçu l'employé de Brink's couché sur le plancher. Ne pouvant ouvrir, ils ont demandé de l'aide.

Le conducteur Brady a enfin été libéré et transporté à l'hôpital Fleury, souffrant d'un violent choc nerveux.

Les sergents-détectives Pierre Desrosiers et Denis Roy, du Bureau des enquêtes criminelles de la police de Montréal, dirigent l'enquête dans cette affaire.

On sait que, jeudi dernier, trois cagoulards avaient réussi à voler la paie des employés de Smith Transport Ltd., à Dorval, en attaquant un camion de Brink's. Ce vol, qui avait rapporté $20,000 à leurs auteurs, avait été ponctué de quatre coups de feu.

Un coup de maître dans une banque sur roues

Trois bandits armés, dont l'un était déguisé en gardien de Brink's, tandis que les deux autres portaient des cagoules, ont enlevé un camion de Brink's et son conducteur, samedi après-midi, et se sont ensuite emparés de l'argent que contenait le camion, soit $275,000. On voit ici, à gauche, le camion qui a été retrouvé dans une cour d'école déserte, à l'arrière du 1370 est, rue Crémazie, alors que le conducteur était couché sur le plancher, ligoté solidement à un siège. A droite, l'agent Claude Tremblay, du Bureau d'identification de la police de Montréal, s'est installé au volant du camion dévalisé pour tenter de relever des indices, notamment des empreintes digitales.

"C'est votre enquête, arrangez-vous avec"

(un témoin au juge Roche)

L'enquête préliminaire que doit subir Pierre Vallières sous l'accusation d'avoir conspiré pour dynamiter l'hôtel de ville de Westmount, en juin 1965, a été brusquement interrompue, au début de l'après-midi, lorsque le témoin principal de la poursuite a refusé tout simplement de rendre témoignage.

Quelques secondes après être entré dans le box, Réal Mathieu, qui est accusé du même délit et d'une dizaine d'autres, a refusé carrément de prêter le serment d'usage en déclarant d'une voix très forte :

"Je refuse de témoigner".

—Pourquoi ?, s'est alors enquis le juge Redmond Roche, qui présidait l'instruction.

"C'est votre enquête, de lancer alors le jeune homme de 19 ans. Arrangez-vous avec ça."

Changeant subitement de ton, on le devine, le juge fit remarquer au témoin qu'il devait tout d'abord... enlever sa gomme, tout en lui faisant remarquer qu'il se trouvait devant une cour civilisée.

Et il ajouta :

"Vous reviendrez devant moi lundi prochain, et je déciderai alors s'il y a, ou non, mépris de cour dans votre cas."

Imperturbable, le jeune Mathieu tourna les talons, et sans mot dire, cette fois.

Le procureur de la ville de Westmount, Me McDougall, tenta alors de faire entrer en preuve la déclaration que Mathieu aurait donnée aux policiers de cette ville, en décembre dernier, en soutenant que la loi lui permettait de ce faire, en raison de son refus de témoigner.

Mais le procureur de Vallières, Me Michel Proulx, s'opposa vivement à cette tentative, en déclarant à son tour que rien dans la loi ne permettait qu'une telle procédure fut suivie, devant un témoin récalcitrant. Et le juge Roche, de son côté, souligna qu'il lui était impossible d'accepter une telle preuve, cette déclaration n'ayant évidemment pas été faite en présence de l'accusé à la barre.

Précédemment, un jeune agent de la police de Westmount avait raconté qu'une dizaine de minutes avant l'explosion qui devait secouer le palais municipale de la ville voisine et briser des carreaux dans plusieurs maisons avoisinantes, il avait fait la ronde des entrées de cet immeuble, et qu'il n'avait pas vu âme qui vive à cet endroit.

Il n'était pas rendu à la rue Sherbrooke, toutefois, qu'il entendait le bruit de la déflagration, sans savoir cependant d'où provenait ce bruit.

Et ce n'est qu'un heure plus tard, au retour de sa ronde, qu'il se rendait compte que c'était l'hôtel de ville qui avait été le plus durement touché.

Le lieutenant-détective Adolphe Jones, qui exhibe au tribunal des photos des dégâts, rappelle toutefois qu'à ce moment-là les lieux étaient en réparation, et qu'il ne s'y trouvait évidemment personne.

Précédemment, l'ajournement des enquêtes de Vallières et de son compagnon Charles Gagnon, sous une dizaine d'autres accusations, dont deux accusations de meurtre, avait permis au juge Irenée Lagarde de débiter à nouveau une longue tirade contre la Couronne et certains de ses procureurs qui, selon lui, veulent éviter de plaider leurs causes devant lui.

Notant que c'était la sixième remise de l'instruction, depuis la fin de janvier, il soutint que c'était un déni de justice que de retarder ainsi des enquêtes sur des crimes aussi graves, alors que les accusés sont toujours considérés comme innocents des délits qui leur sont reprochés.

Il s'éleva contre l'entente préalable intervenue entre les procureurs de la Couronne, Mes André Chaloux et Pierre Sauvé, et le procureur de la défense, Me Michel Proulx, pour que la cause soit à nouveau retardée d'une semaine, sans que les témoins aient été appelés à se présenter à la cour.

"Les juges, dit-il, ne sont pas des estampilles pour approuver les décisions des avocats en présence, et c'est à eux qu'il appartient de remettre les instructions ou de ne pas le faire."

Puis tournant soudainement son tir, il s'en prit à un journal (La Presse) et à l'un de ses reporter (toujours le même, qu'il a dit) en souhaitant que, cette fois, on rapporte plus fidèlement ses paroles.

Se disant à bout de patience (et montrant d'ailleurs des signes visibles de son irritation),

Voir ENQUETE en page 6

Des cambrioleurs prennent deux tableaux de grands prix

Deux toiles de grands maîtres, l'une de Gainsborough et l'autre de Monticelli, évaluées par des connaisseurs à environt $100,000, ont été volées en fin de semaine au domicile de M. John Angus, du 1321 ouest, rue Sherbrooke, dans la section no 1 de l'édifice Château.

Ce vol audacieux a été commis durant l'absence de M Angus et n'a été découvert qu'hier soir à son retour. En plus des deux toiles de grande valeur les intrus se sont également emparés de bijoux, de fourrures et d'une arme à feu antique, le tout évalué à environ $5,000.

Pour réussir ce vol, les malfaiteurs ont tout simplement fracturé la porte d'entrée de l'appartement de M. Angus. Il semble qu'aucun résident de l'immeuble n'ait entendu le bruit.

La police a été alertée et l'enquête se poursuit afin de retracer les objets volés. Les enquêteurs sont confiants de pouvoir localiser les deux fameuses toiles d'ici quelques jours.

Par ailleurs, M. Elie Margles, 3784 rue Kent, a rapporté à la police que les voleurs, après avoir défoncé la porte arrière de son logement, avaient raflé des bijoux et des fourrures évalués à $5,600.

Neuf raids: 58 arrestations

Cinquante-huit arrestations, tel est le résultat de neuf descentes, au cours de la fin de semaine, dans une maison de jeu, dans une taverne, dans des débits d'alcool et dans des clubs de nuit.

Vingt-quatre personnes, dont le présumé tenancier, ont été trouvés, vers 6 h. samedi matin, dans une maison de jeu située au 3617 boul. St-Laurent.

Les sergents Claude Arcand et Jean-Guy Daoust, de l'Escouade de la moralité de la police de Montréal, dirigeaient cette descente où des chaises, des tables, des dés et jeux de cartes ont été saisis.

Des adolescents

D'autre part, 24 adolescents ont été surpris dans des débits d'alcool, tard vendredi soir et tôt samedi matin, au cours de six descentes par des agents de l'équipe de nuit de l'Escouade des alcools de la Sûreté provinciale.

Ces descentes ont été effectuées dans les établissements suivants : Taverne Good Sport, au 1829 ouest, rue Ste-Catherine; café "Only", au 65 ouest, rue Ste-Catherine; au "Petit Baril", au 5777 boul. St-Laurent; aux locaux de l'unité 444 de l'Army, Navy & Air Force Veterans in Canada, situé au 8044 boul. St-Michel; à l'hôtel Berkeley, au 1188 ouest, rue Sherbrooke et à la Métrothèque, au 1600 rue Berri.

D'autre part, dix homosexuels ont été appréhendés par les sergents Claude Arcand et Jean-Guy Daoust, de l'Escouade de la moralité de la police de Montréal.

Cinq d'entre eux ont été trouvés, vers 1 h. 15 samedi matin, au restaurant "Aux quatre Coins du Monde" au 1218 rue Stanley et les cinq autres ont été surpris, vers 4 h. 15 samedi matin, aux bains de vapeur "Colonial Baths", au 3963 rue Colonial.

Ils sont détenus à la prison de Bordeaux en attendant leur enquête préliminaire qui aura lieu demain. Ils doivent subir un examen médical, tel qu'ordonné par le juge Raphaël Beaudet, à leur comparution, samedi matin, en Cour municipale. Tout cautionnement leur a été refusé.

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. G. Couture, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpson
En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242

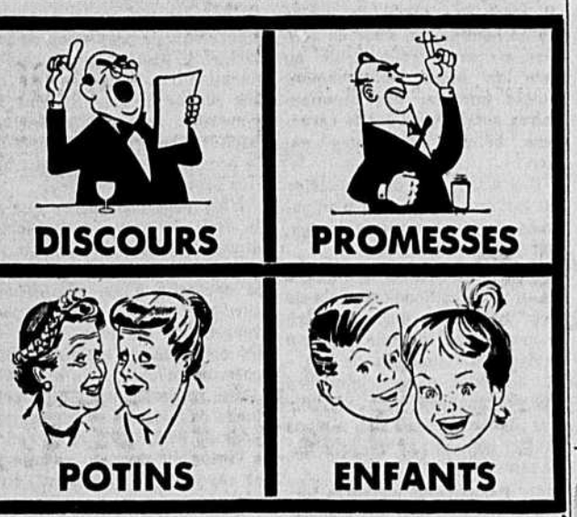

Vous les entendrez tous mieux avec un appareil auditif MAICO
Maico APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

Nouveaux numéros de téléphone de LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Nuit 874-7061
Soir 874-7272
Vie féminine 874-7023

Pour renseignements concernant tout autre service :
874-7272

"Moi, JE PRÉFÈRE ALLER À LA BANQUE LE SOIR, je suis retenu au bureau toute la journée !"
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVRE TOUS LES SOIRS DE 7H. A 8H.

Les Firebird Pontiac
en cinq magnifiques versions !
Nous vous invitons cordialement à venir voir les plus raffinées des voitures sport les Firebird Pontiac
Omer Barré Verdun Ltée
invite clients et amis à faire l'essai de ces magnifiques FIREBIRD dès aujourd'hui
Si c'est Pontiac c'est réussi
Omer Barré VERDUN LTEE
5987, avenue Verdun 768-2551
Ouvert jusqu'à 10 h. le soir. Samedi jusqu'à 5 h.
FIREBIRD ● FIREBIRD SPRINT ● FIREBIRD 326 ● FIREBIRD HO ● FIREBIRD 400

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. 845-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

La police enquête sur la mort de 2 enfants

La police fait enquête sur la mort de deux enfants, à Montréal et à Mégantic.

Mme David Champagne, 35 ans, du 5047 rue des Erables, est détenue dans les cellules du quartier général de la police de Montréal, et elle doit comparaître, mercredi, comme témoin important à l'enquête du coroner sur la mort de son bébé de 13 mois, Diane, qui portait des marques sur une grande partie de son corps, lors de la découverte de son cadavre.

Une autopsie pratiquée récemment par le Dr Jean-Paul Valcourt, médecin-légiste, a cependant démontré que ces marques n'auraient pas causé la mort du bébé. La petite Diane aurait succombé à des lésions internes résultant de coups.

Les sergents-détectives Marcel Allard et Julien Giguère, du Bureau des enquêtes criminelles de la police de Montréal, mènent l'enquête.

A Mégantic

Par ailleurs, des détectives de l'Escouade des homicides de la Sûreté provinciale enquêtent au sujet de la mort d'un autre bébé de sexe féminin, celui-ci âgé de 3 mois, survenue récemment à Mégantic.

Le coroner du district, M. Roger Michaud, ouvrira prochainement son enquête au sujet de cette mort. La mère de l'enfant sera probablement le témoin important dans cette affaire.

Cette femme de 36 ans, mère de trois autres jeunes enfants, n'a pas été soustraite à sa famille pour le moment.

Attention automobilistes: demain, dernier jour pour vous procurer vos plaques 1967!

Les retardataires n'ont qu'à se bien tenir.

Le ministère des Transports et Communications du Québec n'entend pas donner de sursis cette année aux automobilistes qui ont négligé de se procurer leurs nouvelles plaques d'immatriculation.

Le gouvernement du Québec pense avoir fait "tout ce qui était humainement possible de faire" pour faciliter la chose aux automobilistes et, de ce fait, ne juge tout simplement pas nécessaire de donner quelques jours de grâce aux automobilistes négligents. C'est une politique que le gouvernement semble vouloir implanter puisque c'est la troisième année consécutive que le ministère des Transports demeure fidèle à la date fixée par la loi (qui en passant date de 1901).

Devant ces faits, le directeur du service de la circulation de la Sûreté provinciale du Québec, le lieutenant Yvan Aubin, a déclaré ce matin : "Pour nous, la situation est très simple, nous ferons notre travail habituel à compter du 1er mars."

Le ministère des Transports et Communications a fait parvenir 1,500,000 formules par la poste aux automobilistes du Québec. Environ 500,000 d'entre elles ont été retournées à Québec dans les délais prévus (avant le 15 février).

Il découle de tout cela qu'environ 1,000,000 d'automobilistes ont eu ou auront à se présenter dans l'un ou l'autre des 215 bureaux d'enregistrement des véhicules de la province. Il semble qu'une forte proportion de ces retardataires se sont déjà rendus à ces bureaux, mais il n'est pas encore possible d'en connaître le nombre, même approximatif.

Chose certaine, il y avait foule aujourd'hui aux portes des principaux bureaux du ministère des Transports et il faut s'attendre à des périodes d'attente plus longues encore demain, dernier jour avant la date fatidique du 1er mars.

Pour la première fois cette année, le Bureau des enregistrements des véhicules automobiles a utilisés une machine électronique IBM 360 pour accélérer l'expédition des nouvelles plaques.

Certaines personnes n'ont toutefois pas voulu profiter de ce service et ont préféré se rendre directement dans un bureau d'enregistrement. D'autres, ont retourné leur formule après le 15 février et n'ont pas encore reçu leurs nouvelles plaques, ce qui pourrait bien causer un "petit problème" aux agents de la Sûreté provinciale.

Le problème des glaces s'accentue dans le port

Un représentant du port de Montréal a laissé entendre que les navires présentement immobilisés dans le port et ses environs par les glaces devront peut-être attendre le dégel avant de pouvoir poursuivre leurs itinéraires.

Les conditions qui sévissent présentement dans le fleuve, dues au temps particulièrement rigoureux du mois de février, sont les pires qu'ait connues la navigation d'hiver dans le St-Laurent au cours des cinq dernières années.

Trois navires demeurent prisonniers des glaces à l'extrémité inférieure du port. Ils sont incapables de bouger sans l'aide de brise-glaces et risquent d'être entraînés, si celles-ci commencent à se fendre et à se déplacer.

Deux navires russes sont, de plus, amarrés aux quais, remplis de céréales, mais doivent retarder leur départ. Ce sont le "Novovoronesh" et le "Vitagrales".

Trois cargos danois, le "Rimja Dan", le "Holga Dan" et l'"Anita Dan", en outre, sont immobilisés à proximité de l'élévateur no 4, à l'extrémité est du port.

On craint que ces conditions ne menacent sérieusement l'avenir de la navigation d'hiver dans le fleuve et dans le port de Montréal.

Les propriétaires de navires perdent actuellement des milliers de dollars par jour parce qu'ils sont immobilisés et ne peuvent livrer leurs cargaisons.

Un porte-parole de la ligne danoise a exprimé ses inquiétudes quant aux pertes pécuniaires, mais surtout quant à la sécurité de ses navires.

"Avec des centaines de tonnes de glace, a-t-il dit, on ne sais jamais ce qui peut arriver".

Les fils d'Italie veulent construire un centre de loisirs

L'Ordre des fils d'Italie au Canada a l'intention de construire un centre de loisirs d'environ $300,000 à l'angle des rues Saint-Zotique et Henri-Julien, à Montréal. Cet édifice, dont les plans ne sont toutefois pas encore dessinés, devrait être, si tout va bien, terminé dans trois mois. C'est du moins ce qu'a annoncé hier soir, à l'issue du 49e congrès de l'ordre, son président pour la province de Québec, M. Alfred Gagliardi. Un banquet réunissait alors plusieurs centaines de membres de la communauté italienne dans un hôtel de la métropole. Dans une conférence prononcée à cette occasion, M. Hubert Badanai, député de Fort Williams (Ontario) a souligné que les Canadiens d'origine italienne sont maintenant suffisamment nombreux pour faire entendre leur voix plus qu'ils ne le font présentement. Parmi les personnalités qui assistaient à ce banquet, on remarquait notamment le consul d'Italie à Montréal, M. F.-M. Ruggirello.

La négociation sera pour "le principal de demain"

A la suite d'une réunion à huis clos du conseil général de la Fédération des principaux d'écoles du Québec, tenue samedi à l'hôtel Skyline, le président de cet organisme, M. Maurice Fortin, a fait hier une déclaration où il rappelle que la semaine dernière, il avait annoncé que serait réclamé pour les principaux le droit à la négociation provinciale. M. Fortin a précisé hier que la déclaration qu'il avait ainsi faite était "apparue comme une position d'avant-garde, une projection dans le futur, qui constituera évidemment une page d'un code du travail applicable dans quelques années".

"L'association", de poursuivre M. Fortin, "n'a pas écarté cette position, mais elle a décidé de procéder par étapes dans l'établissement d'un profil pour le principal de demain".

M. Fortin a ensuite énoncé quatre composantes de ce profil : soit, un "statut juridique de la personne, c'est-à-dire un amendement aux lois existantes de l'instruction publique pour placer le principal dans la législation ; une définition juridique de la fonction ou création de cette fonction spécifique dans les textes de la loi ; précision des conditions de travail du principal, et partant, négociation éventuelle d'une échelle de salaires, ce qui implique l'avènement du syndicalisme de cadres qui n'existe pas au Québec".

"Dans cette optique", d'ajouter M. Fortin, "les membres du conseil général, après une longue discussion, ont adopté une résolution demandant d'accélérer la préparation du mémoire à caractère législatif qui doit être présenté au ministère de l'Education et au ministère du Travail. Ce mémoire, a précisé M. Fortin, " est actuellement entre les mains de notre conseiller juridique. Le parachèvement de ce mémoire est, aux yeux du conseil général, une urgence".

Six jeunes Noirs s'emparent de $20 chez un tailleur

Six adolescents de race noire, âgés d'environ 15 ou 16 ans, se sont emparés de $20, vers 2 h. 30 samedi après-midi, chez "Maurice The Tailor", au 2055 ouest, rue Ste-Catherine.

Les six jeunes individus sont entrés chez le tailleur et se sont emparés de l'argent du tiroir-caisse alors que le propriétaire, M. Maurice Freedman, travaillait dans l'arrière-boutique.

M. Freedman a alerté la police en apercevant les six adolescents qui prenaient la fuite en courant. Des policiers dépêchés sur les lieux ont rapidement retrouvé quatre suspects qui ont été incarcérés. L'enquête se poursuit.

Pris sur le fait

QUEBEC — Trois jeunes individus ont été capturés, vers 5 h. samedi matin, en sortant du restaurant Shanghai, situé au 229 ouest, boul. St-Vallier, à Québec, où ils venaient de commettre un vol à main armée.

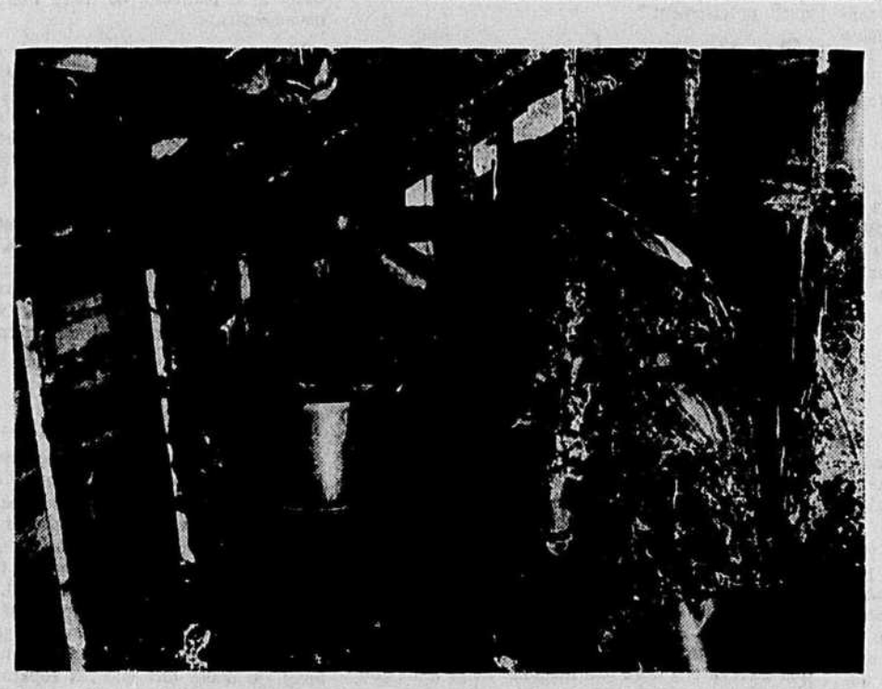

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Enfant brûlé vif dans un incendie à Laval

Un enfant de 3 ans, Robert Gallant, fils de M. et Mmes Gilles Gallant, du 4892, 41e Avenue, dans le quartier Laval-Ouest, à Laval, est mort brûlé vif, vers 9 h. hier matin, dans l'incendie qui a détruit le logement de ses parents, au deuxième étage d'une vieille maison de bois. Les parents dormaient lorsque l'incendie a éclaté et c'est l'un de leurs quatre enfants qui les a alertés. M. Gallant, âgé de 27 ans, a subi de profondes brûlures en aidant sa femme, Eva, 25 ans, et ses enfants à échapper aux flammes. Dans sa précipitation, M. Gallant a perdu en route le petit Robert et, lorsqu'il est revenu pour le reprendre, il était trop tard. Marcel, 5 ans et Line, 4 ans, s'en sont tirés indemnes, mais Mme Gallant et le bébé de deux mois, Mario, ont subi des brûlures. Ils ont été transportés à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, où seul M. Gallant demeure dans un état grave. Trente pompiers de Laval, sous les ordres du directeur J.-B. Bourque, ont combattu les flammes pendant 45 minutes, utilisant trois jets d'eau. Le corps du petit Robert a été découvert à moitié carbonisé à l'endroit où se trouve le pompier, sur notre photo. Le rez-de-chaussée de la maison n'a été endommagé que par l'eau et la fumée.

nouvelles de l'expo

Visite du roi de Thaïlande

Bangkok. (AFP) — Le roi Bhumipol Adulyadej et la reine Sirikit de Thaïlande effectueront en juin prochain une visite officielle au Canada, a annoncé aujourd'hui le premier ministre thaïlandais Thanom Kittikachorn.

Le souverain présidera à l'ouverture du pavillon thaïlandais à l'exposition internationale de Montréal au cours de la troisième semaine du mois de juin.

Le couple royal se rendra ensuite en visite privée aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne avant de regagner Bangkok.

Un poisson fossile de six pieds au Pavillon allemand

FRANCFORT, Allemagne — (UPI) — Le pavillon allemand présentera une pièce scientifique, l'un des fossiles marins les plus rares, le "Lepidotes maximus", dont il existe actuellement rien que deux spécimen au monde. C'est l'un des deux que détient le Senckenberg Museum, de Francfort sur le Main, et dont cette institution a annoncé l'envoi à Montréal pour figurer au pavillon allemand de l'Exposition universelle.

Long de six pieds et demi, muni de dents à section ronde, ce poisson est vieux de 140,000,000 d'années.

Le "Lepidotes maximus" hantait les mers européennes et se servait de ses dents puissantes pour triturer les coraux, ainsi que les écrevisses et langoustes, les moules aux autres crustacés, pour en faire sa nourriture.

Eloge du pavillon de l'Ouest

REGINA (PC) — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau a fait l'éloge du pavillon de l'Ouest canadien à l'Expo 67, en fin de semaine lors d'un banquet gouvernemental, déclarant que l'Ouest devait être fier de son pavillon.

Il a ajouté au cours du repas qui a suivi la première rencontre du Comité des directeurs de l'Expo dans l'Ouest que le pavillon des Prairies prendrait les visiteurs par surprise.

"On pourrait appeler cela un "sleeper" car les visiteurs seront surpris de voir qu'ils sont vraiment transportés dans les prairies" de faire remarquer le maire de Montréal.

Pour sa part, le commissaire général d'Expo 67, M. Pierre Dupuy a révélé que l'Expo prouvera que le Canada est parvenu à maturité.

Les directeurs de l'Expo ont été présentés par la suite à la législature de la Saskatchewan et se sont entretenus brièvement avec le premier ministre Ross Thatcher.

Visite de M. Holt à l'Expo le 6 juin

CANBERRA (Reuters) — Le premier ministre de l'Australie, M. Harold Holt, a déclaré qu'il espère pouvoir se rendre à l'Expo '67, le jour de la fête nationale de son pays, le 6 juin.

Le chef du gouvernement australien a ajouté que s'il ne peut lui-même être présent, il déléguera à cette occasion un remplaçant au pavillon australien.

M. Holt a dit que son voyage dépend de la tenue de la conférence des premiers ministres du Commonwealth, qui doit se tenir au début du mois de juin.

13 morts dans des accidents

Treize personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours de la fin de semaine au Québec, dont sept dans des accidents de la route, dont deux ont causé chacun la mort de deux personnes, l'un à Montréal et l'autre près de St-Alexis-des-Monts, dans le comté de Montcalm.

Un enfant s'est tué en faisant une chute en bas de sa marchette ; un autre a été brûlé vif dans un incendie ; un adolescent a été tué dans une collision entre le traineau mécanique qu'il conduisait et une auto, à St-Jérôme ; un homme a été happé par une souffleuse à neige ; un autre est mort asphyxié dans un garage où il réparait une automobile et un vieillard est mort gelé dans sa maison, à Belair, dans la banlieue de Québec.

Voici le triste bilan :

Mme Julienne Mercier, 28 ans, et **Mlle Louise Brien,** 19 ans, de St-Roch-de-l'Achigan, comté de l'Assomption, se sont tuées, vers 1 h. 45 samedi après-midi, dans la collision de deux automobiles survenue sur la route no 41, près de St-Alexis-des-Monts, comté de Montcalm. Quatre autres personnes, grièvement blessées dans cet accident de la route, ont été transportées à l'hôpital St-Eusèbe, à Joliette et à l'hôpital Maisonneuve, à Montréal.

M. Edward Devaney, 27 ans, du 622 rue de la Ferme, dans le quartier Pointe-St-Charles, et **M. James Barry,** 22 ans, du 1876 rue Cartier, à Laflèche, se sont tués, vers 7 h. 15 samedi soir, quand leur auto s'est écrasée contre un poteau, à l'intersection des rues Bridge et Mills, non loin de l'entrée du pont Victoria. M. Barry a succombé à ses blessures peu après l'accident, à l'hôpital Général de Montréal, tandis que son compagnon a été tué sur le coup.

M. Adélard Bélanger, 82 ans, de Labelle, s'est tué, vers 5h.20 samedi après-midi, dans la collision de trois autos survenue sur la route no 11, non loin de Labelle, dans les Laurentides.

Une autre personne a subi des blessures dans cet accident.

M. Fernand Lapointe, 45 ans de l'Assomption, tué par une auto, vers 9h.30 samedi soir, en marchant en bordure du rang Kildare, près de Rawdon.

M. William Mahoney, 32 ans, du 240 rue Montcalm, à St-Jean, s'est tué, vers 10h.15 vendredi soir, dans la collision de deux autos survenue sur le Chemin Richelieu, près de St-Jean. Trois autres personnes, blessées grièvement dans cet accident, ont été hospitalisées à St-Jean.

M. Raymond Dutil, 35 ans, du rang Boisclair, dans le comté St-Henri-de-Lévis, a connu une mort horrible, vers 11h.50 samedi matin, quand il a été happé par la souffleuse mécanique qu'il manipulait, sur la route no 1, entre St-Lambert et St-Bernard, comté de Dorchester. Il avait abandonné momentanément la souffleuse à neige pour aller donner un coup de main à un automobiliste et c'est en marchant à reculons qu'il a été happé par les lames de la souffleuse.

Robert Gallant, 3 ans, fils de M. et Mme Gilles Gallant, du 4892, 41e Avenue, dans le quartier Laval-Ouest, à Laval, est mort brûlé vif, vers 9h. hier matin, dans l'incendie qui a détruit le logement de ses parents. M. Gallant a subi de profondes brûlures en aidant ses trois autres enfants et sa femme à échapper aux flammes. Mme Gallant et un bébé de deux mois, Mario, ont également subi des brûlures.

Stéphane Nadeau, âgé de trois mois et deux jours, fils de M. et Mme E. Nadeau, du 1456 rue Laurier, se serait tué, vers 9 h. 20 samedi matin, en se blessant grièvement au cou à la suite d'une chute en bas de sa marchette. L'agent Jean-Guy Faucher, de l'ambulance 16-4 de la police de Montréal, a longuement pratiqué la respiration artificielle "bouche à bouche" sur l'enfant, mais, à l'arrivée à l'hôpital Notre-Dame, le bébé était déjà mort.

Pierre Reid, 13 ans, fils de M. et Mme Marc Reid, du 26 rue Nadon, à St-Jérôme, s'est tué, vers 8 h. vendredi soir, quand le traîneau mécanique qu'il conduisait est entré en collision avec une automobile, à l'intersection des rues De Martigny et Kennedy, à St-Jérôme. Il s'agit du premier accident funeste à St-Jérôme depuis le début de l'année.

M. Daniel Mersereau, âgé d'environ 32 ans, du 3732 rue Christophe-Colomb, a été trouvé mort dans un garage situé à l'arrière du 5190 rue Domville, à St-Hubert. M. Mersereau serait mort par asphyxie alors qu'il se reposait sur un banc du garage, tandis que le moteur de l'automobile qu'il réparait était en marche. A sa découverte, le corps de la victime était complètement gelé. La Sûreté provinciale enquête.

M. Joseph Gosselin, 80 ans, a été trouvé mort gelé samedi, dans la maison où il vivait seul, à Belair, dans la banlieue de Québec.

Cambriolages de la fin de semaine

Un manteau de vison et des bijoux valant $2,700 ont été volés chez M. E. Klein, au 4760 rue Boucnette.

Deux microscopes d'une valeur totale de $1,600 ont été volés dans un laboratoire de l'hôpital Général Juif, au 3750 Chemin de la Côte-Ste-Catherine, dans le quartier Côte-des-Neiges.

D'autres cambrioleurs se sont emparés de 600 livres de salami et de 1,000 livres de bacon, d'une valeur de $1,300, à la maison Sepps Sausages Delicatessen Inc., au 4444 rue Colonial, tandis que des confrères ont volé un grand nombre de poulets fraîchement tués chez le marchand de volaille Atwater Poultry, dans l'étal no 116 du marché Atwater.

Un vol de $1,000 en argent a été commis dans le bureau de M. Louis Naftin propriétaire de Regal Industries Ltd., au 85 ouest, rue Laurier.

Des caméras valant $300 ont été volées chez M. Maurice Doray, au 4046 avenue Wilson, et chez M. Neil McKeel, au 3616 rue Durocher, app. 302.

Des bijoux d'une valeur totale de $775 ont été volés chez M. Ovila Beauchamp, au 6818, rue de Lanaudière.

FAITS divers

Suicide d'un autre détenu à St-Vincent-de-P.

Aurèle Rozon, 20 ans, de Montréal, qui avait encore 6 mois à purger d'une peine de deux ans de pénitencier pour vols d'autos, s'est pendu dans sa cellule, hier, au pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Selon le gardien Léo Flint, Rozon a été trouvé mort dans sa cellule, pendu à son foulard, par des gardiens qui faisaient leur ronde régulière, vers 6 h. 15 hier après-midi.

Il s'agit du deuxième suicide en moins d'une semaine au même pénitencier.

Suicide, meurtre ou accident?

QUEBEC — Un père de huit enfants, M. Donatien Bergeron, 41 ans, du 1675 avenue Laurent, aux Saules, dans la banlieue de Québec, a été trouvé mort dans la cuisine de sa maison, hier après-midi, tué d'une balle de fusil de calibre .22.

Le fusil qui a tué M. Bergeron a été trouvé à côté de lui. Le médecin-légiste du district de Québec, le Dr Richard Authier, doit pratiquer une autopsie aujourd'hui afin de savoir s'il s'agit d'un suicide, d'un meurtre ou d'un accident.

Le détective Gaston Chalifour, du détachement de Québec, de la Sûreté provinciale, mène l'enquête dans cette affaire. Personne n'a encore été appréhendé.

Autre arrêt de travail à l'hôtel Reine-Elizabeth

Environ 300 employés de l'hôtel Reine-Elizabeth, propriété des Chemins de fer nationaux, ont débrayé de nouveau à midi aujourd'hui, pour forcer leur employeur à hausser leurs salaires.

La convention collective n'expire qu'en octobre prochain. Les travailleurs ne veulent toutefois pas laisser passer l'Expo sans bénéficier eux aussi de ce qu'apportera à Montréal cette manifestation internationale.

Ils désirent en conséquence voir leurs salaires atteindre des sommets plus élevés. Leur syndicat tente de faire rouvrir avant terme la convention collective, sans grand succès jusqu'ici. Il s'agit du Syndicat international des employés d'hôtels, motels et restaurants (FTQ).

Les représentants patronaux ont rencontré les grévistes cet après-midi dans la cafetéria de l'hôtel. Si les employés n'avaient pas satisfaction, ils étaient résolus à se mettre résolument en grève. Les grévistes sont les hommes d'entretien, les cuisiniers et les femmes de chambre.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 3

il déclara d'un ton courroucé que cela n'allait pas continuer encore longtemps.

Quelques minutes plus tard, toutefois, Me Chalifoux devait revenir en cour pour déclarer qu'il n'y avait rien à faire, et que les témoins n'étant pas là, il ne pouvait que réclamer un ajournement.

Le tribunal ne put donc rien y faire lui non plus, sinon continuer à protester contre ces sortes de choses qui, selon lui, devraient cesser.

Les principales raisons de l'ajournement, il faut le dire, sont, d'une part, le fait que le procureur désigné de la Couronne, Me Jean-Guy Boilard, est retenu depuis plusieurs semaines aux assises, dans l'affaire Gelfand-Post, et que Me Proulx, de son côté, est également occupé, quatre jours par semaine, dans l'affaire des policiers accusés d'avoir molesté Sicotte.

Documents détruits dans un incendie chez E.G.M. Cape

Les flammes ont ravagé les locaux des entrepreneurs E. G. M. Cape and Co. Ltd, au 5675 Chemin Côte-St-Paul, vers 4 h. 45 hier matin, causant de lourds dommages.

Il s'agit d'une perte importante pour ces entrepreneurs, car ce sont surtout des documents de leurs archives, conservés depuis 1906, qui ont été détruits.

Vingt-cinq pompiers, dirigés par les chefs de district C. Brine et Marcel Tellier, ont combattu les flammes pendant près d'une heure et demie, utilisant quatre jets d'eau. Personne n'a été blessé.

Cambriolages chez le Père Aquin

Le Rév. Père Paul Aquin, S. J., a dû constater avec consternation en fin de semaine que des cambrioleurs s'étaient introduits par effraction dans sa roulotte "Le Bon Dieu en Taxi", afin de voler trois téléviseurs et une pipe, le tout évalué à $820. La roulotte était immobilisé sur un terrain situé au no 5019 est, rue Sherbrooke.

A l'école St-Barthélémy, 7045, Des Erables, des intrus se sont glissés par un soupirail et une fois sur place, ont fait main basse sur des magnétophones, des micros, des radios, des disques, le tout d'une valeur de $1,000.

Une concierge fait fuir deux voleurs

Deux individus, dont l'un était armé d'un revolver, ont tenté de commettre un vol, vers 1 h. samedi matin, au 925, boul. Rosemont.

En premier lieu, ils se sont adressés à la concierge, Mme Yvonne Tétreault, en prétendant qu'ils voulaient louer un logement. Mais lorsque l'un des deux voleurs a brandi son revolver, la concierge a appelé son mari, ce qui a eu pour effet de faire fuir les deux intrus dont l'un a cependant été frappé à la tête par un témoin qui se trouvait à l'extérieur de l'immeuble. Il a quand même pu poursuivre sa fuite.

Hold-up à Sillery

QUEBEC — En présence de deux caissières, deux cagoulards armés se sont emparés de $1,500, au début de la fin de semaine, à la Caisse populaire Ste-Ursule, à Sillery, dans la banlieue de Québec.

Elu président

M. Raymond Simard, de Montréal et Repentigny, a été élu président national de l'Association canadienne des technologistes de laboratoire. Les autres membres élus du comité exécutif sont : président élu, M. Noël Geffros, Hamilton; vice-président, Peter Hills, Sudbury; trésorier, Gordon Trail, Cooksville; directeurs, Giovanni D'Angelo, Montréal; Nicole Talbot, Québec; membres sans portefeuille, Harold Amy, Hamilton; Ray Utley, Kitchener; le président sortant est le lt. Robert Armstrong des quartiers généraux de la marine à Ottawa.

Me Yvon Groulx réclame de nouveau l'unilinguisme

QUEBEC (PC) — Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a de nouveau lancé en fin de semaine un appel à l'unilinguisme français au Québec en soutenant que "le Québec français n'avait pas le droit de traîner plus longtemps ce boulet du bilinguisme qui favorise une minorité restreinte au détriment de la très forte majorité de la population".

Alors qu'il s'adressait aux membres du club Fleur-de-lys de Québec, Me Yvon Groulx a qualifié de scandale le fait que de nombreux Québécois d'autres langues puissent vivre indéfiniment dans cette province sans connaître un seul mot de français.

"Ce n'est qu'au Québec qu'un tel paradoxe peut exister", a-t-il lancé devant les membres de cette association indépendantiste.

Selon lui, le Québec est sans aucun doute le seul Etat au monde où le nouveau venu a le choix entre la langue de la majorité et celle de la minorité.

Me Groulx s'est dit convaincu que le bilinguisme au Québec a permis aux anglophones d'édifier, grâce à leur emprise sur la vie économique, de puissantes et nombreuses institutions d'éducation, qui réclament aujourd'hui la part du lion des fonds publics pour donner suite à leurs vastes projets d'expansion dépassant de beaucoup les besoins et l'importance numérique de la population anglo-québécoise.

Le président général de la SSJB de Montréal soutient donc qu'il faut à tout prix instituer une "loi rigide" pour établir l'unilinguisme.

"Comment croire, a-t-il poursuivi, que le Français puisse devenir une langue utile dans tous les secteurs de la vie sans l'appui de lois rigides qui en fassent la seule langue officielle afin que le Néo-Québécois s'intègre naturellement à la majorité francophone."

Au dire de Me Groulx, il serait illusoire de croire que sans l'aide de lois le français puisse devenir si attrayant et si utile que "spontanément les anglophones désireraient l'étudier, le connaître et l'utiliser quotidiennement".

Quant à ce qu'il adviendrait des Québécois de langue anglaise dans ce Québec unilingue français, Me Groulx cite le journal des étudiants de l'université McGill de Montréal : "Ils auront tout simplement à apprendre la langue de la société dans laquelle ils vivent, comme toutes les minorités du monde".

Enfin, Me Groulx a affirmé qu'il n'est pas utopique d'espérer une législation prochaine en ce sens.

A ce sujet, il a relevé le fait que lors des élections générales du 5 juin dernier, les principaux partis politiques en lice ont inscrit à leur programme la primauté de la langue française dans tous les domaines, depuis le français prioritaire et le français langue nationale jusqu'à l'unilinguisme français.

"C'est un pas important vers l'établissement de l'unilinguisme officiel", a-t-il conclu.

DEPUIS 1892

E. A. Whitehead Ltée

Courtiers et conseillers en assurance et leur filiale

Gunning & Company Limited

font part qu'à compter du 27 février 1967, leur siège social sera établi à la

Place du Canada

Montréal 3, P.Q.

Suite 950 Téléphone : 878-4331

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
bitibi	300	11	11	11
lgoma	—	24¾	24¼	—
lcan	3400	35	34	34½
lcan	800	41	41	41
Alcan 2	—	40½	40½	—
ng T	—	48	48	—
rgus	300	14⅝	14⅝	14⅝
rg C p	200	11⅝	11⅝	11⅝
sbestos	700	22⅜	22½	22½
tl Sug	—	9⅛	9¼	—
q CN	25	55½	55½	55½
q Epargn	100	13¼	13¼	13¼
q Imp C	—	68½	67	—
q Mont	25	63	63	63
q NE	—	70½	70½	—
q PC	25	42½	42½	42½
q Roy	137	76½	76½	76½
q Tor D	150	64	64	64
ath Wt	—	975	950	—
ath P	—	59¾	59¾	—
ell Phone	3300	49¼	48⅝	49
razil	—	9⅝	9½	—
A Oil	1000	35	34½	34½
C Forest	—	23½	23¼	—
C Phone	—	62	62	—
rinco	300	415	415	415
ruck A	—	18½	18½	—
al Pw	200	24	24	24
Pw	—	106¼	106¼	—
an Cm	300	39¾	39¾	39¾
D Sugar	100	22¾	22¾	22¾
an Ir	1500	20½	20½	20½
an M	100	21¾	21¾	21¾
SL	—	33	33	—
Brew	300	7⅛	7⅛	7⅛
Chem	600	510	510	410
Conv	—	7	7	—
IL	400	19¼	19¼	18¼
Marconi	400	5⅜	5⅜	5⅜
PR	⅜???	¾½⅛	63⅜	64⅛
PR 4	200 9	9	9	9
Pfina	200	11½	11½	11½
enral D	1200	12½	12⅜	12⅜
hemcell	500	13¾	13¾	13¾
ons P	200	995	995	995
ominco	400	32¾	32½	32½
ons Pap	3665	43	42¾	43
ons T	200	8¼	8¼	8¼
onsu Gl	600	13	13	13
ons P	—	24⅞	24⅞	24⅞
orby A	—	27¾	27¾	—
r Foncier	—	58½	58½	—
r Zel	500	23½	23½	23½
rush Int	100	12	12	12
enison	—	54	53⅞	—
ist Seag	400	36⅞	36¾	36⅞
ome Pete	200	46½	46½	46½
Bridge	200	19	19	19
o Fasco	—	21	20¾	—
Glass	100	12¼	12¼	12¼
asco	—	9¼	9⅛	—
omtar	500	18½	18	18
Text	725	28⅜	28	28
onohue	—	7⅞	7¾	—
u Pont	—	38¼	38¼	—
in Collection	200	495	495	495
alcon	300	89	89	89
am Play	200	36¼	36¼	36¼
raser	2300	24¼	24	24
r Pete	—	415	410	—
lengair	100	160	160	160
L Paper	—	25½	25	—
awk Sidd	—	440	435	—
ollinger	—	24	24	—
ome (A)	200	21¾	21	21
orne Pf	100	265	265	265
ud Bay M	—	65	64¼	—
BC	4300	17⅜	17⅜	17⅜
usky Oil	400	13½	13½	13½
mp Oil	606	59¼	59	59¼
mp Tob	300	14⅛	14	14⅛
nd Accep	2000	21¼	24	24¼
nglis	730	10¼	10⅛	10¼
nland NG	—	11	11	—
nt Nickel	975	95	94¼	94¼
nt Util	125	27⅝	27⅝	27⅝
ater PL	15	91½	91½	91½
nvest Gr A	—	10⅜	10⅜	—
amaica PS	—	12	12	—
abatt	—	21½	21¼	—
ur Fin	—	5	5	—
Laur F 1.40	—	14¼	14¼	—
Loblaw (A)	—	8⅜	8⅜	—
Loblaw (B)	—	8¾	8¼	—
Loeb M	250	11⅜	11⅜	11⅜
Mac Laren	1000	23	23	23
Mac Millan	500	27⅜	27½	27½
Massey F	6190	26	25⅜	25⅜
McAllister	100	7⅛	7⅛	7⅛
Met Stores	—	18¼	18¼	—
Molson A	—	19½	19¼	—
Molson B	—	20⅛	19¾	—
Mtl Trust	100	17	17	17
Moore Cp	—	92½	92¼	—
Morse RA	—	21	21	—
NB Tel	—	16	16	—
NFLD Lt	—	9⅞	9¼	—
Nrnda	3705	57	56	56¼
NrthCGas	200	13⅜	13⅜	13⅜
NS LP	300	10¾	10¾	10¾
NB Tel dr	—	25	22	—
Ocn Fsh	100	9½	9½	9½
Oglvie	400	13⅜	13¼	13⅜
Pc Pete	1000	11⅜	10⅞	10⅞
Philps C		½?⅝	47½	47½
Picer	200	30½	30½	30½
Pw Crp	175	10½	10½	10½
Prce	400	13	12⅞	13
QN Gs	1400	10½	10¾	10½
R Algom	1225	24½	24	24¼
Rlind (A)	—	10½	10½	—
Rthmns	—	27¾	27¼	—
Sida F	1250	10	10	10
ScottLs	—	14⅜	14¾	—
ShellCn	200	25½	25½	25½
ShellPr	—	28½	28½	—
Smpsons	—	26¾	26¾	—
SocGF	—	5	5	—
Sgmnes	—	12	12	—
SSSteel	500	10	10	10
SteelCn	370	22½	22¼	22½
Stnbg (A)	1324	18	17¾	17¾
TxcoCn	—	25	24¾	—
TGrp (A)	—	9¾	9¾	—
Tr-C PL	—	26⅜	26½	—
Tr-CPL Pr	—	48⅛	47⅞	—
TrMtPL	—	17⅞	17½	—
TrGenPr	—	25½	24½	—
UnCrbide	—	22⅛	22	—
UnnOil	—	32⅛	31¾	—
Wjax	200	12¼	12⅛	12¼
WkGW	3400	32	31¾	31¾
WCoastTr	115	28	28	28
WPacPd	—	5⅛	5	—
Wstn (A)	—	20	20	—
Zller's	100	26½	26½	26½

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	1000	23	23	23
Ajax	—	14	14	—
Alscope	—	174	160	—
Alsof	5000	5	5	5
Amg B Bel	—	9½	9	—
A Metro E	—	190	180	—
Anthonian	—	13	13	—
Arno	1000	6½	6½	6½
Band-Ore	11000	11	11	11
Bateman	34500	9½	9	9½
Beth Copper	—	690	690	—
bl Hawk	—	90	90	—
Bl Fiv	4000	10	10	10
Blue B	300	325	325	325
Bluewater	—	14	14	—
Pr Prest	500 7	7	7	7
Bruneau	5000	19½	18½	18½
Brunswck	400	825	825	825
Burnt H	4500	42	39½	41
Camflo	—	375	375	—
C Keeley	—	11	11	—
C Sec	—	195	195	—
CN Min	—	32	30	—
Carbec	13000	112	110	112
Cart-Q 200	5	5	5	5
CSR D	—	41	41	—
Cessinf	700	150	145	145
Chemalloy	300	135	135	135
Chipman	1000	19	18	19
Coastal M	—	9½	9½	—
C Manitoba	500	27	27	27
C Modador	⅛⅜⅝??		¼¼	¼?
CQ Smelt	2900	52	48	51
C Virginia	7000	67	66	66
Cop-Man	3000	34	33	34
Copstream	—	5½	5	—
Crownbridge	—	21	21	—
David (A)	50	46½	46½	46½
Delta Elect	—	230	230	—
Denault (A)	—	8¼	8¼	—
Devil's Elbow	17200	27	25	25½
Dolson	2000	15	15	15
Dom Exp	3500	15	15	15
Dom Lease	300	13	13	13
Dumont	3500	16	16	16
EastSull	200	580	580	580
Empire Mn	—	9	9	—
Equity Ex	—	61	60	—
Fb Met	4000	12	11½	12
Fidelity	—	40	40	—
FT Rel	—	29	29	—
Fox Lake	—	11½	11	—
Futurity	—	33	33	—
Garney	—	34	34	—
Glen Lke	700	173	170	171
Grt W Mn	—	64	64	—
Grissol	—	230	230	—
Guardian Min	—	17	17	—
Imbrex	—	495	495	495
Inspiratn	1300	175	170	170
Int Norv	—	11	10½	—
James Bay	—	16½	16½	—
Keltic Mng	11000	20	19	19½
Kodiac Pt	760	145	140	140
Empire Mn	—	9	9	—
Equity Ex	—	61	60	—
Fab Mt	4000	12	11½	12
Fidelity	—	40	40	—
FT Relion	—	29	29	—
Fox Lke	—	11½	11	—
Futurity	—	33	33	—
Garney	—	34	34	—
Glen Lke	700	173	170	171
Grt W Mn	—	64	64	—
Grissol	—	230	230	—
Guardian Min	—	17	17	—
Lab Acc	—	325	325	—
Labrador	1000	29	29	29
Laduboro	—	46	46	—
L Dufault	—	15⅛	14⅞	—
Lemieux Copp	1000	23	23	23
Lauanna G	3000	21	20½	20½
Merrill	1000	76	76	76
Midepsa	200	240	240	240
Miro Mines	—	11	11	—
Mistango	1000	14	14	14
Moly Hill	500	10	10	10
Molyb	—	125	125	—
Mt Costigan	—	19	19	—
Mt Plecst	15500	10	10	10
Muscocho	500	30	30	30
Native Min	—	14	13½	—
NorthEx	7000	32	30	30
NW Canalask	—	8½	8½	—
Opemiska	400	11½	11¼	11½
Pat Silver	1000	26	25	25
Patino	—	900	980	—
Peace Riv	—	810	800	—
Pennbec	1000	11	11	11
Phoenix O	4000	255	250	250
Prime Potash	—	12	12	—
Provo G	—	510	510	—
Que Ascot	—	4½	4½	—
Q Indust M	—	6	6	—
Queenston	2000	10	10	10
Rancheria	7000	19½	18	18
Rexspar	5000	8	8	8
Rouyn Ex	1000	11	11	11
RA Pete	1900	120	115	120
Rusty L	1000	6½	6½	6½
St-L Colum	—	180	180	—
Sapawe	500	8	8	8
Seaway H	—	5	5	—
Select Fin	—	245	230	—
Silver Reg	—	16	16	—
Silver Sum	—	10½	10½	—
Silver T	500	33	33	33
190Sobeys (A)	—	7¾	7¾	—
S Dufault	—	11	10	—
Spartan air	8100	92	86	89
Std Gold	—	19	17	—
Sullivan	—	385	385	—
Superpack	—	5½	5	—
Surlaga	1000	81	81	81
Subeo	1500	74	74	74
Talisman	—	40	40	—
Tazin	—	4½	4	—
Terrex Mng	—	26	26	—
Tor et Lt	—	275	275	—
Trsterre	1000	20	20	20
U Corp (B)	—	12	12	—
Un Obalski	1100	27	26	27
Upton C	—	25	25	—
V Der	15450	525	500	525
Walte D	—	31	30	—
Wstbr	2000	170	170	170
West H	—	30	29	—
West T	—	21	20	—

cours des obligations

Source : Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

(27 février, à midi)

GOUVERNEMENT DU CANADA	Achat	Vente
¼ 1er oct.	1967 99½	100
¼ 15 juin	1968 96¾	97½
1er oct.	1968 99¾	100¼
¾ 1er oct.	1969 101½	102¼
1er juin	1971 99¼	99¾
1er juil.	1970 99¼	99¾
¼ 1er sept.	1972 94	94½
1er oct.	1973 97½	98¼
½ 1er aout	1980 98¼	99
½ 1er oct.	1975 99	100
¼ 1er juin	1976 82¼	83¼
½ 1er sept.	1983 86¾	87¾
¼ 1er mai	1990 95	96
¼ 1er sept.	1992 101	102
½ 1er oct.	1969 100¾	101¼
NR 2⅞ 15 sept.	1969 94¼	95
NR 5½ 15 dec.	1971 100	101
NR 4 1er fev.	1981 83¼	84
NR 5¾ 1er jan.	1985 100	101
NR 5 1er oct.	1987 91	92
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX		
C Elec 5¾ avr.	1991 92¾	93¾
ion H 6¼ 1er oct.	1986 100½	101½
.B. 6¼ 15 nov.	1988 97	98
nt. Hy 6 15 juil.	1988 99½	100½
nt 5¾ 1er mars	1986 97	98
ue 5½ 1er oct.	1991 100½	101½
. 6½ 1er oct.	1978 99½	100½
ue Hy 6 15 nov.	1979 96	97
Hy 6 15 juil.	1990 94½	95½
ask 6¼ 1er oct.	1986 101	102
erreneu 6¼ juin	1991 95½	96½
MUNICIPALITES		
lant 1er jan.	1992 102	103½
an 5½ 15 dec	1980 92½	93½
or Met 6½	1986 100	101
CONVERTIBLES		
dn Utilities 5¾	1977 118	—
dn Petrofina ½	1972 87	89
land NG 5½	1977 91	—
ob Lease Pro 5½	1973 99½	100
oblaw 4¾	1976 158	—
ac Pete 5	1977 84	87
C Pipe Line 5	1989 94	96
f'Coast x-c'pon 5½	1988 103	105
INDUSTRIES		
bitibi 6¾	1977 98½	99½
lgoma Steel 5¼	1978 91	92
lum of Can 4½	1973 90	91
P Tanker 5¼	1985 97	99
razilian 4½	1971 92½	—
BA Oil 5½	1977 89	90
CB Alum 5¾	1980 93½	94½
Can Cement 3¾	1975 83	84
C-I-L 5¾	1977 91	92
C-P-R 5	1973 88	90
CR Foncier 5¾	1985 87	88
Dom Stores 5½	1976 91	93
Dom Steel 6	1985 86	88
Domtar 5⅝	1990 88	90
Eaton Accept 5¾	1985 91	92
Imp Oil 6¾	1987 102¾	103¼
Ind Accept 6¾	1984 104½	105½
Roy Tr Mrtg 6	1975 93½	94½
Raynat 6¼	1981 97¼	98¼
Shell Oil 5⅞	1977 94	96
St Law Corp 5	1978 88	90
Simpson's 4¾	1973 92	94
Traders Fin 5¾49	1985 81	83
Triad 4¾	1971 91	—
Weston Geo 5½	1983 88	90
Woodward's 5¾	1985 93	95
SERVICES PUBLICS		
Alta Gas Tk 5¾	1985 94½	96
Ang Con Tel 6	1983 94	—
Bell Tel 6⅛	1987 100	101½
Bell Tel 3¾	1979 80	81
Bell Tel 5½	1982 94	95
Bell Tel 5¾	1984 96	97
Bell Tel 6¼	1978 100	101
Bowater Pow 3¾	1980 77	79
Brazilian 4¼	1970 94	96
BC Tel 5¾	1986 92	—
Cal Power 5¾	1982 93	—
Cdn West NG 5¾	1982 92	94
Cdn Elec 4	1968 96½	—
Consumers Gas 5	1978 89½	—
Consumers Gas 5¾	1984 94½	95½
Gr Lakes Pw	1977 94	96
Lakeland NG 6	1982 92	—
Nor Ont NG 5¾	1982 91	96
Marit Elect 5¾	1983 91	—
NFLD L & P	1978 91¼	—
Norstwst Ut 5¾	1988 90½	92½
Northu Tel 5¾	1983 92	92½
Que Nat Gas 6	1988 88	90
Que Nat Gs 7	1990 100	101¾
Que Tel 5¼	1983 90	91
TC Pipeline 5.785	1987 93	95
Union Gas 5½	1977 92	94
IMMEUBLES		
Eaton's Rity 3½	1968 96½	—
Eaton's Realty 5	1978 88½	—
Loblaw Prop 5½	1973 90	—
Steinbg Prop 6	1986 94	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrs.
All-Canadian Fund	$0.07	tr.	15-3-67	28-2-67
Alum. Co. of Can. (4½% priv.	$0.37	tr.	31-5-67	5-5-67
id. (4% priv)	$0.25	tr.	1-6-61	5-5-67
Canada Iron Foundries (4¼% priv.	$0.06¼	tr.	17-4-67	17-3-67
id (ord.)	$0.25	tr.	3-4-67	3-3-67
Consolidated Paper (ord.)	$0.50	tr.	14-4-67	3-3-67
id. (priv.)	$0.37	tr.	1-5-67	7-4-67
Crown Zellerbach (Canada) "A"	$0.30	int.	3-4-67	10-3-67
David & Frère Ltée "A"	$0.75	tr.	31-3-67	15-3-67
Densault Ltée "A" (X)	$0.05	tr.	3 -7-67	14-3-67
Globes Envelopes "A"	$0.09	tr.	1-6-67	17-4-67
Gordon Mackay "A" & "B"	$0.12½	tr.	15-3-67	1-3-67
Les Laiteries Inc. "A"	$0.10	tr.	15-3-67	28-2-67
Montreal Locomotive Works (ord).	$0.15	tr.	1-4-67	13-3-67
MPG Investment Corp. (ord)	$0.11	sa.	31-3-67	14-3-67
Ontario Steel Products (ord.)	$0.25	tr.	15-3-67	14-4-67
id. (7% priv.)	1¾%	tr.	15-3-67	14-4-67
Rio Algom Mines (priv.)	$1.45	tr.	1-4-67	8-3-67
Sherwin-Williams Co. of Can. (ord).	$0.35	tr.	1-5-67	7-4-67
id. (7% priv.)	$1.75	tr.	1-4-67	9-3-67
Supertest Petroleum (5% priv.)	$1.25	tr.	1-4-67	17-3-67
Texaco (Canada) (4% priv.)	$1.00	tr.	20-4-67	31-3-67
Trust Général du Canada (priv.	$0.30	init.	17-4-67	31-3-67
Wesfair Foods "A"	$0.50	tr.	15-4-67	15-3-67
id. (7% priv.)	$0.35	tr.	15-4-67	15-3-67

(X) Augmentation de 1 cent par action.

Les changes étrangers

SERVICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Pays	Unité monét.	En monnaie canadienne
Afriq. Sud (Rép.)	Rand	1.31
Afr. française	Franc cfa	.0044
Allemagne Ouest	Deut. Mk	.2723
Antilles anglaises	Dollar	6383
Argentine	Peso	.0045
Australie	Dollar	.6383
Autriche	Schilling	.0420
Belgique	Franc	.0218
Bermudes	Livre	3.0401
Birmanie	Kyat	.2288
Bolivie	Peso	.0974
Brésil	Cruz. nv.	.4025
Bulgarie	Lew	.9247
Ceylan	Roupie	.2272
Chili	Escudo	.2126
Colombie	Peso	.0671
Costa-Rica	Colon	.1644
Danemark	Couronne	.1563
Egypte	Livre	2.5099
Equateur	Sucre	.0541
Espagne	Peseta	.0181
Etats-Unis	Dollar	1.08 3/16
Fidji	Livre	2.7588
Finlande	Mark	.3408
France	Franc	.2187
Grèce	Drachme	.0364
Guatemala	Quetzal	1.0927
Haiti	Gourde	.2191
Hollande	Florin	.2997
Honduras (Rép.)	Lempira	.5409
Honduras (Brit.)	Dollar	.7627
Hongrie	Forint	.0915
Indes	Roupie	.1442
Indonésie	Rupiah	.0249
Irak	Dinar	3.0293
Iran	Rial	.0151
Islande	Krona	.0298
Israël	Livre	.3624
Italie	Lire	.001731
Jamaique	Livre	3.0298
Japon	Yen	.002987
Liban	Livre	.3408
Malaisie	Dollar	.3532
Mexique	Peso	.0866
Nicaragua	Cordoba	.1547
Norvège	Couronne	.1513
Nlle-Zélande	Livre	3.0130
Pacifique (co. fr.)	Franc cfp	.0151
Pakistan	Roupie	.2271
Panama (Rép.)	Balboa	1.0819
Paraguay	Guarani	.00876
Pérou	Sol	.0406
Philippines	Peso	.2773
Porto-Rico	Dollar	1.0819
Portugal	Escudo	.0378
Rép. Dominicaine	Peso	1.0819
Roumanie	Leu	.1802
Royaume-Uni	Livre st.	3.0210
Salvador, El	Colon	.4328
Singapour	Dollar	.3532
Suède	Couronne	.2093
Suisse	Franc	.2496
Syrie	Livre	.2705
Tchécoslovaquie	Couronne	.1507
Turquie	Livre	.1223
U.R.S.S.	Rouble	1.2022
Uruguay	Peso	.0146
Venezuela	Bolivar	.2413
Yougoslavie	Dinar	.0866

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

CLOTURE DU 24 FEVRIER 1967

	Achat	Vente
Adanac	2.46	2.69
Andreae Equity	3.34	3.65
All Cdn Com	7.43	8.14
All Cdn Div	9.38	10.28
American Growth	5.86	6.40
Associate Investors	5.38	5.43
Beaubran	39.49	42.88
Canadian Growth	6.23	6.85
Canada Security	4.92	5.41
Cdn Gas Energy	10.95	12.00
Cdn Invest Fund	3.93	4.32
Cdn Trusteed	4.70	5.14
Canadafund	52.55	55.18
Champion Mutual	6.96	7.57
collective Mutual	5.83	6.34
Commonwealth	10.18	11.16
Common Int Lev	9.96	10.92
Corporate Investors	5.72	6.75
Diversified Income A	1.41	1.55
Diversified Income B	5.46	6.00
Dominion Compound	4.28	4.65
Dominion Equity	5.88	6.12
xDreyfus	13.59	14.83
Entarea Investment	5.06	5.11
European Growth	6.02	6.58
Exec Fund of Canada	6.94	7.29
Federated Financial	5.01	5.47
Federated Growth	6.72	7.34
Fonds Collectif A	7.00	7.60
Fonds Collectif C	7.99	8.63
Fonds Desjardins A	4.82	— —
Fonds Desjardins B	4.73	— —
Fraser	10.91	10.96
Gis Compound	8.32	9.09
Gis Income	3.89	4.25
Growth Equity	5.35	5.85
Growth Oil Gas	14.71	— —
Guardian Growth	5.40	5.87
Harvard	9.53	10.36
Investors Growth	9.40	10.22
Investors Int Mutual	6.39	6.94
Investors Mutual	5.02	5.46
xKeystone Cust S-1	21.66	23.63
xKeystone Cust S-4	6.35	6.94
xKeystone Cust K-2	6.62	7.12
Keystone Canada	7.67	8.43
Le Fonds P.E.P.	4.17	4.53
Molson M Fund	3.73	3.80
Mutual Accumulating	5.34	5.84
Mutual Bond	8.66	9.05
Mutual Growth	5.38	5.88
Mutual Income	6.26	6.84
Natural Resources	6.36	6.95
One William St	16.56	— —
Pret et Revenu Mut	7.05	7.71
Provident Mutual	6.22	6.76
xPutnam Growth	13.25	14.47
Radisson	4.49	4.93
Regent Fund	8.57	9.37
Research Investment	16.04	17.54
Savings Investment	7.05	7.71
xTV Electronics	9.70	10.57
Timed Investments	6.46	6.49
United Accumulative	9.61	10.50
Universal Svgs Equity	5.27	5.76
Western Growth	5.25	5.75
York Fund Canada	3.38	3.67

xFonds americains

fruits LEGUMES

MONTREAL — (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : de fantaisie, Wolf River, $2.25, McIntosh $3 à $3.50, Russet $4.50 à $5, Cortland $2.25 à $2.50, Délicieuses $4 la boite à verger.

Betteraves : en sac de 50 livres $1.25 à $1.50, petites $1.75.

Carottes : $1.25 les 50 livres, $2.25 à $2.50 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

Choux : verts gros, moyens, Savoie, $1.75 à $2 le cageot de 50 livres.

Navets : $1.75 à $2 le sac de 50 livres, $2.25 le boisseau.

Poireaux : .75 à .90 la douzaine.

Oignons : jaunes, sacs de 50 livres, no 1, $4.25, type espagnol $5, 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, $4.50 à $4.75.

Panais : $2.50 à $3 le boisseau, $2.50 la douzaine de cellos de 24 onces.

Pommes de terre : .90 à $1 les 50 livres.

Cote de l'or

LONDRES — (PC) — Cote de l'once d'or fin, en argent américain, au marché libre de l'or européen : $35.15 à l'achat et $35.17 à la vente.

Prix de l'once troyes d'or à la Bourse londonienne des lingots : $35.15 83/100 (251 shillings, 9½ pence).

PARIS — (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, vaut 48.80 au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $20, cote 136.40.

du parquet de la bourse

Net recul des mines et des pétroles

Les timbres miniers de premier plan et les valeurs pétrolières sont passablement déprimés aujourd'hui à la **Bourse de Montréal** par suite du rapport Carter sur la fiscalité.

La Commission Carter recommande l'abolition immédiate de certains privilèges de taxation dont jouissent ces compagnies de même que le retrait progressif de la taxe d'exemption de trois ans qui favorisent les nouvelles compagnies minières.

Parmi les principaux perdants, Inco baisse de 1⅞ à 94¼, Noranda Mines de 1¼ à 56¼, Falconbridge de 1 à 89, Rio Algom de ¾ à 24 et Asbestos de ¾ à 22½. Aux pétroles, Imperial Oil fléchit de 1¼ à 59, Home Oil "A" également de 1½ à 21 et Central Del Rio de ¾ à 12⅜.

Ailleurs sur la liste, Alcan perd ⅞ à 34½, la banque de Montréal 1 à 76½ et Walker ⅜ à 31¾.

Bell Telephone est actif et se raffermit de ½ à 49, Consolidated Paper de ½ à 43 et CPR de ⅜ à 64.

A la Bourse Canadienne, Opemiska Copper Mines fléchit de ⅜ à $11½. Van Der Hout baisse de ½ à $5, et Western Industries gagne 10 cents à $1.70. Aux minières, Burnt Hill, la plus active, gagne 2½ à 42 cents.

* * *

Le marché de **Toronto** aujourd'hui a réagi nettement en baisse aux recommandations de la Commission Carter.

Tous les secteurs du marché sont en baisse même si le Gouvernement ne prévoit pas pouvoir implanter les recommandations fiscales de la commission Carter avant au moins quatre ans.

De même qu'à Montréal, les titres miniers et pétroliers sont parmi les plus déprimés. Noranda perd 1⅝ à 56, Denison 1½ à 52. Dome Petroleum perd 2⅛ à 46½, Canadian Superior à 1¾ à 29 et Provo Gas 20 Gas 20 cents à 4.85. Inco baisse de 1⅞ à 94¼ et Imperial Oil et Falconbridge reculent de 1½ chacun à 58¾ et 88½ respectivement. Alcan perd 1⅜ à 34⅜.

* * *

Le déclin du marché s'amplifie à **Wall Street** cet après-midi. L'atmosphère est peu encourageante aujourd'hui à New York, notamment en ce qui concerne les nouvelles en provenannce du Mietnam et de l'économie en général.

Les commandes d'outils de machineries et d'équipements ferroviaires accusent une diminution de même que l'achat de l'acier et les ventes de nouvelles voitures.

Des pertes s'échelonnant jusqu'à 2 points sont passablement répandues chez les valeurs clés et sont nettement plus accentuées parmi les valeurs plus spéculatives et prestigieuses. Fairchild Camera perd jusqu'à 8 points après en avoir perdu 10. IBM perd également 8 points et Xerox 3. Parmi les titres les plus activement transigés, Itek et Reynolds Metals s'affaissent d'environ 4 points, Control Data et Western Industries d'environ 2 chacun.

Les perdants l'emportent sur les gagnants par la marge d'environ 9 contre 2. Le Dow Jones industriel s'inscrit en baisse de 10.02 à 137.31.

* * *

LONDRES (Reuters) — Le marché était peu actif à Londres aujourd'hui et les valeurs dominantes se maintenaient au point qu'elles avaient atteint avant le weekend alors que quelques titres de choix ont marqué quelques points.

Les valeurs de tout repos ont gagné du terrain après un départ lent. Dans l'ensemble, les pertes étaient plus nombreuses que les gains parmi les titres cotées en dollars. La tendance était à la baisse parmi les valeurs canadiennes.

* * *

PARIS, 27 février 1967. — Les valeurs françaises se sont légèrement repliées à quelques jours du premier tour des élections législatives, l'effritement a repris à la Bourse de Paris où l'activité s'est fortement réduite. Les écarts restent toutefois peu importants dans l'